This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

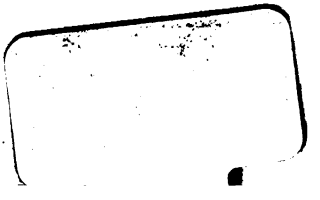

BTX

TABLEAU

HISTORIQUE ET POLITIQUE

DE L'EUROPE,

DEPUIS 1786 JUSQU'EN 1796, OU L'AN 4.

T. III.

TABLEAU

HISTORIQUE ET POLITIQUE

DE L'EUROPE,

DEPUIS 1786 JUSQU'EN 1796, OU L'AN 4;

CONTENANT

L'HISTOIRE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS DU RÈGNE

DE F. GUILLAUME II,

ROI DE PRUSSE;

Et un Précis des Révolutions de Brabant, de Hollande, de Pologne et de France.

PAR L. P. SÉGUR, L'AINÉ,

EX-AMBASSADEUR, MEMBRE DU CORPS LÉGISLATIF.

Seconde Édition, revue et corrigée.

Quid verum, atque decens curo et rogo,
Et omnis in hoc sum. HORAT.... Epis...

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

chez F. BUISSON, Imprimeur-Lib., rue Hautefeuille, n° 20.

AN IX (1801).

B-15-110

TABLEAU
HISTORIQUE ET POLITIQUE
DE L'EUROPE,
DEPUIS 1786 JUSQU'EN 1796, OU L'AN IV.

CHAPITRE X.

Division dans la Convention entre la Gironde et la Montagne. Procès et Mort de Louis XVI. Conquête de Nice, de la Savoie, de Mayence et de Francfort. Siége de Lille. Bataille de Jemmapes. Invasion du Brabant. Préparatifs de toute l'Europe contre la France. Rupture entre la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne. Dumouriez entre en Hollande. Les Autrichiens font lever le siége de Mastreicht. Ils reprennent le Brabant. Bataille de Nerwinde. Défection de Dumouriez. Manifeste du Prince de Cobourg. Révolution du 31 Mai.

L'INVASION des Prussiens avoit fait perdre à Louis XVI sa couronne et sa liberté, et leur retraite ne lui sauva pas la vie. Frédéric-Guillaume avoit commis une faute grave, en exaspérant une partie du peuple français, en

1792. Ire année de la Répub.

1792. Ire année de la Répub.

réduisant au désespoir le parti révolutionnaire par des menaces qui doublèrent son audace et sa force, et en excitant la méfiance populaire contre tous ceux qui vouloient soutenir le trône et défendre la constitution. Cette faute ne pouvoit être réparée que par des triomphes : on l'aggravoit, au contraire, en se retirant. L'existence du monarque français paroissoit trop dangereuse aux hommes qui venoient de l'emprisonner, pour qu'une modération tardive pût désarmer une haine dont la crainte étoit le principe et l'aliment ; et puisqu'une aveugle imprudence avoit compromis les jours de ce Prince, la victoire seule pouvoit le sauver.

Il n'étoit plus temps de compter sur les principes de justice, sur les sentimens d'humanité : le fanatisme politique leur est aussi étranger que le fanatisme religieux. Les hommes hardis qui, sans consulter le vœu national, avoient changé violemment une monarchie en république, s'étoient placés sur un précipice : l'opposition de la majorité de la nation, la résistance des constitutionnels, la haine des amis de l'ordre et la vengeance des loix, les environnoient de dangers ; et pour ne point périr dans cet abîme, ils résolurent de le combler avec les débris du trône, de l'aristocratie

et de la richesse. La peur fit toujours les tyrans : dès qu'un gouvernement sait qu'il est haï, il sent le besoin d'être craint, et il cherche à éloigner la terreur qu'il éprouve par celle qu'il inspire. 1792. 1re année de la Répub.

La coalition, par son attaque téméraire, ses manifestes révoltans, le pillage et les désordres que commirent ses troupes, seconda parfaitement les vues des révolutionnaires du 10 août.

Le peuple et l'armée, qui auroient peut-être condamné cette révolution, la sanctionnèrent par leur silence, parce que l'invasion étrangère attiroit aux frontières toute l'activité et toute l'énergie nationale. Tous les partis divisés se rallièrent contre ce danger commun, et l'intérêt pour le trône s'affoiblit par la haine qu'on ressentoit contre les rois qui se disoient ses alliés. Tout se réunit alors pour assurer non-seulement le triomphe des républicains, mais même celui des anarchistes.

Le peuple égaré crut la cour parjure, lorsqu'il vit les étrangers conquérir et ravager la France en son nom ; il regarda tous les nobles comme des traîtres, lorsqu'il vit leurs parens sous les bannières des ennemis ; tous les hommes riches, instruits et modérés, lui de-

1792. 1re année de la Républ. vinrent suspects, parce qu'ils vouloient le maintien de l'ordre et de la justice. La retraite des Prussiens, les succès de Custines, les triomphes de Dumouriez portèrent l'ivresse populaire à son comble. Les constitutionnels avoient combattu sans moyens et sans succès, leur malheur fut regardé comme un crime. Les révolutionnaires étoient victorieux, tout ce qu'ils avoient fait fut considéré comme nécessaire; le prétexte du salut public excusa leurs crimes, la fortune les couvrit d'un vernis brillant et perfide, et la multitude éblouie suivit avec enthousiasme les factieux qui flattoient ses passions, en promettant toutes les places à l'ignorance et toutes les richesses à la pauvreté.

La vie du Roi étoit alors devenue le seul objet de crainte du parti vainqueur; d'un moment à l'autre le malheur de ce Prince pouvoit exciter la pitié, réveiller la justice, ressusciter la monarchie. Robespierre, Danton, Marat et leurs amis résolurent sa mort et la perte des hommes qui s'y opposeroient. Il leur eût été facile de l'immoler secrètement; mais une condamnation légale, une mort publique leur parurent plus utiles; ils espérèrent qu'en profitant du fanatisme excité par la cou-

lition, de la terreur produite par les massacres de septembre, et de l'ivresse inspirée par la fuite des Prussiens, ils pourroient contraindre la nation à souffrir cet attentat, à sanctionner leur révolution, et à s'enchaîner à leur système. Leur espoir fut rempli. 1792. Ire année de la Républ.

Un grand nombre des députés du côté le plus ardent du corps législatif, avoient été nommés membres de la convention. Brissot, Pétion, Vergniaud et leurs amis, presque tous remarquables par leurs talens et leur éloquence, formèrent ce qu'on appela le parti de *la Gironde*. Républicains par opinion, ils avoient contribué, par leurs intrigues, à l'affoiblissement du trône constitutionnel; mais tous n'avoient pas eu de part à la conjuration qui le renversa. Le 20 juin fut leur ouvrage, et leur but parut être alors de gouverner la France par des ministres de leur choix. La révolution du 10 août avoit été conduite par Danton, Robespierre, Chabot, Barbaroux, Fabre-d'Eglantine, Collot-d'Herbois, et par les membres de la nouvelle commune de Paris. Ces terribles révolutionnaires, dont la masse redoutable prit le nom de *Montagne*, prétendoient recueillir le fruit de leur audace, et gouverner la république qu'ils avoient créée.

1792. Ire année de la Répub. Les girondins voulurent leur disputer l'honneur et le fruit de cette révolution, quoiqu'ils se vantassent faussement et tardivement d'y avoir concouru. Ils furent d'abord soutenus dans leurs projets par le vœu public, et par la majorité de leurs collègues, qui détestoient le système tyrannique et les sanguinaires intentions de leurs adversaires. Ainsi, dès le commencement des séances de la convention, elle fut divisée en deux partis, dont la lutte violente annonçoit évidemment de nouveaux orages.

Quoique les girondins parussent, pendant plusieurs mois, avoir un avantage marqué sur leurs rivaux, on pouvoit prévoir sans peine qu'ils succomberoient dans ce combat.

Forcés d'excuser des crimes, de sanctionner la violation des loix, de maintenir le code de spoliation qui avoit démoralisé le peuple, ils vouloient en vain arrêter la révolution dont ils avoient précipité la marche; ils avoient trop promulgué de décrets iniques pour ramener la justice, trop enflammé de ressentimens pour faire renaître la modération, et trop favorisé l'anarchie pour rétablir l'ordre.

Leurs intentions nouvelles étoient louables, mais le changement de leur langage les rendoit

suspects à la multitude ; les montagnards lui paroissoient plus patriotes, plus conséquens. Ils oublioient que ceux qui commençent les révolutions ne les finissent jamais, et qu'on a perdu le droit et le moyen de réprimer les factions lorsqu'on a été factieux. 1792. Ire année de la Répub.

Les girondins, en remplaçant les constitutionnels, dûrent s'attendre à leur sort. Ils voulurent opposer les principes aux passions, la raison à l'ivresse, la justice à la cupidité ; ils ne furent qu'orateurs : leurs ennemis étoient conspirateurs, et dans les troubles civils, la fortune est toujours pour celui qui frappe contre celui qui parle.

Le procès du Roi fut le premier combat important des deux partis, et sa mort la première défaite de la Gironde ; car, quoique plusieurs hommes de ce parti se soient tachés par sa condamnation, il paroît que leur intention étoit de le sauver et, dans cette circonstance, ils manquèrent également de conduite et de courage. On accusa le roi de délits antérieurs à l'acceptation de la constitution et à l'amnistie générale qui avoit tout effacé ; ce qui étoit absurde. On lui reprocha de n'avoir pas accepté de bonne foi la constitution, d'avoir favorisé les émigrés, et d'avoir été de

1792. Ire année de la Répub.

connivence avec l'étranger. Aucune de ces accusations n'étoit accompagnée de preuves. Mais en supposant qu'il eût été prouvé qu'il avoit désiré de changer la constitution, ses ministres seuls étoient accusables ; et ce n'étoit pas ceux qui venoient de renverser la constitution, qui pouvoient lui faire un crime de ne l'avoir pas aimée. D'ailleurs, la république étoit décrétée; Louis XVI n'étoit plus roi : sa déchéance, seule peine qui lui fût infligeable par la constitution, étoit prononcée de fait, et il ne pouvoit plus, suivant les règles de la justice, être poursuivi que pour des délits ultérieurs. La politique s'opposoit autant à sa mort que l'équité, puisque son supplice devoit rendre la guerre plus cruelle et plus générale ; enfin, l'humanité devoit frémir, à l'idée seule d'égorger un ennemi vaincu et désarmé. Mais les passions n'écoutent ni la justice, ni la politique, ni l'humanité ; et malheureusement le parti qui vouloit défendre le Roi, fut aussi foible et divisé, que le parti qui vouloit sa mort étoit fort et uni.

Le moyen infaillible pour sauver Louis XVI étoit de s'opposer à son jugement. C'étoit, dans une aussi grave circonstance, le terrain le plus avantageux sur lequel on pût se placer

pour combattre. En effet, la convention n'étoit pas compétente, et ce Prince n'étoit pas jugeable. Si l'on vouloit accuser le Roi de n'avoir pas été fidèle à la constitution, c'étoit elle seule qu'il falloit consulter : elle déclaroit le monarque inviolable ; et s'il existoit des délits, cette même constitution qui les avoit prévus, avoit décidé *que les ministres seuls seroient responsables*. Malheureusement, excepté cinq députés, personne ne vit assez juste, ou ne fut assez courageux pour maintenir ce principe. La terreur qu'inspiroit la révolution du 10 août, et la crainte de se déclarer contr'elle, égarèrent les hommes les plus décidés à sauver le Roi : tous les girondins qui s'étoient prononcés pour cette révolution, se croyoient condamnés eux-mêmes si on la condamnoit. Ainsi, tout le parti qui vota contre la mort du Roi, eut la funeste inconséquence de commencer par le déclarer *jugeable*[1]

1792. Ire. année de la Répub.

[1] La justice exige de rappeler cependant ici la déclaration que firent, après l'appel nominal, tous ceux qui s'opposoient à la condamnation. Voici l'acte textuel :

« L'assemblée a reçu la déclaration que lui ont faite tous ceux de ses membres qui n'ont pas voté pour la peine de mort, ou qui y ont attaché une condition : *qu'ils s'étoient déterminés à voter comme législateurs, et non comme juges, et qu'ils n'avoient entendu prendre qu'une mesure de sûreté générale* ».

1792. et coupable. Cette première faute devoit nécessairement donner un grand avantage à la Montagne. Dès qu'un tribunal s'est reconnu compétent, et qu'il a déclaré l'innocence coupable, il a presque perdu la possibilité de la sauver. Au mépris de cette constitution qui n'existoit plus, et qu'on osoit encore invoquer, et sans respect pour tous les principes de la probité, pour toutes les maximes de la jurisprudence, et pour toutes les règles de la morale, les hommes qui avoient violé toutes les loix, prétendirent les venger, et ils osèrent, sans pudeur, être à la fois législateurs, magistrats, dénonciateurs, témoins, accusateurs et juges.

Ire année de la Répub.

Les discours qu'on prononça dans ce célèbre procès, prouvent que le parti décidé à faire périr le monarque, s'y étoit déterminé par des motifs différens. Les uns, politiques sombres et cruels, pensoient assurer, par cette mort, leur existence et celle de la république; d'autres, par un fanatisme aveugle, se croyoient des Brutus et regardoient Louis comme un tyran; le plus grand nombre n'obéissoit qu'à la terreur, et proscrivoit de peur d'être proscrit.

1793. Le malheureux monarque parut au sein de cette assemblée, dont il auroit dû ne pas recon-

noître la juridiction, et dans laquelle il ne trouvoit que des soutiens divisés et des ennemis implacables; il y porta la fermeté de la vertu, le sang froid du courage, et la simplicité de l'innocence. Ses réponses furent aussi précises que l'interrogatoire étoit insidieux; et ce noble plaidoyer, sans art et sans apprêts, auroit suffi pour faire triompher la vérité, si elle avoit été entendue par la justice, et non par la passion. 1793. Ire année de la Répub.

Louis XVI avoit pour défenseurs Deséze et Tronchet, dont on estimoit les talens et la probité, et qui vivront dans la postérité par leur courage. Malesherbes, qui les lui avoit indiqués, bravant la rage des proscripteurs, avoit aussi pris sa défense. On ne peut prononcer son nom sans respect et sans verser des larmes d'admiration et de douleur.

Vertueux sans orgueil, savant sans pédanterie, ministre sans ambition, cet illustre magistrat, ami des hommes, des loix, des lettres et des arts, distingué dans tous les genres, et ne se doutant pas de sa gloire, fut toujours le soutien du peuple tant que le Roi fut puissant dans son palais; il ne devint courtisan qu'au moment où le Prince fut en prison. Appui de la liberté nationale contre les abus de la monarchie, et défenseur du monarque contre la

1793. Ire année de la Républ.

plus opposée à la justice, obtinrent enfin, malgré la fermeté des opposans, un funeste triomphe. La mort de Louis XVI fut décidée par une très-foible majorité. Inutilement Malesherbes et ses collègues vinrent protester contre l'illégalité de ce décret; le code criminel exigeoit la majorité des deux tiers pour la condamnation de tout accusé : mais le parti dominant étoit déterminé à ne respecter aucune loi, et le féroce Danton répondit avec audace : « *que lorsque la* » *convention décidoit de la destinée d'un em-* » *pire à la simple majorité des voix, il étoit* » *absurde de s'arrêter à de vaines formes* » *quand il s'agissoit de juger un tyran* ».

Les membres qui vouloient sauver le Roi, avoient en vain voté pour l'appel au peuple; ils s'efforcèrent encore sans succès d'obtenir un sursis jusqu'à la paix. Leurs vœux furent rejetés; l'arrêt fut porté au monarque, qui supporta cette épreuve terrible avec la dignité de son rang et le calme de la vertu.

Le 21 janvier 1793, sa tête tomba : il mourut en pardonnant à ses ennemis, et « *en priant* » *le ciel de détourner les malheurs dont il* » *voyoit la France menacée par son trépas* ».

Les Parisiens consternés le pleurèrent sans oser le défendre; les étrangers se montrèrent

plus disposés à le venger qu'à le secourir. Otcaritz, envoyé d'Espagne, fit seul une noble tentative pour prolonger sa vie; et la terreur qui glaça toutes les ames dans cet instant fatal, rappelle ce que dit Tacite en parlant de la mort de Galba : 1793. Ire année de la Répub.

Isque habitus animorum fuit, ut pessimum facinus auderent pauci, plures vellent, omnes paterentur. « Telle fut la disposition des esprits à l'égard de ce crime : » quelques-uns l'osèrent, plusieurs le voulurent, et tous le souffrirent ».

Les conséquences de cet événement furent terribles. La partie de la convention, qui avoit décrété la mort de Louis XVI, craignit, dès cet instant, d'être exposée au ressentiment de tous les membres qui n'avoient pas voté comme elle, de l'immense majorité de la nation française, consternée par cet arrêt, et des ennemis de la France, dont ce tragique événement augmentoit le nombre et la haine. Le principe du gouvernement républicain ne peut être que la vertu; et la Montagne, en fondant sa puissance sur une injustice aussi éclatante, se condamna elle-même à la nécessité d'exercer un pouvoir tyrannique.

Les hommes sans morale furent les seuls pa-

1793. Ire année de la Répub.

triotes sur lesquels elle crut pouvoir compter ; tout homme probe lui parut un juge redoutable, et, par une erreur funeste, des mots *justice* et *contre-révolution* devinrent synonymes pour elle.

Ce résultat d'un jugement inique et cruel ne se fit pas sentir dans toute sa force au premier moment : une partie de la convention, qui avoit voté par foiblesse, se rallia quelque temps encore au parti de la Gironde, qui vouloit gouverner la république avec sagesse et modération. Les triomphes des armées, en éloignant le danger, diminuèrent la crainte. Mais dès que la fortune parut, quelques mois après, abandonner les drapeaux français, l'effroi rendit la Montagne dominante, et soumit toute la France à la tyrannie la plus atroce dont les annales de l'histoire aient été souillées.

Il est certain que le succès des armées républicaines étoit dû à l'enthousiasme des Français pour l'indépendance, à l'élan que l'égalité donnoit à l'ambition générale, et aux fautes des puissances coalisées. Mais, par un hasard malheureux, on essuya des revers dans les momens où le gouvernement étoit modéré ; on remporta des victoires lorsqu'il fut cruel. Frédéric-Guillaume et plusieurs princes, qui avoient menacé

les

les constitutionnels, négocioient avec les jacobins; et la multitude aveuglée, non-seulement en France, mais dans beaucoup de pays, crut long-temps que la barbarie étoit habileté, la modération perfidie, et la justice foiblesse. 1793. Ire année de la Répub.

Autant les soldats français avoient été intimidés par les premiers revers, autant ils furent enivrés de leurs premiers succès. La retraite de Frédéric-Guillaume fit une révolution complète dans l'esprit national, et le même peuple, qui craignoit de ne pouvoir pas se défendre contre un roi, se crut assez fort pour subjuguer toute l'Europe. L'opinion fait tout; et en sortant, au moment où l'on s'y attendoit le moins, d'un danger si pressant, chaque guerrier français se crut un héros, et le devint.

Montesquiou pénétra rapidement dans les états du roi de Sardaigne, et conquit la Savoie sans résistance. Le général Anselme s'empara de Nice. Biron ne fut point attaqué en Alsace. Custines fit la conquête de Worms, de Spire et de Mayence; il leva des contributions dans la Hesse, et prit Francfort. Kellermann entra dans l'électorat de Trèves. Les Autrichiens, qui avoient eu la présomptueuse folie de vouloir prendre Lille avec vingt-quatre mille hommes,

1793. Ire année de la Répub. en levèrent le siége, après l'avoir inutilement bombardée. Dumouriez, débarrassé des Prussiens par les maladies, la famine et les négociations, s'étoit porté en Flandre à la tête d'une armée de trente mille hommes ; celle des Autrichiens étoit fortement retranchée à Jemmappe : il se décida à tenter le sort d'une bataille, et il remporta une victoire complète qui lui ouvrit les portes de Mons. Ce triomphe éclatant et inattendu de l'ardeur française sur l'expérience, de la valeur indisciplinée sur la tactique méthodique, porta au dernier degré l'étonnement des politiques, l'enthousiasme des Français et la consternation de leurs ennemis.

Dumouriez profita, avec plus d'activité que de prudence, de sa victoire. Il s'empara rapidement de tous les Pays-Bas ; et tandis que Beurnonville s'avançoit sur Trèves et sur Coblentz, et que Valence s'emparoit de Namur, il se rendit maître de Gand, de Bruxelles, d'Anvers, envoya Lamarlière dans la Gueldre prussienne, forma le siége de Mastreicht, et se prépara à envahir la Hollande. On verra bientôt quel revers amena ce projet trop vaste, et ce développement de forces qui affoiblirent tous ses moyens en les divisant. Le peuple

brabançon et le peuple savoisien, sous l'influence du canon français, demandèrent, ou parurent demander leur réunion à la France, et la convention nationale rendit un décret par lequel la république française *promettoit son assistance à toutes les nations qui s'insurgeroient pour conquérir la liberté.* 1793. Ire année de la Répub.

Ces conquêtes rapides, au moment où les politiques ne s'occupoient que du démembrement de la France, frappèrent de terreur tous les cabinets de l'Europe ; et, menacés de voir s'étendre par-tout le torrent qu'ils avoient cru repousser si facilement vers sa source, ils sentirent alors, un peu tard, que Mirabeau avoit eu raison, lorsque Burke écrivoit *que la France n'étoit plus qu'un vide sur la carte de l'Europe*, de lui répondre, *ce vide est un volcan.*

Après ce premier moment de surprise, la coalition ne songea qu'à multiplier ses forces, et à se venger de ses défaites ; l'Empereur et le roi de Prusse resserrèrent leurs liens ; Frédéric-Guillaume ordonna de nombreuses levées de soldats, et fit marcher jusqu'aux pères de famille : cependant l'effectif de ses forces contre la France ne passa jamais cinquante mille hommes. Le landgrave de Hesse joignit une

1793. 1re année de la Répub. partie de ses troupes aux Prussiens, et s'arma lui-même pour la défense de ses états. Toutes les troupes hanovriennes se mirent en mouvement; l'électeur de Saxe fournit son contingent; l'empereur envoya de nouvelles forces sur le Rhin et sur la Meuse, sous les ordres de Cobourg. Le roi d'Espagne, qui avoit tenté d'adoucir les esprits en faveur de Louis XVI, par sa neutralité, accéda à la coalition; et l'Angleterre enfin, quoiqu'elle ne déclarât pas précisément la guerre, refusa la paix, manifesta des dispositions, et fit des préparatifs qui décidèrent promptement la convention à l'attaquer.

On distinguoit, à cette époque, trois partis en Angleterre: celui des torys, dévoué à la cour, et prépondérant par son crédit et ses richesses; le parti républicain, peu nombreux, mais actif et turbulent; enfin, celui des wighs, attaché à la constitution, mais jaloux de la liberté, et opposé à toute extension de la prérogative royale. Ce dernier parti désiroit une réforme parlementaire: M. Pitt, autrefois, partageoit leur vœu; mais il avoit changé d'opinion, ou par ambition, comme ministre, ou par prudence politique. L'esprit d'égalité excitoit tant de fermentation, que ce moment

devoit, en effet, ne pas lui paroître propre à tenter des modifications qui auroient pu dégénérer en révolution.

1793. Ire année de la Républ.

Les premiers efforts des Français pour se rendre libres avoient été trop applaudis en Angleterre par les wighs et par les républicains, pour que le gouvernement pût les désapprouver hautement; et lorsque Burke écrivit une diatribe amère contre l'assemblée constituante, M. Pitt prononça, en février 1790, un discours[1] dans lequel il exprima nettement son vœu pour l'établissement solide de la liberté en France. Le temps a trop prouvé son animosité contre ce pays, pour garantir la sincérité de son langage; mais il prouve quelle étoit alors l'opinion publique en Angleterre, et combien il falloit d'événemens et d'adresse pour que, sans se dépopulariser, le cabinet britannique parvînt à rendre un peuple libre, complice de la destruction de la liberté polonaise, à lui faire embrasser la querelle des gouvernemens absolus contre un gouvernement représentatif, et à décider des troupes protestantes à verser leur sang pour la cause du pape et de la religion catholique.

[1] *Voyez* l'extrait de ce Discours, *Pièces justificatives.*

1793. Ire année de la Répub. Le ministère anglais espéroit probablement que le combat de la liberté contre la royauté, affoiblissant la nation française par des déchiremens intérieurs, le débarrasseroit pour long-temps de la rivalité commerciale et politique de cette puissance. Il manifesta, comme tous les gouvernemens de l'Europe, sa haine contre les principes des démocrates qui avoient détruit la noblesse ; mais il ne ressentit pas la même crainte qu'eux, et l'amour des Français pour l'égalité absolue, lui faisant prévoir l'anarchie, qui en est presque toujours la suite, le rassura contre la crainte de la solide et vraie liberté, qui auroit pu donner trop de forces et de richesses à la France.

Dans cette persuasion, M. Pitt détourna le roi d'Angleterre de prendre une part active à la guerre qui s'étoit allumée entre les Français et les cours germaniques. On assure même qu'il avoit conseillé au roi de Prusse de l'éviter, peut-être parce qu'il prévoyoit qu'elle pourroit rallier les partis en France contre un danger commun. La révolution du 10 août, et les atrocités dont elle fut suivie, n'affligèrent que les wighs ; les torys voyoient dans ces désordres la justification de leurs déclamations contre la révolution française, et l'accomplissement de

leurs prédictions ; et le parti républicain, exalté par ces événemens, se flattoit que l'établissement d'une grande république alloit réaliser toutes ses espérances. 1793. Ire année de la Républ.

Les premières déroutes des Français, et la marche rapide des Prussiens, dûrent faire croire au cabinet britannique, comme à toute l'Europe, que la contre-révolution alloit être faite, et que Louis XVI, rétabli sur son trône chancelant, seroit forcé de payer ses protecteurs par le démembrement de son royaume.

Mais les massacres de septembre, l'abolition de la royauté, la résistance des troupes républicaines, la retraite imprévue de Frédéric-Guillaume, l'explosion de l'ardeur martiale des Français, l'impétueuse énergie de la convention, les succès de Dumouriez, la victoire éclatante de Jemmappe, la conquête du Brabant, la propagation de la démocratie en Hollande et dans les Pays-Bas, changèrent totalement le plan du ministère anglais : il se résolut à ranimer la coalition, et à détruire cette république dont les principes menaçoient l'ordre social, et qui montroit, dans son berceau, tant d'audace, de force, d'ambition et d'inhumanité.

Après le 10 août, le ministère avoit rappelé

1793. Ire année de la Républ.

de Paris son ambassadeur lord Gower, et il refusa de reconnoître Chauvelin, qui étoit accrédité par le conseil exécutif provisoire. Une politique plus généreuse auroit conseillé, sans doute, au lieu de suspendre les négociations, de redoubler leur activité pour sauver l'infortuné monarque français, en présentant franchement la paix, si ses jours étoient épargnés, et la guerre, si sa mort étoit résolue. Mais, soit que l'on vît sans peine la France, par le supplice de Louis XVI, partager les reproches de cruauté que la condamnation de Charles I^er^ avoit attirés à l'Angleterre, soit qu'on voulût que l'ennemi qu'on se préparoit à combattre excitât plus de haine, on ne fit aucune démarche en faveur du roi, dont on déploroit si hautement le malheur: il périt, et l'on se crut obligé à un éclat d'autant plus grand, après cet événement, qu'on avoit moins tenté d'efforts pour le prévenir.

Quoique les Français fussent en pleine anarchie, leur étendard portoit le nom *liberté*, et ce mot sacré pour les Anglais, obligeoit le ministère à de grandes précautions, s'il vouloit rendre la guerre nationale et populaire.

La navigation de l'Escaut, que la convention prétendoit rendre aux Belges, n'étoit pas un

motif suffisant ; car, en 1786, York, ambassadeur anglais, avoit lui-même pressé l'Empereur de réclamer la liberté de cette navigation. 1793. Ire année de la Répub.

L'invasion du Brabant ne pouvoit autoriser la rupture ; car l'Angleterre, étant neutre, ne devoit pas défendre aux Français, dont l'Empereur avoit envahi le territoire, de porter les armes sur le sien.

L'abolition de la royauté étoit un changement intérieur dont on n'avoit pas le droit de se mêler. Les massacres de septembre, et la mort du Roi, devoient inspirer de l'horreur ; mais ces événemens étoient étrangers aux intérêts de l'Angleterre, et la France n'avoit point fait la guerre à Cromwel pour venger Charles I^er^.

Les dangers dont on disoit la Hollande menacée, n'étoient pas évidens ; et lorsque lord Aukland offrit aux Etats-généraux les secours stipulés par les traités, ils lui répondirent qu'ils ne croyoient point que la France eût l'intention de les attaquer.

Pour faire valoir ces différens motifs, il falloit que le ministère pût rallier à son système tous les propriétaires, en excitant leurs alarmes ; et le délire des jacobins anglais et fran-

1793. çais lui fournit à cet égard tous les prétextes qu'il pouvoit désirer.

Ire année de la Républ.

Thomas Payne avoit publié contre la constitution anglaise, un livre peu lu, tant que le gouvernement n'en avoit pas défendu la circulation. Depuis long-temps il existoit une correspondance entre le club de Londres et celui de Paris. La société constitutionnelle anglaise venoit d'envoyer, dit-on, un don patriotique de mille paires de souliers aux armées françaises; le parti républicain avoit excité quelques émeutes à Leith et à Yarmouth; beaucoup de wighs avoient signé des adresses pour obtenir une réforme parlementaire; les clubistes français, exaltés par ces légers événemens, avoient publié, avec leur arrogance et leur folie ordinaires, que la révolution française feroit le tour de l'Europe; enfin, ce qui étoit certainement la circonstance la plus marquante, la convention nationale, enivrée de ses premiers triomphes, et aussi aveuglée qu'Anacharsis Clootz, l'un de ses membres, qui se disoit l'orateur du genre humain, avoit rendu au mois de novembre un décret, par lequel la république *promettoit assistance à tous les peuples qui s'insurgeroient pour établir la liberté et l'égalité.* Il est trop vrai qu'un pareil

décret, tant qu'il subsistoit, constituoit la France en état de guerre avec tous les gouvernemens établis. 1793. Ire année de la Républ.

Le cabinet britannique, profitant de tous ces événemens réunis, et de l'effroi que le jacobinisme inspiroit aux rois, aux princes, aux nobles, aux prêtres et aux riches, feignit d'éprouver les plus vives alarmes. Il avertit par des proclamations le peuple anglais des dangers qui le menaçoient; il convoqua extraordinairement le parlement, rassembla les milices, et se fit investir d'une autorité que la crise la plus redoutable pouvoit seule rendre nécessaire.

Au mépris des clauses du traité de commerce, il défendit la circulation des assignats, et interdit aux Français l'achat des blés dans les ports britanniques; il arma de fortes escadres, et en fit partir une pour s'emparer de St-Domingue: mais une tempête la dispersa, et la força de rentrer dans le port. Il négocia avec la coalition, y fit accéder le Stathouder, et voulut inutilement déterminer le roi de Danemarck et le grand-duc de Toscane à renvoyer de leurs états les ministres français.

La Gironde avoit alors la majorité dans la convention; et le conseil exécutif, soumis à

1793. son influence, redoubla vainement d'efforts pour éloigner la guerre. Chauvelin offrit, sans succès, la réparation des griefs dont la cour de Londres se plaignoit; il ne put obtenir aucune réponse satisfaisante. Maret, négociateur éclairé, spirituel, instruit et modéré, tenta deux fois sans succès d'opérer un rapprochement que la politique anglaise rendoit impossible. Il paroît constant que la France offroit de laisser aux Belges discuter l'affaire de la navigation de l'Escaut sans y prendre d'intérêt; qu'elle promettoit que ses troupes n'approcheroient point des frontières de la Hollande. Enfin, après avoir voulu donner au décret de la convention une application qui l'annulloit, on consentit à le rapporter. On prétend même que, dans sa seconde mission, Maret, revêtu de pouvoirs plus étendus, devoit offrir des concessions encore plus avantageuses à l'Angleterre et à la Hollande. Il ne fut point écouté; et Chauvelin reçut, le 24 janvier, l'ordre de sortir d'Angleterre sous huit jours. La convention nationale, irritée de ces affronts, et trop impétueuse pour être politique, ne garda plus alors aucune mesure; et se donnant, comme le désiroit M. Pitt, l'apparence de l'agression, elle déclara en forme à la Hollande et à l'An-

1re année de la Répub.

gleterre une guerre que celle-ci, de fait, avoit déjà commencée. 1793. Ire année de la Répub.

La France, dans sa déclaration, récapituloit toutes les infractions faites par les Anglais au traité de commerce, le rappel de lord Gower, les intrigues du cabinet britannique avec la coalition, l'interdiction de la circulation des assignats, la défense des achats de blé, l'armement menaçant des escadres anglaises, les conseils hostiles donnés et les secours promis au Stathouder, le refus des explications proposées, et le renvoi insultant de l'envoyé français.

De son côté, le roi d'Angleterre, dans son Manifeste, après avoir fait valoir son désir de conserver la paix, prouvé par sa neutralité, peignoit avec chaleur l'ambition des révolutionnaires français, l'invasion du Brabant et de la Savoie, le danger des principes des jacobins, l'activité de leurs tentatives pour soulever tous les peuples, l'audace de leurs décrets, qui tendoient à renverser tous les gouvernemens et à bouleverser l'ordre social, les dangers dont la Hollande étoit menacée, et les complots tramés par les Français pour exciter des troubles en Angleterre.

Tout ce qu'on peut conclure de ces déclamations opposées, c'est que la convention,

1793. Ire année de la Républ.

sans finance et sans marine, craignant d'avoir un ennemi de plus, désiroit sincèrement de conserver la paix avec l'Angleterre, quoique ses principes, ses actes et ses orateurs fussent en hostilité permanente avec tous les gouvernemens, et que, d'un autre côté, le ministère anglais, qui devoit moins craindre qu'un autre la propagation du jacobinisme dans un pays où les loix sont justes, le peuple heureux et le gouvernement fort, étant resté témoin indifférent de la révolution tant qu'elle affoiblissoit la France, s'étoit décidé à la combattre dès qu'il avoit vu qu'elle lui donnoit assez d'énergie pour faire des conquêtes.

Les manifestes sont les voiles de la politique; mais en les levant, on doit voir clairement que la conquête du Brabant fut la vraie cause de la guerre, et que sa possession est encore l'obstacle que la jalousie de l'Angleterre oppose à la paix.

La guerre étant ainsi déclarée entre l'Angleterre et la France, l'Espagne et presque toutes les puissances de l'Europe suivirent l'exemple du cabinet britannique. La convention, instruite des dispositions du roi d'Espagne, lui déclara la guerre ainsi qu'au Stathouder; et la nation française, sans argent, sans crédit, dé-

chirée par mille factions, tyrannisée dans l'intérieur par des hommes sanguinaires, et menacée au dehors par les armées de tous les rois, ne paroissoit pas pouvoir, sans miracle, sortir d'une crise si terrible. 1793. Ire année de la Répub.

Ses ennemis, consternés par les premiers succès des soldats républicains, passèrent subitement de l'excès d'une terreur panique à celui d'une confiance sans bornes; et l'indignation que leur inspiroit la mort de Louis XVI, les massacres de septembre, et les menaces de la convention donnant à leur ardeur la violence de la haine, tout espoir de rapprochement s'évanouit, tout sentiment de modération fit place à la passion de la vengeance, et, de part et d'autre, on ne combattit plus pour vaincre, mais pour se détruire.

Dans cette lutte sanglante entre un gouvernement populaire et des gouvernemens absolus, les Français avoient un avantage très-remarquable: chaque individu de leurs armées croyoit combattre pour sa cause personnelle, tandis que les soldats de la coalition, indifférens aux intérêts de leurs chefs, ne combattoient que par obéissance, et n'éprouvoient point cet enthousiasme qui fit seul, dans tous les siècles, ou des martyrs, ou des héros.

1793. Ire année de la Répub.

Cette différence qui échappoit à l'attention des esprits ignorans ou passionnés, suffit seule pour balancer la supériorité des forces et des richesses, et pour faire triompher la France de toute l'Europe, malgré les efforts de ses ennemis et la féroce ineptie de plusieurs de ses magistrats.

Dumouriez, profitant de l'épouvante qu'inspiroient ses victoires, et de l'appui que lui promettoient les patriotes bataves, étoit entré rapidement en Hollande, avoit forcé Bréda, pris Gertruidenberg, assiégé Kludest, Willemstadt, Berg-op-Zoom. Ces rapides et brillantes conquêtes augmentèrent l'éclat de sa gloire et en abrégèrent la durée : Dumouriez, abusant des faveurs de la fortune, ne prévoyoit pas les revers qui devoient suivre le succès d'un plan trop audacieux et trop peu réfléchi. Par une inconséquence trop ordinaire en politique, le ministère britannique, qui n'avoit pas voulu traiter avec les envoyés français, consentoit à laisser lord Aukland négocier avec Dumouriez, dont le front avoit été récemment couvert du bonnet rouge, et qui, pour flatter ou tromper les anarchistes, prenoit audacieusement, dans ses lettres, le titre de *général des sans-culottes :* mais l'éclat des succès de Dumouriez devoit

être

être aussi court qu'il avoit été brillant, et sa chute fut aussi prompte que son élévation avoit été rapide. 1793. Ire année de la Répub.

Le conseil exécutif, dans l'absence de Dumouriez, donna le commandement des armées de la Belgique au général Valence. Miranda, qui se prétendoit indépendant, lui refusa la copie de ses instructions ; il l'assura que l'ennemi avoit peu de forces sur la rive gauche du Rhin, et l'informa qu'il avoit ordonné le rassemblement des troupes qui devoient couvrir le siége de Mastreicht. Les informations se trouvèrent fausses ; le prince de Cobourg et Clairfait, arrivant à l'improviste à la tête d'une forte armée, surprirent les cantonnemens dispersés, attaquèrent les troupes que commandoit le général Lanoue, forcèrent ses positions, et marchèrent sur Mastreicht et sur Liége.

Valence ordonna à Miranda de se porter à Fauquemont pour disputer au prince de Cobourg le passage de la Gueule, ou de réunir ses troupes sur la hauteur, en face de Mastreicht, enfin de faire venir par la route de Maseyck les troupes qui étoient à Grave, commandées par Champmorin, et celles qui étoient sous les ordres de Lamarlière à Ruremonde. Il se chargeoit lui-même de couvrir Liége et la rive droite.

1793. Ire année de la Répub.

de la Meuse. Ses ordres ne furent point exécutés ; les troupes qui faisoient le siége de Mastreicht, le levèrent précipitamment, et se dispersèrent du côté de Tongres. Miranda vint à Liége ; Champmorin se retira sur Diest, Lamarlière sur Louvain, Blotefière sur Saint-Tron, Ihler sur Viset. Valence, attaqué à la barrière de Coupé, repoussa les ennemis ; il avoit commandé à Lanoue de couvrir Liége et d'occuper les hauteurs de Robermont. Mais le général Miranda lui ordonna, par écrit, de traverser Liége et de se porter sur les hauteurs d'Ans. L'armée de Miranda étant dispersée, et les Autrichiens ayant débouché par Mastreicht, et s'étant emparés de Tongres, Valence vit ses communications avec la Belgique coupées, fut obligé de forcer le passage du Jars, et de prendre une position entre l'armée autrichienne et les villes de Saint-Tron, Tirlemont et Louvain. Etant parvenu à rallier les troupes dispersées, il délivra le corps du général Ihler qui étoit entouré, et chassa les Autrichiens jusque derrière Tongres. Le général Dumouriez, contraint de quitter la Hollande, et croyant, d'après les rapports de Miranda, que Valence étoit battu et toutes ses forces détruites, trouva les trois armées réunies, ainsi que le prouve la lettre qu'il

écrivit au général Valence [1]. Il voulut enfin tenter un dernier effort pour arrêter l'ennemi qui s'étoit avancé jusqu'à Saint-Tron, et perdit la bataille de Nerwinde. Les Français, dans cette action, disputèrent avec acharnement la victoire à leurs ennemis. Leur aile droite eut longtemps l'avantage; mais l'aile gauche ne la seconda point. Le fils du duc d'Orléans combattit avec intrépidité; le général Valence, qui commandoit l'aile droite, après plusieurs charges, se précipita au milieu des rangs ennemis, et se retira couvert de blessures. 1793. Ire année de la Répub.

Le général Miranda, à qui Dumouriez reprocha la perte de la bataille, accusa depuis son général d'avoir trahi la France dans cette journée. Ces deux accusations invraisemblables ne furent appuyées d'aucunes preuves : il paroît que dans cette affaire le défaut d'ensemble et de discipline força seul la valeur française à céder à la tactique autrichienne. Après cette bataille, Dumouriez arrêta la poursuite des Autrichiens, et les repoussa dans une action sanglante qui eut lieu près de Louvain; il convint ensuite d'une suspension d'armes avec le prince de Cobourg. Clairfait n'étoit pas instruit de cette convention; il attaqua les postes français, et d'un

[1] Voyez *Pièces justificatives.*

1793. autre côté, les Autrichiens reprirent Namur.
Ire année de la Répub. Dumouriez, pour sauver les débris de son armée, qu'il ne pouvoit exposer sur la foi d'une convention qu'ignoroit le gouvernement français, abandonna toutes ses conquêtes, rentra en France, et se retira au camp de Maulde.

Il paroît que, dès ce moment, connoissant l'esprit de la convention, et prévoyant le sort que les républicains soupçonneux réservoient à un général vaincu, il résolut de changer de parti, de trahir celui qu'il servoit, de faire sa paix avec la coalition, et de marcher avec ses troupes sur Paris, pour y faire une révolution et rétablir la royauté.

Ses liaisons ont fait croire qu'il avoit le dessein de placer le duc d'Orléans sur le trône : ce fut même alors l'opinion la plus accréditée ; mais ce qui la rend tout à fait improbable, c'est le concert qui régnoit entre les Autrichiens et lui. Ils étoient tellement d'accord, qu'ils l'escortèrent plutôt qu'ils ne le poursuivirent dans sa retraite jusqu'à Mons. Ils permirent même aux troupes qu'il avoit laissées en Hollande, de le rejoindre à Courtrai ; et tout porte à croire que son projet, s'il avoit pu conserver son influence sur l'armée, étoit de rendre la couronne au dauphin, et de prévenir, par cette révolution,

la vengeance des républicains, dont il connoissoit la violence et l'inflexibilité. 1793. Ire année de la Répub.

Quoi qu'il en soit, l'événement trompa complètement ses espérances. Si le gouvernement français étoit haï par la nation, les étrangers l'étoient davantage ; l'ardeur pour la république étoit trop nouvelle pour être si facilement éteinte, et Dumouriez éprouva bientôt que la trahison étoit plus odieuse aux Français que la tyrannie. Il auroit peut-être pu les entraîner à la guerre civile ; mais son intelligence avec les ennemis de l'état excitoit leur juste méfiance, et le fit entièrement abandonner par l'armée, qui préféroit honorablement le danger des troubles intérieurs et les périls d'une guerre malheureuse, à la honte de subir le joug de l'étranger.

La nouvelle de cet événement répandit la consternation en France, et excita la fureur des jacobins. La Gironde, conservant une apparente majorité, luttoit foiblement depuis quelques mois contre la Montagne : ce parti violent, qui ne pouvoit lui pardonner d'avoir voulu sauver Louis XVI, avoit tenté, au mois de mars, d'exciter un soulèvement dans la capitale, de renouveler les scènes de septembre, et de faire égorger, au sein de la convention, les députés

1793. dont la modération paralysoit sa furie. Beurnonville, distingué dans les camps par sa valeur et par son audace, étoit alors ministre de la guerre : il dénonça le projet des jacobins, en empêcha l'effet, et proposa aux girondins de faire exterminer ce parti redoutable par une troupe nombreuse d'officiers et de soldats, qu'il avoit successivement fait venir à Paris. Mais la Gironde, autrefois factieuse contre la cour, sembloit avoir à la fois pris sa place et sa foiblesse.

Ire année de la Répub.

Marat, accusé par elle, et absous par l'influence de la commune, insultoit journellement la convention par son triomphe. Inutilement Louvet, dénonçant Robespierre, avoit dévoilé ses tyranniques projets. La commune, sommée de rendre ses comptes, jouissoit impunément de ses crimes et de ses dilapidations, et les orateurs de la Gironde se contentoient d'opposer aux conspirations de la Montagne des discours éloquens, dont le seul effet étoit de retarder la marche des conjurés, tandis qu'il auroit fallu désarmer leurs bras et prévenir leurs coups.

Quelque foible que soit un gouvernement, il conserve son autorité tant que ses opérations sont couronnées par la victoire; mais dès qu'il est battu, ses malheurs deviennent des crimes.

Les girondins avoient constamment soutenu Dumouriez contre les déclamations de Marat et les accusations des jacobins. Dès que ce général fut battu, la Montagne, dont les cris étoient répétés par tous les clubs de la France, excita dans le peuple les plus violens soupçons sur ses intentions et sur celles de ses protecteurs ; et lorsqu'on fut informé, par la dénonciation de trois émissaires qui lui avoient été envoyés, qu'il s'entendoit avec l'ennemi, et se préparoit à faire la guerre à la convention, la Gironde effrayée se joignit vainement au parti jacobin pour prendre les mesures propres à prévenir sa trahison et à punir sa révolte ; elle n'en fut pas moins regardée, par la multitude égarée, comme complice de ses projets ; et dès cet instant sa perte fut inévitable. 1793. Ire année de la Républ.

Camus, Bancal, Quinette et Lamarque, tous quatre députés, partirent avec le ministre de la guerre, Beurnonville, pour s'assurer des dispositions de l'armée et de la personne du général Dumouriez, qui les vit avec inquiétude arriver dans son camp, les accueillit avec froideur, entouré d'un cortége imposant.

Les commissaires ne purent tromper sa vigilance. Il lui fut impossible, de son côté, d'ébranler la fidélité de Beurnonville, et de le faire

1793. Ire année de la Républ.

entrer dans ses projets ; et après une conférence aigre et longue, levant ouvertement l'étendard de la révolte, il fit arrêter le ministre et les députés, et les livra au prince de Cobourg, comme garant de la sûreté des personnes de la famille royale que la convention avoit emprisonnées.

Jusque-là les soldats, ignorant les vues de leur général, avoient, malgré leurs malheurs, conservé pour lui beaucoup d'enthousiasme. Ils étoient mécontens de la convention et du gouvernement, que Dumouriez avoit accusés d'être cause de tous leurs revers. Aussi, dans le premier instant, l'arrestation des commissaires fut approuvée par l'armée, qui voyoit avec indignation qu'on osât venir dans son sein arrêter un chef couvert de tant de lauriers.

Dumouriez, comptant sur l'attachement de ses troupes, se crut alors certain de réussir dans son projet. Cependant Lille et Condé, qu'il avoit promis de livrer aux Autrichiens comme places de sûreté, refusèrent de recevoir les détachemens qu'il y envoya. Un corps de troupes, alarmé des bruits qui se répandoient, venoit de couper la communication entre le général et le camp de Maulde, et cette résis-

tance devoit l'avertir des obstacles qui alloient arrêter sa marche. 1793. Ire année de la Répub.

Mais le moment étant venu de développer enfin avec éclat ses projets, et de passer le Rubicon, il alla trouver le prince de Cobourg, et rédigea, de concert avec lui, deux Manifestes. Le prince de Cobourg, dans le sien, faisoit un éloge magnifique de Dumouriez; et renonçant à toute idée de conquêtes, il promettoit de seconder les efforts de l'armée française pour détruire la tyrannie conventionnelle, et terminer les malheurs de la France, en rétablissant la monarchie et la constitution de 1791.

Après cette opération, Dumouriez, avec une escorte autrichienne, rejoignit son camp et harangua son armée, dans laquelle il répandit le mémoire qu'il venoit de composer. Cherchant à enflammer l'esprit des soldats par la peinture des maux de l'anarchie, des crimes de la convention, de l'ineptie du gouvernement, des malheurs de la famille royale, il leur proposa de se couvrir de gloire en relevant le trône, et d'assurer leur liberté par le rétablissement d'une constitution que le vœu national consacroit, et qu'une conspiration avoit renversée.

1793. Ire année de la Répub.

Il fut d'abord encouragé par les acclamations de ceux qui l'entouroient, et par le silence d'une multitude incertaine qui n'osoit manifester ses sentimens dans une circonstance si imprévue ; mais ensuite, apprenant que l'artillerie avoit quitté le camp pour se retirer à Valenciennes, toutes les troupes animées par leurs officiers qu'indignoit la défection du général et la présence de l'ennemi, firent entendre universellement un murmure de corroux, qui bientôt, éclatant en plaintes, en reproches, en menaces, dissipa complètement l'illusion du général, et ne lui laissa plus de ressource pour son salut que dans une prompte fuite. Il partit, abandonnant sur la frontière les rêves de sa gloire, et n'emportant que la honte d'un projet si témérairement conçu et si rapidement avorté.

Sept à huit cents soldats consentirent seuls à l'accompagner et à le défendre dans sa fuite. Ainsi cet homme qui excitoit l'enthousiasme de toutes les troupes, devint en un instant l'objet de leur haine ; il croyoit donner une armée à la coalition, et il ne put lui amener que quelques proscrits.

Le général Valence, le ci-devant duc de Chartres, et quelques officiers qui n'avoient

point pris part à la révolte de Dumouriez, mais qui étoient trop liés avec lui pour n'être pas suspects dans un temps de passions, apprenant qu'ils étoient poursuivis par des décrets et des mandats d'arrêt, se virent contraints de s'éloigner de leur patrie. Le général, enflammé de colère, conseilla au prince de Cobourg de profiter du désordre qui régnoit dans l'armée française. Cobourg, en effet, s'avança rapidement, croyant n'avoir à combattre que des troupes dispersées, sans courage, sans plans et sans chefs. Il se trompa; et à cette époque, la résistance inattendue et opiniâtre des Français auroit dû ouvrir les yeux des monarques de l'Europe, et leur démontrer que la nation française, quelques malheurs qu'elle éprouvât, étoit déterminée à périr plutôt que de renoncer à son indépendance.

1793. Ire année de la Républ.

Les ministres du roi de Prusse et de l'Empereur se rassemblèrent, à cette époque, à Anvers, avec lord Aukland, le prince d'Orange et les envoyés de Naples et d'Espagne.

Ce congrès décida du sort de l'Europe; il pouvoit peut-être y rétablir la tranquillité, en offrant la paix à la France effrayée. Pourvu qu'on eût consenti à reconnoître la république, la convention auroit alors été facilement

1793. amenée à renoncer à ses projets d'agrandissement, et à mettre la famille royale en liberté. Mais on croyoit trop à la conquête pour se contenter de la paix, et les ressentimens étoient trop violens pour écouter la sagesse.

Ire année de la Répub.

Tout conspiroit à redoubler l'ivresse des coalisés et à ranimer leurs espérances : la Hollande étoit délivrée, les Pays-Bas reconquis ; Frédéric-Guillaume, à la tête des Prussiens et des Hessois, avoit battu Custines, repris Francfort, bloqué Mayence, et pénétré jusqu'auprès de Landau. Un autre corps de Prussiens et d'Autrichiens s'étoit emparé de l'électorat de Trèves. L'escadre française, dans la Méditerranée, avoit tenté sans succès une entreprise contre la Sardaigne. Les royalistes, ayant levé l'étendard de la révolte, venoient de soulever la Vendée et une grande partie de la Bretagne. Les Espagnols attaquoient les provinces méridionales. Les colonies françaises en Amérique, étoient exposées sans défense à l'invasion des Anglais, qui se préparoient en même temps à faire une attaque formidable en Provence Le gouvernement français, divisé en deux partis violens, paroissoit prêt à se détruire par une guerre intestine. Le concours de toutes ces circonstances faisoit croire à la coalition que la

France, entourée de tant d'ennemis et déchirée par de si cruelles convulsions, ne leur offriroit qu'une proie facile à partager. On résolut donc de pousser les opérations avec vigueur; Condé fut assiégé, et les Anglais, réunis aux Impériaux, voulurent s'emparer de Valenciennes. 1793. Ire année de la Républ.

Le général Dampierre, ralliant tous les différens corps de l'armée, s'étoit mis à leur tête. Après plusieurs combats sanglans, il périt héroïquement à la bataille de Famars, combattant jusqu'à son dernier soupir, et vendant chèrement aux ennemis une victoire qu'ils n'avoient pas prévu qu'on pût leur disputer.

Les troupes qui défendoient le camp retranché de Famars, opposèrent encore quelque temps une vigoureuse résistance aux Autrichiens; mais elles furent enfin forcées de céder au nombre, et de se disperser dans différentes places, en attendant que de nouveaux renforts les missent en état de combattre. Leur retraite débarrassant le prince de Cobourg de tout obstacle, il investit Valenciennes, dont il ne put s'emparer qu'après un siége long et meurtrier.

Le général Custines vint prendre, peu de temps après, le commandement des débris de l'armée; on lui reprochoit de n'avoir rien tenté

1793. Ire année de la Répub.

tagne n'avoit pour elle que les jacobins et la lie du peuple de Paris ; mais elle savoit que le parti triomphant dans cette immense cité, étoit certain de se faire obéir par la crainte dans toute l'étendue de la république ; et tandis que les girondins raisonnoient, délibéroient et menaçoient, elle conspira, frappa et régna.

Le 31 mai le tocsin sonne, les barrières sont fermées. Henriot, commandant de la garde nationale, dévoué à Robespierre, retient dans chaque section, sous les armes, les citoyens qui auroient pu contrarier ses vues. Il ne poste autour des Tuileries que trois mille hommes dont il étoit sûr. La convention, entourée d'une foule féroce et impatiente de renverser la dernière barrière qui s'opposoit à l'anarchie, voit arriver à sa barre un comité central, composé des comités révolutionnaires de chaque section (institution fatale que souffrit la foiblesse des girondins, et qui les perdit) : ce comité dénonce à la convention vingt-deux députés, les accuse de complicité avec Dumouriez et la coalition, leur attribue l'intention de rompre l'unité de l'état, et de le morceler en plusieurs républiques fédérées : il les accuse aussi d'être du parti d'Orléans. Tous

ces

tes reproches, absurdement contradictoires, se détruisoient réciproquement; mais lorsqu'on veut animer la multitude, l'accumulation des griefs a plus de force que leur vraisemblance. 1793. Ire année de la Répub.

Enfin le comité factieux, appuyé par la commune, par les faubourgs et par l'administration même du département, demande l'emprisonnement et la mise en jugement des députés dénoncés. Malgré les clameurs des tribunes, les cris des séditieux et les vociférations de la Montagne, la majorité de la convention opposa encore, dans cette journée, quelque résistance aux conspirateurs. Elle n'avoit pas la force de les punir; mais elle ne leur sacrifia point les victimes qu'ils demandoient. Cet effort, pour les défendre, fut le dernier qu'on tenta. La terreur gagna rapidement tous les esprits; et la convention nationale, deux jours après, ayant en vain essayé de percer la ligne qui l'entouroit, et d'en imposer au peuple par sa présence, rendit honteusement tous les décrets qu'on voulut lui arracher, fit conduire en prison les accusés qui se laissèrent arrêter, proscrivit ceux qui, par la fuite, évitoient l'échafaud, envoya dans tous les départemens des commissaires char-

1793. Ire année de la Répub.

gés d'inspirer l'obéissance par la crainte, et se soumit sans réserve, ainsi que toute la France, à la plus odieuse et la plus sanglante tyrannie.

CHAPITRE XI.

Nouvelle Constitution en 1793. Elle est voilée. Le Pouvoir Dictatorial est confié aux Comités de Salut public et de Sûreté générale. Leur tyrannie. Asservissement de la Convention. Proscription des Membres les plus énergiques. Révolte de Lyon. Insurrection de plusieurs Départemens. Mort de Marat. Division parmi les Tyrans. Portrait de Robespierre. Mort de Custines, de Biron, du Duc d'Orléans. Toulon livré aux Anglais. Progrès de Cobourg. Succès des Royalistes de la Vendée. Fureur des Jacobins, des Cordeliers, de la Commune de Paris. Armement général en France. Emission d'Assignats. Le Roi de Prusse prend Mayence. Les Prussiens et les Autrichiens forcent les lignes de Weissembourg, investissent Landau, menacent Strasbourg. Cobourg s'avance jusqu'à Landrecy. Fautes de la Coalition et des Royalistes. Cruauté du Gouvernement Français. Mort de la Reine, de madame Elisabeth. Toulon est repris. Lyon est soumis et détruit. Les Espagnols chassés du Roussillon. La Vendée dépeuplée et saccagée Le Duc de Brunswick et les Autrichiens sont battus et chassés d'Alsace. Les Anglais sont mis en fuite près de Dunkerque. Les Prêtres, les Nobles, les Riches, sont par-tout incarcérés et massacrés. La terreur s'étend sur tous les sexes, sur toutes les classes. Mort de Danton. Division parmi les Coalisés. Le Roi de Prusse songe

à se retirer de la Coalition. Il envahit la Grande-Pologne. Bataille de Fleurus. Succès de Jourdan et de Pichegru. Seconde Conquête du Brabant. Fureur et délire des Décemvirs. Leur division. Révolution du 9 Thermidor et Mort de Robespierre.

1793. Ire année de la Répub.

En 1788, les troubles de la France avoient pour objet la réforme des abus : le mal étoit évident, le remède nécessaire, et la France entière, à l'exception de quelques courtisans, n'avoit qu'un vœu et qu'une opinion. Aussi la justice alors dictoit tous les écrits et présidoit à toutes les mesures. En 1789, les fautes de la cour et l'amour de la liberté firent éclater une grande révolution. La crainte et les passions exilèrent la sagesse ; et l'enthousiasme, franchissant les bornes de la politique et de la raison, fit commettre trop d'erreurs, consacrer trop de folies et excuser trop d'égaremens ; mais la cour et les deux premiers ordres perdoient seuls à ce mouvement, et toute la masse de la nation, qui croyoit y gagner, soutint encore par son vœu les révolutionnaires.

En 1792, la méfiance et l'ambition égarèrent les esprits, et l'amour de l'égalité remplaça celui de la liberté : on oublia qu'en politique comme en architecture la symétrie est indis-

pensable ; que sans parler d'hiérarchie hérédi- 1793.
taire, il faut différens étages pour bâtir, et Ire année de la Répub.
qu'en toute construction, égaliser c'est démolir.

L'égalité de droits ne suffisoit plus à des hommes pressés de jouir. Ils renversèrent toutes les institutions anciennes, toutes les loix nouvelles ; ils détruisirent même les académies. On n'en doit pas être surpris, un gouvernement si absurde et si barbare devoit craindre et haïr la raison et la lumière. Les ambitieux, les pauvres, les intrigans les suivirent avec ardeur ; les hommes paisibles et tous ceux que leurs principes ou leur intérêt attachoient à l'ordre, les combattirent inutilement ; et dans cette nouvelle révolution, le parti dominant, n'étant plus appuyé par l'opinion générale, fut obligé de substituer la force à la persuasion, et la crainte à la justice.

En vain la Gironde, après la mort du Roi, voulut asseoir la république sur sa vraie base, sur la vertu ; en vain toute la France, ne pouvant revenir sur le passé, se rallioit à ces hommes qui annonçoient l'intention de gouverner avec modération : les montagnards, bravant le vœu public, et marchant audacieusement à la tyrannie sous l'étendard de la licence, immolèrent ces factieux repentans, ces politiques incertains,

1793. Ire année de la Répub.

sur les débris du trône qu'ils avoient tous ensemble renversé.

Ces tyrans sanguinaires et farouches croyoient que si le système de la Gironde se réalisoit, ils seroient perdus, et que le jour où la justice régneroit seroit celui de leur chute, et peut-être de leur destruction ; ils savoient qu'ils n'auroient jamais l'estime des hommes honnêtes, l'approbation des hommes éclairés, la confiance des propriétaires, et qu'ils ne pourroient en aucun temps désarmer la haine des aristocrates dont ils avoient égorgé les familles et brisé les idoles, ni calmer le ressentiment des fondateurs de la liberté, dont ils venoient de prostituer les principes et de détruire l'ouvrage.

Dans cette persuasion, ils formèrent le plan le plus vaste en atrocité, dont l'histoire ait offert d'exemple, et ils tentèrent une troisième révolution, dont le but étoit de changer de mains toutes les propriétés, et d'exterminer toute la partie de la nation qui possédoit quelques lumières, quelques richesses, quelques talens et quelques vertus.

Démoraliser le pauvre en lui donnant le bien du riche, détruire toute espèce de religion pour étouffer tous les remords, accuser tous les exnobles, tous les gens sensés et tous les amis de

l'ordre, de complicité avec l'étranger, et les massacrer pour se délivrer de toute opposition; ruiner le commerce pour enivrer la multitude par les jouissances passagères du pillage; proscrire tous les talens distingués, afin qu'aucune lumière n'éclairât le peuple; sacrifier toute la substance de la nation pour envoyer l'énergique jeunesse aux combats, et pour fasciner, par des victoires, les esprits consternés par tant de crimes; voilà quelles furent les intentions et les moyens de ces terribles conjurés, qui, régnant pendant plus d'une année sur des monceaux de cadavres, étonneront à la fois la postérité par la férocité de leurs caractères, la patience de leurs victimes, la démence de leur politique, l'éclat de leurs triomphes, et par la terreur que, long-temps après leur chute, les débris de leur parti inspirèrent aux hommes qui faisoient trembler toute l'Europe. 1793. Ire année de la Répub.

Il ne faut cependant pas croire que tous les députés qui se rallièrent à cette Montagne redoutable, eussent pénétré les projets et partagé les crimes de ceux qui siégeoient à sa cime : la plupart des hommes qui grossissoient ce parti, y étoient enchaînés par la crainte qu'excitoient dans tous les esprits, l'invasion des étrangers, et l'effroi du sort dont l'imprudent fanatisme

1793. Ire année de la Répub.

des royalistes menaçoit alors les républicains. Quand la peur s'empare des ames, le parti le plus violent est celui qui rassure toujours le plus la foiblesse; il falloit, dans ces temps affreux, beaucoup de courage pour rester attaché au parti modéré, qui se trouvoit à la fois exposé aux proscriptions des révolutionnaires, et aux vengeances des ennemis de la révolution.

La très-grande majorité de la convention haïssoit la Montagne et ses principes; elle ne s'y soumit qu'au moment où la violence d'une multitude effrénée l'y contraignit : la terreur la condamna depuis à un long silence et à une obéissance forcée : mais dès que la division se mit entre les tyrans, elle saisit avec transport l'occasion de secouer leur joug, de briser ses chaînes, d'expier une partie des crimes commis, et d'immoler ou de bannir les insolens démagogues qui l'avoient si long-temps humiliée, opprimée, souillée et décimée.

Lorsque l'hypocrisie jette ses voiles, et que le crime audacieux règne sans pudeur, la violence tient lieu de tout autre mérite, et le pouvoir appartient nécessairement au plus méchant.

Aussi Robespierre, Danton, Marat, Collot-d'Herbois, Billaud, Couthon se trouvèrent de

droit les dominateurs de la France. Ils s'associèrent des hommes plus doux, dont les talens étoient nécessaires à leur administration, et qui consentirent à les servir, les uns par crainte, d'autres par ambition, et d'autres par politique. 1793. re année de la Répub.

Leur première opération fut d'envoyer partout des commissaires pour calmer le mécontentement que devoit inspirer la chute du parti girondin, et pour amener les esprits à l'obéissance par la calomnie, la corruption et la terreur. Ils voulurent en même temps tromper le peuple qu'ils enchaînoient; ils rédigèrent à la hâte une constitution célèbre, sous le nom de *constitution de* 1793. Il n'en exista jamais de plus absurde et de plus favorable à l'anarchie : la législation étoit confiée à une seule chambre, dans laquelle on étoit élu sans condition de propriété; le pouvoir exécutif étoit divisé entre vingt-quatre ministres, que l'assemblée nommoit et révoquoit à volonté; la permanence des insurrections partielles étoit décrétée par l'établissement constitutionnel des jacobins et de tous les clubs affiliés, par le pouvoir accordé aux communes, par la fréquence des assemblées de sections, et par l'obligation de faire accepter toutes les loix par le peuple.

1793. Ire année de la Répub.

Cette constitution, qui fut si souvent depuis l'étendard des factieux, n'avoit été présentée que pour couvrir la tyrannie d'un manteau démocratique : ses perfides auteurs, se jouant de leur propre ouvrage, l'enfermèrent dans l'arche, déclarant audacieusement que cette constitution ne seroit mise en activité qu'au moment où la patrie seroit hors de danger, et que jusque-là les Français seroient soumis à un gouvernement révolutionnaire.

Ce gouvernement, le plus absolu et le plus féroce dont on ait vu d'exemple, fut confié à deux sections de douze députés. L'une se nomma *Comité de Salut public*, et l'autre *Comité de Súreté générale*. Ils devoient être renouvelés chaque mois ; mais, par un de ces effets incalculables de la peur qui aveugle ceux qu'elle domine, la convention, se dépouillant de son inviolabilité, donna aux comités le droit redoutable d'emprisonner ses membres, et rendit ainsi la puissance du gouvernement aussi solide qu'elle étoit étendue. Tout député qui auroit proposé de changer les comités, se seroit vu proscrit, et de ce moment la tyrannie fut sans frein et la servitude sans bornes.

Cependant quelques députés de la Gironde qui avoient fui la proscription, avoient publié

leur protestation et soulevé les esprits. Plusieurs départemens se montrèrent disposés à les venger, et à résister à l'oppression : quelques-uns s'armèrent ; Lyon leva l'étendard de la révolte, et la France fut à la fois alors ravagée par les étrangers qui s'avançoient en Roussillon, en Flandre et en Alsace, et déchirée par la guerre civile qu'allumoient les royalistes dans la Vendée, et les girondins dans le centre de la république. 1793. Ire année de la Répub.

L'histoire, dont l'impartialité doit résister à l'horreur même qu'inspire la férocité, est obligée, en peignant les gouvernemens les plus odieux, à ne pas plus dissimuler leurs talens que leurs crimes.

Au milieu de cette crise violente, qui devoit livrer la France épuisée aux ressentimens de ses ennemis, et peut-être faire effacer son nom de la liste des nations, le gouvernement révolutionnaire montra une vigueur qui triompha de tous les obstacles, trouva des ressources qu'il étoit impossible de prévoir, et déploya des forces qui portèrent l'épouvante jusqu'aux extrémités de l'Europe.

Les moyens étoient terribles, mais les effets furent prodigieux. Quatre cent mille combattans disciplinés se préparoient à conquérir la répu-

1793. Ire année de la Répub.

blique. Quarante mille royalistes venoient de battre dans l'Ouest les généraux inèptes qu'on leur avoit opposés. Cobourg s'emparoit en Flandre, de Condé, de Valenciennes, et s'avança depuis jusqu'à Landrecy. Puisaye et Wimpffen, avec une armée de mécontens, étoient à vingt lieues de Paris. Bordeaux armoit des bataillons pour venger ses représentans proscrits. Lyon, révolté, rassembloit dans ses murs une foule de mécontens qui bravoient les décrets de la convention, et présentoient un foyer redoutable d'insurrection. Le roi de Prusse, après avoir chassé les Français de Francfort, s'étoit rendu maître de Mayence. Les Prussiens, les Autrichiens réunis au prince de Condé, avoient forcé les lignes de Weissembourg, et provoqué l'émigration de cinquante mille Alsaciens. Landau étoit bloqué, Strasbourg menacé; enfin les Anglais et les Espagnols réunis, s'étant emparés de Toulon, se croyoient au moment d'être maîtres de tous les départemens méridionaux.

On ne doit pas s'attendre à trouver ici une histoire méthodique et détaillée des événemens militaires; tous les faits qu'on vient de retracer pour présenter un tableau politique, appartiennent à la même époque, quoiqu'ils soient

séparés les uns des autres par de légers intervalles. Mais il étoit nécessaire de les rassembler, pour montrer combien la situation des Français étoit périlleuse, la position des coalisés brillante, et combien il fallut d'efforts et de prodiges pour qu'une république naissante pût résister à tant d'ennemis et survivre à tant de malheurs. 1793. Ire année de la Républ.

Le seul avantage du gouvernement tyrannique qui existoit alors, étoit de tout oser, de tout pouvoir, de n'être arrêté par aucune opposition, par aucun principe, par aucune pitié, et de disposer à son gré des terres, de l'industrie, des bras, de l'or et du sang de vingt-quatre millions d'hommes soumis à son despotisme. Ce gouvernement terrible, fondant sa puissance sur l'effroi qu'inspiroit un tribunal révolutionnaire, institution fatale arrachée à la foiblesse de la Gironde qui en fut la première victime, couvrit en un instant la surface de la France de comités révolutionnaires, d'armées révolutionnaires, de bastilles et de bourreaux.

Créant une immense quantité d'assignats, il força le peuple à les recevoir; et pour leur donner une apparente hypothèque, il s'empara de tous les biens des riches qu'il accu-

1793. soit de conspiration et dont il avoit résolu la mort. Tous les biens des Bourbons restés en France, étoient déjà séquestrés; on les avoit arrêtés comme ôtages, lorsque Dumouriez livra à l'Empereur les députés qu'il avoit pris. La servile complaisance du duc d'Orléans pour les jacobins, ne les fléchit pas en sa faveur; il fut enfermé à Marseille comme ses parens: et les vertus de sa malheureuse épouse, qui étoit universellement aimée et respectée, n'empêchèrent pas ces monstres de la tenir dans une étroite captivité, et de menacer à chaque instant sa tête, qu'ils n'osèrent cependant pas frapper. Le noble alors fut emprisonné comme traître; le banquier, comme contre-révolutionnaire; le négociant, comme accapareur. La populace, payée pour aller aux sections, crut régner, et se jeta dans l'esclavage avec une espèce de fanatisme pour les hommes qui satisfaisoient à la fois ses passions constantes, la paresse, l'envie et la cupidité.

Ire année de la Répub.

Les tyrans, ayant grossi la liste des émigrés de tous les noms de leurs ennemis, saisi tous les dépôts chez les notaires, confisqué tout l'or qu'ils pouvoient découvrir, mis en réquisition toutes les denrées et toutes les armes nécessaires à l'entretien de leurs troupes, destitué

tous les officiers dont ils craignoient la résistance, et multiplié sans obstacle la monnoie fictive des assignats, dispersèrent rapidement la force des mécontens en gagnant la foule par des largesses, et en épouvantant les chefs par des supplices. La corruption se glissant par-tout, la démoralisation fut générale et la terreur universelle. Bientôt le crime eut, dans tous les lieux, des complices, la tyrannie des espions, la vertu des ennemis, l'innocence des bourreaux. 1793. Ire année de la Répub.

Le fils dénonçoit son père, le pauvre accusoit son bienfaiteur, le domestique trahissoit son maître, le frère emprisonnoit son frère; l'homme honnête, indigné, n'osoit exhaler son ressentiment; la femme sensible cachoit ses larmes; à peine osoit-on penser. Rien n'échappoit aux tyrans, aucune retraite ne pouvoit leur dérober leurs victimes, aucun secours ne les protégeoit dans leurs dangers, aucune consolation ne les accompagnoit dans leurs cachots, et une foule aveugle et stupide insultoit avec une joie féroce à leur supplice.

La résistance générale devenant alors impossible, peu d'efforts partiels furent tentés pour secouer ce joug odieux.

Charlotte Corday, célèbre par son audace,

1793. Ire année de la Répub.

donna seule un exemple d'intrépidité qui n'eut pas d'imitateurs : elle plongea un poignard dans le sein de Marat ; et, comme le dit madame Rolland alors dans les fers, et qui périt quelques jours après, *ce coup bien porté, étoit mal adresé.* Marat, apôtre des brigands, étoit plus vil que redoutable. Déclamateur absurde, anarchiste sans masque, prêchant ouvertement la guerre du pauvre contre le riche, calomniateur de tous les talens, orateur de la populace, son parti le traitoit comme un insensé, et le regardoit comme un instrument usé : d'ailleurs il étoit mourant, et son assassinat, loin d'affoiblir la tyrannie, la fortifia, en justifiant aux yeux de la multitude sa méfiance et sa cruauté.

Une digue plus difficile à renverser raléntit cependant encore dans sa marche le parti le plus violent des nouveaux maîtres de la France. Danton, qu'on appeloit alors une des colonnes de la révolution, et qui, par ses formes d'athlète et sa voix de Stentor, sembloit en être le colosse, ne partageoit pas entièrement le système anarchique et absurde de ses fanatiques collègues. Cet avocat ambitieux, successivement payé par tous les partis, n'avoit suivi l'étendard de la liberté que pour s'emparer

parer du pouvoir, acquérir des richesses, et se livrer sans réserve à la volupté. 1793. Ire année de la Répub.

Poursuivi d'abord par les constituans, et gagné, dans les derniers temps, par la cour et par eux, il les trahit encore et renversa le trône qu'il trouvoit trop foible pour être soutenu.

Proscripteur au mois de septembre, pour épouvanter et dominer ses ennemis, il avoit dit à l'un des premiers fondateurs de la constitution de 1791, que s'il ne voyoit pas de moyen de sauver Louis XVI, il seroit un des premiers à le condamner ; et il fit ce qu'il avoit dit. Après la mort du Roi, et la chute de la Gironde, il vouloit terminer la révolution, et placer la couronne sur la tête du duc d'Orléans, qui n'avoit ni assez d'audace pour la prendre, ni assez de caractère pour la refuser. Aucune proscription ne l'effrayoit quand il la croyoit utile ; mais il lui paroissoit absurde de prolonger ces mesures violentes, et dangereux de donner à la crainte la force du désespoir.

Danton voulut donc mettre un terme à l'anarchie sanglante qu'il avoit fait naître, et il auroit été secondé dans ce dessein par la majorité de la convention; mais son luxe in-

1793. Ire année de la Répub.

discret avoit diminué sa popularité, ses projets avoient percé ; et Robespierre, qui méditoit déjà sa perte, répandit contre lui des soupçons qui le forcèrent à quitter le comité de sâlut public, et à songer à sa propre sûreté. Robespierre, délivré de sa rivalité, ajourna sa mort, et acquit promptement une telle prépondérance, qu'il fut universellement regardé comme le chef de la tyrannie.

La postérité comprendra difficilement comment cet homme, qui n'avoit rien de grand, put dominer si long-temps un pays si vaste, une nation si énergique, et comprimer des factions si fougueuses.

Robespierre, en effet, avocat sans réputation, orateur sans éloquence, politique sans jugement, législateur sans connoissances, et factieux sans courage, n'avoit aucune de ces qualités qui font briller les ambitieux dans les orages populaires. Sa stature étoit basse, sa figure ignoble, son teint livide ; son regard incertain annonçoit la peur et inspiroit la méfiance : il n'avoit ni la bravoure qui éblouit par son éclat, ni l'opulence qui se fait des partisans par des largesses, ni l'aménité qui donne des amis, ni la bienveillance qui attire des cliens. Craint par tout le monde, il n'aimoit

personne. Au moment où la liberté étoit l'étendard des Français, il enchaînoit les actions et comprimoit les pensées. Ennemi des philosophes dans le siècle de la philosophie ; prêchant la vertu, et protégeant tous les crimes ; ne parlant que d'humanité, et inondant la France du sang de ses victimes, on ne pourroit concevoir quels furent les moyens de sa fortune, les causes de sa popularité, et les bases de sa puissance, si l'on n'observoit pas attentivement la situation des esprits, la marche des passions, et la corruption des mœurs à cette funeste époque. 1793. Ire année de la Répub.

La révolution française, préparée par les lumières de la philosophie, avoit changé de route. Au lieu de tendre à élever, comme la supériorité le veut, elle n'avoit eu pour objet que d'abaisser, comme la médiocrité le souhaite. La peur et l'envie étoient devenues les deux passions dominantes, et ceux qui en ressentoient le plus vivement les impressions, et qui en parloient plus énergiquement le langage, étoient nécessairement les hommes les plus écoutés et les mieux entendus. Or, la peur et l'envie composoient tout le caractère de Robespierre, et lui donnoient une parfaite ressemblance morale avec la populace, qu'on appeloit alors exclusivement *le peuple*.

1793. Ire année de la Répub.

Méfiant comme la multitude, et croyant toujours comme elle aux trahisons, haïssant comme elle tout ce qui s'élevoit au-dessus du niveau par quelque richesse ou quelque talent, enfin, irascible et sanguinaire comme elle, il lui étoit si parfaitement analogue, qu'elle reconnoissoit dans ses craintes, dans ses fureurs, dans ses discours, dans ses actions, toutes les impressions qu'elle éprouvoit, toutes les idées qui la dominoient, tous les désirs qu'elle formoit.

Robespierre étoit l'interprète fidèle de ses sentimens, l'organe énergique de ses volontés; leur cause paroissoit commune; et elle ne le démentit jamais, lorsqu'il prétendit que ses ennemis étoient ceux du peuple, que l'attaquer c'étoit attaquer le peuple, et que son pouvoir étoit la puissance du peuple.

La simplicité de ses mœurs, sa frugalité, son habitude de vivre avec la famille d'un menuisier, sa pauvreté constante consolidèrent l'affection que la classe indigente avoit conçue pour lui; elle devint une espèce de fanatisme, et lui donna cette force inconcevable, qui si long-temps étonna la politique, confondit la raison et fit gémir l'humanité.

Robespierre, éclairé par la peur, avoit

appris de l'expérience qu'on étoit renversé dès qu'on vouloit arrêter le char révolutionnaire. 1793. 1re année de la Répub.

Necker, Lally, Mounier en étoient les premiers exemples; là Fayette, en voulant combattre à la fois les jacobins à Paris et dans l'armée, avoit perdu sa popularité; Lameth, Barnave et Duport succombèrent lorsqu'ils voulurent servir de digue au torrent démocratique.

Les girondins, qui s'étoient crus assez forts pour mettre une borne aux crimes et un frein à l'anarchie, en étoient devenus les victimes; enfin, Danton lui-même, malgré sa force, son crédit et son audace, avoit perdu sa puissance en cessant d'être terrible.

Robespierre étoit menacé du même sort par ses collègues, et surt-tout par la commune de Paris et par le club des cordeliers, qui chaque jour redoubloient de violence et de férocité. Il résolut donc, pour n'être point proscrit, d'être toujours le plus effrayant des proscripteurs, et de se placer constamment à la tête de la colonne révolutionnaire, quelque rapide que fût sa chute dans l'abîme de l'anarchie.

Toujours accusateur, de peur d'être ac-

1793. Ire année de la Répub.

cusé, il ne proposoit aucune loi, mais il se plaignoit sans cesse de leur insuffisance ; il ne nommoit point de généraux, mais il les rendoit responsables de tous les revers ; il ne se mêloit à aucun parti, mais il les taxoit tous successivement d'intrigues, de royalisme ou de corruption. Echappant à la critique, parce qu'il ne produisoit rien ; plaignant toujours le peuple que trahissoient, selon lui, les riches par leur avarice, les législateurs par leur mollesse, les tribunaux par leur lenteur, il se lavoit de tous les malheurs publics par des supplices, et se faisoit attribuer tous les succès par sa rigueur.

Le tribunal révolutionnaire, composé d'hommes dévoués aux tyrans par fanatisme et par lâcheté, condamnoit sans examen toutes les victimes qui lui étoient désignées. Les députés proscrits de la Gironde, les constituans qu'on put saisir, l'éloquent Barnave, le vertueux Bailly, le brave Custines, Biron et Beauharnois, chéris du peuple et de l'armée, furent envoyés à l'échafaud : plus l'ennemi faisoit de progrès, plus le gouvernement se croyoit obligé de multiplier ses proscriptions pour empêcher la révolte par la terreur.

Soixante-treize députés, dont la modéra-

tion étoit suspecte, furent incarcérés, et vécurent une année dans l'attente cruelle de la mort, dont ils étoient sans cesse menacés. La reine Marie-Antoinette, sur laquelle les Français n'avoient aucun droit, et que le peuple haïssoit sans motifs, périt sous la hache révolutionnaire. On ne pouvoit lui reprocher que sa naissance, la fierté de sa maison, et la légéreté naturelle à son sexe ; mais ses malheurs auroient dû toucher les ames les plus féroces, et l'indigne traitement qu'elle éprouva, les infames et absurdes accusations dont elle se vit l'objet, furent peut-être encore plus atroces que son supplice. Si sa vie politique ne fut pas à l'abri de tout reproche d'intrigues, son courage dans la prison, sa noble dignité en présence de ses méprisables juges, et sa fermeté en marchant à la mort, inspireront autant d'admiration pour son caractère, que d'horreur pour ses bourreaux. 1793. Ire année de la Répub.

Bientôt le duc d'Orléans, qui avoit cru échapper au trépas en sacrifiant son honneur à la crainte, succéda sur l'échafaud au monarque qu'il avoit condamné, et supporta avec fermeté l'humiliante et générale approbation qu'excita dans le peuple son supplice Jusqu'au dernier instant, il crut que ses partisans le

1793. Ire année de la Répnb.

feroient absoudre. On assure même que Robespierre fut quelque temps incertain s'il devoit le couronner ou l'immoler ; mais trouvant son nom trop dangereux pour la république, et son caractère trop foible pour le trône, il ordonna sa mort.

Robespierre et ses collègues justifioient aux yeux d'une grande partie du peuple l'atrocité de leurs rigueurs, par l'imminence des dangers dont ils étoient menacés, et que ce peuple croyoit partager. Le succès qui éblouit toujours, couvrit pendant quinze mois leurs crimes d'un funeste éclat. Quatre cent mille étrangers vaincus et chassés des frontières, Lyon soumis, Toulon délivré, et la Vendée subjuguée, excitèrent quelqu'admiration pour un gouvernement qui ne devoit inspirer qu'une juste horreur. Ses moyens étoient immenses ; la terreur qu'il répandoit assuroit l'exécution des ordres les plus tyranniques.

Il ordonna une levée en masse, douze cent mille soldats marchèrent contre l'ennemi ; il voulut de l'or, un emprunt forcé lui livra toutes les fortunes.

Quelqu'hypothèque solide lui étoit nécessaire pour donner du crédit au milliard d'assignats qu'il mettoit en circulation ; tous les

biens des étrangers, des prêtres et des aristocrates furent saisis. (On sent bien que la richesse alors fut réputée crime, et que tout homme opulent fut désigné comme contre-révolutionnaire ou comme accapareur.) La résistance des ex-nobles inquiétoit, on les désarma; la masse des dettes pouvoit gêner, les créanciers des émigrés, frustrés de leurs hypothèques, furent soldés en papier sans valeur. 1793. Ire année de la Répub.

On manquoit de bestiaux et de grains, de vêtemens et de fusils, pour nourrir, équiper et armer les bataillons nombreux que l'on créoit : on mit en réquisition tout ce que possédoient les citoyens aisés; toutes les villes furent remplies de fonderies, et métamorphosées en arsenaux. L'humanité pouvoit encourager la désobéissance en sauvant quelques victimes; on paya les dénonciateurs; on fit une vertu patriotique de la délation, un mérite de l'infidélité; on décerna des couronnes civiques à l'ingratitude; la pitié courageuse qui donnoit asile au malheur, fut vouée à l'infamie et condamnée à l'échafaud; enfin, si le père nourrissoit son fils expatrié [1], si la fille écri-

[1] Le tribunal révolutionnaire, interrogeant avec sa férocité ordinaire Angrand d'Alleray (ce respectable

1793. Ire année de la Répub.

voit à sa mère du fond de son cachot, la loi de la tyrannie les frappoit de mort pour avoir écouté la nature.

Le ciel effraie toujours les hommes qui veulent opprimer la terre: aussi les décemvirs(c'est ainsi qu'on les nomma, depuis le supplice de deux de leurs collègues, Hérault et Simon), les décemvirs, dis-je, voulurent détruire toute idée de religion pour étouffer la voix des consciences qui résistoit à leurs injustes décrets. Ils avoient proscrit les pontifes; ils vouèrent le culte au mépris et en firent profaner, avec ignominie, tous les emblèmes et tous les ornemens. La plupart des prêtres qui siégeoient à la convention, abjurèrent publiquement leur croyance, et avouèrent scandaleusement qu'ils avoient trompé l'univers. On tenta de substituer à la religion chrétienne une sorte de paganisme, dont les divinités métaphysiques se prêtoient à toutes les interprétations que la

magistrat qu'on nommoit *le père des pauvres*), lui demanda s'il ne connoissoit pas la loi qui défendoit d'envoyer de l'argent à ses enfans émigrés. Il répondit avec une noble fermeté: *Je connois une loi qui parle plus haut que la vôtre, c'est celle de la nature.* Le public fut ému, les juges bourreaux frémirent, et l'homme vertueux périt.

politique exigeoit. La raison et la liberté furent ces nouveaux dieux ; sous leurs noms, le délire et l'esclavage régnèrent, et leurs autels furent inondés du sang des victimes humaines, qu'on y versoit sans motif, sans mesure et sans pitié. 1793. Ire année de la Répub.

Il n'existera peut-être jamais un pays désolé tout à la fois par tant de fléaux ; on eût dit que l'enfer s'étoit déchaîné pour le consumer par tous ses feux, et le corrompre par tous ses poisons. La vertu trouvoit par-tout un supplice, l'innocence un piége, la foiblesse un danger, le vice un encouragement. La délation, le divorce, la débauche, le sacrilége, l'assassinat, la spoliation étoient sans cesse offerts aux foibles pour les protéger, aux pauvres pour les enrichir, aux ambitieux pour les élever.

On demandoit sans honte, dans tous les clubs et comités révolutionnaires, aux candidats qui se présentoient, *quels crimes ils avoient commis, quel supplice ils avoient mérité en cas de contre-révolution ;* c'étoient là les titres qu'on exigeoit ; c'étoit, dans la langue de ces barbares, ce qu'on appeloit avoir donné *des gages à la révolution.*

Aussi, dans ces temps affreux où le repos n'étoit pas même le partage certain d'une heu-

1793. Ire année de la Répub. reuse obscurité, la probité et l'énergie n'eurent que deux places à occuper, les prisons et les camps ; ce fut là leur asile : et la France, en gémissant sur cette époque cruelle, peut encore s'enorgueillir avec raison, et du courage de ses victimes, et de l'héroïsme de ses guerriers.

Ces guerriers étonnèrent bientôt la coalition par leur nombre, leur force et leur rapidité. Les généraux immolés sur l'échafaud furent remplacés par des hommes que leur naissance exposoit à moins de haine, et qui bientôt illustrèrent leurs noms par des prodiges.

Carnot, membre du gouvernement, chargé exclusivement de la partie militaire, fit alors une grande révolution dans la tactique. S'élevant au-dessus du système de manœuvres circonscrites dans des terrains étroits, il considéra de vastes frontières comme des champs de batailles ; et combinant les mouvemens des différens corps d'armées dans cet espace immense, comme on calculoit autrefois les évolutions de quelques régimens dans une plaine, il déconcerta la politique des cabinets et l'expérience des généraux ennemis. Hoche, Jourdan, Pichegru, Moreau, Kléber, Desaix, Macdonald, Saint-Cyr, et tant d'autres que cette guerre im-

immortalisera, exécutèrent habilement des plans conçus avec génie ; et ces puissances ambitieuses, qui, pour la seconde fois, avoient cru saisir et partager une proie facile, virent, à la fin de l'année, leurs espérances détruites, leurs troupes vaincues, et leurs frontières menacées. Il est vrai que les rois ligués contre la république, ne mirent aucune suite dans leur système, aucune mesure dans leur ambition, aucune rapidité dans leurs entreprises, et aucun accord dans leurs opérations. 1793. Ire année de la Répub.

Lorsque le prince de Cobourg s'étoit réuni à Dumouriez, il avoit annoncé dans son Manifeste que la cour de Vienne renonçoit à toute idée de conquêtes, et que son but étoit de secourir le parti qui vouloit détruire la tyrannie, délivrer la famille royale, et relever le trône constitutionnel de 1791.

Ce Manifeste, qui pouvoit diviser les esprits, fut désavoué quelques jours après ; et les alliés ne dissimulèrent plus leurs projets de rétablir la monarchie absolue, et de punir comme rebelles tous les partisans de la liberté.

En vain plusieurs politiques représentèrent aux chefs de la coalition, que le parti constitutionnel en France étoit encore très-nombreux, et que, joint au parti modéré des républicains,

1793. Ire année de la Répub.

il composoit l'immense majorité de la nation française; en vain on leur fit observer que les révoltes de Bordeaux, de Lyon et de Marseille prendroient un accroissement très-rapide, si leurs progrès n'étoient point gênés par la crainte des vengeances contre-révolutionnaires; loin de consentir à dissiper cette frayeur en relâchant la Fayette et les députés constituans qui étoient arrêtés, on resserra leurs chaînes [1]; et les puissances coalisées, ainsi que les émigrés, restèrent opiniâtrément persuadés que le délire des jacobins étoit plus favorable à leurs vues que les principes des modérés, et que le bien ne pouvoit naître que de l'excès du mal : système étrange, aussi faux en politique que cruel en morale, et dont l'expérience n'a malheureusement pas encore guéri toute l'Europe.

Les Autrichiens, les Anglais et les Prussiens, ayant pris la résolution violente de ne ménager aucun parti, de ne transiger avec aucune opinion, et de rétablir l'ancien régime en France, devoient au moins, pour suivre ce plan avec succès, secourir vigoureusement et franchement les rebelles de la Vendée qui avoient levé

[1] Voyez *Pièces justificatives*, Relation de la captivité de la Fayette, de Maubourg, de Bureau de Puzy et d'Alexandre Lameth, rédigée d'après leurs notes.

l'étendard royal ; ils devoient leur donner des vaisseaux, des armes, des soldats, et sur-tout y envoyer les princes français, qui, par-tout ailleurs, ne pouvoient combattre que comme étrangers, et qui, dans ces provinces, se trouvant au sein de leur pays, auroient réuni plus de partisans, et peut-être même se seroient vus entourés de tous ceux qui détestoient la tyrannie décemvirale. Ils empêchèrent, au contraire, ces princes d'y porter leurs armes, et de se donner l'éclat nécessaire pour exciter l'enthousiasme et reconquérir leurs rangs et l'opinion publique ; ils les traînèrent à leur suite, ne leur laissant ni le pouvoir de se faire craindre, ni les moyens de se faire aimer. Ils accoutumèrent ainsi le peuple à les confondre avec ses ennemis. On fournit bien aux Vendéens un peu d'argent et quelques munitions ; mais ce fut avec une telle parcimonie, qu'on peut croire, ainsi qu'on l'a reproché au cabinet de Saint-James, que le but étoit plutôt de prolonger les troubles de la France, que de terminer la révolution.

1793. Ire année de la Répub.

N'ayant pas suivi de ce côté la marche la plus droite et la plus courte, ils auroient au moins dû, en faisant des conquêtes, montrer évidemment leur loyauté, et rendre les places dont ils s'emparoient, aux princes dont ils prétendoient

1793. soutenir les droits : mais Valenciennes fut prise au nom de l'Empereur ; l'Angleterre vouloit se saisir de Dunkerque ; une convention secrète assuroit, dit-on, l'Alsace à la cour de Vienne. Toulon seul, dont on détruisit la marine, fut, par égard pour l'Espagne, conquis sous le nom de Louis XVII ; et lorsque les Anglais s'emparèrent depuis de la Corse, ils en firent un domaine de la Grande-Bretagne et y établirent un vice-roi.

Ire année de la Répub.

Dans le même temps, à l'autre extrémité de l'Europe, la même ambition se développoit. L'impératrice de Russie, qui avoit paru ne s'armer que pour rétablir les émigrés polonais dans leurs priviléges, et pour rendre à la république son ancienne constitution, démembroit ce malheureux pays malgré les protestations de ses émigrés trompés. Elle étoit d'accord pour ce partage avec Frédéric-Guillaume, autrefois l'appui de la révolution polonaise, et qui s'emparoit alors de Dantzick, de Thorn et d'une partie de la Grande-Pologne, en accusant les Polonais de jacobinisme, parce qu'ils avoient changé une république en monarchie.

Quelqu'injuste, quelque déloyale que fût cette politique des rois, les coalisés auroient pu réussir dans leurs projets ambitieux contre la France,

France, s'ils avoient profité de la terreur qu'inspiroit leurs premières victoires, de la foiblesse intérieure produite par l'anarchie, et de la dispersion des Français après la bataille de Famars. Mais l'Autriche prétendoit s'emparer des places fortes ; l'Angleterre vouloit faire la guerre sur les côtes et détruire les ports ; le roi de Prusse, qui n'avoit rien à conquérir en France, s'occupoit plus des affaires de Pologne que des intérêts de ses alliés. Ainsi, les plans habiles proposés par Mack furent écartés : au lieu d'agir de concert, chacun suivit son projet séparé ; et perdant un temps précieux, on laissa le loisir au gouvernement français de revenir de son effroi, de comprimer les factions au dedans, de recruter, d'équiper et d'armer un million de guerriers qui repoussèrent bientôt, de toutes parts, les phalanges ennemies et menacèrent l'Europe d'une révolution universelle. 1793. Ire année de la Républ.

Le prince de Cobourg, après avoir pris Valenciennes et Condé, somma inutilement Cambrai, et resta depuis dans une inaction que rien ne peut expliquer, à l'instant où la France n'avoit aucun obstacle à lui opposer.

Les Anglais menacèrent à la fois Dunkerque, Bergues, Gravelines et Calais. Ils comptoient

1793. Ire année de la Répub.

sur des intelligences dans la ville de Dunkerque ; mais l'officier qui s'entendoit avec eux, fut arrêté, et le commandant qui le remplaça, se montra également inaccessible à la crainte et à la séduction. On envoya trop lentement au duc d'Yorck l'artillerie qu'il attendoit. Houchard, avec trente mille Francais, vint l'attaquer, le battit complètement, s'empara de son artillerie et de ses munitions, et fut envoyé ensuite à l'échafaud par les décemvirs, pour n'avoir pas détruit totalement l'armée anglaise.

Le duc d'Yorck fut poursuivi jusqu'à Niewport, qui opposa aux Français une vigoureuse résistance. L'Angleterre, au lieu de diriger toutes ses forces sur un point, les dissémina, fit trop d'entreprises à la fois, et frappa foiblement par-tout. Elle s'empara de Miquelon et de Saint-Pierre, manqua la Martinique, donna peu de secours à la Vendée, et ne put, malgré les troubles de Saint-Domingue, conquérir qu'une partie de cette colonie, où elle étoit appelée par la trahison de quelques mulâtres, et le désespoir d'un grand nombre de propriétaires mis en fuite par la furie sanguinaire des nègres révoltés.

L'amiral Hood, après avoir voulu inutilement ressusciter la royauté à Marseille, s'em-

para de Toulon, à la tête des escadres anglaise et espagnole ; mais il n'y débarqua qu'une armée de quatorze mille hommes, composée de Napolitains, d'Espagnols, d'Anglais, d'Allemands et de Piémontais, et trop foible par son nombre et par son mélange, pour étendre ses conquêtes et pour se joindre aux insurgés de Lyon. 1793. Ire année de la Répub.

Le gouvernement français, répandant l'argent et la terreur, dirigea contre Lyon des colonnes nombreuses, qui triomphèrent, après un grand carnage, de la résistance opiniâtre des mécontens ; et cette malheureuse ville, victime de la fureur de Collot-d'Herbois, l'un des décemvirs, vit en peu d'instans sa gloire éclipsée, ses richesses pillées, ses manufactures détruites, ses maisons démolies, et ses habitans mitraillés par l'ordre des tyrans qui trouvoient les bourreaux trop humains et les supplices trop lents. On voulut effacer jusqu'au nom de Lyon ; mais il sera immortel comme l'infamie de ses destructeurs.

Après la prise de Lyon, l'armée républicaine marcha rapidement vers le Midi, battit les royalistes à Olioulles, fit prisonnier Ohara, général des coalisés, et, après un siége très-court, reconquit Toulon. Les Anglais, en l'é-

1793. Ire année de la Répub.

vacuant, brûlèrent les magasins et les vaisseaux, et, par une inhumanité aussi impolitique qu'odieuse, livrèrent aux ressentimens de leurs ennemis les Français qu'ils avoient portés à la révolte. Le gouvernement décemviral fut aussi cruel à Toulon qu'à Lyon, et se vengea, par plusieurs milliers d'assassinats, de l'emprisonnement de deux députés et de la rebellion des Toulonais.

La convention déclara, l'année suivante, par un décret ridicule autant que barbare, M. Pitt, ennemi du genre humain, et ordonna, par une loi plus atroce, d'égorger tous les Anglais qui seroient pris. Aucune armée n'obéit à cette loi digne des Cannibales.

Tandis que le comité de salut public croyoit assurer son pouvoir en outrageant l'humanité, les coalisés, emportés par leurs passions, violoient ouvertement le droit des gens. Maret et Semonville, ambassadeurs français, furent arrêtés par les Autrichiens sur un territoire neutre, et mis aux fers. Les Anglais, sans égard pour la neutralité des Génois, s'emparèrent, dans le port de Gènes, d'une frégate française. Tel est le malheur des guerres d'opinions, soit politiques, soit religieuses: chacun, voyant la vertu de son côté, et le crime

dans le camp ennemi, croit tous les moyens légitimes pour arriver à son but, et enfreint sans scrupule les règles de la morale et de la justice. 1793. Ire année de la Répub.

Les Vendéens, n'étant ni secourus par les Anglais, ni fortifiés par la présence de leurs princes, et n'occupant aucune place forte qui pût leur servir de point d'appui, firent en vain, sous les ordres du brave Charette, tous les efforts qu'on peut attendre des fanatismes politiques et religieux réunis. Après plusieurs victoires et défaites alternatives, les troupes qui composoient la garnison de Mayence, étant venues augmenter la force des troupes qui les attaquoient, les royalistes furent complètement battus, et obligés de se disperser dans les départemens voisins. Le roi de Prusse avoit agi très-politiquement, en accordant avec facilité à cette garnison les conditions les plus honorables, et la liberté d'aller combattre dans la Vendée; car il savoit que, si la ville avoit tenu quatre jours de plus, il auroit été forcé de lever le siége. Cent mille hommes marchoient pour secourir Mayence, et étoient déjà arrivés à Spirbach et à Kaiserlautern.

De ce moment, la Vendée et la Bretagne furent livrées aux vengeances d'un proconsul

1793. Ire année de la Répub. atroce, nommé *Carrier*, qui surpassa, par sa férocité, tous les monstres de son temps et tous ceux de l'antiquité. Femmes, enfans, vieillards, rien n'échappoit au ressentiment de ce bourreau : il fusilloit les hommes désarmés ; il égorgeoit l'enfant sur le sein de sa mère, et réunissoit dans ses affreuses chaînes, avec l'ironie d'un Néron, sous le nom de *mariages républicains*, les amans et les époux entassés dans des barques qui s'entr'ouvroient par son ordre au milieu des flots. Enfin ce monstre, brûlant, pillant, dépeuplant toutes ces contrées, fit frémir les étrangers à l'aspect des vagues sanglantes que chaque jour la Loire rouloit dans l'Océan.

Tous les habitans de la France s'indignoient de ces horreurs. Mais quoiqu'ils en fussent les victimes, ils savoient que l'étranger les en rendoit responsables, et que le Français seroit le plus déshonoré des peuples par ses crimes, s'il n'en devenoit pas le plus illustre par ses triomphes ; ils vouloient se délivrer de leurs ennemis avant de punir leurs bourreaux. Vaincus, ils auroient passé pour être leurs complices ; vainqueurs, ils pouvoient être leurs juges : ils jurèrent donc de vaincre, et ils accomplirent leur serment.

Placés entre l'échafaud de leurs tyrans et le canon de leurs adversaires, ils méprisèrent le danger du dedans, triomphèrent des périls du dehors, et la patrie dut à la fois à leur courage et son salut et sa gloire. 1793. Ire année de la Républ.

Les Autrichiens, pressés par des bataillons nombreux, furent battus près de Maubeuge, et contraints de se retrancher dans la forêt de Mormale.

Sur le Rhin, les succès furent encore plus rapides et plus décisifs Les Prussiens et les Impériaux s'étoient emparés des lignes de la Lauter, de Weissembourg, du fort Louis; ils avoient investi Landau, et repoussé les Français jusqu'à Strasbourg et Saverne : mais il régnoit peu d'intelligence entre les alliés; et quoique la politique ait couvert de ses voiles les causes de cette dissention qui, peu de temps après, décida Frédéric-Guillaume à quitter la coalition, il paroît, d'après l'opinion répandue en Prusse par des hommes considérés, qu'il avoit existé, entre le roi de Prusse et l'Empereur, une convention que l'Autriche ne remplit pas. Les Prussiens avoient garanti à la cour de Vienne la possession de Landau et de Strasbourg; et l'Empereur devoit céder au roi de Prusse trois bail-

1793. Ire année de la Répub.

liages en Silésie. On assure que le baron de Thugut, trouvant la cession de ces bailliages dangereuse, et les conquêtes sur le Rhin peu solides, avoit décidé l'Empereur à se retirer de l'embarras où le jetoit cet accord, en ordonnant aux généraux autrichiens de changer la guerre offensive sur le Rhin en défensive, et d'évacuer l'Alsace, sans laiser pénétrer leurs instructions aux alliés. Les Autrichiens nient formellement l'existence et de cette convention et de ces prétendues instructions ; ils disent qu'on leur proposoit bien en effet de céder des bailliages en Silésie, pour prix des acquisitions qu'on les aideroit à faire en Alsace, mais que la cour de Vienne n'y voulut jamais consentir.

Il résulta de ce défaut d'intelligence entre les alliés, que le duc de Brunswick, qui poussoit les opérations avec ardeur, fut contrarié dans ses plans par les Autrichiens.

Le général Hoche qui avoit battu, près de Saarbruck, un corps d'armée prussienne, se réunit, à la fin de novembre, au général Pichegru. Ils emportèrent à la baïonnette la redoute de Frecheviller près de Verth. Les Prussiens étant chassés de ce poste, les Autrichiens évacuèrent aussi les redoutes d'Haguenau.

En vain le duc de Brunswick rallia, l'épée à la main, ses troupes découragées : la valeur brillante qu'il déploya dans cette circonstance, n'eut d'autre résultat que d'empêcher la retraite de devenir une déroute complète. Les républicains profitèrent de leurs avantages, poursuivirent l'ennemi, repassèrent Weissembourg ; le prince de Hohenlohe leva le siége de Landau ; le général Wurmser repassa le Rhin, et le duc de Brunswick se retira sur Mayence. 1793. Ire année de la Répub.

Peu de temps après, ce prince quitta le commandement de l'armée, et publia une lettre qu'il avoit écrite au roi de Prusse, dans laquelle il se plaignoit amèrement du peu d'accord qui régnoit entre les alliés [1].

C'est ainsi que finit la campagne de 1793, qui avoit ressuscité de si brillantes espérances, et qui se termina par la défaite de ces formidables armées, dont les maîtres sembloient, quelques mois avant, n'avoir à s'occuper que du partage de leurs conquêtes.

L'histoire nous montre toutes les coalitions commettant toujours les mêmes fautes, et perdant l'avantage du rassemblement de leurs for-

[1] Voyez *Pièces justificatives*, la Lettre du duc de Brunswick au roi de Prusse.

1794. An II. et Stofflet huit cents : le reste étoit dispersé dans les forêts ; mais ils auroient bientôt été rassemblés, s'ils s'étoient vus soutenus par des troupes, protégés par des vaisseaux, et animés par la présence d'un prince français.

Les forces de ce parti ont toujours été très-difficiles à calculer. A l'attaque de Saumur, on en avoit vu trente mille sous les armes ; dans le même temps seize districts étoient en pleine révolte ; la ligne armée étoit de quarante lieues carrées. Les généraux républicains et Carrier estimoient le nombre des royalistes, combattant, à cent cinquante mille. Dès que leurs chefs projetoient une expédition, les ailes des moulins à vent servoient de signal ; on se rassembloit, et, l'expédition finie, chacun cachoit ses armes, et retournoit à son champ ; de sorte que les troupes qui accouroient pour combattre des bataillons rebelles, ne trouvoient plus que des cultivateurs épars et paisibles.

Cette rebellion dura plusieurs années dans les campagnes, parce que la nature de ce pays, coupé et boisé, offroit aux paysans des retraites impénétrables. Elle ne s'étendit pas dans les villes, parce qu'il étoit impossible de s'y cacher, et que les royalistes, n'y étant point soutenus par des armées régulières, auroient été exposés

exposés sans ressources à la vengeance des ré- 1794.
publicains. An II.

L'Angleterre, ayant manqué l'occasion favorable de ruiner son ennemi par la guerre civile, résolut de s'emparer des colonies françaises en Amérique; et pour que la république ne pût pas la troubler dans cette entreprise, elle chercha tous les moyens de réparer la perte qu'éprouvoit la coalition, par la défection du roi de Prusse, et de rendre la guerre du continent plus active. Elle fit un traité avec le roi de Sardaigne, prêta de l'argent à l'Empereur, et fit avec Frédéric-Guillaume un traité de subsides, qui, d'après ce qu'on connoissoit des dispositions de ce monarque, causa beaucoup de surprise aux politiques, et fournit à l'opposition un sujet fécond de critique, de reproches et de sarcasmes.

Ce traité, conclu le 14 avril, obligeoit le roi de Prusse à joindre à la coalition, au mois de mai, une armée de soixante-deux mille hommes. Il devoit recevoir cinquante millions. Cette somme lui étoit accordée, selon les termes du traité, *afin de faciliter à sa majesté les moyens d'agir avec vigueur, et conformément au zèle et à l'intérêt dont elle est animée pour la cause commune.*

1794. Sa déclaration précédente pouvoit faire juger
II. de ce zèle, et, l'année d'après, son traité de paix en donna au ministère anglais la preuve complète.

Avant l'ouverture de la campagne, on tint un grand conseil de guerre en Flandre. Mack, qui venoit de Londres, y fut appelé, et on lui attribua encore les malheurs de cette campagne, quoiqu'on n'eût suivi aucun de ses plans.

Le duc d'Yorck, toujours destiné par le ministère à commander les Anglais, et presque toujours condamné par le sort à être battu, ne vouloit point servir sous les ordres d'un général autrichien. Pour terminer cette contestation, l'empereur François II vint lui-même se mettre à la tête des troupes. Son arrivée à Bruxelles lui rendit l'amour des Brabançons, et il convint qu'il avoit été trompé par tous ceux qui lui avoient rendu compte de ce pays, excepté par le prince Charles et le comte de Metternich. Sa présence ranima l'ardeur des troupes, et leur première opération réalisa les espérances que tant d'efforts réunis avoient fait concevoir : les Français furent battus à Cateau-Cambresis. Les alliés assiégèrent Landrecy, et se trouvèrent, dès le commencement de la campagne, à quarante lieues de Paris; mais ce fut là le terme de leurs prospérités.

Cette année l'Europe fut ensanglantée par les armées les plus nombreuses que jamais elle eût vu rassemblées, quoique leur effectif fût au-dessous des états publiés par les deux parties. 1794. An II.

Voici le tableau des forces que déployèrent, selon les journaux du temps, les républicains et les rois acharnés réciproquement à se détruire.

ARMÉES RÉPUBLICAINES.

Armée du Nord.	220 mille hommes.
Les armées réunies du Rhin et de la Moselle	280
Armée des Alpes.	60
Armée des Pyrénées Orientales. .	80
Armée du Midi.	60
Armée de l'Ouest.	80
TOTAL	780 mille hommes.

Tel étoit l'état apparent et formidable des forces républicaines; mais l'effectif étoit bien loin d'être aussi considérable. Les deux armées réunies du Rhin et de la Moselle ne formoient pas un complet de plus de soixante mille hommes armés, et en état de combattre. Elles reçurent un renfort de huit mille hommes de l'armée des Alpes, et de quatorze mille

1794. An II. hommes venant de la Vendée. Si l'on avoit des détails exacts des autres armées, on verroit combien les tableaux présentés à la convention étoient exagérés.

ARMÉES DES COALISÉS.

Armée du prince de Cobourg . .	140 mille hommes.
Armée du duc d'Yorck	40
Armée des Hollandais	20
Armée autrichienne sur le Rhin.	60
Armée des Prussiens	64; au plus 50 mille.
Troupes de l'Empire.	20
Armée de Condé.	12; au plus 7 mille.
TOTAL. . . .	356 mille hommes.

Il n'entre point dans le plan de cet ouvrage de rendre un compte exact des manœuvres savantes, des combats nombreux, des siéges meurtriers qui ont rempli cette époque célèbre : l'habileté des généraux, l'opiniâtreté des partis, l'importance des combinaisons, les actions éclatantes d'une foule de guerriers, exigent pour ces détails militaires un travail séparé; et il est à désirer que l'histoire du commencement de cette guerre mémorable, soit tracée par la même plume qui vient d'écrire si brillamment celle des deux dernières campagnes.

Mathieu Dumas, dans cette relation, ne laisse rien à souhaiter aux lecteurs pour le développement des plans, l'enchaînement des opérations, l'exactitude des faits, l'élégante clarté du style et la richesse des détails. Mais nous, en présentant au public le vaste tableau des révolutions de la politique européenne pendant l'espace de dix années, nous ne devons prendre des événemens militaires que les résultats, et nous sommes forcés à ne nous occuper que de leur influence sur le système des rois, et sur le sort des nations. 1794. An II.

Après plusieurs combats et plusieurs succès alternatifs, Clairfait fut repoussé près de Tournay. Les Français, après avoir forcé le passage de la Sambre, firent de vains efforts pour chasser le général Kaunitz de sa position entre Rocroy et Bitche. L'Empereur, arrivant alors à Tournay, fit le plan d'une attaque générale; elle devoit se faire sur trois colonnes : la première, sous le commandement de l'Empereur et du prince de Cobourg; l'autre, sous celui du prince Charles et de Clairfait; le duc d'Yorck, Ott et le colonel Mack étoient chargés de la troisième. Ces trois colonnes furent battues par les Français; la cavalerie hanovrienne culbutée, mit le désordre dans l'armée du duc d'Yorck, qui ne

1794. An II. dut son salut qu'à la vîtesse de son cheval. Après ce revers, les alliés reprirent leur position près de Tournay; ils y furent attaqués de nouveau par les Français qui y perdirent douze mille hommes. Kaunitz et Beaulieu remportèrent quelques avantages, l'un sur la Sambre, et l'autre près de Bouillon. Tous ces combats n'étoient que le prélude d'actions plus importantes et d'événemens plus décisifs.

Les Français, pressés par les circonstances, stimulés par un gouvernement terrible, et animés par cet enthousiasme qui franchit tous les obstacles changèrent totalement de tactique. Profitant de la supériorité de leur nombre, et comptant pour rien les places fortes qu'ils laissoient derrière eux, ils déconcertèrent, par des marches hardies, le système prudent et méthodique de leurs adversaires; et leur valeur tumultueuse et bouillante triompha de l'ordre et de la discipline des Autrichiens, qui voyoient les baïonnettes françaises braver leur artillerie et forcer leurs retranchemens les plus redoutables.

Tandis que Jourdan occupoit la gauche des ennemis, Pichegru, à la tête d'une armée française, battoit les Anglais dans la Flandre occidentale, s'emparoit d'Ypres et menaçoit les

Pays-Bas. Une autre armée française marchoit vers le duché de Luxembourg, et forçoit Kaunitz et Beaulieu à se retirer. Le prince de Cobourg, dans cette crise périlleuse, voulut tenter un dernier effort, et vint pour secourir Charleroy, dont il ignoroit la reddition. Jourdan le battit complètement à Fleurus. Cette victoire, plus célèbre que celle de Jemmape, fut décisive. Le prince de Cobourg, battu par quatre-vingt mille hommes, et craignant d'être tourné par une autre armée de soixante-dix mille, qui venoit de vaincre le duc d'Yorck et Clairfait, et de prendre Ypres; menacé, d'un autre côté, par la troisième armée française qui forçoit Beaulieu à évacuer Namur, voulut en vain tenir quelque temps dans la forêt de Soignes; il y perdit sept mille hommes, en fut chassé, et se retira sur Mastreicht. Le duc d'Yorck, tardivement secouru par lord Moyra, fit sa retraite sur Bréda. L'Empereur, perdant toute espérance, retourna à Vienne, et son armée, vaincue à Fleurns et sur la Roer, fut forcée de revenir en Allemagne. 1794. An II.

Les Français, pendant le reste de la campagne, s'emparèrent sans obstacles de tous les Pays-Bas, reprirent Valenciennes, Condé, le Quesnoy, Landrecies, qu'ils avoient laissés

1794. derrière eux, et se préparèrent à porter la
An II. guerre en Hollande.

Sur le Rhin, les Autrichiens et les Prussiens furent également battus. Les Français menacèrent Manheim et Mayence; l'armée d'Italie s'empara d'Oneille. Les troupes républicaines, par-tout victorieuses, battirent les Espagnols à Saint-Jean-de-Luz, à Figuières, à Irun, et firent repentir le duc d'Alcudia, alors ministre et favori du roi d'Espagne, d'avoir combattu le système pacifique du comte d'Aranda, dont il avoit déjoué la vieille politique et renversé le crédit.

Dans le cours de cette campagne, dont le dénouement changea les destinées de l'Europe, il y eut vingt-trois siéges en forme; les Français gagnèrent six batailles rangées, et s'emparèrent de cent vingt-quatre villes.

La république fut aussi malheureuse sur la mer qu'elle étoit triomphante sur le continent. Presque tous les officiers de la marine française étoient émigrés, et, dans la guerre maritime, il est impossible au courage de suppléer l'instruction : les Anglais s'emparèrent de la Corse, l'amiral Hood battit complètement l'armée navale républicaine, et lui prit sept vaisseaux de guerre.

Les Anglais dûrent cette victoire à la supé- 1794.
riorité du nombre et des manœuvres; mais ils An II.
rendoient eux-mêmes une justice éclatante au courage opiniâtre, à la valeur brillante des vaincus. C'est dans un de leurs journaux les plus accrédités, l'*Annuel Register*, qu'on cite le trait héroïque de l'équipage d'un vaisseau prêt de s'enfoncer dans l'abîme des mers, et qui faisoit en périssant retentir les airs du cri de *vive la liberté! vive la république!* On avoit attribué ce trait aux braves guerriers qui étoient à bord du *Vengeur*. Ce vaisseau n'a pas péri : on peut s'être trompé sur le nom, mais le fait est attesté. D'ailleurs, dans le cours de cette guerre mémorable, on n'a pas fait un siége, forcé un retranchement, et livré une bataille, où l'on n'ait vu une foule de Français insensibles au fer qui les perçoit, à la mort qui les frappoit, exhaler en tombant leurs vœux héroïques pour la gloire et la liberté de leur patrie. Que de merveilles dans tous les genres auroit pu produire un gouvernement vertueux à la tête d'une pareille nation qui a su couvrir de lauriers toutes les taches que voulurent lui imprimer d'absurdes tyrans!

Les escadres britanniques s'emparèrent des îles de Sainte-Lucie, de la Guadeloupe, de

1794. An II. Marie-Galande, de la Martinique et de la Désirade. Le parlement décerna des remercîmens à sir Charles Gray et à Jones Jerwis. Les Français, pour tous dédommagemens de pertes si graves, n'eurent à se féliciter que de l'entrée d'un convoi de cent soixante navires, qui leur portoit des grains des États-Unis, et de l'enlèvement d'un grand nombre de bâtimens de commerce que leurs corsaires prirent aux Anglais. Les rois de l'Europe dûrent dès-lors s'apercevoir qu'ils n'étoient que des gladiateurs payés par la Grande-Bretagne, pour prolonger, au détriment de leurs sujets et au péril de leurs couronnes, une guerre dont le cabinet de Londres devoit seul retirer les fruits.

Les ministres anglais et autrichiens ont toujours soutenu, pour se justifier aux yeux de l'humanité de la prolongation de cette guerre désastreuse, que l'intérêt général de l'Europe étoit de renverser une tyrannie démocratique si contagieuse par ses principes, si puissante par son étendue, et si évidemment destructive de tout ordre social; ils ont constamment répété qu'il étoit impossible de faire et de conserver la paix avec un gouvernement ambitieux et peu stable, qui ne vouloit se soumettre à aucune des règles consacrées par le droit des gens.

Ces deux assertions étoient dictées par une violente ambition et une fausse politique. L'expérience récente n'avoit que trop confirmé cette vérité de tous les temps, que les démocraties s'affermissent par la guerre, et se dissolvent dans la paix. La coalition réunissoit contre un danger commun tous les partis divisés; elle donnoit aux tyrans de la France tous les motifs qu'ils pouvoient souhaiter pour concentrer l'autorité dans leurs mains, et tous les prétextes nécessaires pour autoriser leurs spoliations et leurs cruautés. Ainsi la guerre, loin de remplir son objet, aigrissoit les esprits qu'on devoit calmer, aguerrissoit les démocrates dont on craignoit la force, étendoit la puissance territoriale du pays qu'on vouloit affoiblir, et perdoit sans retour, par le changement de main des propriétés, l'aristocratie qu'on croyoit défendre. 1794. An II.

Les victoires de la république apprenoient à tous les peuples que sans noblesse on pouvoit combattre et vaincre : les soldats allemands pouvoient voir avec envie un ordre de choses où tout brave devenoit général; et la contagion de cet exemple étoit un danger bien plus réel pour les princes que tout ce qu'on avoit allégué pour justifier la guerre. L'espoir de subjuguer un million d'hommes armés étoit chimérique.

1794. An II. D'un autre côté, on prétendoit sans fondement qu'il étoit impossible de traiter et de vivre en paix avec la France. La Suède et le Danemarck, par leur heureuse et tranquille neutralité, réfutoient cette allégation; et peu de temps après la Prusse et l'Espagne prouvèrent, sans réplique, qu'on pouvoit négocier avec succès et sûreté. Quelque barbare que fût le système jacobin, la France avoit besoin de la paix, et tout le monde sait que les traités trouvent malheureusement une garantie plus sûre dans l'intérêt des gouvernemens que dans leur loyauté.

Il paroît constant que, sans l'armement de la coalition, le Roi n'auroit pas péri, et que les émigrés, n'étant point encouragés et trompés, seroient rentrés en France, et n'auroient pu être ni proscrits, ni expropriés.

Et il est hors de doute qu'au moment de la défection de Dumouriez, et jusqu'au commencement de 1794, si la coalition avoit voulu faire la paix avec la république, la famille royale auroit été délivrée, et les Pays-Bas seroient restés à l'Empereur. Mais l'abolition de la royauté et la mort de Louis XVI ayant enflammé les passions, la politique prudente ne fut plus écoutée, et l'Angleterre, profitant de la haine générale qui existoit contre la France, parut

déterminée à éterniser la guerre pour anéantir le commerce et la marine française, pour s'emparer des richesses de l'Inde et de l'Amérique, et pour établir sans rivaux sa domination sur toutes les mers. 1794. An II.

Cet ambitieux projet fut bientôt dévoilé, et ouvrit les yeux du roi d'Espagne. A la prise de Toulon, il vouloit que les vaisseaux de guerre français qui s'y trouvoient lui fussent confiés comme appartenans à Louis XVII, dont les alliés prétendoient défendre les droits. Les Anglais gardèrent les vaisseaux qu'ils avoient pris, et brûlèrent ceux qu'ils ne purent emmener. La Corse conquise devoit appartenir au roi de France; George III en prit possession. Enfin un vaisseau de registre espagnol, portant neuf millions de piastres, ayant été pris par des corsaires républicains, et repris quelques jours après par les Anglais, fut en vain réclamé par la cour de Madrid : celle de Londres prit, sans scrupule, le bien de son allié, et refusa constamment de le lui restituer.

Cette conduite démontra au duc d'Alcudia qu'il étoit joué par le ministère britannique, et le décida bientôt à rompre une alliance si peu sûre, et à terminer une guerre si fatale à la maison de Bourbon.

1794. An II. couverte : c'étoit là qu'on trouvoit réunis la vertu, la beauté, les talens et cette sérénité qui fuit les tyrans et n'abandonne jamais l'innocence.

De même qu'il faut ouvrir les abîmes de la terre pour y découvrir les métaux précieux qu'elle renferme, de même alors il falloit s'enfoncer dans les cachots pour y retrouver l'amour constant, l'amitié fidelle, la douce piété, la générosité héroïque, et cette philosophie dont on a tant prostitué le nom, mais qui peut seule donner aux ames une égalité constante, aux gouvernemens une vraie gloire, et aux nations un bonheur solide.

Si la France a fait frémir l'Europe par le nombre des scélérats qui l'ont souillée, elle doit aussi exciter son admiration par la foule des actions brillantes, des efforts de vertus, des traits de générosité et des prodiges de courage, de résignation et de dévouement dont elle a donné l'exemple.

On rempliroit d'illustres annales des noms de tous les pontifes qui sont morts martyrs de leur foi, de tous les serviteurs qui ont arraché leurs maîtres à la mort, des pères qui ont péri pour leurs enfans, des maîtresses qui ont partagé les fers de leurs amans, des femmes [1] qui

[1] Madame de la Fayette, honneur de son sexe et de

ont

ont bravé les chaînes, les prisons et les bourreaux pour sauver leurs époux, ou pour les suivre sur l'échafaud. Jamais on n'oubliera les hymnes des prêtres égorgés au mois de septembre, invoquant le ciel pour leurs meurtriers; la piété filiale de mademoiselle de Sombreuil, se jetant entre son père et ses assassins; le courage de la belle et jeune Custines, bravant vainement la tyrannie pour défendre son époux et son beau-père; le stoïcisme de Malesherbes, qui vécut et mourut comme Socrate; l'intrépidité du vertueux Saron, du célèbre Lavoisier [1], au moment de leur supplice; la fer- 1794. An II.

son pays, ne sortit des cachots de Robespierre, où ses parens avoient péri, que pour aller héroïquement, avec ses filles, partager les fers de son époux, à Olmutz, dans les prisons de l'Empereur.

[1] Les monstres qui vouloient qu'on respectât leur puissance infernale et leurs crimes, avoient un trop grand intérêt à répandre d'affreuses ténèbres sur toute la France pour supporter l'existence des hommes qui l'éclairoient. Ils avoient massacré Saron, magistrat intègre, académicien estimé, qui s'étoit encore occupé d'une découverte utile la veille de sa mort; ils immolèrent l'illustre Lavoisier, citoyen vertueux, époux tendre et fidèle, savant célèbre, administrateur éclairé. Cet homme rare, qui enrichit vingt ans sa patrie de nombreuses découvertes, avoit fait une révolution dans les sciences : renversant la fausse doctrine du

1794. An II. meté modeste et l'éloquence douce, pieuse et persuasive de mesdames de Noailles [1], qui, par

phlogistique, il avoit créé celle des fluides élastiques. Auteur d'un *Système complet*, par-tout admiré, la nouvelle chimie lui doit sa méthode et ses progrès : on n'oubliera jamais ses travaux sur la nature de l'air, sur la combustion, sur les propriétés de la chaleur, sur la dissolution des métaux, sur la végétation, sur la fermentation, sur l'animalisation.

Il contribua aux triomphes des Français en augmentant la force de la poudre, en nous affranchissant du tribut que nous payions à l'étranger pour le salpêtre, en simplifiant l'art d'obtenir le gaz contenu dans les globes qui découvroient en s'élevant les manœuvres des ennemis; et nous indiquoient du haut des airs le chemin de la victoire. Il facilita par ses calculs le travail des nouvelles mesures; il découvrit aux agriculteurs le secret de doubler leurs produits; il apprit par son arithmétique politique, aux administrateurs, de nouveaux et faciles moyens d'ordre pour la comptabilité : sa fortune étoit consacrée à soutenir les savans, à étendre les sciences, à perfectionner leurs instrumens; et sa mort, comme sa vie, éclairant l'univers, déchira le voile funeste que les passions étendoient sur les esprits aveuglés, et souleva toute l'Europe savante, indignée contre les vandales qui vouloient la noyer dans le sang de tous les hommes vertueux et la replonger dans la barbarie.

[1] Madame d'Aguesseau, ci-devant duchesse d'Ayen, et madame de Noailles, sa fille.

leur exemple et leurs discours, rendirent le courage et le calme à un condamné dont le désespoir s'emparoit, et qui marchoit avec elles au supplice. On se rappellera toujours la résignation de madame Elisabeth, dont l'angélique pureté fit, dit-on, connoître à Robespierre les remords. Les tyrans eux-mêmes rendirent un hommage involontaire aux vertus, à l'innocence, au courage d'une jeune princesse qui survivoit, dans la tour du Temple, à ses parens immolés. Seule dans son cachot, entourée de leurs ombres, ses plaintes et ses larmes ne furent jamais mêlées d'aucun désir de vengeance : la mort, qui moissonnoit tout, s'arrêta devant elle ; et lorsque des hommes plus humains ouvrirent les portes de sa prison, et lui permirent d'aller consoler, par sa présence, les débris de sa famille errante et proscrite, ses derniers mots, en s'éloignant de la France, furent des vœux pour le bonheur de sa patrie. 1794. An II.

Enfin, l'histoire attestera que, durant le cours de cette révolution terrible, crime, vertu, sagesse, erreur, vaillance militaire, courage civique, tout, dans la nation française, fut marqué d'une empreinte de grandeur dont les temps antiques les plus célèbres offrent peu d'exemples, et qui ne peut être désavoué que par le mal-

1794. An II. heur trop aigri et par une haine trop aveugle.

Cependant, malgré tous les efforts des tyrans pour voiler la vérité, enchaîner la vengeance, aveugler le peuple, et imposer silence à la pitié, les yeux de la multitude commençoient à s'ouvrir. Les créanciers des émigrés voyoient leurs créances perdues; le pauvre qui croyoit partager les terres du riche, apprenoit qu'on devoit les acheter, et qu'il ne lui en reviendroit rien; la loi du *maximum*, en favorisant un instant les petits marchands aux dépens des négocians, avoit produit la famine et la ruine du commerce.

L'insolente dureté des parvenus faisoit oublier l'orgueil de la noblesse; et ces ex-nobles emprisonnés, dépouillés, immolés, n'étoient plus l'objet de la haine, en cessant d'être celui de l'envie, et commençoient à exciter la pitié. Les prêtres, dont le luxe scandaleux avoit révolté la nation, inspiroient de la vénération depuis qu'ils étoient pauvres et persécutés, et dans plusieurs départemens, le sang de ces martyrs régénéroit la dévotion et la portoit jusqu'au fanatisme. Les émigrés mêmes, contre lesquels le peuple avoit été d'autant plus animé qu'il leur attribuoit tous les maux de la guerre, paroissoient plus excusables depuis qu'on assas-

sinoit tous leurs parens restés fidèles à leur patrie. Les décemvirs, au lieu d'étendre leurs rigueurs uniquement sur les aristocrates qui avoient combattu la révolution, étoient forcés, pour arrêter les murmures, pour étouffer la voix de l'humanité, et pour prévenir la révolte, d'envoyer à l'échafaud une foule de plébéïens et des plus pauvres artisans, dès qu'ils osoient désapprouver leurs loix tyranniques. 1794. An II.

Une si longue proscription et ce grand nombre d'assassinats juridiques inspiroient universellement autant de courroux que de terreur. On s'indignoit d'obéir à des hommes qui ne parloient de liberté qu'au bruit des chaînes, de vertu qu'au sein du pillage, et d'humanité qu'au milieu des bourreaux.

Personne ne pouvoit veiller en sûreté ni dormir sans effroi; on craignoit de rencontrer dans chaque concitoyen un espion, un dénonciateur, un ennemi: le bruit le plus léger qui faisoit retentir la porte d'une maison, répandoit l'alarme dans les familles; elles croyoient toujours voir arriver des brigands et des géoliers. Les hommes les plus ardens pour la révolution ne pouvoient être rassurés par les gages souvent criminels qu'ils lui avoient donnés; tout étoit également exposé à la fureur soupçonneuse des nouveaux

1794. An II. Sylla de la France. Le même échafaud voyoit à la fois périr le royaliste zélé, le constitutionnel intrépide, le prêtre fanatique, le jacobin sanguinaire, le financier opulent, l'obscur ouvrier, le philosophe célèbre, la courtisane effrontée, la vierge innocente et l'anarchiste féroce.

Le gouvernement, dans son délire, ressembloit à ces fléaux cruels, à ces funestes épidémies, qui dépeuplent rapidement une vaste contrée, en moissonnant au hasard tous les rangs, tous les âges et tous les sexes.

Il paroît constant que Robespierre sentit lui-même enfin qu'il falloit opposer une digue à ce torrent dévastateur: mais craignant d'être frappé par ses complices inflexibles en voulant arrêter la faulx de la mort, il fit sonder l'opinion des clubs et celle du peuple, en encourageant Camille Desmoulins à publier, comme Danton le lui avoit conseillé, un pamphlet intitulé : *Le Vieux Cordelier*, dans lequel ce député, autrefois trop factieux, mais alors victime de son humanité, donna différens morceaux tirés de Tacite, qui peignoient vivement à la fois et la tyrannie des empereurs romains, et les malheurs affreux dont Paris étoit le théâtre.

Cet écrit fut rapidement répandu et avidement accueilli par tout ce qui conservoit en

France quelqu'étincelle de sensibilité; mais il répandit l'alarme dans les clubs : les brigands rugirent contre l'auteur audacieux qui osoit montrer au crime son image, et donner une lueur d'espérance à la vertu. 1794. An II.

Robespierre [1] défendit foiblement son ami; et redoutant la fureur de ses rivaux, il l'abandonna promptement, et, peu de temps après, il envoya lui-même lâchement au supplice cet infortuné, dont il avoit d'abord encouragé la plume. De ce moment, Robespierre aigri, troublé par la peur, ne mit plus de bornes à sa furie.

Se croyant menacé par Danton, Fabre-d'Églantine, Chabot et quelques députés hardis, il les prévint, les fit arrêter et traduire au tribunal révolutionnaire. Ces membres de la convention refusèrent de répondre à leurs juges,

[1] Robespierre aux jacobins fut provoqué par Camille, qui lui reprocha sa perfidie en lui rappelant qu'il avoit lui-même vu et approuvé son pamphlet: Robespierre répondit qu'il n'en avoit vu que le commencement; et attaquant avec véhémence l'ouvrage, il fut si vivement réfuté par Camille, que, n'ayant rien à opposer à son éloquence, il se contenta de dire que cet écrit devoit être jeté au feu. Camille alors lui répliqua avec force : *Robespierre, brûler ce n'est pas répondre.*

1794. An II. jusqu'à ce qu'on les eût confrontés avec leur accusateur. La multitude applaudissoit à leur courage ; ils avoient un nombreux parti dans le sénat. Robespierre y vint, y parla en maître, et arracha, par la crainte, un décret qui autorisoit le tribunal à condamner sans formalité tout accusé qui manqueroit de respect à ses membres. Danton et ses amis persistèrent dans leur résistance, et furent envoyés à l'échafaud sans qu'on osât les défendre.

Peu de temps avant, les cordeliers avoient voulu lever l'étendard de la révolte ; ils avoient couvert d'un voile noir la déclaration des droits : mais le prompt supplice de leurs chefs, Ronsin, Hébert, Chaumette, Momoro, avoit puni leur audace. Le général Dillon, comptant sur la faveur du peuple, forma dans la prison du Luxembourg le projet chimérique de rompre ses chaînes : son espoir indiscret fut dénoncé aux tyrans par l'infâme Laflotte qui partageoit ses fers ; et sous le prétexte illusoire de cette conspiration idéale, on égorgea tous les prisonniers renfermés dans ce palais, et une partie de ceux que contenoit le couvent des Carmes.

Bientôt Robespierre, enivré de sang, et dévoré d'ambition, de remords, de crainte et de rage, trouvant les formes du tribunal trop gê-

nantes et ses poignards trop lents, fit rendre 1794.
une affreuse loi qui ôtoit tout défenseur aux An II.
accusés, et n'exigeoit que des preuves morales pour leur condamnation.

Un citoyen désespéré voulut poignarder Collot-d'Herbois; une jeune fille fut soupçonnée d'avoir attenté aux jours de Robespierre : ces deux tentatives firent égorger une foule d'infortunés qui ne connoissoient pas même de nom les accusés; et, dès-lors, chaque jour à Paris on vit immoler à la fois soixante ou quatre-vingts victimes; les prisons s'y remplissoient et s'y vidoient avec la plus effrayante rapidité. Le malheureux père de famille, la veille libre et tranquille, étoit le lendemain soupçonné, arrêté, jugé, condamné, exécuté avant que ses enfans eussent pu savoir le motif de son absence. Le député qui faisoit, l'instant d'avant, assassiner ses concitoyens, se voyoit lui-même conduit sous la hache du bourreau, et les juges trembloient sur leur siége.

Les proconsuls dans les départemens répétoient par-tout les mêmes horreurs. Lebon dépeuploit le Nord, Carrier l'Ouest, d'autres le Midi; et si le courage de quelques députés, par une heureuse révolution, n'eût mis un terme à cette exécrable tyrannie, la France entière n'au-

1794. An II. roit plus été qu'un monceau de ruines et qu'une vaste mer de larmes et de sang.

Tandis que Robespierre donnoit ainsi le signal d'une destruction universelle, il songeoit à en rejeter l'horreur sur ses collègues et sur ses instrumens. Depuis six semaines il conjuroit leur perte et ne paroissoit plus au comité de salut public. Etudiant les dispositions de la multitude, il savoit qu'elle étoit lasse de ses cruautés, et sur-tout effrayée des outrages faits à la religion et à Dieu même. Se déclarant hypocritement la défenseur du ciel, il fit décréter par la convention que la France reconnoissoit l'existence d'un Dieu, et il ordonna de célébrer une fête en l'honneur de l'Être suprême.

Cette déclaration ridicule et sacrilége rendit cependant à Robespierre une partie de son ancienne popularité. Enivré de ce succès, il parut à cette fête, dans le jardin des Tuileries, au milieu d'une foule immense, avec un orgueil contraire à sa dissimulation ordinaire. On assure même qu'il avoit conçu le dessein de se faire alors proclamer dictateur. Mais, soit que ses agens n'eussent pas disposé le peuple comme il le souhaitoit, soit qu'il fût arrêté par la crainte au moment de tenter cette grande entreprise, il ne l'exécuta pas, et démasqua son am-

bition avec imprudence, sans oser s'en assurer le fruit par une habile témérité. 1794. An II.

Ses collègues n'ignoroient ni sa haine, ni leurs dangers : neuf députés, parmi lesquels étoient Barras, Fréron, Rovère, Legendre, Bourdon, Tallien, Merlin (de Thionville), Lecointre, avoient juré de prévenir leur perte et de trancher les jours de ce monstre.

L'agitation sourde qui précède les orages, annonçoit une grande explosion. Le 8 thermidor la vit naître, et le 9 thermidor la termina.

Robespierre, informé que l'on conspiroit contre lui, s'étant assuré de la majorité des jacobins, de l'assistance de la commune de Paris, de la faveur d'une partie de la populace, du secours d'Henriot, commandant de la garde nationale, et du dévouement de Saint-Just et Couthon, ses collègues dans le comité, crut qu'il pouvoit impunément attaquer les autres membres du gouvernement, les faire décréter d'accusation, envelopper dans leur perte tous les députés dont on redoutoit l'énergie, et s'emparer tranquillement, par la terreur, du pouvoir absolu.

Montant à la tribune, il prononça une harangue violente sur la situation de la république, et se plaignit amèrement des calomnies qu'on répandoit contre lui, en voulant persuader au

1794. An II. peuple qu'il aspiroit à la dictature. *Opposant sa vie publique et privée aux reproches de ses ennemis, il prétendit que cette imposture étoit l'ouvrage des Anglais, qui avoient de nombreux partisans en France; que s'il avoit voulu trahir la liberté et marcher au despotisme, il auroit été secondé par les mêmes hommes qui se déclaroient ses accusateurs.*

Son amour pour la république, et le décret qu'il avoit fait rendre pour anéantir l'athéisme, lui attiroient, disoit-il, *autant d'ennemis qu'il y avoit de traîtres et d'impies. Forcé de s'absenter, depuis quatre décades, du comité de gouvernement, il n'en veilloit pas moins assidument à la chose publique.*

Mais il voyoit avec douleur que les décrets rigoureux contre les Anglais n'étoient pas exécutés aux frontières; que les loix étoient sans vigueur, les finances sans ordre, le pauvre sans appui, l'innocence sans soutien; qu'on immoloit une foule de victimes sans justice; que les efforts des amis de la liberté étoient paralysés; qu'on amusoit la convention en plantant l'arbre stérile de la liberté dans la Belgique, et en faisant de pompeuses harangues sur les victoires des armées dont on ralentissoit la marche; que Paris étoit

dégarni d'artillerie ; qu'il existoit dans le sein de cette ville de dangereuses conspirations ; qu'aucun autre motif ne l'animoit que le désir de sauver la patrie, et qu'il étoit forcé (quelque désagréables que fussent ces vérités pour certaines personnes qui les écoutoient) de les dévoiler à la convention, afin qu'elle prît les mesures propres à se garantir du péril qui la menaçoit.

1794. An II.

Lorsque Robespierre eut terminé son discours, la proposition d'en décréter l'impression fut vivement combattue par Bourdon, Vadier et Cambon, qui accusèrent Robespierre de perfidie et de mensonges, et le contraignirent, pour la première fois, de descendre à se justifier.

Fréron demanda qu'on rapportât le décret qui permettoit au gouvernement d'arrêter les députés. Cette courageuse opposition attira de vifs applaudissemens, et réveilla le sentiment de la liberté. Cependant la terreur qu'inspiroit Robespierre dominoit encore les esprits, et la majorité de la convention décréta l'impression de son discours.

Cette séance apprit au tyran que son crédit dans le sénat étoit à la veille d'être renversé. Il courut le soir aux jacobins, dont il en-

1794. An II. blement cédé, sans retour, la victoire et l'empire aux tyrans féroces dont elle vouloit délivrer la France.

Heureusement Robespierre, aussi lâche qu'il étoit cruel, ne s'occupoit qu'à proscrire lorsqu'il falloit combattre; et au lieu de marcher contre la convention, il se contentoit de la faire mettre hors la loi, par des arrêtés de la commune. De son côté, Henriot, à la tête des soldats qui l'avoient mis en liberté, ne songeoit qu'à parcourir les différens quartiers de la ville pour appeler le peuple à son secours.

La convention alors, revenant du trouble que lui avoit causé la nouvelle de l'évasion de Robespierre, prit unanimement les mesures les plus vigoureuses. Barras fut chargé, avec quelques-uns de ses collègues, du commandement de Paris. On appela tous les citoyens à la défense de la liberté: chacun, saisissant l'occasion de se délivrer d'une tyrannie si odieuse, courut aux armes, et plusieurs députés, ayant rassemblé quelques sections, marchèrent à la commune, lurent à la multitude qui l'entouroit le décret qui condamnoit les conspirateurs, et pénétrèrent sans obstacles dans l'hôtel-de-ville, où ils se saisirent de tous les conjurés.

Robespierre, se voyant perdu, s'étoit tiré

un

un coup de pistolet [1] ; mais la justice du ciel permit que le coup qui lui emporta le bas du visage, ne terminât pas une vie souillée de tant de crimes. Sa blessure rendit son châtiment plus cruel et son supplice plus long. Il vit, pendant vingt-quatre heures, la joie universelle qu'excitoit sa perte, l'horreur qu'inspiroit sa personne ; il entendit les reproches de ses collègues qu'il avoit avilis et tyrannisés, les cris de joie des victimes qu'il vouloit encore frapper, et les imprécations de tout le peuple qu'il avoit si long-temps trompé et opprimé. Objet de l'exécration publique, aucun souvenir honnête ne put affermir son courage ; aucun ami, par ses larmes, n'adoucit ses tourmens. On le fit paroître devant ce tribunal révolutionnaire, à qui sa fureur avoit commandé tant d'assassinats. Condamné par ses propres complices, il fut conduit à l'échafaud avec son frère, Couthon, Saint-Just, Lebas, ses collègues, et son

1794. An II.

[1] D'autres assurent que ce fut un citoyen qui blessa Robespierre. Ce qui est certain, c'est qu'au moment où ce tyran étoit étendu à terre, baigné dans son sang, et entouré d'une foule irritée qui l'accabloit d'injures, un gendarme, passant près de lui, s'arrêta, et, sans se permettre aucune imprécation, lui dit noblement ce peu de mots: *Robespierre : il existe un Être suprême.*

1794. An II. général Henriot [1]. Une foule immense le suivit, lui reprocha ses crimes et sa lâcheté, l'accabla d'outrages, et lui annonça, par ses acclamations, le jugement de la postérité qui devoit le placer au nombre des tyrans les plus odieux et les plus méprisés. Le bourreau, arrachant avec violence le bandeau qui couvroit sa plaie, lui fit jeter un cri douloureux, le livra quelque temps aux regards avides de la vengeance et de la haine, et lui fit enfin subir une mort aussi infame que sa vie.

Le tyran étoit mort, mais la tyrannie n'étoit pas détruite. Collot-d'Herbois, Billaud régnoient encore; Barrère, en leur nom, eut l'audace de proposer le remplacement des décemvirs qui venoient d'être condamnés, par des députés que désignoit le gouvernement. Si l'on eût accepté cette proposition, le même système de cruauté, de despotisme, d'oppression, continuoit; la convention restoit esclave, et la France étoit perdue. Heureusement les députés dont l'énergie avoit renversé Robespierre, n'eurent point la foiblesse de perdre le fruit de

[1] Le lendemain de la mort de Robespierre, les membres de la commune de Paris, qui avoient pris parti pour lui contre la convention, furent conduits à l'échafaud.

cette révolution : ils rendirent aux membres du corps législatif leur inviolabilité, leur liberté ; on décréta que les comités de salut public et de sûreté générale seroient renouvelés tous les mois au scrutin. Legendre, autrefois ardent cordelier, mais alors intrépide ennemi de la tyrannie, dont il avoit failli devenir la victime pour avoir voulu défendre Danton, marcha, suivi de quelques hommes courageux, au club des jacobins, les chassa de leur repaire, et apporta les clefs de leur salle à la convention. 1794. An II.

De ce moment la terreur cessa peu à peu de répandre son voile sanglant sur la France. On vit par degrés l'innocence respirer, la justice renaître, et la vertu s'enhardir. Une grande partie des juges et des jurés, bourreaux du tribunal révolutionnaire, le proconsul Lebon le Néron d'Arras, l'infame Carrier le destructeur de la Vendée, expièrent leurs forfaits sur l'échafaud ; les prisons s'ouvrirent, les comités révolutionnaires furent dissous et poursuivis par la vengeance publique.

Mais tous ces progrès du retour de l'anarchie à l'ordre social furent lents, et souvent arrêtés par de redoutables conspirations. La Montagne domina long-temps ; et s'opposa tant qu'elle put à des changemens qui tendoient à donner la

1794. An II. force au parti girondin, dont elle craignoit la vengeance.

Les girondins, les républicains modérés craignoient eux-mêmes qu'en accélérant trop le mouvement rétrograde, les constitutionnels n'en profitassent pour les punir de la révolution du 10 août.

Enfin on a vu des momens où les constituans, partageant aussi ces frayeurs, craignirent que l'opinion publique, égarée par la soif ardente de justice qu'on éprouvoit, ne portât la réaction jusqu'à favoriser imprudemment les royalistes, la contre-révolution, et les vengeances qui devoient probablement la suivre.

Tel est le sort fatal des hommes, lorsqu'en voulant atteindre un but quelconque, ils ont employé des moyens violens et commis quelqu'injustice; ils sont toujours arrêtés dans leur marche vers le bien public, par la peur du mal particulier qui peut en résulter pour eux. Cet effroi les aveugle et leur fait oublier que la justice est le seul moyen de gagner l'opinion générale; que par elle tout gouvernement nouveau s'affermit, et que sans elle toute puissance s'écroule.

Tous les raisonnemens de la peur contre les dangers de l'équité sont des sophismes: les pas-

sions privées meurent, l'intérêt général est la justice, qui est immortelle comme la vérité. Aucune force ne peut gouverner long-temps contre l'opinion publique; les succès peuvent donner un éclat momentané, une célébrité brillante, mais l'estime rend seule l'autorité tranquille et la gloire solide. 1794. An II.

Tandis que les Français, par une heureuse révolution, venoient d'échapper au monstre de l'anarchie, qui les menaçoit d'une destruction totale, une nation plus malheureuse faisoit, à l'autre extrémité de l'Europe, des efforts impuissans pour briser les chaînes du despotisme et conserver son existence.

Nous allons, dans le Chapitre suivant, donner une esquisse de cette inutile insurrection, qui, malgré les prodiges de valeur de Kosciusko et de ses infortunés concitoyens, se termina par le partage total de leur pays.

CHAPITRE XII.

Révolution de Pologne. Mauvaise foi des Cours de Pétersbourg et de Berlin. Déclarations contradictoires de Frédéric-Guillaume. Entrée de ses Troupes en Pologne. Diète de Grodno. Violence exercée sur la Diète. Traité extorqué. Insurrection des Polonais. Caractère et conduite de Kosciusko. Il prend Cracovie et bat les Prussiens. Révolution à Warsovie. Les Russes en sont chassés. Avantages des Polonais à Wilna et dans plusieurs autres affaires. Frédéric-Guillaume assiége Warsovie. Insurrection dans la Grande-Pologne. Frédéric-Guillaume lève le siége de Warsovie et se retire. Suwarow entre en Pologne. Kosciusko, trahi, perd une bataille contre Fersen. Il est blessé et pris. Suwarow assiége Warsovie, prend d'assaut le faubourg de Prag. Massacre horrible. Warsovie se rend. Dispersion des Troupes Polonaises. Stanislas-Auguste quitte sa capitale, et va d'abord à Grodno et de là à Pétersbourg. Partage total et asservissement de la Pologne.

APRÈS avoir tracé tous les crimes de la tyrannie des jacobins, sans ménagement pour un parti dont les racines dangereuses existent encore, il faut remplir avec la même impartialité le devoir de l'historien, et peindre aussi fidelle-

ment la mauvaise foi scandaleuse, l'injustice oppressive et l'ambition sanguinaire des monarques qui, sans aucun motif et au mépris de leurs sermens, portèrent le fer et la flamme au sein d'une nation vaillante, juste et généreuse, qui, voulant vivre en paix sous leur protection, méritoit leur estime par sa vaillance, et leur amitié par sa modération.

Je n'ignore point à quelle critique, à quels dangers s'expose l'auteur qui écrit avec vérité l'histoire moderne. Tacite, dont j'ose imiter la hardiesse, sans pouvoir imiter son talent, dit avec raison :

Antiquis scriptoribus rarus obtrectator, neque refert cujusquam punicas romanasve acies lætius extuleris : at multorum qui Tiberio regente pœnam, vel infamiam, subiére posteri manent. Utque familiæ ipsæ jam extinctæ sint, reperies qui ob similitudinem morum, aliena malefacta sibi objectari putent. Etiam gloria ac virtus infensos habet, ut nimis ex propinquo diversa arguens.

Sed ad incœpta redeo.

Ceux qui écrivent l'histoire des temps anciens font peu de mécontens ; il n'importe à personne que vous prodiguiez des éloges aux armées de Rome ou à celles de Carthage ;

mais si vous parlez des personnes immolées ou déshonorées sous Tibère, leur postérité existe, et leurs familles mêmes, fussent-elles éteintes, vous en trouverez d'autres, qui, par la conformité des mœurs, considéreront le récit de ces crimes d'autrui comme une satyre contr'elles. Le gloire et la vertu même ont des ennemis : à cette proximité elles paroissent accuser la honte des contemporains.

Mais je reviens à mon sujet.

Il est nécessaire de rappeler en peu de mots les motifs qui avoient déterminé les Polonais à faire dans leurs loix un changement destiné, selon toutes les probabilités, à consolider leur existence, et qui, par une fatalité inconcevable, causa leur perte. Les malheurs et le partage de la Pologne [1] avoient fait sentir universellement

[1] Du temps de Boleslas-le-Hardi, la Pologne s'étendoit depuis l'Oder jusqu'au Dnieper. Elle fut d'abord divisée en plusieurs principautés, comme la France. Casimir les réunit le premier; il mérita le titre de Grand, non comme beaucoup de princes, par ses conquêtes, mais par sa justice.

Cette nation, depuis son origine jusqu'à sa fin, se distingua par un amour constant pour la liberté.

Douze waywodes la gouvernèrent successivement;

à tous les hommes éclairés de ce pays, les vices de leur gouvernement anarchique, le danger de l'élection des rois, et la nécessité de

quoique le pouvoir suprême fût confié au roi, il étoit obligé, dans les affaires importantes, de consulter les principaux seigneurs du pays. A la mort de chaque prince, on choisissoit son successeur parmi ses enfans.

La famille des Piastes s'éteignit dans la personne de Casimir-le-Grand. Comme il désiroit que son neveu, Louis de Hongrie, lui succédât, il rassembla tous les états de la nation, et les chargea de rédiger les loix qu'il croyoit propres à assurer le bonheur de la Pologne. La constitution qui fut le résultat des travaux de cette assemblée, fut respectée jusqu'à la mort de Sigismond-Auguste; et comme elle protégeoit toutes les classes de citoyens, tant qu'elle dura les campagnes furent peuplées, les villes riches, les manufactures actives, et la nation heureuse et redoutée. La législation étoit confiée aux nobles et aux députés que les villes envoyoient à la diète : le roi étoit chargé de l'administration, de l'exécution des loix; il commandoit l'armée, et avoit le droit de déclarer la guerre et de conclure la paix. Dans les circonstances graves, il demandoit l'avis des sénateurs.

La Pologne fut long-temps comptée parmi les puissances du premier ordre, et depuis le quatorzième jusqu'au seizième siècle, les sciences y fleurirent peut-être plus que dans tout autre pays.

Le célèbre Copernic y naquit : on l'a cru allemand, parce qu'il étoit chanoine de Warmie; mais ce pays,

réformer des abus qui, malgré la vaillance du peuple polonais, le rendoient l'esclave de tous ses voisins.

un des palatinats de Pologne, ne tomba sous la domination de la maison de Brandebourg, qu'au premier partage, en 1773; et il étoit né à Thorn, dont la Prusse ne s'empara qu'en 1793.

Orzechowski, antérieur à Murétus, fut célèbre par son éloquence.

Krómer, historien, est peu inférieur à Tite-Live.

Sorbieurski, répandit tant de grâce dans ses poésies, qu'on l'a traduit dans plusieurs langues.

Les poëmes de Kochanowski, les traités de morale de Fredzo, les écrits politiques de Gorniki, les pastorales de Zimorowiez, ont mérité à leurs auteurs une juste célébrité.

Après la mort de Sigismond, la constitution de Pologne éprouva un changement. Ce prince étoit le dernier mâle des Jagellons. Jusque-là on avoit élu les rois parmi les enfans du dernier mort; alors il fallut chercher une autre famille, ou un individu qui épousât une Jagellone. On délibéra pour savoir si ce seroient les sénateurs seulement, ou tous les nobles qui éliroient le nouveau roi. Zamoyski décida la question, en disant que, puisque chaque noble étoit obligé de combattre pour la patrie, ils devoient tous avoir le droit d'élire leur chef.

Cette innovation, qui depuis causa tant de malheurs, redoubla d'abord l'énergie nationale; on vit les Polonais pousser leurs conquêtes jusqu'à Moscow, et donner des loix et des empereurs à la Russie. Mais dans la suite

Mais ces voisins étant intéressés à prolonger l'état de foiblesse de la Pologne, il étoit difficile d'en sortir sans danger. En 1788, une occasion

des temps, à chaque élection, les nobles acquirent plus de prérogatives. Chaque roi chercha à plaire à la noblesse pour assurer le trône à son fils. Bientôt les villes furent opprimées et les paysans réduits à l'esclavage.

Sous le règne de Jean-Casimir, la Pologne étant envahie par les étrangers, et le roi cherchant un asile dans les pays voisins, on introduisit dans la diète le droit du fameux *liberum veto*, qui mit le comble à l'anarchie. Cette absurde institution, qui paralysoit toutes les assemblées en donnant à une seule voix le droit d'annuller toutes les délibérations, subsista jusqu'au règne de Stanislas-Auguste, et fut une des principales causes de l'influence tyrannique qu'exercèrent les puissances étrangères sur ce pays.

Au premier partage on fit encore quelques changemens à la constitution; mais ces changemens, dictés par la Russie, qui s'en déclaroit garante, n'avoient pour but que d'augmenter la foiblesse, le malheur et la dépendance de la nation.

Dans cette nouvelle constitution on avoit conservé avec soin tous les abus de l'ancienne, sans en excepter le *liberum veto*, et on y avoit seulement ajouté un conseil permanent qui diminuoit l'autorité du roi, et divisoit le pouvoir exécutif, tandis qu'on laissoit subsister la tyrannie des grands et l'anarchie des diètes.

Le gouvernement enchaîné, ne pouvant plus faire

1792. *importante que la nation a faite; il la regarde comme essentielle à son bonheur, et charge son ministre de déclarer solennellement au roi Stanislas et aux maréchaux de la diète, que ce choix de la république affermira à jamais l'étroite intelligence qui existe entre la nation polonaise et lui.*

On a vu trop souvent en politique sacrifier la justice à l'ambition; mais jamais on ne se permit de nier des engagemens si publics, si récens, et de se jouer si ouvertement de la foi des traités.

Tandis que la licence, sous le manteau de la philosophie, portoit d'ambitieux novateurs à renverser tous les gouvernemens établis, il sembloit que les rois aveuglés conspirassent avec leurs ennemis pour détruire, dans l'esprit des peuples, le respect pour leur autorité, que la justice peut seule rendre sacrée.

Les vrais motifs de ce changement de système du roi de Prusse, étoient, comme on l'a vu, l'effroi que lui causoit la révolution française, et la crainte d'avoir à combattre la Russie en même temps qu'il seroit forcé de faire la guerre à la France. L'Impératrice, n'ayant plus à craindre l'opposition des armes prussiennes, fit entrer en Pologne, au mois de

de mai 1792, une forte armée. Malgré le nombre et la valeur de ses troupes, elle auroit peut-être échoué dans son entreprise, si Stanislas-Auguste avoit partagé l'héroïque ardeur de ses concitoyens ; mais, dominé par sa foiblesse ordinaire, et trompé par Catherine qui avoit toujours conservé sur lui un fatal ascendant, il répondoit à ceux qui le pressoient de combattre : 1792.

« Que ce n'étoit pas contre la Pologne que » l'Impératrice étoit irritée, mais contre le roi » de Prusse, dont elle avoit juré la perte ; qu'elle » renonceroit à la guerre contre les Polonais dès » qu'elle verroit la nation disposée à s'entendre » amicalement avec elle ; qu'au reste, il valoit » mieux continuer la guerre avec la plume » qu'avec l'épée ».

Il perdit ainsi un temps précieux en négociations inutiles ; et même les opérations militaires étant déjà commencées, il espéroit encore appaiser son ennemi, et, dans cette confiance, il arrêtoit l'élan de la nation, qui vouloit courir toute entière aux armes ; il ralentissoit la marche de ses troupes, malgré les pressantes instances de son neveu Joseph Poniatowski leur général, et paralysoit les efforts du brave Kosciusko, qu'on forçoit de se retirer devant un ennemi

1792. qu'il avoit déjà repoussé dans plusieurs rencontres.

Les Russes, favorisés par cette mollesse, avancèrent rapidement près de Warsovie. Catherine écrivit à Stanislas, qu'*elle ne lui pardonneroit d'avoir trompé ses espérances, que s'il se joignoit aux fédérés de Targowitz, qui venoient à la tête des Russes pour renverser la constitution du 3 mai, et pour rétablir l'ancienne, dont l'Impératrice avoit été garante.*

Stanislas-Auguste alors mérita les malheurs dont il fut bientôt accablé : il sacrifia son pays en ordonnant à son armée, sous prétexte d'une armistice, de déposer les armes; et se croyant plus en sûreté parmi des satellites étrangers qu'au milieu de ses concitoyens, il laissa entrer à Warsovie, comme alliés, les ennemis de la Pologne, accéda à l'acte des confédérés, et ne laissa d'autre choix aux hommes courageux qui avoient voulu rendre son trône solide et leur patrie libre, que de ramper sous le despotisme russe, ou de s'expatrier pour éviter un exil éternel dans les déserts de la Sibérie.

Les confédérés éprouvèrent promptement la honte et le malheur qu'attirent toujours sur leurs têtes ceux qui livrent leur pays à ses ennemis naturels : ils croyoient rétablir l'ancien ré-

gime en Pologne, et se fioient imprudemment aux promesses de Catherine; mais la politique ambitieuse de cette princesse ne tarda pas à se dévoiler, et leurs remords inutiles ne purent sauver la Pologne de l'abîme dans lequel ils l'avoient précipitée. 1792.

L'Impératrice, ayant éprouvé le danger de la force que conservoit la Pologne, avoit résolu de diminuer encore son territoire; l'Empereur étoit trop occupé par sa guerre contre la France pour s'opposer à ses desseins; et quoiqu'il fût convenu à Pilnitz avec le roi de Prusse de garantir l'intégralité de ce pays, Catherine, qui n'avoit point accédé à ce traité, trouva facilement le moyen d'en annuller l'effet, en proposant à Frédéric-Guillaume un partage aussi facile qu'avantageux. Elle s'étoit constamment opposée jusque-là aux vues de ce prince sur Dantzick et Thorn; alors elle le favorisa, et Frédéric-Guillaume saisit avec empressement ce moyen inattendu de s'indemniser de la campagne coûteuse et sans succès qu'il avoit faite en Champagne. 1793. Ire année de la Répub.

La cour de Vienne ne pouvoit pas voir de bon œil ce nouvel agrandissement de la Prusse; mais on lui fit entendre que Frédéric-Guillaume quitteroit la coalition, si elle ne consentoit pas

1793. 1re année de la Répub. à lui donner les moyens de continuer la guerre par l'acquisition de ces nouvelles possessions. Pour colorer le scandale de cet envahissement, il fallut chercher des crimes à la nation qu'on vouloit dépouiller ; et ses délits imaginaires furent les murmures et les plaintes que l'oppression arrachoit au malheur.

Les Polonais, réfugiés chez l'étranger, s'étoient mis sous la sauvegarde, les uns des gouvernemens monarchiques, et les autres des gouvernemens libres. Ils furent par-tout poursuivis par les agens secrets de Catherine : elle accusoit ceux qui étoient en France de connivence avec la coalition, et faisoit regarder ceux qui parcouroient l'Allemagne comme des propagandistes zélés du système des jacobins. Ce fut cette accusation de jacobinisme qui servit sur-tout de voile aux cours de Pétersbourg et de Berlin pour justifier leur invasion.

Le roi de Prusse publia, le 25 mars 1793, une Déclaration [1] pour annoncer l'entrée de ses troupes dans la Grande-Pologne. Il est inconcevable qu'on croie les hommes assez aveugles pour être dupes de pareils écrits. Le Roi, dans ce Manifeste, *reprochoit aux Polonais leur résistance à ses conseils et aux vues bienfai-*

[1] Voyez *Pièces justificatives.*

santes de l'Impératrice ; il plaignoit le malheur d'un pays livré aux désordres de l'anarchie, et feignoit d'éprouver de vives alarmes pour la sûreté de ses propres états, par l'expansion des principes français en Pologne. Ces motifs l'obligeoient à prendre des précautions salutaires, et à s'emparer provisoirement de Thorn, de Dantzick, et d'une partie de la Grande-Pologne, pour assurer sa tranquillité et protéger les Polonais bien intentionnés.

1793. Ire année de la Républ.

Les Prussiens en effet, malgré les représentations des habitans de Thorn, enfoncèrent les portes de cette ville et s'en rendirent les maîtres. Dantzick fut bientôt après obligé de se soumettre, et les habitans de la Grande-Pologne, qui n'étoient point préparés à cette agression, ne purent opposer aucune résistance à ces nouveaux ennemis.

Les fédérés de Targowitz, étrangement surpris de cette invasion, demandèrent à l'ambassadeur russe ce qu'ils devoient penser de cette agression, et ce qu'il falloit faire dans une circonstance si imprévue. Le ministre russe leur répondit hypocritement, *qu'il falloit avoir une confiance aveugle dans la protection généreuse de l'Impératrice ; qu'il ignoroit les*

1793. Ire année de la Républ. *desseins de Frédéric-Guillaume, mais qu'ils devoient se garder d'aigrir ce prince par d'imprudentes hostilités, sans avoir préalablement consulté la cour de Russie.*

L'Impératrice, qui ne vouloit pas encore se démasquer et anéantir la confédération de Targowitz, leur conseilla quelques mesures défensives qui prolongèrent leur aveugle sécurité. Si l'Impératrice étoit alors sincère, et si elle ignoroit véritablement les projets de la cour de Berlin, il est au moins constant que son ignorance et son opposition durèrent peu; car, quelque temps après, ses ministres et ceux de Frédéric-Guillaume agirent de concert, et prouvèrent l'accord intime qui existoit entre les deux puissances co-partageantes.

Cependant les fédérés de Targowitz qui avoient trahi leur patrie en y appelant les Russes, mais qui n'avoient jamais prévu le funeste projet de démembrement, crurent l'occasion favorable pour se disculper dans l'esprit de leurs concitoyens : encouragés par la réponse de la cour de Russie, qu'ils croyoient opposée aux desseins du roi de Prusse, ils publièrent une protestation contre l'entrée des troupes prussiennes en Pologne. Dans cette apologie de leur conduite, ils prodiguoient les éloges à Ca-

thérine, les injures aux auteurs de la constitution du 3 mai, et les promesses les plus inutiles de défendre loyalement la république. Ils joignirent à cette protestation des universaux pour inviter la nation polonaise à se lever, à courir aux armes, et à combattre l'ennemi qui envahissoit son territoire. 1793. Ire année de la Répub.

La protestation ne persuadoit personne : les confédérés avoient perdu l'estime et la confiance publique; mais tous les Polonais étoient disposés à profiter de l'invitation contenue dans les universaux, et à s'armer pour repousser tous leurs oppresseurs. Catherine II, informée de cette fermentation générale, en prévint l'explosion; et quoiqu'elle eût conseillé elle-même des mesures défensives, ses troupes eurent ordre de comprimer, de concert avec les Prussiens, tous les mouvemens de ce peuple infortuné, et d'arrêter tous ceux qui voudroient opposer quelque résistance à leurs opérations.

Ces ordres n'empêchèrent pas l'énergie nationale de se manifester; plusieurs districts se livroient à leur ardeur, et l'ambassadeur russe, craignant que ce feu, dirigé contre la Prusse, n'éclatât de toutes parts, ordonna aux confédérés de révoquer les universaux qui convoquoient le ban et l'arrière-ban de la noblesse.

1793. Ire année de la Répub. La confédération, toujours servile, obéit et invita les Polonais à ne point accélérer l'anéantissement de la patrie par des mesures imprudentes ; elle leur recommanda de n'agir que d'après les ordres de Catherine qui seule pouvoit les sauver. Cet écrit, qui complétoit l'opprobre des confédérés, et démasquoit la politique perfide du cabinet de Pétersbourg, jeta le désespoir dans l'ame des Polonais. Voyant que leur perte étoit jurée, ils ne dissimulèrent plus leur indignation, et réclamèrent le secours de toutes les puissances étrangères contre l'avide injustice de leurs oppresseurs.

L'Impératrice, alors convaincue que les confédérés de Targowitz n'étoient plus pour elle des instrumens utiles, cessa de les ménager, et voyant que le temps étoit venu d'agir ouvertement, elle ordonna à l'ambassadeur Siévers de se concerter avec Bucholz, ministre du roi de Prusse, pour régler le partage des possessions polonaises que chacune des deux cours vouloit s'approprier.

Le 9 avril 1793, ces deux ministres présentèrent à la confédération une Déclaration qui développoit les destinées de la Pologne.

Dans cette Déclaration [1], *après avoir énu-*

[1] *Voyez* cette Déclaration, *Pièces justificatives.*

méré tous les services rendus à la confédération par l'Impératrice, et tous les efforts employés pour rétablir en Pologne l'ordre et la paix; après avoir rappelé la résistance séditieuse des Polonais, les deux cours se plaignent amèrement de l'ingratitude de cette nation jadis si florissante, maintenant déchirée par l'anarchie, et conduite à sa perte par des factieux. Les deux ministres reprochent à ces perturbateurs d'avoir égaré le peuple et de l'avoir porté à maltraiter les troupes russes et prussiennes qui venoient les protéger. Enfin, ils les accusent formellement d'intelligence avec les révolutionnaires français, qui déjà ont formé en Pologne des clubs affiliés à celui de Paris, et rendent, par leurs intrigues, la fermentation générale [1].

1793. Ire année de la Répub.

Dans cet état de troubles, alarmant pour

[1] Cette accusation étoit dénuée de fondement et de vraisemblance : loin qu'il existât de clubs jacobins en Pologne, les orateurs les plus distingués avoient parlé avec force contre les principes des niveleurs français; et les nobles Polonais qui venoient de fortifier l'aristocratie de leur constitution, en rendant la monarchie héréditaire, devoient plutôt s'attendre au courroux des démocrates qu'à celui des têtes couronnées.

1793. Ire année de la Républ. *les puissances voisines, Catherine II et Frédéric-Guillaume ne voient d'autre moyen pour éteindre un foyer si dangereux, que de resserrer la Pologne dans des limites plus étroites, et de la réduire à des proportions convenables à une puissance du moyen ordre. Tels sont les motifs qui les déterminent à s'emparer des provinces qui les avoisinent; ils déclarent à cet égard leur immuable détermination, et invitent la confédération à convoquer au plutôt une diète pour coopérer à cet arrangement, seul moyen de procurer à la Pologne un gouvernement stable et une paix solide.*

Cet écrit ouvrit enfin les yeux des confédérés. Félix Potocki courut à Petersbourg implorer inutilement Catherine pour arrêter le cours des calamités qu'il avoit attirées sur sa patrie. Rzewusky s'exila en Gallicie, voulant fuir à la fois la perfidie de ses protecteurs et l'indignation de ses compatriotes. Branecky, neveu du prince Potemkin, se décida à vivre sous les loix de la Russie. Les autres confédérés restèrent en Pologne, pour exécuter tous les ordres des usurpateurs.

Ils convoquèrent à Grodno une diète composée des hommes qu'ils crurent le plus dispo-

cés à se prêter à tout ce qu'on exigeoit d'eux. 1793.
Le roi Stanislas-Auguste publia alors un écrit qui portoit l'empreinte de son caractère. Déplorant les malheurs de la Pologne, il déclaroit que forcé par les circonstances, « ayant sollicité » vainement l'appui des puissances étrangères, » et ne pouvant faire aucun libre usage de sa » volonté, il adhéroit au démembrement de son » pays, sans vouloir y coopérer ». Etrange calcul de la foiblesse qui mécontente tous les partis, et multiplie les périls qu'elle croit éviter ! Ire année de la Républ.

Quelque soin qu'on eût pris d'écarter des élections les hommes énergiques, ces hommes étoient Polonais, et les Russes furent contraints d'employer l'appareil des armes pour les forcer à signer le traité de cession avec la Russie : on ne put même les y amener qu'en leur faisant entendre que, pour prix de ce sacrifice, Catherine les appuieroit dans leur opposition contre la Prusse.

Cette ruse étoit cependant bien grossière ; et les déclarations des deux ministres ne devoient laisser aucun doute sur l'union intime des deux puissances. Mais, dans l'excès du malheur, on se laisse tromper par le plus foible rayon d'espoir. L'infortune a son ivresse comme le bonheur : tous deux aveuglent également.

1793. 1re année de la Répub. Le traité de cession en faveur de la Russie fut signé le 22 juillet 1793. Cette affaire terminée, Frédéric-Guillaume demanda qu'on choisît une députation pour régler la cession qu'il exigeoit à son tour.

La diète s'opposa vivement à cette demande. Après les plus violens débats, les voix étant également partagées, Stanislas-Auguste fit pencher la balance pour la Prusse. Il savoit qu'on ne pouvoit résister à deux puissances si formidables, et vouloit conserver quelques débris de sa couronne. Mais dans de telles circonstances la prudence enlève la gloire sans donner la sûreté, et au milieu d'un extrême péril, la témérité seule est sagesse.

Les membres de la diète continuèrent à résister avec acharnement; et pour vaincre leur opiniâtreté, Siévers fut obligé de faire investir le château de troupes et d'amener du canon. Cet appareil menaçant ne put commander que le silence; aucun membre ne parla pour sanctionner la honte de sa patrie : plusieurs furent arrêtés par des Cosaques, pour avoir protesté contre cette violence.

Bialinsky, maréchal de la diète, interprétant ce silence général comme un consentement unanime, signa, ainsi que la députation nommée

à cet effet, le traité qui cédoit à Frédéric-Guillaume les provinces dont il s'étoit provisoirement emparé. 1793. Ire année de la Républ.

La crainte est toujours la suite de l'usurpation. Le roi de Prusse et l'Impératrice, connoissant l'indignation des Polonais et redoutant leur vengeance, exigèrent que la diète réduisît l'armée polonaise au nombre de douze mille hommes.

Cette résolution augmenta le mécontentement au lieu de le comprimer; plusieurs régimens refusèrent de rendre leurs armes, conservant dans leur cœur le projet et l'espoir de se délivrer de cette oppression.

Avant de se séparer, la diète de Grodno avoit rétabli l'ordre militaire institué pour récompenser les officiers qui s'étoient distingués dans la guerre de 1792. Le général Ingelstrom, nouveau ministre de Russie, fit révoquer ce décret, et exigea qu'on anéantît tous les actes qui pouvoient réveiller l'énergie polonaise en rappelant la constitution de 1791.

Catherine II, étonnée de voir que ses actes despotiques disposoient plus les esprits à la révolte qu'à la résignation, envoya en Pologne quinze mille Russes, et Ingelstrom voulut que le roi et le conseil permanent fissent marcher des

1793. de tous les mouvemens de l'armée polonaise.

Ire année de la Réyub. Kosciusko, noble, mais d'une famille qu'il illustra le premier, d'une taille moyenne et d'une figure peu remarquable au premier aspect, mais portant dans ses regards le feu de son caractère, réunissoit toutes les qualités qui peuvent donner la gloire et la fixer. Intrépide, infatigable, incorruptible, ferme dans l'adversité, calme après la victoire, froid dans le danger, sensible pour le malheur, généreux envers ses ennemis, brûlant d'amour pour sa patrie, et strict observateur de la justice au sein de la guerre civile et de la fureur des partis. Hardi dans ses desseins, constant dans ses projets, et rapide dans ses opérations, il communiquoit son ardeur à ses compagnons, dirigeoit leurs travaux, leur attribuoit modestement tous ses succès, et savoit à la fois inspirer le respect par sa régularité, et l'attachement par sa douceur. Aussi les soldats, les paysans, les bourgeois, les nobles l'aimoient, l'estimoient également: il concilioit tous les intérêts opposés, anéantissoit toutes les rivalités; et ralliant tous les partis, il les dirigeoit avec force vers son but unique, l'affranchissement de son pays.

Correspondant secrètement avec le comité de

de Warsovie et avec tous ceux qui travailloient en Pologne au mouvement qu'il vouloit opérer, il leur donnoit les instructions nécessaires au succès de cette grande entreprise. Il falloit partout organiser les corps qui devoient s'insurger, s'assurer des munitions, des armes ; et Kosciusko, qui s'étoit approché des frontières de la Pologne, voyant que tout ce qu'il avoit demandé n'étoit pas encore prêt, résistant à l'ardeur de ses amis, ajourna l'exécution de son dessein pour en rendre la réussite plus sûre, et s'éloigna quelque temps encore de sa patrie. 1793. Ire année de la Répub.

Enfin, apprenant que tout étoit disposé comme il le souhaitoit, il revint à Leipsic, où il reçut la députation des patriotes, qui vinrent lui demander formellement de se mettre à leur tête pour reconquérir la liberté.

A cette époque, c'est-à-dire au mois de mars 1794, Madalinsky, comme on en étoit convenu, leva l'étendard de la révolte. Avec huit cents hommes de cavalerie, il traversa tout le pays usurpé par Frédéric-Guillaume, en combattant les troupes prussiennes qui s'opposoient à son passage, et pénétra dans le palatinat de Cracovie, au moment où Kosciusko, qui avoit quitté la Saxe, y arrivoit. 1794. An II.

Le 24 de mars, tous les citoyens de Cracovie

1794. dressèrent et signèrent l'acte d'insurrection.
An II. Kosciusko, choisi pour chef, prêta le serment à la nation, et promit d'observer les principes énoncés dans l'acte. La garnison de Cracovie, et les troupes qui étoient près de cette ville, jurèrent fidélité à la nation et obéissance à Kosciusko.

Par cet acte, les Polonais déclaroient la guerre aux usurpateurs de leurs droits et de leur pays, sacrifioient les anciens préjugés, et donnoient à tous les habitans l'égale jouissance de la liberté civile. Kosciusko étoit déclaré chef suprême de la force nationale; on ne donnoit à son pouvoir d'autres limites que sa vertu; il commandoit les armées, nommoit les officiers, formoit le conseil suprême, dirigeoit les affaires politiques et civiles. Mais dès que l'ennemi seroit chassé des frontières, Kosciusko s'obligeoit à se démettre de son pouvoir, et à rassembler la nation, qui devoit se donner alors la constitution qui lui paroîtroit la plus convenable à son bonheur et à sa sûreté. Kosciusko devoit aussi se désigner un successeur qui le remplaçât en cas de maladie ou de mort; mais ce successeur devoit être subordonné au conseil national.

Dans toute autre main cette puissance dicta-

toriale eût été dangereuse pour la liberté ; mais la modération de Kosciusko étoit connue, il ne trompa point la confiance de ses compatriotes, et personne ne lui reprocha jamais d'avoir abusé de son pouvoir. 1794. An II.

Dix jours après la proclamation de l'acte insurrectionnel, le général, apprenant que douze mille Russes s'avançoient rapidement contre lui, sortit de Cracovie, à la tête de quatre mille hommes, dont la plupart n'étoient armés que de faulx et de piques, et sans artillerie. Le combat dura quatre heures ; l'ardeur polonaise l'emporta sur le nombre et la tactique de leurs ennemis. Les Russes, battus et dispersés, perdirent trois mille hommes, et on leur prit douze pièces de canon. L'enthousiasme fut tel, qu'un corps de paysans, avec des faulx, s'empara d'une batterie.

Cette victoire de Wraclawice enflamma tous les esprits et rendit bientôt l'insurrection générale : par-tout les Polonais prirent les armes, se rassemblèrent, et jurèrent d'obéir à Kosciusko.

Grochowski prit la défense des frontières de la Gallicie ; Giedroyc insurgea la Samogitie ; Jasinski, avec six cents hommes, s'empara de Wilna, en chassa les Russes, et leur fit quinze cents prisonniers.

1794. An II. dressèrent et signèrent l'acte d'insurrection. Kosciusko, choisi pour chef, prêta le serment à la nation, et promit d'observer les principes énoncés dans l'acte. La garnison de Cracovie, et les troupes qui étoient près de cette ville, jurèrent fidélité à la nation et obéissance à Kosciusko.

Par cet acte, les Polonais déclaroient la guerre aux usurpateurs de leurs droits et de leur pays, sacrifioient les anciens préjugés, et donnoient à tous les habitans l'égale jouissance de la liberté civile. Kosciusko étoit déclaré chef suprême de la force nationale; on ne donnoit à son pouvoir d'autres limites que sa vertu; il commandoit les armées, nommoit les officiers, formoit le conseil suprême, dirigeoit les affaires politiques et civiles. Mais dès que l'ennemi seroit chassé des frontières, Kosciusko s'obligeoit à se démettre de son pouvoir, et à rassembler la nation, qui devoit se donner alors la constitution qui lui paroîtroit la plus convenable à son bonheur et à sa sûreté. Kosciusko devoit aussi se désigner un successeur qui le remplaçât en cas de maladie ou de mort; mais ce successeur devoit être subordonné au conseil national.

Dans toute autre main cette puissance dicta-

venoit à l'envi offrir ce qu'il possédoit pour l'armement des soldats, le traitement des blessés, et la consolation des familles de ceux qui avoient payé de leur sang ces glorieuses journées. 1794. An II.

Stanislas-Auguste, délivré des maîtres qu'il craignoit, voulut alors se réunir aux insurgens; mais on avoit trop éprouvé sa foiblesse pour lui confier de si grands intérêts : il fut traité avec respect; il conserva sa garde, et jouit des honneurs dus à son rang, mais on ne lui laissa aucune autorité.

Kosciusko, arrivant à Warsovie, congédia le conseil permanent, et forma le conseil suprême, établit par-tout des tribunaux, et publia de sages et fermes proclamations, pour empêcher que ce grand mouvement ne servît de prétexte aux désordres, et ne troublât la sûreté des personnes et des propriétés.

Frédéric-Guillaume, au bruit de l'insurrection polonaise, s'étoit décidé à la venir combattre en personne; et s'étant mis à la tête de quarante mille hommes, il renversa facilement les foibles détachemens d'insurgés qu'il rencontra. Il ne fut arrêté dans sa marche que par l'intrépide Kosciusko, qui eut l'audace d'attaquer une armée si formidable, n'ayant à lui opposer que douze mille hommes, dont l'ar-

1794. mement n'étoit pas encore complet. Après une
An II. résistance opiniâtre, le général polonais fut battu et contraint de se retirer dans un camp retranché qui couvroit Warsovie, et qui étoit occupé par les divisions de Kosciusko, Dombrowsky, Zayonczek, Poniatowsky.

Les Prussiens, après la bataille de Szczekocin, profitant de leur avantage, marchèrent sur Cracovie. Kosciusko, ne pouvant aller au secours de cette ville, avoit résolu de la livrer aux Autrichiens pour exciter quelque rivalité entre les cours de Vienne et de Berlin; mais les Prussiens, par leur célérité, prévinrent l'exécution de ce projet et s'emparèrent de Cracovie.

La nouvelle de cette perte transporta de fureur le peuple de Warsovie. Quelques agitateurs, ameutant la populace, qui par-tout se ressemble, dressèrent, le 28 juin, des potences dans les rues, forcèrent les prisons, et massacrèrent quelques-uns des prisonniers accusés de connivence avec les ennemis de l'état. Les autorités constituées arrêtèrent promptement ce désordre, et Kosciusko, n'imitant pas la foiblesse coupable du gouvernement français pour les assassins de septembre, exprima, dans une proclamation énergique, l'indignation que

lui inspiroient ces atrocités, emprisonna les auteurs de ce complot, et leur fit expier leur crime sur l'échafaud. 1794. An II.

Le roi de Prusse, réuni aux Russes, vint bientôt investir Warsovie; il employa pour réduire cette ville et pour soumettre l'armée qui la défendoit, tous les moyens de la force et toutes les ruses de la politique; mais les Polonais se montrèrent également inaccessibles à la crainte et à la séduction.

Frédéric-Guillaume avoit écrit aux habitans de Warsovie pour les assurer de sa protection s'ils se soumettoient, et pour les menacer d'une destruction totale s'ils résistoient. Ils répondirent qu'ils suivroient la destinée de l'armée. Ce monarque avoit fait promettre aux officiers polonais de conserver leurs grades dans ses troupes, s'ils vouloient se joindre à lui; tous jurèrent de partager le sort de Kosciusko, et de vaincre ou de mourir avec lui.

Après deux mois de combats sanglans et continuels, sans succès décisifs, le roi de Prusse, qui avoit pris Vola et battu la division de Joseph Poniatowsky, commanda une attaque générale pour forcer les retranchemens polonais. Le combat fut long et opiniâtre. Le roi et le prince royal montrèrent dans cette

1794. An. II. action beaucoup de bravoure; mais la fermeté des insurgens triompha de la valeur des Russes et des Prussiens, et les contraignit à se retirer avec perte.

Dans le même temps, une insurrection formidable éclata dans la Prusse méridionale, près de Posen. Les habitans de ces provinces nouvellement conquises, se levant tout-à-coup, tombèrent sur les troupes dispersées, abattirent les aigles prussiennes, s'emparèrent des armes et des munitions qu'ils trouvèrent, et s'occupèrent activement de l'organisation d'une armée.

Frédéric-Guillaume, informé de cet événement, et craignant, s'il laissoit aux rebelles le temps de grossir leurs forces, de se voir couper toute retraite, prit le parti, après avoir bombardé inutilement Warsovie, d'en lever précipitamment le siége et de se retirer dans ses états, abandonnant ses malades, ses blessés et une immense quantité de munitions.

Ainsi, le roi de Prusse, toujours ardent pour entreprendre des conquêtes, et prompt à y renoncer, expulsé de Pologne comme de France, auroit eu une pareille destinée dans l'une et l'autre guerre, si les forces de la Russie et la fortune de Catherine n'étoient venues réparer ses fautes et relever ses espérances. La retraite

du roi de Prusse couvrit de gloire Kosciusko et ses braves compagnons; mais leur position étoit aussi périlleuse que leur courage étoit ardent. Les dangers qui les menaçoient se multiplioient de tous côtés : quoique le général eût ordonné de ménager les domaines de l'Empereur, il n'avoit pu conserver la paix avec la cour de Vienne; et les papiers trouvés chez l'ambassadeur russe, à Warsovie, prouvoient l'adhésion du cabinet de Vienne aux projets de partage de la Pologne.

1794. An II.

Le conseil national fit publier ce traité, d'après lequel la Russie et la Prusse devoient posséder les provinces qu'elles avoient prises. La Bavière devoit appartenir à l'Autriche, et l'électeur recevoit pour indemnité l'Alsace et la Lorraine.

Malgré la publication officielle de cette pièce par le conseil, on doit encore douter de l'existence d'un pareil traité, trop contraire aux intérêts réels de la Prusse, pour concevoir qu'elle ait pu y consentir. Ce pouvoit être un simple projet; mais les faits démontrent au moins que l'Autriche étoit parfaitement d'accord avec les deux puissances copartageantes, pour des projets injustes de démembrement et pour la ruine de la Pologne.

Kosciusko, dans cette crise terrible, étoit

1794. An II. encore forcé de ménager avec sagesse les ressources que lui offroit l'énergie nationale. En décidant les nobles à donner la liberté aux paysans, il avoit pris toutes les mesures qui pouvoient prévenir le danger d'un affranchissement trop rapide. Les paysans ne pouvoient abandonner leurs foyers sans payer leurs dettes; ils ne pouvoient posséder de terres sans faire des contrats avec leurs anciens maîtres; et pendant la durée de la guerre, pour que la culture ne fût point abandonnée, on ne les dispensoit que de la moitié du travail auquel ils étoient précédemment tenus.

Si l'abolition de l'esclavage avoit rendu générale l'ardeur de la nation pour la cause commune, d'un autre côté, la nécessité de laisser beaucoup de bras à l'agriculture restreignoit les ressources qu'on pouvoit employer pour la défense du pays.

Telles étoient à peu près les forces dont la république pouvoit disposer. Zayonczek, avec huit mille hommes, défendoit les frontières de la Gallicie contre dix mille Autrichiens et contre les Russes. Syrakowsky, à la tête de dix mille hommes, étoit chargé de ralentir la marche de Suwarow, qui s'avançoit en Pologne avec quarante mille hommes. Jasinski, commandant

six mille Polonais, défendoit la Lithuanie, que traversoient Fersen et dix-sept mille Russes; et Dombrowsky, qui n'avoit encore organisé que quatre mille hommes dans la Grande-Pologne, devoit observer, avec une foule de paysans mal-armés, les quarante mille Prussiens qui occupoient cette frontière. Kosciusko et Poniatowsky n'avoient ensemble que dix-huit mille hommes, destinés à se porter partout où le danger seroit le plus pressant. 1794. An II.

Malgré cette multitude d'ennemis et cette disproportion de forces, l'enthousiasme de la liberté auroit peut-être triomphé d'une coalition où il régnoit peu d'harmonie, et que l'opposition des intérêts pouvoit dissoudre d'un instant à l'autre; mais la trahison rendit inutiles tous les efforts de la vaillance polonaise, et Kosciusko se vit perdu au moment où il croyoit, par une victoire éclatante, assurer l'indépendance de son pays.

Ce général, étant informé que Fersen vouloit opérer sa jonction avec Suwarow, marcha rapidement contre lui. Poninski, chargé d'empêcher le passage d'une rivière, le livra aux Russes, et n'obéit point à l'ordre qu'il avoit reçu de rejoindre l'armée avec sa division. Le généralissime, privé de ce secours, fut attaqué

1794. An. II. action beaucoup de bravoure; mais la fermeté des insurgens triompha de la valeur des Russes et des Prussiens, et les contraignit à se retirer avec perte.

Dans le même temps, une insurrection formidable éclata dans la Prusse méridionale, près de Posen. Les habitans de ces provinces nouvellement conquises, se levant tout-à-coup, tombèrent sur les troupes dispersées, abattirent les aigles prussiennes, s'emparèrent des armes et des munitions qu'ils trouvèrent, et s'occupèrent activement de l'organisation d'une armée.

Frédéric-Guillaume, informé de cet événement, et craignant, s'il laissoit aux rebelles le temps de grossir leurs forces, de se voir couper toute retraite, prit le parti, après avoir bombardé inutilement Warsovie, d'en lever précipitamment le siége et de se retirer dans ses états, abandonnant ses malades, ses blessés et une immense quantité de munitions.

Ainsi, le roi de Prusse, toujours ardent pour entreprendre des conquêtes, et prompt à y renoncer, expulsé de Pologne comme de France, auroit eu une pareille destinée dans l'une et l'autre guerre, si les forces de la Russie et la fortune de Catherine n'étoient venues réparer ses fautes et relever ses espérances. La retraite

Les Polonais, en apprenant ce tragique événement, n'imitèrent pas ces farouches jacobins français qui faisoient à leurs généraux des crimes de leurs malheurs. Ils témoignèrent, par des regrets éclatans, leur estime pour les talens et les vertus de Kosciusko, et ils écoutèrent avec confiance les conseils qu'il leur donna du fond de sa prison; ils le connoissoient trop pour craindre qu'aucune menace le contraignît à rien proposer d'indigne de sa gloire et de sa patrie. Enfin, lorsque les Russes assiégèrent la capitale, le jour de la naissance de leur malheureux général étant arrivé, toutes les rues de Warsovie furent illuminées, et ils célébrèrent ainsi le souvenir de ses triomphes la veille même de leur propre destruction.

1794. An II.

La victoire de Fersen n'abattit point le courage des Polonais. Le conseil national prit les mesures les plus vigoureuses pour défendre la liberté, et Wawrzecky fut nommé au commandement général. Mais si le courage étoit le même, le même génie ne présidoit plus aux opérations.

Zayonczek fut battu par les Russes à Chelm. Suwarow ayant défait complétement Syrakowsky et l'armée polonaise à Brzesk, s'avança rapidement sur Warsovie. Les républicains,

1794. à Macieiowice par le général Fersen. Quoique
An II. les Russes fussent trois fois plus nombreux que les Polonais, la victoire fut disputée avec acharnement pendant toute la journée. Kosciusko repoussa deux fois les ennemis; et déployant dans cette action les talens d'un général et la bravoure d'un soldat, il rendit longtemps, par des prodiges de valeur, la fortune incertaine. Mais enfin, percé de coups, il tomba, et ses troupes, en se retirant, le laissèrent au pouvoir de l'ennemi. Lorsque les officiers russes le firent reconnoître aux Cosaques, qui alloient terminer sa vie, entendant prononcer son nom, ils témoignèrent leur admiration pour son courage et leur pitié pour son malheur. Kosciusko, ouvrant les yeux et apprenant sa défaite, demanda vainement la mort, qu'il préféroit à la captivité. Les Russes le traitèrent avec les égards dus à son caractère; et dès qu'il put soutenir la route, ils l'envoyèrent à Pétersbourg, où l'Impératrice, trop irritée pour être généreuse, renferma dans un cachot ce malheureux guerrier. Il n'en sortit qu'après la mort de cette princesse. Paul Ier. signala le commencement de son règne en lui rendant la liberté; et cet acte magnanime lui valut de justes éloges.

Les Polonais, en apprenant ce tragique événement, n'imitèrent pas ces farouches jacobins français qui faisoient à leurs généraux des crimes de leurs malheurs. Ils témoignèrent, par des regrets éclatans, leur estime pour les talens et les vertus de Kosciusko, et ils écoutèrent avec confiance les conseils qu'il leur donna du fond de sa prison; ils le connoissoient trop pour craindre qu'aucune menace le contraignît à rien proposer d'indigne de sa gloire et de sa patrie. Enfin, lorsque les Russes assiégèrent la capitale, le jour de la naissance de leur malheureux général étant arrivé, toutes les rues de Warsovie furent illuminées, et ils célébrèrent ainsi le souvenir de ses triomphes la veille même de leur propre destruction. 1794. An II.

La victoire de Fersen n'abattit point le courage des Polonais. Le conseil national prit les mesures les plus vigoureuses pour défendre la liberté, et Wawrzecky fut nommé au commandement général. Mais si le courage étoit le même, le même génie ne présidoit plus aux opérations.

Zayonczek fut battu par les Russes à Chelm. Suwarow ayant défait complétement Syrakowsky et l'armée polonaise à Brzesk, s'avança rapidement sur Warsovie. Les républicains,

CHAPITRE XIII.

Influence de la Révolution de Pologne sur l'esprit des Français. Leur ardeur contre la Coalition. Conquête de la Hollande. Fuite du Stathouder. Révolution en Hollande. Abolition du Stathoudérat. Conspiration des Jacobins. Accusation et déportation des collègues de Robespierre. Révolution de Prairial. Fermeté de Boissy-d'Anglas Fautes de la Convention. Réaction dans le Midi. Nouvelle Constitution. Evénemens du 13 Vendémiaire. Négociations de Barthelemy. Traité de paix entre la République, le Roi de Prusse, le Landgrave de Hesse et le Roi d'Espagne. Neutralité du nord de l'Empire. Dissolution de la Coalition. Campagne sur le Rhin : les Français sont forcés de le repasser. Inaction du Roi de Prusse. Fin du règne de Frédéric-Guillaume II. Sa mort. Espérances que donne son successeur. Coup-d'œil sur les événemens qui se sont passés les deux dernières années de son règne. Campagnes de Bonaparte et de Moreau. Conclusion de cette Histoire.

1794. An II. La révolution qui venoit d'effacer la Pologne de la liste des nations, put satisfaire la vengeance de Catherine II et l'étroite ambition de Frédéric-Guillaume; mais elle fut très-nuisible au grand intérêt de la coalition. On a pu remarquer dans le cours de cette histoire, combien les violentes

violentes passions, qui agitoient les différens partis, les aveugloient et leur faisoient prendre la route la plus opposée au but qu'ils vouloient atteindre. Jamais, de part et d'autre, cet aveuglement ne fut plus marqué qu'à cette époque. 1794. An. III.

En effet, lorsque l'intérêt des révolutionnaires français étoit de prouver à tous les peuples les avantages de la liberté, en rendant la sûreté personnelle plus inviolable, la propriété plus sacrée, l'industrie plus active, la pensée plus énergique, la morale plus pure et la justice plus douce; on vit les jacobins furieux, adoptant cette raison d'état, excuse banale des tyrans, couvrir la France de bastilles, confisquer ou séquestrer toutes les propriétés, violer le secret des lettres, comprimer la pensée, enchaîner les talens, immoler l'innocence, protéger tous les vices, proscrire toutes les vertus, anéantir l'industrie, dessécher les canaux de l'agriculture et du commerce; enfin, livrer la vie de tous les citoyens à la rage des plus vils délateurs, et aux caprices féroces d'un tribunal de sang.

L'effet de cette barbarie fut de changer l'esprit public à tel point qu'elle faillit perdre à jamais cette liberté qu'on vouloit étendre, et que le peuple égaré, confondant les principes et les abus, les amis de la liberté et les anar-

1794. An II. chistes, les républicains et les tyrans qui opprimoient la république, n'attacha plus d'idées justes, ni aux choses, ni aux mots, haït tout ce qu'il devoit aimer, méprisa ce qu'il falloit estimer, devint indifférent à tout ce qui devoit l'intéresser le plus vivement, et cessa de montrer cette opinion publique, seule base de la liberté, seule force des institutions, et seul guide des gouvernemens.

La nation, qui avoit voulu s'armer pour soutenir la guerre des principes de la raison contre l'injustice du pouvoir arbitraire, étoit gouvernée par les maximes du despotisme; et, dans le même temps, les rois coalisés, dont le but étoit de prouver la douceur et la justice du gouvernement monarchique, et de faire généralement haïr les désordres de l'anarchie, la cupidité des factions, et les cruautés de la tyrannie populaire, imitoient impolitiquement les démagogues qu'ils vouloient renverser.

Tout homme modéré étoit proscrit par eux, comme le citoyen suspect d'aristocratie l'étoit par les jacobins. Ils vouloient propager le système d'autorité arbitraire, comme en France on prêchoit l'égalité absolue. Les faits prouvent qu'ils violoient la foi des traités comme les décemvirs. Ils partageoient la Pologne, et préten-

doient démembrer la France, comme les comités français se proposoient de démembrer l'Allemagne. La convention vouloit follement faire une république du monde entier, et le gouvernement anglais prétendoit audacieusement à l'empire universel des mers. 1794. An II.

Le gouvernement français tuoit les émigrés qui tomboient en son pouvoir ; et les monarques coalisés, qui les avoient armés, les livroient à la mort par une foiblesse ressemblante à la perfidie, n'exerçoient aucunes représailles pour les sauver, et les abandonnoient à leurs ennemis dans toutes les capitulations.

En Pologne, les alliés confisquoient les fortunes comme les démocrates, et créoient comme eux des domaines nationaux : divisés entr'eux comme les magistrats de la France, la durée de la coalition ne fut pas plus longue que le pouvoir des comités. Les rois ne défendirent pas plus loyalement la cause de la royauté, que les jacobins ne soutinrent celle de la vraie liberté. Enfin l'injuste destruction d'un peuple qui avoit voulu se donner le gouvernement monarchique le plus sage et le plus solide, prouva évidemment que les cours étoient guidées, non par la justice, mais par l'ambition ; qu'elles attaquoient, non pas toute anarchie, mais toute

1794. An II. liberté, et qu'elles avoient conspiré la ruine de tout état qui ne seroit pas soumis à l'autorité absolue d'une royauté sans limites.

Cette comparaison semble sévère, et n'est que vraie. Aussi tous ces égaremens produisirent les effets qui devoient nécessairement en résulter. Les Français perdirent long-temps la liberté pour laquelle ils combattoient, et la firent redouter par les nations les plus disposées à la recevoir; et la coalition, loin de parvenir à subjuguer, à démembrer la France, comme elle le projetoit, lui vit étendre son territoire à ses dépens. Si les républicains ne surent pas établir chez eux la justice et la liberté, ils surent au moins maintenir leur indépendance; et l'exemple effrayant de la Pologne fit jurer aux Français de presque toutes les opinions, de verser tout leur sang plutôt que de subir les loix de leurs ennemis.

Les Français étoient trop animés par leurs victoires pour en suspendre le cours. L'approche d'un hiver rigoureux ne ralentit point leur marche; ils profitèrent de l'effroi que leurs succès répandoient dans l'armée des alliés, pour compléter leurs défaites; et chassant de tous côtés les Autrichiens, les Anglais et les troupes du Stathouder qui se retiroient en désordre, ils

profitèrent du secours des glaces pour franchir toutes les rivières et tous les canaux, qui, dans tout autre temps, auroient rendu la conquête de la Hollande impossible à leur courage [1]. 1794. An II.

Au commencement de l'an 3, c'est-à-dire à la fin de 1794, Mastreicht et Nimègue étoient tombées en leur pouvoir. Dès le mois de janvier 1795, Pichegru attaqua les alliés sur tous les points, depuis l'Océan jusqu'au Rhin, et les battit par-tout. Les régimens d'Orange, de Frise et d'Hohenlohe furent pris, ainsi qu'un corps suisse payé par les Etats-généraux. Clairfait, repoussé, fut obligé de se retirer en Allemagne. Frédéric-Guillaume laissoit dans l'inaction les soixante-deux mille hommes qu'il s'étoit engagé de donner à la coalition. L'armée anglaise, qui coûtoit des sommes énormes au gouvernement britannique, étoit dans un dénuement affreux. Elle résista cependant avec assez de courage aux efforts des Français; mais, 1795. An III.

[1] Toutes les actions de cette campagne furent des prodiges, et saisirent d'étonnement l'Europe effrayée: un corps de cavalerie de l'armée de Pichegru, trouvant des vaisseaux de guerre retenus par des glaces, les attaqua et parvint à s'en emparer. On n'avoit, je crois, jamais vu, avant cette époque, une flotte prise par des escadrons.

1795. An III. forcée de céder à l'impétuosité et au nombre des républicains, elle eut beaucoup à souffrir dans sa longue retraite, manquant de tout, continuellement harcelée par les Français, et traversant un pays où les malheurs de la guerre faisoient prendre en haine l'Angleterre, à qui la Hollande attribuoit tous les maux qu'elle éprouvoit.

Le duc d'Yorck, mécontent des alliés, et voyant qu'il n'y avoit plus d'espoir de reprendre quelqu'avantage, quitta l'armée, et en laissa le commandement à Walmoden. Ce général montra beaucoup de constance et de courage dans une position si critique; mais ses efforts ne purent ralentir la marche de Pichegru, dont les plans étoient habiles, les moyens immenses, et qui étoit favorisé à la fois par la division des alliés, la disposition des Bataves, et la rigueur de la saison. Le Stathouder s'étoit fait investir, à cette époque, d'un pouvoir dictatorial; mais le moment où son ambition constante étoit enfin pleinement satisfaite, fut le terme de sa puissance; et comme il manquoit de génie pour se soutenir, son élévation ne servit qu'à rendre sa chute plus douloureuse et plus complète

La révolution de 1787 avoit enlevé au prince d'Orange l'estime et l'affection de tous les hommes qui tenoient à la considération, à l'indé-

pendance et aux loix de leur patrie : la guerre dans laquelle il engagea les Etats-généraux, contre leur véritable intérêt, qui étoit la neutralité, acheva d'aliéner les esprits ; et le danger d'une ruine totale inspira enfin à toute la nation une aversion prononcée contre la maison stathoudérienne. 1795. An III.

Plusieurs provinces avoient fortement exprimé leur vœu pour la cessation de la guerre ; mais le Stathouder qui craignoit que cette paix ne relevât le parti des patriotes, s'y refusa et fit arrêter un grand nombre de citoyens, qu'il fut bientôt forcé de remettre en liberté. Le gouvernement anglais qui dirigeoit sa conduite, l'affermit dans son opposition à la paix : la cour de Londres ne vouloit pas que la cessation des hostilités rendît à la France son influence en Hollande ; elle aimoit mieux, si l'on ne pouvoit résister, que ce pays, conquis par les Français, donnât à l'Angleterre des prétextes pour s'emparer des possessions hollandaises dans les Indes.

L'événement, en effet, ne tarda pas à dévoiler cette politique ambitieuse; et Guillaume V vit l'année suivante ses protecteurs se saisir du Cap et de Ceylan pour augmenter leurs domaines, comme ils avoient pris pour eux la

1795. An III. Corse en défendant la cause des Bourbons. Je ne sais si un ennemi généreux n'est pas moins à redouter que de pareils alliés.

Le Stathouder, s'étant décidé, contre le vœu national, à continuer la guerre, voulut que le peuple batave se levât en masse pour repousser l'ennemi; mais ses ordres ne furent point exécutés : il voulut aussi, par des inondations, arrêter l'invasion des Français; mais dans le premier moment on s'y opposa, et bientôt après la rigueur du froid rendit cette mesure impossible. Pichegru, profitant de cette longue et forte gelée, qui favorisoit ses desseins, franchit rapidement toutes les rivières qui pouvoient retarder ses opérations. Macdonald, devenu depuis si célèbre par ses brillantes campagnes en Italie, passa le premier le Vahal qu'abandonnoient les ennemis, qui croyoient que la glace étoit trop peu solide pour les porter. Sa marche hardie les déconcerta et décida la conquête de la Hollande. L'armée républicaine s'empara d'Utrecht, de Roterdam et de Dort. La forteresse de Grave, après une vigoureuse résistance, s'étoit rendue. D'un autre côté, Clairfait, battu, avoit repassé le Rhin. Dès-lors aucun obstacle n'arrêta les républicains : le prince d'Orange s'enfuit en Angleterre avec sa famille;

Berg-op-Zoom ouvrit ses portes aux vainqueurs ; trente hussards s'emparèrent d'Amsterdam. Tous les patriotes dégagés du joug qui les comprimoit, se réunirent aux républicains. Les propriétaires, plus sages que le parti aristocratique en France, loin d'opposer une digue inutile au mouvement national, le dirigèrent. Les Anglais, toujours repoussés, et voyant que la nation qu'ils vouloient défendre se déclaroit contr'eux, fuirent jusqu'à Brême, où ils s'embarquèrent. En peu de temps, la révolution fut complète ; on abolit le Stathoudérat, et le gouvernement français, qui pouvoit regarder toutes les Provinces-Unies comme une conquête légitime, leur rendit généreusement leur indépendance, ne gardant que quelques places fortes nécessaires pour sa sûreté contre les attaques de la coalition. 1795. An III.

Cette conquête totale et rapide, l'habileté des généraux, les prodiges de valeur des soldats républicains qui, bravant tous les dangers et toutes les souffrances, combattoient sans crainte sur des abîmes qu'un rayon de soleil pouvoit à chaque instant ouvrir sous leurs pas, inspirèrent la plus juste admiration aux puissances neutres, et répandirent la plus profonde consternation dans les cours ennemies. Ce peuple,

1795 dont on plaignoit l'esclavage, venoit, au 9 ther-
An III. midor, d'immoler ses tyrans; cette nation, qu'on se flattoit d'écraser, étoit par-tout triomphante; ce pays, qu'on vouloit démembrer, reculoit de tous côtés ses frontières, et sembloit même dédaigner de garder tout ce qu'il avoit conquis.

Le ministère britannique, en prodiguant toutes les richesses de l'Angleterre, s'étoit flatté de faire perdre à la France la Flandre, la Lorraine, l'Alsace, la Provence, le Roussillon, et peut-être la Bretagne. Et à la fin de cette campagne, il n'offroit au peuple anglais d'autre fruit de tant de dépenses, que quelques conquêtes incomplètes et peu solides, en Amérique; tandis que la république française avoit pris sept provinces au Stathouder, dix à l'Empereur, Trèves, Cologne, Mayence, Liége, Spire et Worms à leurs évêques, une partie du Palatinat, les duchés de Clèves et de Juliers, Aix-la-Chapelle, le duché de Deux-Ponts, le duché de Savoie, le comté de Nice et la plus grande partie des provinces de Biscaye et de Catalogne. Les Français avoient gagné vingt-neuf grandes batailles; ils avoient triomphé dans plus de cent combats moins décisifs, s'étoient emparés de cent cinquante-deux villes, de trois mille

huit cents pièces de canon, quatre-vingt-dix drapeaux, soixante-dix mille fusils ; ils avoient tué quatre-vingt mille hommes, et fait quatre-vingt-dix mille prisonniers. Le roi d'Espagne, dégoûté de l'alliance anglaise, et fatigué de la guerre contre la France, songeoit à la paix ; Frédéric-Guillaume II, abandonnant l'Empereur son allié, l'Angleterre qui lui donnoit des subsides, et même le prince d'Orange son beau-frère, qu'il avoit, sept ans avant, si vivement soutenu, négocioit avec le comité de salut public, convenoit avec lui, au mois de germinal, d'une suspension d'armes ; les princes de l'Empire, qui n'avoient pas été dépossédés, étoient las d'une guerre ruineuse, qui étendoit l'esprit démocratique au lieu de l'arrêter ; enfin, les finances de l'Empereur étoient épuisées. Dans une pareille position, le gouvernement français montrant, par sa conduite avec la Hollande et ses décrets contre les anarchistes, son désir de terminer à la fois la guerre et la révolution, il est probable que l'Europe auroit pu jouir bientôt de la paix qu'elle souhaitoit, si le ministère anglais n'avoit pas cru son existence liée à la continuation des hostilités.

1795. An III.

Profitant habilement et de l'influence de ses richesses et de l'aveuglement des passions irri-

1795. An III. tées, il ranima l'espoir toujours trompé des Vendéens, des émigrés, des cours de Vienne et de Turin, et parvint à prolonger ainsi les malheurs de l'humanité.

Pour éviter tout reproche de partialité, il faut dire ici les motifs d'intérêt public et national que pouvoit alléguer le cabinet de Londres pour justifier ses intentions hostiles.

1°. Il étoit dangereux, disoit-on, de reconnoître et de laisser subsister, au milieu de l'Europe, une grande république dont les principes démocratiques et niveleurs étoient incompatibles avec la sûreté et l'existence des gouvernemens monarchiques et aristocratiques.

2°. La France, étendant ses limites jusqu'au Rhin, possédant le Brabant, rendant au commerce d'Anvers la libre navigation de l'Escaut, et jouissant en Hollande d'une influence trop prépondérante, acquéroit dans la balance de l'Europe un poids trop considérable et trop nuisible aux intérêts de l'Angleterre.

3°. Il étoit essentiel de replacer la maison de Bourbon sur le trône, et de rendre aux princes et aux nobles dépouillés leurs rangs et leurs biens, pour ne point donner aux autres peuples l'exemple contagieux de la révolte impunie contre les autorités légitimes.

4°. Le gouvernement français, loin d'être stable, ne présentoit aucune sûreté pour les négociations. 1796. An III.

La première objection n'étoit soutenable, ni dans le droit, ni dans le fait : la justice exigeoit de ne point se mêler des affaires intérieures d'une nation indépendante ; et l'expérience prouvoit que la démocratie, foible dans la paix, se fortifioit par la guerre, qu'en combattant l'esprit d'égalité, on le portoit au fanatisme, et que si son expansion étoit à craindre, la gloire des armes étoit peut - être son moyen de propagation le plus brillant et le plus dangereux.

L'Angleterre pouvoit voir avec regret les conquêtes des Français ; mais elle avoit laissé les cours impériales et la Prusse détruire l'équilibre des forces par le partage inique de la Pologne : elle-même s'étoit constamment agrandie dans les Indes orientales ; et il étoit naturel, pour rétablir la balance, que la France étendît proportionnellement ses possessions.

Le rétablissement de la monarchie et de la noblesse en France étoit plus un prétexte qu'un motif. La coalition l'avoit prouvé en enchaînant les pas des ci-devant princes français, en ne leur donnant jamais d'armée à commander, en

1795. An III. s'emparant pour elle-même des provinces qu'on devoit ne prendre que pour eux.

D'ailleurs, si avec le secours de l'Espagne et de la Prusse on n'avoit pas pu parvenir, même au sein de l'anarchie et pendant le règne détesté de Robespierre, à forcer les Français de subir le joug de l'étranger, n'étoit-il pas évident que ce projet devenoit chimérique lorsque la coalition étoit affoiblie par ses revers, et la république fortifiée par ses victoires et par ses conquêtes?

Enfin, n'étoit-il pas contre toute raison de dire qu'un gouvernement, quelqu'orageux qu'il fût, n'étoit pas assez stable pour faire la paix, lorsqu'il se montroit si fort en faisant la guerre, et lorsqu'il traitoit solidement avec un des principaux membres de la coalition? On voit aisément la vérité au travers de tous ces voiles. Le ministère anglais, trompé dans son espoir d'anéantir la France, persista dans son erreur avec plus de passion que de politique, paya par-tout des gladiateurs pour servir ses projets; et voyant que, malgré les orages intérieurs qu'il fomentoit, la république s'affermissoit dans ses conquêtes et les étendoit, il chercha à se dédommager de ces revers sur le continent, en s'emparant exclusivement de l'empire des mers.

Jusqu'à présent ce projet a réussi, mais il alarme justement toutes les puissances maritimes ; et le gouvernement français pourroit un jour, en joignant la sagesse à la force, se trouver à la tête d'une ligue puissante qui puniroit l'Angleterre de son ambition excessive, affranchiroit le commerce, et vengeroit l'Europe de tout le sang que l'orgueil britannique lui a coûté [1]. 1795. An III.

L'historien, comme le voyageur, après avoir parcouru des plaines stériles, franchi des montagnes escarpées, traversé des mers orageuses, jouit d'un repos aussi doux que rare lorsqu'il rencontre un site plus riant, une température plus calme, un séjour plus paisible. Nous venons de nous acquitter d'une tâche pénible, en traçant le tableau des crimes des jacobins, du délire de l'ambition, des injustices des cours, de l'égarement des peuples, et des ravages de la guerre. Actuellement nous sommes arrivés à une époque plus consolante pour l'humanité et plus honorable pour une nation qu'on avoit vue aussi étonnante par son énergie extérieure que

[1] Cette prédiction, écrite au commencement de l'an VIII, paroît maintenant accomplie : la déclaration des puissances maritimes le prouve, et presque tous les ports de l'Europe sont aujourd'hui fermés aux vaisseaux anglais.

1795. An III. par son esclavage intérieur, et aussi célèbre par ses victoires que par ses malheurs.

Plus on a peint avec rigueur la servile et coupable soumission de la convention nationale, pendant la vie de Robespierre, plus on doit, pour l'amour de la vérité, rendre justice à cette même convention, et louer la sagesse de sa conduite après le 9 thermidor, pendant près d'une année.

Elle se trouvoit alors, malgré la chute de quelques-uns de ses tyrans, dans une position très-critique, et elle étoit placée entre deux partis violens qui tendoient également à bouleverser de nouveau la France, et à la livrer, par leur aveuglement, aux vengeances des puissances étrangères, toujours attentives à profiter de ces divisions pour l'accabler.

Le parti des démocrates fanatiques et des anarchistes altérés de sang et de pillage, avoit perdu quelques chefs; mais il étoit encore redoutable et nombreux, et rallioit à lui tous ceux qui, s'étant compromis à un certain point, pendant la terreur, par crainte ou par cupidité, redoutoient la renaissance de la liberté, et feignoient de regarder tout retour aux principes comme un pas vers la contre-révolution.

En attaquant trop promptement et trop vivement

ment ce parti, qui avoit dans le bas peuple une foule de disciples aveugles et de complices intrépides, la convention risquoit de lui rendre la force du désespoir, et de retomber dans ses chaînes. 1795. An III.

Le parti des royalistes ardens, plus foible, plus divisé, plus indiscret et moins hardi, opposoit encore un puissant obstacle au bien que la convention vouloit opérer. Inflexible dans ses opinions, aveugle dans sa politique, confondant avec mépris sous le nom de rebelles tous ceux qui ne vouloient pas le renversement entier des loix nouvelles, le retour de l'ancien régime, et la punition des amis de la liberté, leur impatience les auroit fait échouer, quand tout se seroit réuni pour les favoriser. Incapables d'attendre ou de transiger, ils n'écoutoient que la voix des préjugés qui les rendoit inaccessibles à la raison. Les progrès de l'instruction, le changement des mœurs, la force de l'armée, l'intérêt des officiers, celui des nouveaux propriétaires, la foule des citoyens dont l'amour-propre ou la fortune soutenoit la révolution, enfin, le danger d'une commotion violente et d'un déchirement qui livreroit la France à ses ennemis, et lui feroit éprouver le sort de la Pologne; aucune de ces considéra-

1795. An III. tions ne pouvoit faire impression sur ces hommes passionnés.

Tel est l'esprit de parti qui voit tout de profil, et ne peut jamais apercevoir que le côté favorable à ses vœux. A leurs yeux, le retour de l'autorité royale sans limites, le rétablissement entier de la noblesse, de la religion dominante et des parlemens, étoient aussi indispensables que faciles. L'idée de république, ou même de tout gouvernement libre et représentatif, ne se présentoit à leur esprit qu'avec l'image de l'anarchie, du crime et du malheur; tandis qu'une contre-révolution royale, leur rappelant des temps tranquilles et de douces jouissances, ne leur sembloit que le retour à l'ordre, à la vertu et au bonheur.

Ce parti contrarioit sans cesse la marche des législateurs qui vouloient réparer les maux soufferts et ramener la tranquillité; car, dès qu'on détruisoit quelques lois révolutionnaires, et qu'on faisoit quelqu'acte de justice, les royalistes triomphans animoient le peuple contre les révolutionnaires; et annonçant indiscrètement le retour de l'ancien régime, ils réveilloient les craintes des patriotes, l'inquiétude de l'armée, et donnoient à la fois des prétextes et de la force au parti des jacobins

D'un autre côté, en écoutant trop la prudence, en ménageant les anarchistes, en laissant subsister les loix de la terreur, le crédit se perdoit, les malheurs se multiplioient, et la nation, altérée de repos et de justice, se livroit à une forte indignation. 1795. An III.

Dans cette situation critique, la convention employa un mélange de sagesse et de fermeté qui mérite de justes éloges, et qui doit compenser en partie les nombreuses fautes qu'on lui reproche.

Elle travailla d'abord à consolider sa propre liberté, à endormir ses fougueux ennemis, et à changer par-tout insensiblement les autorités principales et leurs agens : elle entr'ouvrit la porte des prisons ; et sans écouter les alarmes des jacobins et l'impatience très-naturelle des détenus, elle rendit peu à peu la liberté à tous ceux que la tyrannie décemvirale avoit plongés dans ses cachots.

Tandis qu'elle conservoit dans son sein, et même plaçoit politiquement dans ses comités un certain nombre de montagnards défians, elle calmoit l'opinion publique en détruisant les comités révolutionnaires, en abolissant la loi du *maximum*, en purifiant le Panthéon que souilloient les mânes de Marat, enfin, en li-

1795. An III. vrant à l'échafaud Lebon, Carrier, Fouquier-Tinville, et ce féroce tribunal révolutionnaire, qui avoit sacrifié tant de victimes humaines à la terreur.

Bientôt la convention, plus assurée dans sa marche, fit rentrer dans son enceinte les soixante-treize députés que les anarchistes en avoient chassés. Ce renfort donnant au parti modéré une majorité plus solide, il se détermina enfin à porter un coup plus décisif à la Montagne, et fit décréter d'accusation plusieurs des anciens membres du gouvernement décemviral.

Ce décret ouvrit les yeux aux anarchistes; ils virent que leur perte étoit prochaine; et rassemblant les débris de leurs forces, ils tentèrent un dernier effort pour se ressaisir de leur odieuse puissance. Il n'étoit que trop facile d'exposer avec évidence les crimes qui devoient motiver la condamnation de ces députés : le sang dont la France ruisseloit encore les accusoit, les ombres de quarante mille victimes élevoient leurs voix plaintives contre eux, et tous les Français en deuil pouvoient servir de témoins et déposer contre leur tyrannie.

Cependant la convention nationale, qui avoit

plus écouté ses ressentimens que sa politique en entamant ce célèbre procès, fut bientôt obligée de le suspendre : Barrère, Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, en se défendant avec audace, firent aisément sentir à l'assemblée qu'elle ne pouvoit pas juger des délits dont la crainte l'avoit rendue en quelque sorte complice, puisqu'elle avoit sanctionné tous les mois les actes des comités de gouvernement, en renouvelant leurs pouvoirs. 1795. An III.

Cette considération et la découverte des mouvemens que préparoient les jacobins, déterminèrent la convention à punir arbitrairement ces hommes qui avoient violé si constamment toutes les formes de la justice; et, sous le prétexte vrai ou supposé d'une conspiration, on décréta, au mois de germinal, la déportation des accusés. Vadier et Cambon, prévoyant leur arrêt, se sauvèrent. Quelques-uns des montagnards qui les soutenoient, furent emprisonnés. Lorsqu'on voulut conduire les déportés à leur destination, leur voiture fut arrêtée par de nombreux attroupemens, dont une partie vouloit les délivrer, et l'autre les massacrer. La garde qui les escortoit les ramena au comité de sûreté générale. Pichegru, qui fut chargé du commandement de la capitale, y réta-

1795. An III. blit l'ordre promptement. Collot-d'Herbois et Billaud partirent pour Cayenne. Barrère, plus heureux ou plus favorisé, après être resté long-temps en prison dans un port de mer, s'évada, fut depuis compris dans une amnistie : un nouveau décret l'en excepta, et de nouvelles circonstances lui rendirent la liberté.

La déportation des collègues de Robespierre réveilla la fureur de son parti, et devint le signal de la guerre entre les républicains et les anarchistes. Un certain nombre de députés qui avoient contribué à la révolution du 31 mai, craignant la vengeance du parti girondin, se rallioit alors, malheureusement, aux débris de la tyrannie décemvirale.

Bientôt on répandit des alarmes dans le peuple ; on lui fit craindre à la fois la famine et la contre-révolution. La désastreuse loi du *maximum*, anéantissant la confiance, avoit produit une véritable disette, et les vrais auteurs de ce fléau persuadoient à la populace que l'aristocratie de la convention en étoit la cause. On faisoit regretter aux ouvriers les quarante sous que Robespierre leur donnoit pour répandre la terreur dans les sections ; par-tout on voyoit les orateurs des jacobins rassembler des groupes nombreux, et, par des harangues

violentes, les exciter à la révolte. Les tribunes de la convention recommençoient à être assiégées par ces hommes atroces et ces femmes impudiques qui avoient si long-temps effrayé l'innocence par leur aspect, soutenu les tyrans par leurs cris, et célébré les proscriptions par leur joie féroce. 1795. An III.

Le 1^er^ prairial une troupe nombreuse de jacobins furieux et d'artisans égarés, se faisant précéder d'une foule de femmes ivres d'eau-de-vie et demandant du pain, s'avance vers le château des Tuileries, force la garde qui le défendoit, pénètre dans la salle de la convention, se mêle avec les députés, les insulte, les menace, et veut leur arracher des décrets qui rappellent les décemvirs et ressuscitent la tyrannie.

L'indignation, l'effroi régnoient dans l'assemblée. Le président, trop foible et trop âgé, ne pouvoit se faire entendre, ni rétablir l'ordre au milieu d'un pareil tumulte : les membres de la Montagne demandoient avec audace qu'on écoutât les conjurés; tout député qui vouloit s'opposer à cette insolence, voyoit briller à ses yeux les armes homicides de ces assassins. Déjà quelques citoyens, victimes de leur courage, étoient tombés sous leurs coups. Sou-

1795. An III. dain Boissy-d'Anglas, n'écoutant qu'une juste indignation, brave tous les dangers, s'élance au fauteuil, arrête, par sa contenance noble et ferme, les flots de cette foule irritée, et, par un courage digne des temps antiques, sauve sa patrie de la honte et du péril qui la menaçoit.

En vain on l'attaque, on le presse, en vain on porte à ses yeux la tête sanglante de son collègue Féraud que ces brigands venoient d'immoler : fidèle à son devoir, sourd aux menaces, insensible à la crainte, bravant le plomb meurtrier qui vole autour de lui, il présente seul une digue inébranlable au torrent, et jure qu'il ne laissera prendre aucune délibération, tant que l'enceinte de l'assemblée sera souillée par la présence des factieux.

Pendant huit heures il soutint constamment cette pénible lutte ; et, ce qui est presqu'inconcevable, c'est que les conjurés qui, malgré ses ordres, restoient dans la salle et venoient d'assassiner un de ses collègues, n'osèrent pas cependant compléter leur victoire en tranchant ses jours : une admiration forcée, un respect involontaire sembloient enchaîner leur furie, et retenir leurs bras tout prêts à le frapper. Cependant sa force s'épuisa ; sa voix ne pouvoit

plus se faire écouter : le président réclamoit et reprit sa place ; les mécontens augmentoient en nombre et en audace ; le tumulte alloit en croissant, et la convention, cédant à la crainte, et dominée par la Montagne, avoit déjà rendu quelques décrets qui rappeloient les déportés, et rendoient à l'anarchie son funeste empire, lorsqu'enfin plusieurs sections, à qui la résistance de Boissy avoit donné le temps de s'armer, vinrent, appelées par les comités, délivrer la convention de ses oppresseurs. Le combat ne fut pas long ; les hommes les plus cruels sont presque toujours les plus lâches. Legendre, à la tête des citoyens armés, perça la foule, pénétra dans la salle et en chassa les brigands, qui furent tous désarmés. 1795. An III.

La convention, devenue libre, rapporta les décrets que lui avoient arrachés les factieux, et décréta d'accusation les députés qui s'étoient montrés complices des conspirateurs. Le lendemain de cette journée, les brigands, furieux de leur défaite, communiquèrent leur rage à la populace aveuglée des faubourgs de Paris. Une foule immense marcha contre la convention, parvint jusqu'au Carrousel, malgré la résistance de quelques sections, et demanda aux législateurs l'organisation de la constitution anar-

1795. chique de 1793, et des décrets qui donnassent
An III. aux Parisiens le pain dont ils étoient privés.

La convention, craignant de voir renouveler les scènes sanglantes de la veille, crut devoir appaiser les rebelles, en leur promettant d'accéder à leurs demandes. Cette adresse eut un plein succès ; et les chefs de la sédition, n'ayant plus de prétextes pour retenir le peuple, virent dissiper en peu d'instans cet immense attroupement, sur lequel ils avoient fondé tant d'espérances.

Le 3 prairial, les assassins du député Féraud, étant conduits au supplice, furent arrachés à l'échafaud par les habitans du faubourg Saint-Antoine, qu'égaroient les jacobins. Cette audace annonçoit un grand orage et un soulèvement peut-être plus redoutable que ceux qui l'avoient précédé. La convention, instruite des desseins des anarchistes, et éclairée par ses propres fautes, prit enfin des mesures sages et vigoureuses pour réprimer tous les désordres, et pour punir tous les factieux.

Ayant nommé le général Menou commandant de Paris, au lieu d'attendre imprudemment, comme on avoit fait jusqu'alors, l'attaque des conspirateurs, on les prévint; et tandis que des bataillons choisis défendoient les approches du

château des Tuileries, Menou, à la tête d'une colonne composée de troupes de ligne et de détachemens tirés des sections les mieux disposées, se porta à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, suivi d'une forte artillerie, et menaça les séditieux, par une proclamation énergique et sage, de les canonner sans pitié s'ils ne consentoient pas à rendre leurs armes, et à lui livrer les assassins de Féraud et les chefs de la révolte. 1795. An III.

Les rebelles consternés se soumirent; et cette heureuse révolution, dissipant toutes les craintes des honnêtes gens, et rendant une liberté entière au parti modéré, anéantit enfin complètement l'espérance criminelle des partisans de l'anarchie.

Par-tout alors le crime cessa de montrer son insolente audace, la vertu respira, la liberté reprit son énergie, et les représentans du peuple, dégagés de leurs honteuses entraves, osèrent enfin voter publiquement au mépris cette constitution de 1795, inventée pour légaliser l'anarchie.

On nomma une commission de onze députés pour rédiger une constitution plus sage; et, tandis qu'ils y travailloient, la convention, après avoir déployé une rigueur nécessaire en

1795. An III. faisant juger par des commissions militaires les auteurs de la révolte de prairial, et les députés qui en avoient voulu profiter pour la replonger dans l'esclavage, remplit un devoir plus doux en guérissant quelques-unes des plaies qu'avoit faites la tyrannie.

On fit rentrer les cultivateurs inscrits par les tyrans sur la liste des émigrés ; on ouvrit un registre pour les réclamations de tous ceux qui pouvoient prouver leur résidence ; on adoucit les loix barbares portées contre les prêtres, et on rendit aux familles des victimes du tribunal révolutionnaire les biens qu'une confiscation atroce leur avoit enlevés. Tous les citoyens forcés, pour échapper à des mandats d'arrêt, de s'expatrier depuis le 31 mai 1793, furent rappelés dans leurs foyers.

Boissy-d'Anglas, Lanjuinais, Doulcet, Lesage d'Eure et Loire, et plusieurs autres députés, firent entendre à la tribune la voix de la raison, de la politique et de l'humanité ; ils consolèrent les familles dépouillées par les tyrans ; ils tonnèrent contre les féroces partisans de la loi agraire, qui ruinoient le peuple en excitant la haine absurde du pauvre contre le propriétaire ; ils apprirent aux puissances de l'Europe que la France, cessant d'être bar-

bare, étoit prête à négocier comme à combattre : et la convention, jouissant des heureux fruits de ce changement de système, reçut alors, pour la première fois, des applaudissemens mérités et des félicitations universelles et sincères. 1795. An III.

Charette et les chefs de la Vendée traitèrent et se soumirent. La coalition divisée perdit plusieurs de ses membres les plus puissans ; la Prusse et l'Espagne conclurent la paix ; plusieurs cours reconnurent la république ; le nord de l'Allemagne se déclara neutre ; et la nation française, acceptant une constitution aussi sage que les circonstances le permettoient, auroit probablement forcé bientôt l'Autriche, malgré le ressentiment de ses pertes, et le gouvernement britannique, malgré son ambition, à terminer une guerre funeste, si la peur qui avoit tant causé d'égaremens et de malheurs, n'étoit pas encore venue aveugler la convention, et l'éloigner, par de nouveaux orages, du port que lui ouvroient les efforts presqu'unanimes de tous les gens de bien.

A peine les députés conventionnels, qui avoient terrassé Robespierre, eurent abattu les restes de ce parti formidable, qu'ils craignirent d'avoir donné trop de force à celui des

1796. An III. royalistes ; et cette crainte, leur faisant prendre de fausses mesures, fit naître la réaction qu'ils redoutoient.

Il paroît que le défaut de presque tous ceux qui gouvernèrent la France depuis la révolution, fut de connoître les livres plus que les hommes, et de se tromper constamment sur les moyens de diriger l'opinion publique ; ils semblèrent avoir toujours ignoré que l'homme est continuellement soumis à deux forces opposées qui l'entraînent tour-à-tour ; l'attrait de la nouveauté et la force de l'habitude. Toutes les révolutions qu'on a vu soutenues et consacrées par l'opinion publique, ont été celles où l'on a satisfait l'un de ces deux penchans en ménageant habilement l'autre.

A Rome, par exemple, en abolissant la royauté, on avoit conservé le sénat, les tribus, les centuries, les augures, les pontifes et les loix de Numa ; et le peuple, se livrant avec transport à la nouveauté qu'on lui offroit, jouissoit des avantages du régime républicain, d'autant plus complétement, qu'il n'éprouvoit d'ailleurs aucun changement qui contrariât ses goûts et ses usages.

En Amérique, récemment, nous avons vu une nation courageuse établir son indépen-

dance avec ardeur, terminer sa révolution avec sagesse, et jouir tranquillement de sa liberté, parce que ses législateurs avoient eu la prudence de ne faire que les innovations indispensables, et de respecter la plupart des anciennes institutions. Une conduite contraire n'avoit pas laissé à la république anglaise plus de durée que celle de la vie de Cromwel. 1795. An III.

Or, la convention devoit s'apercevoir qu'en France la révolution qui avoit excité d'abord si vivement l'enthousiasme national, par l'attrait de la nouveauté, ayant été plutôt conduite par les passions que par la politique, avoit indistinctement démoli toutes les parties de l'ancien édifice, sans examiner celles dont la destruction n'étoit pas indispensable à la liberté. Il en étoit nécessairement résulté, qu'après le premier moment de jouissance de chacune de ces innovations, tous les Français, forcés de changer totalement de loix, de langage, de costume, de culte, de fortune, de jurisprudence, de calculs, d'opinions et de moeurs, éprouvoient, dans tous les instans et dans toutes les circonstances de leur vie, une gêne, un mal-aise qui d'abord éteignoit leur ardeur, et qui pouvoit même bientôt les pousser, par la force de l'habi-

1795. An III. tude, à regretter tout ce qu'ils avoient détruit. Si la convention nationale, après la révolution de prairial, avoit bien connu cette situation de l'esprit public, elle auroit profité de la force qui étoit dans ses mains et de la confiance qu'elle inspiroit, pour consolider la liberté, en rapportant promptement toutes les loix qui pouvoient en dégoûter la majorité de la nation.

Les législateurs, en revenant aux anciennes institutions, compatibles avec le régime républicain, et en prévenant sagement à cet égard le vœu du peuple, lui auroient inspiré d'autant plus d'attachement pour les institutions nouvelles, qu'elles n'auroient plus contrarié ses habitudes; et loin de donner par-là quelque force aux ennemis de la révolution, ils leur auroient enlevé toute espérance; car on ne peut se flatter de soulever une nation contente de ses loix.

Malheureusement les conventionnels, aveuglés par cette peur, unique cause de la rareté des bons gouvernemens, firent un calcul tout contraire à celui que devoit dicter la sagesse. Au lieu d'échauffer l'enthousiasme de la jeunesse pour les destructeurs de la tyrannie jacobine, on lui montra une méfiance qui l'aigrit:

grit : on désarma les sections dont on avoit si utilement employé la force contre l'anarchie. 1795. An III.

Loin de satisfaire le juste ressentiment du peuple et de prévenir les vengeances particulières en livrant promptement aux tribunaux les monstres qui, dans chaque département, avoient commis le plus de meurtres et de pillages, et en effaçant les délits moins graves par une sage amnistie, on laissa la crainte planer sur les têtes de tous les agens subalternes du terrorisme, tandis qu'on protégeoit les plus coupables ;

On défendoit le *Réveil du peuple*, hymne qui rappeloit la chute des tyrans, et on forçoit le peuple à écouter ceux qu'il rejetoit depuis que les proscripteurs s'en étoient servis ;

Toutes les propositions tendantes à détruire quelque loi révolutionnaire, étoient vivement combattues par les députés ombrageux ; au lieu d'effacer toute haine et toute distinction de classes, on ne montroit de l'indulgence que pour l'artisan et le paysan ; les ex-nobles, les riches et leurs parens restoient proscrits lorsque les autres, soupçonnés du même délit, étoient absous ;

Enfin les journaux les plus accrédités, traitant l'exagération de patriotisme, et la modé-

1795. An III. ration de royalisme, révoltèrent tous les esprits sages, tous les amis des principes, qui voyoient avec indignation qu'on vouloit éterniser le mouvement révolutionnaire.

La mort du fils de Louis XVI, qui périt cette année dans sa prison, fournit encore de nouveaux alimens à la haine. L'histoire ne doit pas adopter les accusations sans preuves; mais la dure captivité de ce malheureux enfant, et l'ombre funeste qui environnoit son existence et sa fin, doivent laisser de profonds regrets aux députés dont la justice et l'humanité furent alors enchaînées par la crainte d'être soupçonnés de royalisme.

Le résultat de cette conduite fut qu'on s'aigrit contre la convention, et que, dans plusieurs départemens, les royalistes, profitant et des ressentimens des hommes qui voyoient l'assassinat de leurs familles impuni, et du mécontentement de tous ceux qui vouloient ardemment la fin de la révolution, égarèrent la jeunesse, enflammèrent son ardeur, et firent naître une réaction assez violente, qui ensanglanta les contrées méridionales.

La convention termina sa carrière orageuse par une faute encore plus grave, qui faillit causer sa perte, et dont les conséquen-

ces funestes amenèrent d'autres révolutions. 1795.
An III.

Elle venoit de rédiger une constitution beaucoup mieux combinée que les précédentes, et faite, malgré ses défauts, pour offrir aux Français, pendant plusieurs années, le repos dont ils avoient besoin. Par ce nouveau code, la législation étoit confiée à deux conseils élus par le peuple. Celui des cinq cents ou des jeunes devoit proposer les loix. Celui des deux cent cinquante ou des anciens, devoit les accepter ou les rejeter. Le pouvoir exécutif suprême étoit dans les mains de cinq directeurs nommés par les conseils. Les tribunaux jouissoient d'une pleine indépendance. Les ministres, soumis au directoire, restoient responsables de l'exécution des loix. Les directeurs et les députés, également inviolables, ne pouvoient être accusés et jugés que par un décret rendu par les deux conseils.

Quelques reproches fondés qu'on ait faits à cette constitution, c'étoit la meilleure dont la méfiance républicaine et le choc des passions rendissent alors l'admission possible; et sa durée au milieu des orages intérieurs et des fureurs de la guerre, sous la conduite d'un directoire, dont la plupart des membres étoient élus contre le vœu général de la nation, prouve assez

1795. An III. quelle auroit été sa solidité, si les premiers directeurs avoient été choisis parmi les guerriers les plus distingués et les magistrats les plus sages.

Tous les partis, excepté un petit nombre de contre-révolutionnaires et de jacobins passionnés, étoient également disposés à accepter cette constitution, qui leur offroit, après tant d'orages, quelqu'espérance de tranquillité. On avoit sagement établi dans cet acte, pour éviter les secousses trop violentes, de ne renouveler tous les ans le corps législatif que par tiers; c'étoit le seul moyen d'éviter dans la législation des changemens d'esprit trop prompts et trop entiers; et jamais ce danger ne pouvoit être plus réel qu'au moment où l'on commençoit à mettre en activité cette nouvelle forme de gouvernement.

On se souvenoit encore de la faute qu'avoient commise les députés constituans, en abandonnant leur constitution aux mains d'une assemblée nouvelle, qui proscrivit leurs personnes et renversa leur ouvrage. Ainsi, on devoit s'attendre à voir les deux tiers de la convention nationale former le nouveau corps législatif.

Si cette détermination eût été comprise et annoncée dans un des articles de la constitution, il est certain qu'elle auroit passé sans difficulté.

Mais la convention en fit une loi à part, de sorte que les assemblées primaires crurent pouvoir accepter la charte constitutionnelle, et rejeter cette loi des 5 et 13 fructidor. 1795. An III.

Cette imprudence ralluma toutes les passions, et offrit aux jacobins, aux contre-révolutionnaires et aux étrangers, tous les prétextes qu'ils pouvoient souhaiter pour renouveler les troubles et allumer la guerre civile.

Tous les hommes entendent la voix des passions; très-peu sont susceptibles d'écouter celle de la politique et de la raison. Il étoit naturel qu'on fût las d'une assemblée, qui, depuis trois ans, avoit tant abusé de ses pouvoirs, tant dissipé de richesses, et tant fait verser de pleurs et de sang. On oublioit que, depuis un an, elle avoit expié quelques-unes de ses fautes et réparé une partie de ses torts; qu'elle avoit encore la pleine puissance, et devoit être ménagée; qu'elle offroit, les armes à la main, un traité de paix auquel la prudence ordonnoit de souscrire; que les troupes lui obéissoient; que les nouveaux propriétaires la soutenoient, et que plus elle s'étoit attiré de ressentimens, moins elle pouvoit exposer, elle et ses loix, à la vengeance de ses ennemis.

Une grande partie des assemblées primaires,

1795. An III. excitées par les mécontens, les ambitieux, les royalistes, et perfidement échauffées par les jacobins, qui vouloient se rendre nécessaires, se déclarèrent en permanence, rejetèrent les loix des 5 et 13 fructidor, et annoncèrent, par leur fermentation, l'approche d'une révolution nouvelle.

Les sections de Paris, plus aigries et plus ardentes, déguisèrent encore moins leur opposition et leurs projets. S'enflammant mutuellement et manifestant leur indignation contre la tyrannie de la convention, elles s'emparèrent de tous les pouvoirs militaires, convoquèrent les électeurs avant le terme fixé pour leur assemblée, méprisèrent les décrets qui leur interdisoient ces démarches illégales, et s'abusèrent sur leurs forces, au point de croire que rien ne pouvoit leur résister.

La convention effrayée fit venir des troupes dans Paris, et donna des armes aux anarchistes qui, profitant de l'occasion pour reprendre leur influence, lui offrirent leurs secours. Cet armement d'hommes qu'on détestoit, exaspéra les sections. Sans chef, sans canons, sans munitions, le 13 vendémiaire elles coururent aux armes, et se portèrent en foule contre le château avec autant de désordre que d'impétuosité.

Les troupes réglées et l'artillerie repoussèrent aisément cette multitude mal organisée, mal conduite et mal armée. 1795. An III.

Beaucoup de citoyens, quelques femmes mêmes perdirent la vie dans cette journée. L'effroi remplaça bientôt la fureur; toutes les assemblées primaires qui avoient imité l'ardeur de celles de Paris, épouvantées par cet exemple, se séparèrent et se soumirent; et la convention, n'ayant plus d'opposition à redouter, mit en activité la constitution comme elle l'avoit voulu.

Elle usa même de la victoire avec plus de modération qu'on ne le croyoit. Les commissions militaires, créées pour juger les auteurs de la sédition, condamnèrent peu de personnes, et furent bientôt dissoutes; mais le plus fâcheux effet de cette insurrection avortée, fut le changement de système des conventionnels.

Désespérant de regagner, par des loix douces, l'affection d'une grande partie de la nation, ils voulurent la contenir par la crainte; ils écartèrent des places, exclurent des élections un grand nombre de citoyens, sous prétexte de parenté avec les émigrés, ou d'actes séditieux dans les derniers troubles.

Cette loi du 3 brumaire, contraire à la cons-

1795. An III. titution, l'étouffoit dans son berceau, détruisoit l'égalité, et, sous prétexte de défendre la liberté, l'entouroit des chaînes du pouvoir arbitraire.

Enfin le plus puissant obstacle au bien qu'on pouvoit opérer, fut le choix des hommes auxquels on confia le pouvoir exécutif.

La convention, effrayée des dangers qu'elle avoit courus, oubliant que si la violence fait les révolutions, la modération peut seule les terminer, ne consulta point le vœu public, n'écouta que ses craintes, et nomma pour directeurs des hommes ardens, dont le choix perpétua le mécontentement national et l'agitation qui devoit en être la suite.

L'histoire de leur administration, de la lutte qui s'établit entr'eux et le corps législatif, le récit de leurs triomphes passagers, de leurs divisions, de leurs proscriptions cruelles et de leur chute, sera le sujet d'un autre ouvrage. Je ne me suis proposé dans celui-ci que de tracer le tableau politique de l'Europe jusqu'à la fin de l'an III; et la clôture des séances de la convention nationale le termine.

Je dois seulement, pour l'achever, revenir sur mes pas, et rendre compte des changemens arrivés, à cette époque, dans le système des rois

coalisés contre la république, ainsi que des dernières opérations de Frédéric-Guillaume II ; car on peut dire que ce prince termina son règne cette année, quoiqu'il vécût encore plus de dix-huit mois. 1795. An III.

En traçant le vaste tableau de l'Europe agitée par une si grande commotion, on a été forcé de présenter à la fois au lecteur tant d'événemens importans par leur influence sur la conduite de toutes les puissances, et sur la destinée de toutes les nations, qu'il étoit impossible de fixer isolément et de suite son attention sur la conduite de chaque cabinet. Mais comme Frédéric-Guillaume, après avoir marché le premier à la tête de la ligue qui vouloit subjuguer la France, fut aussi le premier à se retirer de cette coalition, je crois qu'avant de dire comment il conclut la paix, il est à propos de rappeler, en peu de mots, quelle part il avoit prise aux trois campagnes qui précédèrent ce traité.

On a vu que le roi de Prusse, aveuglé par de faux rapports, et partageant les folles espérances des émigrés, comptant sur la désertion d'une partie des Français et sur l'effroi des autres, s'étoit avancé jusqu'auprès de Châlons, sans magasins, sans munitions ; et se croyant

1795. An III. trop certain d'une conquête facile pour songer à assurer sa retraite en cas de revers, déchu de ses espérances, trompé par la négociation de Manstein et Dumouriez, menacé par des forces redoutables, voyant son armée minée par une maladie contagieuse, il s'étoit vu exposé au plus grand danger. Il auroit été perdu, si l'armée de Custines étoit venue couper sa communication : Luchésini, profitant de l'impatient désir qu'avoit Dumouriez d'attaquer les Pays-Bas, tira avec adresse les Prussiens de ce péril; il négocia avec promptitude et habileté : les Prussiens évacuèrent paisiblement la France. et se retirèrent sur la Lahn; et peut-être, de ce moment, nous ne les aurions plus comptés au nombre de nos ennemis, si Custines, brave militaire, mais mauvais politique, n'étoit pas venu les troubler dans leurs cantonnemens. Il les attaqua à Limbourg; et après avoir obtenu un léger succès, il se retira.

Irrité par cette provocation, le roi de Prusse, au commencement de décembre, se réunit aux Hessois que Custines avoit aussi attaqués sans motifs : il marcha sur Francfort, qu'on n'avoit pas mis en état de défense. Les Français se retirèrent à Mayence, heureux que Frédéric-Guillaume n'eût pas plus habilement profité de

ces avantages et de la supériorité de ses forces. 1795.

En 1793, les Prussiens ouvrirent la campagne lès qu'ils furent informés de nos revers dans la Belgique; et après avoir fait de fausses démonstrations sur Cassel, ils passèrent le Rhin à Rhinfeld. Custines marcha à leur rencontre dans le Hunds-Ruck avec ce qu'il put trouver de forces disponibles, repoussa d'abord leur avant-garde, et fut bientôt après forcé de se retirer jusqu'à Weissembourg. L'Empire alors s'étant réuni à la coalition, ses troupes se joignirent aux Autrichiens et à l'armée du roi de Prusse, qui fit le siége de Mayence : une armée d'observation vint prendre position sur la Quieich, l'Herbach, la Bliss, et forma le blocus de Landau. An III.

A cette époque, la convention ordonna le recrutement de trois cent mille hommes, qui porta nos armées de Rhin et Moselle à un nombre respectable, et le siége de Mayence leur donna le temps de discipliner, d'armer, d'équiper et d'instruire ces recrues. Dans toute la durée de cette guerre, la célérité des Français et la lenteur des alliés furent les causes les plus évidentes des succès de la république.

Beauharnais et Houchard commandoient les deux armées françaises. Par des marches ra-

1795. An III. pides et des entreprises hardies, ils obtinrent assez d'avantages sur l'armée d'observation des coalisés, pour marcher au secours de Mayence, et il est certain que cette ville alloit être délivrée au moment où l'on apprit sa reddition.

Les Français et les Prussiens restèrent, depuis cet événement, dans une inaction assez longue. Les Français en profitèrent et envoyèrent à l'armée du Nord vingt-six mille hommes qui contribuèrent au gain de la bataille de Honscote.

Vers le milieu de septembre 1793, les Prussiens dirigèrent toutes leurs forces contre l'armée de la Moselle, et, après plusieurs avantages, la forcèrent à se retirer derrière la Sarre, laissant alors son aile droite pour la contenir: le duc de Brunswick réunit sa gauche aux Autrichiens qui, sous les ordres de Wurmser, avoient livré sans succès à l'armée du Rhin plusieurs combats sanglans. Les alliés réunis forcèrent successivement les positions des Français sur la Lauter, sur la Mutern et la Zorn, et les contraignirent de se retirer jusqu'aux portes de Strasbourg. Cette armée battue ne communiquoit plus avec celle de la Moselle que par un foible détachement qui occupoit Saverne. Telle étoit la triste position des troupes françaises, lorsque les généraux Pichegru et Hoche

nrent se mettre à leur tête : ces deux chefs 1795.
abiles reprirent l'offensive. Pour faciliter l'at- An III.
ique du général Hoche, le gouvernement
onna l'ordre à Pichegru de lui envoyer un
enfort de quinze bataillons : par ce moyen,
loche se vit en état de repousser le corps prus-
ien qui se trouvoit devant lui; il le suivit jus-
u'à Kayserslautern, où il se retrancha. Ayant
oulu forcer cette position, il fut repoussé par
es Prussiens. Cet échec obligea le gouverne-
ment à se décider au parti qu'il auroit dû pren-
dre plutôt, celui de réunir les deux armées.
En effet, à peine furent-elles réunies, que les
nnemis, malgré leur opiniâtre résistance,
furent par-tout battus, levèrent le siége de
Landau, et se retirèrent sur Mayence. Après
cette retraite, on prit des cantonnemens, et
les hostilités ne recommencèrent que le 4 prai-
rial suivant. Le roi de Prusse étoit parti pour
la Pologne ; le duc de Brunswick avoit quitté
le commandement des Prussiens, et Wurmser
celui des troupes de l'Empereur : ces deux gé-
néraux étoient remplacés par Mollendorff et
Braun. Les armées républicaines avoient chè-
rement acheté leurs triomphes ; elles étoient
fort affoiblies par les pertes de la campagne pré-
cédente, et Jourdan enleva encore la plus

1795. An III. porta, en se retirant, l'estime de ses ennemis.

La conquête de la Belgique, la défaite du prince de Cobourg, les efforts infructueux des alliés sur le Rhin, avoient dissipé les illusions de la plupart des cabinets de l'Europe; il n'étoit plus possible d'espérer la conquête de la France. Ces rêves flatteurs étoient évanouis; Mayence et Luxembourg étoient bloqués, la Hollande alloit être envahie, l'Espagne craignoit d'être conquise, et l'Empire étoit menacé de l'irruption redoutable de ces républicains qu'on croyoit, peu de temps avant, incapables de résister aux phalanges disciplinées de la Germanie. Les hommes de toute classe, princes ou peuples, passent facilement d'un extrême à l'autre : il est peu de caractères qui sachent jouir sans ivresse des faveurs de la fortune, et supporter ses rigueurs sans tomber dans l'abattement. Un espoir chimérique avoit coalisé contre les Français les intérêts les plus opposés, et la peur fit dissoudre cette coalition presqu'aussi rapidement qu'elle s'étoit formée.

La situation intérieure de la république française fut toujours peu connue et mal jugée en Europe. On l'avoit d'abord regardée comme facile à détruire : on la crut, peu de temps après,

après, inébranlable ; et lorsqu'elle étoit intérieurement déchirée par les plus honteuses factions, on n'étoit frappé au dehors que de la chute de ses tyrans, de l'éclat de ses victoires, et de l'éloquence de ses orateurs. 1795. An III.

Aussi, malgré les protestations des princes de l'Empire, dont les Français avoient conquis les possessions ; malgré les intrigues de la Russie, les plaintes des émigrés, les reproches de la cour de Vienne, et les séductions du ministère britannique, on vit bientôt la plupart des puissances qui formoient la coalition, se refroidir, se séparer, et renoncer à une guerre ruineuse, qui étendoit le lit du torrent révolutionnaire au lieu de l'arrêter, et dont le seul résultat étoit d'accroître la force continentale de la France et la puissance maritime de l'Angleterre.

Au grand étonnement des politiques, le grand-duc de Toscane reconnut le premier la république française, conclut la paix, envoya le comte de Carletti comme ministre à Paris, et par un traité formel, rompant ses engagemens avec les coalisés, promit d'observer à l'avenir la plus stricte neutralité.

Une tête couronnée suivit bientôt l'exemple de ce prince : le régent de Suède, au nom de

1795. An III. son neveu, envoya le baron de Staël à Paris; et cet ambassadeur vint au sein de la convention assurer la nation française de l'amitié que la cour de Stockholm offroit à la république.

Si les comités de gouvernement avoient eu alors plus d'argent et plus de crédit, ce rapprochement auroit entraîné de plus importantes conséquences. Une négociation qui fut alors entamée, avoit pour objet d'engager le régent à armer une escadre pour faire respecter sa neutralité par les Anglais; on conclut même un traité, mais on ne paya qu'une partie des subsides. Peu de temps après, le directoire, succédant aux comités de la convention, refusa de payer ce qui étoit promis; et par cette économie impolitique, on perdit l'occasion de se servir des forces d'une puissance maritime, qui auroit favorisé la résurrection bien nécessaire de la marine française.

En calculant l'effet des passions, on auroit cru que l'Espagne devoit être la dernière puissance qui traitât avec la France : ce royaume étant gouverné par un Bourbon, il sembloit que les ressentimens personnels, mêlant l'intérêt de famille à celui de la royauté, devoient éloigner toute possibilité de négociation avec l'as-

semblée qui avoit privé Louis XVI du trône et de la vie. 1795. An III.

Mais ce qui doit frapper dans l'histoire de cette étonnante révolution, c'est que toujours, pendant sa durée, les événemens ont trompé les prédictions de l'expérience, les raisonnemens de la politique et tous les calculs de la tactique.

Les coalisés et les émigrés reprochent avec amertume à Charles IV de ne s'être pas enseveli sous les débris de la monarchie espagnole, plutôt que de traiter avec les républicains; mais la postérité, plus froide et plus juste, le louera peut-être de s'être conduit plutôt en monarque qu'en Bourbon, et d'avoir préféré son pays à sa famille.

Depuis un an le cabinet de Madrid voyoit la fortune déclarée pour les républicains; partout leurs armées étoient triomphantes. Après une bataille sanglante, où le général espagnol, comte de la Union, et le général français Dugommier, avoient été tués, les troupes républicaines avoient pris Figuières. Le général Pérignon, profitant de ces avantages, menaçoit l'Espagne d'une ruine totale. Trois provinces de la Biscaye étoient tombées dans les mains des Français; aucune forteresse ne pouvoit ar-

1795. rêter leurs efforts ; et l'Espagne, par sa position,
An III. n'avoit de secours à espérer de personne.

Les puissances du Nord restoient neutres ; l'impératrice de Russie, qui depuis blâma, en termes peu mesurés, la défection du roi catholique, n'appuyoit la coalition que par des promesses.

Le roi de Prusse, satisfait de ses nouvelles acquisitions en Pologne, et dégoûté de la guerre, oublioit dans les bras de ses maîtresses ses anciens projets, ses revers récens, le danger de l'Empire, la querelle des rois, et les intérêts de la princesse d'Orange sa sœur.

En vain l'Angleterre, par des subsides, avoit voulu ranimer son ardeur ; il étoit décidé à ne plus s'exposer, non aux dangers (car il ne les craignoit pas), mais aux fatigues et à l'ennui d'une nouvelle campagne. Désespérant de pouvoir replacer un Bourbon sur le trône françois, il voyoit sans peine l'Autriche sa rivale affoiblie ; et quoique sa paix ne fût pas encore faite, il avoit posé les armes, et envoyé au comité de salut public un conseiller nommé Harnier, dont les instructions pacifiques montroient avec évidence son intention de ne plus prendre part à la guerre.

Abandonnant le Stathouder, renonçant à ses

possessions sur la rive gauche du Rhin, il espéroit de rendre son repos honorable, en assurant la tranquillité du nord de l'Allemagne, et en se réservant le rôle de médiateur. 1795. An III.

On ne peut même disconvenir que ce parti qui divisoit l'Empire, et lui en soumettoit la moitié, ne fût une grande idée politique; et si ce système eût été, comme la neutralité de son successeur, l'effet d'une sagesse constante et ferme, il ne lui auroit attiré que des éloges: mais comme il avoit été le chef de la coalition, comme il s'étoit montré le plus ardent de tous les princes pour entreprendre la guerre, et le plus éloigné d'entendre les ministres pacifiques qui vouloient l'empêcher, cette versatilité et cette défection lui attiroient de justes reproches de tous les alliés qu'il avoit secondés dans des temps de prospérité, et qu'il abandonnoit au moment où la fortune leur devenoit contraire.

Suédois, Russes, Polonais, Turcs, Brabançons, Autrichiens, Hollandais, Anglais et Français, tous l'avoient vu tour-à-tour les soutenir, les combattre, les animer et les abandonner; et cette conduite, qui lui enleva toute considération, le fit universellement regarder comme le monarque le plus foible, l'allié le moins utile,

1795. An III. l'appui le plus trompeur, et l'ennemi le moins dangereux.

La cour de Vienne, occupée de ses seuls intérêts, secouroit foiblement le roi de Sardaigne, et ne songeoit à se servir des subsides de l'Angleterre que pour reconquérir les Pays-Bas, ou s'assurer en Italie des indemnités qui en compensassent la perte.

On voyoit évidemment que le grand objet de la coalition touchoit peu ceux qui la dirigeoient. Les princes français n'avoient jamais pu obtenir de commandement qui les mît à portée de pénétrer en France, et de s'y faire un parti. On ne permettoit pas même au chef de cette maison de se mettre à la tête des troupes qui combattoient pour lui. Le prince de Condé étoit gêné dans toutes ses opérations, et toujours subordonné aux plans et aux ordres des généraux autrichiens. Les émigrés, dont on avoit égaré le courage, et causé la proscription, prouvoient en vain, par des prodiges de valeur, qu'ils étoient nés français : on les sacrifioit sans utilité aux avant-gardes dans les attaques, aux arrière-gardes dans les retraites ; ils étoient honteusement livrés dans toutes les capitulations, et ceux qui ne portoient pas les armes, privés presque par-tout de protection et d'asile,

se voyoient réduits à la misère, par l'abandon des cours qui prétendoient soutenir leur cause. 1795. An III.

L'Angleterre, plus fastueuse dans sa protection, n'étoit pas plus loyale dans sa politique; elle recevoit généreusement les prêtres déportés, payoit assez libéralement les officiers français qui étoient entrés à son service; mais après avoir pris la Corse, la Martinique et les vaisseaux de Toulon pour elle, et non pour les Bourbons ses alliés, elle avoit livré les Vendéens à leurs propres forces, et jamais n'avoit voulu consentir à descendre sur les côtes de France un prince français pour tenter de terminer la révolution, dont elle sembloit au contraire désirer la durée. Depuis, enfin, cédant aux instances des émigrés, elle en débarqua huit cents à Quiberon; et ne les soutenant par aucun corps de troupes, elle les livra, par cette imprudence qu'on seroit tenté de nommer autrement, aux coups de leurs ennemis et à la rigueur des loix républicaines, qui furent alors exécutées avec une cruauté dont l'histoire offre peu d'exemples.

Le ministère espagnol, convaincu de l'imminence de ses dangers, de la supériorité des forces républicaines, et de l'ambition peu loyale de ses alliés, avoit cru devoir conseiller au roi

1795. An III. d'Espagne de sacrifier ses ressentimens personnels pour sauver son pays. Il fit sonder d'abord, par le ministre des Etats-Unis, les dispositions du comité de salut public, et le trouva beaucoup plus modéré dans ses prétentions qu'on ne l'espéroit.

L'ex-ambassadeur Bourgoing, le seul Français qui eût composé un bon ouvrage sur l'Espagne, écrivit des lettres à MM. Oscaritz et d'Yriarte, qui firent connoître au cabinet de Madrid les intentions pacifiques du gouvernement français; et bientôt on entama des négociations plus directes, dont la marche fut si rapide, que l'Angleterre apprit la conclusion de la paix au moment où elle venoit à peine d'être informée qu'on la négocioit.

Les députés qui se trouvoient alors chargés du gouvernement de la France, étoient trop éclairés sur la situation de la république pour ne pas sentir le besoin de la paix. Le citoyen Barthelemy, ambassadeur en Suisse, fut autorisé par eux à faire des démarches indirectes pour pressentir les dispositions des puissances coalisées.

On ne pouvoit faire un meilleur choix. Le citoyen Barthelemy, négociateur expérimenté, étoit, par son esprit conciliant et par la douceur

de son caractère, l'homme le plus propre à calmer les passions les plus vives, et à rapprocher les intérêts les plus opposés. Estimé à Vienne, apprécié comme il devoit l'être à Londres, aimé en Suisse, il jouissoit d'une considération universelle, et la méritoit autant par l'étendue de ses connoissances que par la droiture de ses intentions. Aussi éprouva-t-il par la suite le sort que devoit lui attirer son caractère; car il fut appelé au directoire par la probité, déporté par la tyrannie, et rappelé de son exil par la gloire. 1795. An III.

Dès que Barthelemy eut reçu les ordres du comité de salut public, il profita de l'arrivée d'un agent prussien, qui étoit venu en Suisse traiter d'un arrangement pour l'échange des prisonniers, et fit des ouvertures positives de rapprochement.

Le cabinet de Berlin, d'après les assurances qui lui furent données des intentions pacifiques de la France, donna au comte de Goltz des pleins pouvoirs pour traiter de la paix, et l'envoya en Suisse.

Le comité de salut public, inquiet et défiant, auroit voulu d'abord que cette négociation se passât sous ses yeux. Il avoit, en conséquence, demandé que le ministre prus-

1795. An III. sien se rendît à Paris avec le citoyen Barthelemy, qui devoit être chargé de cette pacification; mais Frédéric-Guillaume se refusa à cette marque de déférence trop éclatante, il envoya seulement le conseiller Harnier à Paris, et le chargea de donner au comité les assurances les plus positives de sa disposition à écarter toutes les difficultés qui pourroient arrêter les négociations.

Le gouvernement français sut par cette voie, que le roi de Prusse ne regarderoit pas l'abolition du Stathoudérat et la révolution de Hollande comme un obstacle à la paix, et qu'il ne prétendoit pas conserver ses possessions sur la rive gauche du Rhin, quoiqu'il ne les cédât pas encore définitivement aux Français, qui les occupoient provisoirement.

La raison qui lui faisoit différer jusqu'à la paix générale cette cession définitive, étoit qu'il ne vouloit pas que l'Autriche, si le sort des armes la rendoit victorieuse, pût s'emparer de ce pays comme appartenant à la France.

Conformément au vœu du cabinet de Berlin, la ville de Bâle fut désignée pour le lieu des négociations.

Les conférences s'y étoient en conséquence

ouvertes le 5 pluviôse an III. Un incident fâcheux vint tout-à-coup les interrompre : M. de Goltz tomba malade, et mourut le 17. Cet événement, en arrêtant la négociation, donnoit le temps à l'Angleterre et à l'Autriche d'intriguer pour empêcher la paix. Cependant le roi de Prusse, sourd à leurs prières et à leurs menaces, nomma pour succéder au comte de Goltz le baron de Hardenberg, ministre dirigeant des margraviats d'Anspach et de Bareith. 1795. An III.

Le conseiller Harnier fut en même temps chargé de continuer la négociation de M. de Goltz, et d'après les mêmes instructions; mais ces instructions étoient bornées et vagues. M. de Hardenberg, obligé d'aller prendre de nouveaux ordres à Berlin avant que de se rendre à Bâle, se fit long-temps attendre. Déjà les espérances de paix commençoient à s'évanouir, lorsqu'enfin le ministre prussien arriva le 29 ventôse avec des instructions beaucoup plus étendues que son prédécesseur. Les conférences furent aussitôt reprises et suivies avec la plus grande activité ; tous les obstacles furent bientôt levés, et on signa la paix le 16 germinal [1].

[1] *Voyez* le Traité avec la Prusse, *Pièces justificatives.*

1795. An III La demande d'une armistice préliminaire, l'évacuation de Mayence par les Prussiens, l'occupation des possessions prussiennes sur la rive gauche du Rhin, la neutralité du roi de Prusse comme état d'Empire, et enfin l'établissement de la ligne de démarcation pour le nord de l'Allemagne, furent les principales difficultés qu'il y eut à vaincre dans cette négociation. M. de Goltz, dont les dispositions pour la France étoient connues, s'étoit montré réservé, minutieux et difficile dans les conférences. M. de Hardenberg, au contraire, dont on craignoit l'attachement au système anglais, apporta, d'après ses instructions, autant de facilité dans la négociation qu'il montroit de franchise en s'expliquant sans détour sur ses sentimens personnels.

Les principaux articles furent l'engagement de la part du roi de Prusse, de vivre en bonne amitié avec la république, tant comme roi de Prusse que comme membre de l'Empire, de ne point fournir de secours ni de contingent, à quelques titres que ce fût, aux ennemis de la France, et de laisser aux Français l'occupation des possessions prussiennes, situées sur la rive gauche du Rhin, en ajournant tout arrangement définitif à l'égard de ces provinces

jusqu'à la pacification générale entre la France et l'Empire. 1795. An III.

La France, de son côté, s'engageoit à retirer ses troupes des possessions prussiennes situées sur la rive droite du Rhin, à accueillir les bons offices du roi de Prusse en faveur des princes de l'Empire, et à ne pas traiter comme pays ennemi les états dudit Empire, situés sur la rive droite du Rhin, en faveur desquels le roi s'intéressoit.

Ce traité remplissoit également les vues de la France et de la Prusse, en débarrassant les Français de toute crainte du côté du Nord, et en soumettant la partie septentrionale de l'Allemagne à l'influence prussienne.

A peine la paix fut-elle conclue, qu'on travailla activement à assurer cette neutralité, à laquelle la cour de Berlin attachoit tant de prix, et qui débarrassoit les Français de toute crainte pour la Hollande, en la mettant à l'abri des Anglais et des Stathoudériens, qui avoient alors une armée dans la Westphalie et dans le pays d'Hanovre.

Le principe et les conditions les plus importantes de cette neutralité étoient déjà arrêtés dans des articles secrets ; mais les changemens, modifications et additions qu'on avoit

1795. An III. à y faire de part et d'autre, obligèrent les parties contractantes à en former un acte nouveau.

Tels furent les motifs et l'origine de la convention qui fut signée à Bâle le 28 floréal, par le citoyen Barthelemy et M. de Hardenberg[1].

Les clauses favorables du traité de paix conclu entre la France et la Prusse, devoient engager la plupart des états de l'Empire germanique à se ranger sous la bannière prussienne pour traiter avec le gouvernement français. Il y eut donc à Bâle des négociations entamées avec plusieurs d'entr'eux; mais les événemens de la guerre, qui, cette année, n'étoient point favorables à la république, empêchèrent ces princes de conclure, dans la crainte d'être exposés au ressentiment de l'Empereur.

Le landgrave de Hesse-Cassel, qui avoit des troupes, de l'argent, et des liaisons intimes avec la cour de Berlin, fut le seul qui osa suivre son exemple. Il importoit à la France de l'avoir pour ami; il envoya un plénipotentiaire à Bâle : Barthelemy négocia

[1] *Voyez* cette Convention, *Pièces justificatives.*

avec lui, et signa, le 11 fructidor [1], un traité de paix par lequel ce prince retira ses troupes de la solde anglaise, céda à la France les pays qu'il possédoit sur la rive gauche du Rhin, et se dégagea de l'obligation où il étoit de fournir son contingent comme prince de l'Empire. 1795. An III.

La paix du roi de Prusse avoit rompu les liens de la coalition. L'Espagne, autorisée par cet exemple, ne pouvoit hésiter long-temps à terminer une guerre ruineuse pour elle, et qui n'étoit utile qu'aux Anglais, ses ennemis naturels. La cour de Madrid avoit, dès le mois de germinal, envoyé à M. le chevalier d'Yriarte l'ordre de se rendre à Bâle auprès du citoyen Barthelemy. La Pologne venoit alors de terminer son existence. M. d'Yriarte, qui étoit à Warsovie ministre de sa majesté catholique, avoit été obligé de quitter cette résidence lorsque les Russes y entrèrent, et se trouvoit alors à Venise.

Il étoit lié d'une étroite amitié avec Barthelemy, et le cabinet de Madrid avoit cru que cette liaison pourroit accélérer le rapprochement désiré. Il arriva à Bâle le 15 floréal,

[1] *Voyez* le Traité avec le landgrave de Hesse, *Pièces justificatives.*

1795. et la négociation ne tarda pas à s'entamer. Un
An III. incident assez extraordinaire en compliqua cependant la marche : le courier que la cour de Madrid avoit expédié à M. d'Yriarte, avoit été d'abord le chercher à Vienne, puis à Dresde, ensuite à Berlin, et enfin à Venise. M. d'Yriarte étoit parti sur-le-champ pour Bâle, et avoit différé, jusqu'à son arrivée en cette ville, le renvoi du courier et la réponse qu'il devoit à sa cour.

Ce flegme et ce silence n'étonneront que ceux qui ne connoissent pas le caractère espagnol. Comme les communications n'existoient pas alors par la France, il falloit que les dépêches fissent de grands détours par la Suisse et l'Italie, et passassent la mer. La marche et le retour de ce courier, ses courses en Allemagne prirent un temps prodigieux. On fut inquiet à Madrid : on crut que M. d'Yriarte ou le courier avoient péri. Dans cette incertitude où se trouvoit la cour, elle prit le parti d'envoyer aux Pyrénées le marquis d'Yranda, avec des instructions pour traiter, dans le cas où M. d'Yriarte n'auroit pas entamé les négociations à Bâle.

Ces deux missions embarrassèrent le comité de salut public. Il se crut obligé d'envoyer aux Pyrénées

Pyrénées un plénipotentiaire, et ce fut le gé- 1795.
néral Servan; mais ce négociateur fit un voyage An III.
inutile.

On avoit accordé, dans l'intervalle, à M. d'Yriarte, la faculté de faire passer ses couriers par la France; il eut bientôt de sa cour le complément d'instructions et les pouvoirs nécessaires pour conclure, et la paix fut signée à Bâle le 4 thermidor (22 juillet)[1].

On fut étonné en Europe d'apprendre le dénouement de cette négociation en Suisse, tandis que toute l'attention se portoit sur celle des Pyrénées qui avoit été annoncée avec quelqu'éclat.

Par ce traité, la France abandonna toutes ses conquêtes, et l'Espagne lui céda la partie de Saint-Domingue qu'elle possédoit.

Cette modération de la république et l'intérêt commun de s'opposer à l'ambition anglaise, disposèrent la cour de Madrid à renouer ses anciennes liaisons avec la France, et à faire un traité d'alliance avec elle.

Le citoyen Barthelemy et M. d'Yriarte avoient reçu des pouvoirs à cet effet, et ils en discutoient les bases, lorsque M. d'Yriarte, déjà languissant, tomba dans un tel état de

[1] *Voyez* le Traité avec l'Espagne, *Pièces justificatives.*

1795. An III. foiblesse, qu'il fut obligé d'abandonner la négociation et de retourner dans sa patrie. Il reçut, avant son départ, des lettres qui lui prouvoient, par les récompenses dont on le combloit, la joie que la conclusion de la paix avoit causée au roi et au premier ministre.

La crainte de voir continuer la guerre et le désir de la terminer, étoient alors si vifs dans toute l'Espagne, qu'on fit par-tout des prières pour la cessation des malheurs qui accabloient le royaume ; et le roi d'Espagne, qui se voyoit restituer les provinces qu'il avoit perdues, au moment où il craignoit de voir arriver l'ennemi jusque dans sa capitale, accorda au duc d'Alcudia le titre de *Prince de la Paix*, comme autrefois Rome donnoit à ses généraux le nom des provinces qu'ils avoient conquises.

M. d'Yriarte, nommé à l'ambassade de France, qu'il avoit toujours désirée, mourut en arrivant en Espagne, regretté par tous les hommes dont les passions ne s'opposoient point au rétablissement de la tranquillité générale.

Tel fut le dénouement de ces importantes négociations. Si elles n'éteignirent point partout le feu de la guerre, elles en calmèrent la violence ; et quoique l'ambition de l'Angleterre et le ressentiment de la cour de Vienne les

aveuglassent encore au point de leur faire espérer de vaincre seules un peuple qui avoit résisté à toute l'Europe, il n'en fut pas moins prouvé à tout politique sage que, dès ce moment, la question étoit décidée, et que si les Français n'avoient pas jusque-là assez de sagesse pour se donner un gouvernement tranquille et solide, ils avoient au moins assez de ressources et d'énergie pour maintenir leur indépendance et ne recevoir de loix de personne. 1795. An III.

Le résultat même de tous les événemens qui s'étoient passés, prouvoit que si la démocratie, dans un grand état, lui attire intérieurement tous les maux que cause la rivalité des ambitions sans frein, et la foiblesse d'un gouvernement sans base, sans concentration et sans fixité, elle lui donnoit extérieurement une force et une impulsion que ne pouvoient balancer les moyens bornés et méthodiques des monarchies.

Jamais, en effet, une seule volonté ne peut avoir autant d'action qu'un faisceau de volontés réunies : l'une éprouve des résistances insurmontables pour trouver de l'argent et des hommes ; l'autre ne connoît point d'obstacles et commande impérieusement tous les sacrifices.

1795. An III. Dans les monarchies on use sagement d'un pouvoir qui doit durer ; et la responsabilité, pesant toujours sur les mêmes personnes, elles ménagent forcément leurs moyens par intérêt et par prudence. Dans les républiques, où les élections sont fréquentes, chacun veut tirer un éclat brillant et une prompte utilité de son autorité passagère, et prodigue à la fois tous ses efforts et toutes ses ressources, sans vouloir rien laisser à son successeur. Ces chefs temporaires veulent que leur règne d'une année ait toute la gloire qu'un monarque répand sur les vingt années du sien ; et ce désir fait naître les prodiges qui nous étonnent dans l'histoire des consuls romains.

Aussi la politique, plus passionnée que prudente, des cabinets de Londres et de Vienne, en persistant dans le projet chimérique de subjuguer la république française, exposoit l'Europe à un grand danger : ces deux cours, aveuglées par une animosité dont les causes étoient très-naturelles, ne voyoient pas que de fait la question de l'indépendance française étoit décidée par la victoire, et qu'en continuant la guerre, on mettoit seulement en question l'existence des monarchies.

Dans cette lutte contre une nation nom-

breuse, enorgueillie par ses triomphes, qui 1795.
comptoit d'autant plus de soldats qu'elle avoit An III.
plus de citoyens ruinés et d'ouvriers sans ouvrage, et qui étoit d'autant plus ardente à envahir les pays étrangers, qu'il lui restoit moins d'argent dans le sien, les monarques avoient tout à perdre et rien à gagner.

Vainqueurs, ils n'entroient que dans un pays ruiné, où tout homme étoit guerrier, tout bois une redoute, toute plaine un champ de bataille. Vaincus, ils voyoient leurs richesses pillées, leurs magasins consommés, leurs peuples soulevés et leurs trônes brisés : par-tout la multitude pauvre et les subalternes ambitieux étoient disposés à désirer un changement qui déplaçoit la puissance et la richesse, et en faisoit des prix pour les plus heureux et les plus hardis. Et si les démocrates français, au lieu de se laisser si souvent gouverner par des hommes ineptes, avoient pris pour directeurs leurs impétueux guerriers, l'opiniâtreté des rois coalisés auroit rendu en peu de temps la révolution universelle.

Les fautes des révolutionnaires et la fortune sauvèrent l'Europe de ce bouleversement général, qui l'auroit accablée des malheurs dont la France avoit été si long-temps la proie, et

1795. An III. donnèrent au peuple français, après plusieurs autres secousses, le temps de revenir à des principes plus sociables, et de se créer un gouvernement plus concentré, plus heureux pour lui-même, et moins effrayant pour les autres; mais il n'en est pas moins vrai que les puissances coalisées, qui ne prévoyoient ni ne désiroient ce dénouement, avoient imprudemment exposé l'ordre social au danger d'une destruction complète.

L'année qui vit dissoudre la coalition, se termina par des événemens militaires, dont les succès balancés laissoient dans un état incertain les craintes et les espérances de chaque parti.

En Amérique, les Français, ayant soulevé les habitans de Sainte-Lucie et de la Dominique, en avoient chassé les Anglais. Une semblable insurrection avoit été réprimée par ceux-ci à la Grenade.

L'armée d'Italie s'étoit tenue sur la défensive. Dans la Vendée, l'affaire de Quiberon avoit détruit les espérances des royalistes.

Luxembourg, après un long blocus, s'étoit rendu aux républicains qui y avoient pris le maréchal Bender, fameux par la conquête facile et rapide du Brabant.

Jourdan, après avoir passé le Rhin près de Dusseldorff, et investi Mayence, s'étoit vu forcé d'en lever le siége, et avoit été vivement repoussé par les Autrichiens, qui n'avoient pas respecté la ligne de neutralité marquée par le roi de Prusse dans son traité. 1795. An III.

Pichegru, qui s'étoit rendu maître de Manheim, avoit été battu près de cette ville, et contraint de l'abandonner aux Autrichiens, qui s'en emparèrent, se rendirent maîtres du Palatinat, menacèrent Landau, et furent promptement arrêtés dans leurs progrès par les Français. Enfin, on termina cette campagne par une suspension d'armes, qui fut bientôt suivie de nouvelles hostilités.

Frédéric-Guillaume, qui venoit d'achever le partage de la Pologne, et de conclure sa paix avec la France, disparut à cette époque de la scène politique de l'Europe.

Il médita bien depuis quelques autres projets de démembrement et de sécularisation en Allemagne, que lui présenta la France, qui croyoit alors de son intérêt d'affoiblir l'Empereur et d'augmenter la puissance du parti protestant dans l'Empire aux dépens du parti catholique; mais ces projets trop compliqués auroient exigé une activité que ce monarque

n'avoit jamais eue, et sa santé, qui dépérissoit sensiblement, augmentoit son indolence naturelle.

Aspirant au rôle de médiateur, il fit quelques tentatives inutiles pour amener la paix ; mais les passions du directoire français et des coalisés s'y opposoient presqu'également.

Les dépenses de la guerre, son désordre, ses prodigalités, ses maîtresses, avoient dérangé ses finances, et il négocia un emprunt à Francfort pour subvenir à l'épuisement d'un trésor qu'il avoit prodigué sans gloire. De jour en jour ses infirmités augmentèrent son indifférence pour les orages qui l'entouroient ; les illuminés l'entretenoient, par de trompeuses promesses, dans l'espoir de recouvrer une santé que la volupté lui avoit enlevée sans retour; enfin l'hydropisie s'étant totalement déclarée, il mourut le 17 novembre 1797, regretté par sa famille et par quelques amis qui rendoient justice à sa douceur et à sa bienfaisance, mais ne laissant après lui aucun souvenir glorieux.

Ses intrigues avoient exposé la Suède et la Turquie à une guerre ruineuse ; sa protection avoit perdu la Pologne. Formant le premier la coalition, il l'avoit abandonnée le

premier. Le Stathouder pouvoit lui reprocher la perte de son pouvoir, et le Brabant celle de sa liberté. Ses revers avoient affoibli la gloire répandue par son prédécesseur sur les armes prussiennes. Ses entreprises avortées, et l'avidité de ses maîtresses, avoient dissipé le trésor du grand Frédéric; et quoique le partage de la Pologne eût augmenté ses états de plusieurs riches provinces, Frédéric-Guillaume III, son fils, en lui succédant, fut obligé de déployer la plus constante sagesse, et d'observer la plus stricte économie pour réparer les fautes de son père, et pour rendre à la Prusse une considération et une prospérité solides.

En montant sur le trône, il fit arrêter madame de Lichtnau-Rietz et les personnes qui avoient abusé de la foiblesse du feu roi pour s'enrichir. La justice qu'il exerça contr'eux, le choix des ministres qu'il appela près de lui, l'exemple qu'il donna d'une vie régulière, inspirèrent une juste confiance à ses sujets, en leur annonçant un règne plus heureux; et s'occupant plus à ramener le calme en Europe par son influence qu'à la troubler par son ambition, il persista avec fermeté, malgré les intrigues de l'Angleterre et les conseils de

quelques hommes passionnés, dans un système de neutralité qu'il suivoit par sagesse, et que son prédécesseur n'avoit adopté que par inconstance.

Si les deux dernières années du règne de Frédéric-Guillaume II ne furent marquées pour la Prusse par aucun événement important, il n'en fut pas de même du reste de l'Europe, qui devint le théâtre de batailles plus meurtrières, d'exploits plus éclatans et de conquêtes plus mémorables que toutes celles dont l'histoire moderne ait jamais consacré le souvenir dans ses fastes.

Le récit de ces nouvelles révolutions sort du cadre que je me suis proposé de remplir; il offre de riches matériaux pour un autre ouvrage : mais plus ce sujet est important et fécond, moins on doit l'effleurer.

L'historien qui entreprendra de le traiter, dira « qu'il parut un de ces hommes que le » sort destine à la célébrité, et semble créer » rarement dans l'espace des siècles pour exé- » cuter ses décrets et changer la face des » empires.

» Il racontera les batailles de Millesimo, de » Chérasque, la prise de Ceva, l'invasion su- » bite du Piémont, qui força le roi de Sar-

» daigne à recevoir la paix ; il peindra la » témérité des Français, vainqueurs à Rastadt, à Altenkirchen, à Rhinchen, s'avançant au centre de l'Empire, sous la conduite » de Jourdan, et forcés de repasser le Rhin; » l'habileté de Moreau, qui acquit autant de » gloire par sa retraite savante, que d'autres » par des victoires.

» La bataille de Fombio, celle de Lodi, de » Rivoli, la conquête de la Lombardie, la » prise de Mantoue, l'armée autrichienne de » Provera rendant les armes, Rome implorant la générosité du vainqueur de l'Italie, » enrichiront ce tableau brillant.

» La lutte de deux guerriers célèbres, les » combats de l'archiduc Charles contre Bonaparte, les victoires de Tagliamento, de » Lavis, de Brixen, de Clagenfurt; la prise » de Gradiska, de Trieste, attesteront le courage des Français, et consacreront la gloire » de leur jeune et fortuné général.

» L'alliance de l'Espagne avec la France, » les efforts secrets de l'Angleterre pour prolonger la guerre, ses démarches publiques » pour demander la paix, la conduite hautaine » et inconstitutionnelle du gouvernement français, la marche foible et imprudente du

» corps législatif, l'ardeur et l'indiscrétion des
» royalistes, la révolution du 18 fructidor,
» les proscriptions qui la suivirent, ouvriront
» un vaste champ aux réflexions de la phi-
» losophie et de la politique sur le délire des
» passions humaines.

» Pour reposer la vue de ces tristes objets,
» le lecteur accompagnera le conquérant de
» l'Italie, marchant aux portes de Vienne,
» soumettant Venise, et forçant l'Empereur à
» conclure la paix : alors il espérera que l'Uni-
» vers, fatigué de si longs orages, va goûter
» enfin quelque repos.

» Mais cet espoir s'évanouira promptement;
» et tandis qu'il suivra Bonaparte dans sa con-
» quête presque fabuleuse de l'Egypte, tandis
» que la défaite des Mamelouckes, la prise d'A-
» lexandrie, de Damiette, du Caire, de Suez,
» les batailles des Pyramides, l'invasion de la
» Syrie, le siége meurtrier de Saint-Jean d'A-
» cre, les batailles de la Palestine, et la vic-
» toire d'Aboukir, lui feront douter si ces
» prodiges appartiennent au roman ou à l'his-
» toire, son œil attristé verra en même temps
» le directoire enivré par l'orgueil, aveuglé
» par la crainte, épuiser toutes les ressources
» de la France par son ignorance, aigrir tous

» les esprits par son injustice, perdre le fruit » de la paix de Campo-Formio par son ambition, rompre le congrès de Rastadt par » sa mauvaise foi, ruiner la Suisse ensanglantée par la cupidité de ses agens, donner » naissance à une nouvelle coalition par la » conquête impolitique de Naples, de Turin » et de Rome, révolter les neutres par sa fiscalité, affoiblir les armées françaises, et » perdre l'Italie par son imprévoyance, succomber enfin par sa foiblesse, et ressusciter » en tombant le monstre de l'anarchie qui alloit de nouveau dévorer la république, si » le même homme qui venoit de porter ses » armes triomphantes en Afrique et en Asie, » n'étoit venu, avec la rapidité de l'éclair, » bravant les Anglais et les flots, renverser » cette nouvelle tyrannie, et, par une heureuse révolution, rendre aux Français la » victoire et l'espérance ».

Mais tous ces faits sont trop récens; ils demandent, pour être écrits, des circonstances plus tranquilles, un temps plus éloigné et un burin plus fort.

A cette proximité, la critique la plus légère est imprudence; la louange la plus juste ressemble à la flatterie: et d'ailleurs, l'avenir

couvre encore de ses voiles les plans et le sort du magistrat guerrier qui nous gouverne. Quelle que soit sa destinée, *Bonaparte attend un Plutarque.*

FIN.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

EXTRAIT

Du Discours de M. Pitt à la Chambre des Communes, le 9 Février 1790.

The present convulsion of France must sooner or later terminate in general harmony and regular order; and notwithstandig that the fortunate arrangements of such a situation might make her more formidable, it might also render her less obnoxious as a neighbour. He hopes that he might rather wish, as an englishman, for that, respecting the accomplishment of which he felts himself interested as a man for the restoration of the tranquillity of France, though it appeared to him as distant. Whensoever the situation of France

La révolution qui bouleverse en ce moment la France, doit nécessairement, tôt ou tard, faire place à un système complet et régulier d'ordre et d'harmonie: il est vrai que les heureuses combinaisons, qui doivent en résulter, peuvent la rendre plus formidable; mais elles peuvent aussi, d'un autre côté, rendre les Français des voisins moins dangereux. J'ose espérer que l'intérêt particulier de ma patrie ne m'imposera pas le devoir de repousser de mon cœur un vœu dont l'intérêt de l'humanité me fait désirer l'accomplissement;

should become restored, *it would prove freedom rightly understood; freedom resulting from good order and good government; and thus circumstanced, France would stand forward as one of the most brillant powers in Europe, she would enjoy that just kind of liberty which he venered; and the invaluable existence of which it was his duty, as an englishman peculiarly to* cherish; *nor would he under this predicament regard with envious eyes an approximation in neighbouring states, of those sentiments which were the characteristic features of every British subject?*

et ce vœu est pour le rétablissement de la tranquillité en France; quoique je craigne bien qu'il ne lui soit pas réservé d'en jouir de sitôt. *De quelque part que provienne en France le retour à l'ordre*, il en résultera pour elle une liberté bien entendue, qui sera le fruit du bon ordre et d'un bon gouvernement revivifié par leur heureuse influence. On verroit bientôt la France prendre son rang parmi les puissances les plus imposantes de l'Europe; elle jouiroit de cette liberté, compagne de la justice, objet de ma vénération, et qu'il est de mon devoir, comme Anglais, de chérir. Avec le sentiment d'un pareil devoir à remplir, pourrois-je voir d'un œil jaloux les peuples voisins ouvrir aussi leurs cœurs à cette noble et généreuse passion qui forme le trait caractéristique de tous les enfans de la Grande-Bretagne?

LETTRE

LETTRE

Du Général DUMOURIEZ *au Général* VALENCE. — *Louvain, le* 14 *Mars* 1793, *l'an II de la République.*

J'AIME trop la vérité, mon cher Valence, indépendamment même du tendre intérêt, que votre caractère, votre civisme et vos talens militaires m'ont inspiré pour vous, pour ne pas me croire obligé de vous donner par écrit le témoignage que vous méritez par votre conduite dans le cours des disgraces, que vient d'essuyer l'armée de la Belgique.

N'étant pas sur les lieux, ne jugeant pas le mal aussi grand, parce que la confusion ne peut pas se soumettre au calcul, j'ai pu croire un moment que vous exagériez le mal, et la nécessité que je me rendisse à l'armée, parce que vos relations, qui ne contenoient cependant que l'exacte vérité, différoient trop de celles du général Miranda, qui, avec les mêmes vues que vous et des intentions tout aussi bonnes, apercevoit dans les événemens plus de ressources, n'ayant peut-être pas approfondi, autant que vous, la perte énorme que l'on a faite en équipages et en subsistances; parce que le corps qu'il commandoit personnellement avoit beaucoup moins souffert que celui que vous avez sauvé.

J'ai déjà mandé au ministre de la guerre, mon

opinion sur votre conduite dans cette crise malheureuse ; c'est à vous qu'on doit le salut de vingt-sept bataillons, que le général Ihler a ramenés avec autant de prudence que de courage : la vigueur que vous avez déployée, pour couvrir la rétraite de ce corps, en vous portant sur Tongres, en chargeant et repoussant l'ennemi, montre autant de génie que d'audace, et je vous regarde, plus que jamais, comme un des meilleurs soutiens militaires de la république.

Vous avez eu raison pareillement, en m'envoyant plusieurs couriers pour m'engager à venir me mettre à la tête de l'armée : et quelqu'humeur que m'ait donnée ce retour et l'abandon de mon plan de campagne favori, c'est cependant sur vos lettres instantes que je me suis décidé à abandonner l'attaque de la Hollande, pour venir joindre l'armée. Si dans ma correspondance, soit avec le ministre, soit avec le général Miranda, soit avec vous, il m'est échappé quelques expressions d'humeur, *je les désavoue*, et je vous prie de ne les attribuer qu'à la distance qui nous séparoit, qui ne m'a pas permis de juger des faits comme je les juge sur les lieux.

Il me reste, d'après tout ce qui s'est passé, beaucoup d'estime pour vos talens militaires, beaucoup d'espoir en vous pour réparer le début funeste de cette campagne : quant à mon amitié, vous la connoissez.

Signé, le général en chef, DUMOURIEZ.

LETTRE

DU ROI DE PRUSSE

AU COMTE DE GOLTZ.

J'ai reçu votre dépêche en date du 3 mai, avec un supplément qui me fait part d'une nouvelle bien importante, que la diète de Pologne a proclamé l'électeur de Saxe successeur éventuel au trône de Pologne, en assurant ladite succession à ses descendans mâles, et à défaut de ceux-ci, à la princesse sa fille et à son époux futur, que l'électeur, de concert avec les Etats de Pologne, lui aura choisi. Ensuite d'un penchant très-amical, qui m'a toujours dirigé pour coopérer à la prospérité de la république, ainsi qu'à *consolider sa nouvelle constitution*, penchant dont je n'ai cessé de donner les preuves qui pouvoient dépendre de moi, j'admire et j'applaudis à *cette démarche importante* que la nation a faite, et que j'envisage comme essentielle à consolider son bonheur. La nouvelle que je viens d'en recevoir m'est d'autant plus agréable, que je suis attaché par des liens d'amitié à ce prince vertueux, destiné à rendre la Pologne heureuse, et que sa maison jouit avec la mienne des liaisons d'un bon voisinage et de la plus intime union. Je suis persuadé que ce choix de la république affermira à jamais cette *harmonie* et cette étroite intelligence entr'elle et moi; je vous

recommande de déclarer, de la manière la plus solennelle, mes félicitations sincères au roi, aux maréchaux de la diète, et à tous ceux qui ont contribué à une œuvre aussi importante, etc.

DÉCLARATION

Des Ministres de Russie et de Prusse, à la Confédération de Pologne.

Les desseins que sa majesté l'impératrice de toutes les Russies avoit manifestés dans la déclaration présentée par son ministre à Warsovie le 7 mai de l'année passée, à l'occasion de l'entrée de ses troupes en Pologne, étoient sans doute de nature à mériter la soumission, le respect et même la reconnoissance de toute la nation polonaise. Cependant l'Europe a vu de quelle manière ils ont été envisagés et appréciés. Pour frayer la route à la confédération de Targowitz, par laquelle celle-ci pouvoit atteindre à la jouissance de ses droits et de son pouvoir légitimes, il a fallu avoir recours aux armes; et les auteurs de la révolution du 3 mai 1791, ainsi que leurs adhérens, ne quittèrent le champ de bataille, auquel ils avoient provoqué les troupes russes, que lorsqu'ils furent vaincus par leurs efforts.

Mais, quoiqu'une résistance ouverte eût cessé, elle fit place aux machinations secrètes, dont les ressorts sont d'autant plus dangereux, que souvent ils se dérobent à la surveillance de l'œil le plus attentif, et qu'ils savent même éluder la surveillance des loix.

L'esprit de faction et de trouble a pris une si grande

extension, que ceux qui se donnent la peine de l'inspirer et de le rendre général, ayant manqué le but de leurs intrigues auprès des cours étrangères, où ils tâchoient de rendre suspects les desseins de la Russie, ont tourné tous leurs efforts pour fasciner les yeux du peuple, toujours aisé à se laisser séduire. Ils ont réussi au point que ce même peuple est devenu complice de cette haine et de cette inimitié qu'ils ont vouées à l'empire de Russie, après avoir été frustrés dans leurs espérances criminelles. Sans faire mention ici de plusieurs faits généralement connus, et qui prouvent les inclinations méchantes du plus grand nombre des Polonais, il suffira de dire qu'ils ont su abuser des principes d'humanité et de modération, qui dirigeoient les généraux et officiers de l'armée de sa majesté l'impératrice dans leurs opérations et leur conduite, d'après les ordres exprès donnés à cet égard; de sorte qu'ils se sont insurgés contr'eux de toutes les manières, soit en les maltraitant, soit en les tournant en ridicule, et que les plus hardis d'entr'eux ont osé même parler des vêpres siciliennes, les menaçant d'un sort pareil.

Telle est la conduite que ces ennemis du bon ordre et de la tranquillité que sa majesté l'impératrice a voulu rétablir et consolider dans leur patrie, ont opposée aux vues bienfaisantes de cette souveraine. On peut juger par-là de la sincérité des accessions du plus grand nombre des Polonais à la confédération de Targowitz, ainsi que de la permanence et de la stabilité de la paix, soit dans l'intérieur de la république, soit au dehors.

Mais la sérénissime impératrice, accoutumée depuis trente ans à lutter contre les troubles continuels de ce pays, et confiante dans les moyens dont la providence lui fait part, de maintenir dans leurs limites les dissentions y existantes, auroit continué de persister dans ses soins désintéressés, et auroit enseveli dans l'oubli tous les motifs des griefs dont elle a à se plaindre, ainsi que toutes les justes prétentions auxquelles ces griefs l'autorisent, si les abus d'un genre plus important et plus dangereux ne se présentoient avec évidence.

La fureur sans exemple d'une nation jadis si florissante, aujourd'hui humiliée, divisée et penchée au bord d'un précipice tout prêt à l'engloutir; cette fureur, au lieu de servir à ses perturbateurs de motifs à reculer, leur paroît au contraire un exemple digne d'être suivi. — Ils travaillent sans relâche à introduire au sein de la république cette doctrine infernale, qu'une secte impie, sacrilége et inique a enfantée pour le malheur et l'anéantissement de toutes les sociétés ecclésiastiques, civiles et politiques. Déjà des clubs affiliés avec celui des jacobins de Paris, sont établis dans la capitale et dans plusieurs provinces de la Pologne. Ils vomissent leur poison secret, en infectent les esprits et fomentent leur fermentation.

L'établissement de ce foyer qui alimente un feu aussi dangereux pour toutes les puissances voisines de la Pologne, a dû naturellement exciter leur surveillance et leur attention.

Elles se sont déjà occupées de la recherche commune des mesures les plus efficaces pour étouffer le

mal dans sa source, et pour détourner cette épidémie de leurs propres frontières.

Leurs majestés l'impératrice de Russie et le roi de Prusse, avec l'assentiment de sa majesté l'empereur des Romains, n'ont pu trouver de moyen plus efficace pour leur sûreté respective, que celui de resserrer la république de Pologne dans des limites plus étroites, en lui fixant une existence et des proportions relatives au degré convenable à une puissance du moyen ordre, et qui puissent lui procurer et assurer, sans préjudicier à son antique liberté, un gouvernement sage et régulier, et en même temps assez vigoureux et assez actif pour, obvier et appaiser tous les désordres et troubles qui ont si souvent interrompu sa propre tranquillité, ainsi que celle de ses voisins.

Etant donc parfaitement unis par un accord commun de vues et de principes, leurs majestés l'impératrice de toutes les Russies et le roi de Prusse sont intimement persuadées qu'elles ne peuvent mieux prévenir un anéantissement total de la république, dont elle est menacée par des dissentions qui y règnent, et sur-tout par ces maximes dangereuses qui ont égaré ses habitans, qu'en adjoignant à leurs domaines respectifs celles de ses provinces qui les avoisinent, et les prenant incessamment en possession actuelle, afin de les garantir à temps des effets horribles de ces maximes que l'on ne cesse d'y faire propager. Leurs-dites majestés déclarent à toute la nation polonaise en général, leur constante et immuable détermination à cet égard; elles l'invitent de s'assembler au

plutôt en diète, à l'effet de s'arranger à l'amiable sur cet objet, ainsi que de coopérer à l'effet des desseins salutaires qu'elles ont de lui assurer pour l'avenir un état de paix permanent, et un gouvernement stable et solide.

A Grodno, le 9 avril 1793.

RÉPONSE

Du Roi de Prusse au Roi de Pologne, datée de Berlin, le 8 Juin 1792.

MONSIEUR MON FRÈRE,

Le grand-maréchal de Lithuanie, le comte Potocki, m'a remis la lettre que sa majesté m'a écrite, en date du 31 mai. J'y vois avec regret les embarras dans lesquels la république de Pologne se trouve aujourd'hui engagée; mais j'avouerai aussi avec franchise, qu'après tout ce qui s'est passé depuis une année, ils étoient à prévoir. Sa majesté se rappellera que, dans plus d'une occasion, le marquis de Luchésini a été chargé de lui manifester, tant à elle-même qu'aux membres prépondérans du gouvernement, mes justes appréhensions à ce sujet. Dès le moment où le rétablissement de la tranquillité générale en Europe m'a permis de m'expliquer, et que l'impératrice de Russie a laissé entrevoir une opposition décidée contre l'ordre des choses établi par la révolution du 3 mai 1791, ma façon de penser et le langage de mes ministres n'ont jamais varié; et en regardant d'un œil tranquille la nouvelle constitution que la république s'est donnée à mon insçu, et sans ma concurrence, *je n'ai jamais songé à la soutenir ou à la protéger.* J'ai prédit, au contraire, que les mesures menaçantes et les préparatifs de guerre auxquels la diète n'a

cessé de viser coup sur coup, provoqueroient infailliblement le ressentiment de l'impératrice de Russie, et attireroient à la Pologne les maux qu'on prétendoit éviter. L'événement a justifié ces apparences; et on ne sauroit se dissimuler dans le moment présent que, sans la nouvelle forme de gouvernement de la république, et sans les efforts qu'elle a annoncés pour les soutenir, la cour de Russie ne se seroit point décidée pour les démarches vigoureuses qu'elle vient d'embrasser. Quelles que soient l'amitié que j'ai vouée à sa majesté, et la part que je prends à tout ce qui la concerne, elle sentira elle-même que l'état des choses ayant entièrement changé depuis l'alliance que j'ai contractée avec la république, et les conjonctures présentes, amenées par la constitution du 3 mai 1791, postérieure à mon traité, n'étant *point applicables aux engagemens qui s'y trouvent stipulés*, il ne tient pas à moi de déférer à l'attente de sa majesté, si les intentions du parti patriotique sont toujours les mêmes, et s'il persiste à vouloir soutenir son ouvrage: mais si, en revenant sur ses pas, il considéroit les difficultés qui s'élèvent de tous côtés, je serois tout prêt à me concerter avec sa majesté l'impératrice de Russie, et de m'entendre en même temps avec la cour de Vienne pour tâcher de concilier les différens intérêts, et convenir des mesures capables de rendre à la Pologne sa tranquillité. Je me flatte que sa majesté retrouvera dans ces dispositions et dans ces assurances les sentimens de l'amitié sincère et de la considération avec lesquelles je suis, etc.

Signé, FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

DÉCLARATION

Du Roi de Prusse sur les Affaires de la Pologne.

Il est connu de toute l'Europe que la révolution arrivée en Pologne le 3 mai 1791, à l'insçu et sans la participation des puissances amies et voisines de la république, n'a pas tardé d'exciter le mécontentement et l'opposition d'une grande partie de la nation. Les adhérens de l'ancienne forme de gouvernement ont réclamé l'assistance de l'auguste souveraine, qui en est la garante; et sa majesté l'impératrice de Russie, déférant à ces instances, ne s'est pas refusée à les appuyer par un corps de troupes respectable, qui a été réparti dans les provinces où leur présence paroissoit essentiellement nécessaire. C'est sous leurs auspices que les membres prépondérans de la noblesse ont formé une confédération générale, dont les travaux actuels sont consacrés à redresser l'abus des innovations et à remettre en vigueur la constitution fondamentale de leur patrie. Ces grands événemens ne purent qu'attirer l'attention de la Prusse, intéressée de tout temps au sort de la Pologne par les loix du voisinage et les relations qui subsistoient entre les deux empires; mais, dans l'espérance que les troubles survenus s'acheminoient promptement à une heureuse fin, le Roi n'a pas cru devoir y interve-

nir, dans un moment sur-tout où d'autres soins importans l'occupoient ailleurs.

Il s'en faut cependant de beaucoup que son attente ait été remplie. Le parti soi-disant patriotique, au lieu de se rendre aux intentions salutaires de la cour de Russie, n'a pas craint d'opposer aux troupes impériales une résistance opiniâtre; et, quoique son impuissance l'ait bientôt réduit à se désister du projet chimérique d'une guerre ouverte, il n'en continue pas moins ses machinations secrètes, qui tendent visiblement à la subversion totale du bon ordre et de la tranquillité. Les états limitrophes du roi ne s'en sont déjà que trop aperçus par des excès et des violations de territoire réitérés; mais ce qui mérite bien plus encore son attention sérieuse et celle de toutes les puissances voisines, c'est que l'esprit du démocratisme français, et les maximes de cette secte atroce qui cherche à faire des prosélytes de tout côté, commencent à jeter de profondes racines en Pologne, au point que les manœuvres des émissaires jacobins y sont puissamment appuyées, et qu'il s'est déjà formé plusieurs clubs révolutionnaires qui font une profession ouverte de leurs sentimens.

C'est, en particulier, la Grande-Pologne qui est infectée de ce poison dangereux, et qui recèle le plus grand nombre des zélateurs du faux patriotisme. Leurs connexions avec les clubs français ne peuvent qu'inspirer au roi de justes sujets d'inquiétude pour la sûreté de ses propres états, et lui prescrivent la nécessité absolue d'y pourvoir par des mesures convenables. Obligée de poursuivre la guerre, conjoin-

nous sommes résolus et promettons, par la présente, de la manière la plus solennelle, de protéger et de maintenir les états et habitans ci-dessus nommés, chacun et tous dans leurs possessions, priviléges et droits respectifs, tant séculiers qu'ecclésiastiques, sur-tout ceux de la religion catholique-romaine, qui jouiront imperturbablement d'une pleine liberté pour l'exercice de leur culte, et de gouverner généralement les susdits pays, de manière que la partie sensée et bien pensante des habitans n'aura *point à regretter d'avoir passé sous une nouvelle domination.* Pour nous assurer d'autant plus de la fidélité et de l'attachement de nos nouveaux sujets envers nous, nous avons jugé devoir exiger qu'ils prêtent entre nos mains le serment de la foi et hommage accoutumé : mais comme notre éloignement pour le temps présent nous empêche de le recevoir en personne, nous avons chargé et muni de nos pleins pouvoirs à cet effet, et pour nous représenter en cette occasion, notre général d'infanterie, *Joachim-Henri de Mollendorff*, chevalier de nos ordres, vice-président du conseil supérieur de guerre, et gouverneur de notre résidence et ville de Berlin, ainsi que notre ministre privé d'état et de justice, *Adolphe-Albert-Henri-Léopold*, baron de Denckelmann, président en chef des tribunaux supérieurs de justice en Silésie.

En conséquence, nous ordonnons très-gracieusement auxdits états et habitans de comparoître, deux jours avant le terme fixé par nos commissaires plénipotentiaires pour la prestation de foi, au lieu désigné par lesdits commissaires, de faire coucher leurs noms sur les registres publics, ainsi que les pleins pouvoirs

dont

dont ils seront munis, et de prêter ensuite le serment de fidélité et de soumission par lequel ils s'engagent à nous reconnoître, nous, nos héritiers et nos successeurs, comme leur roi et souverain légitime. De plus, notre volonté notamment à cet égard, est que les évêques, abbés, prélats, palatins, châtelains, starostes, caméniers et juges provinciaux comparoissent tous, et chacun en personne, ou par des députés suffisamment autorisés pour cette fin. Quant aux autres ordres de citoyens, ce sera par des députés choisis dans leur sein, et munis de pouvoirs dûment légalisés, qu'ils comparoîtront à l'endroit ci-dessus indiqué, et nommément quatre députés pour le moins par chaque district pour l'ordre équestre, quatre pour le clergé et les curés, six maires de village, et deux bourgmestres avec un syndic pour chaque ville. On fournira, en outre, à ces députés une notice exacte et authentique, contenant les noms de tous les individus présens et absens de l'ordre équestre, domiciliés dans leurs districts respectifs, ainsi que les noms des magistrats, curés et prédicateurs de chaque lieu, qui tous auront juré dans leur ame le serment de fidélité que leurs députés doivent prêter pour eux et en leur nom. La régularité avec laquelle on aura procédé à cet égard, doit être constatée par un acte signé et expédié en due et bonne forme par le magistrat ou juge de chaque lieu, pour être remis ensuite, par lesdits députés, entre les mains de nos commissaires plénipotentiaires.

Nous ne doutons pas que ceux à qui les présentes lettres-patentes sont adressées, ne se conforment ponctuellement et avec obéissance à tout ce qui y est

contens. Si cependant, contre toute attente, un ou plusieurs ordres, ou citoyens desdits districts et villes, osoient refuser de nous prêter le serment de fidélité requis, et de se soumettre à notre domination, ou s'ils tentoient même d'opposer quelque résistance à nos commandans et à nos troupes, alors celui ou ceux qui se rendroient coupables de cette contravention, auroient infailliblement à s'attendre aux peines et punitions usitées en pareil cas, sans distinction de personne.

En foi de quoi, etc.

A Berlin, le 26 mars 1793.

RÉPONSE

Du Roi de Pologne aux Notes des Cours de Berlin et de Pétersbourg.

Je déclare en présence des états assemblés, que lorsque j'accédai à la confédération de Targowitz, formée sous la protection de sa majesté impériale de toutes les Russies, je le fis, sur l'assurance que les possessions de la république demeureroient *intactes :* ce fut l'unique vue qui dirigea mes démarches; et il est de mon devoir d'en avertir les états assemblés en diète, qui, comme je l'espère, conservent les mêmes sentimens que moi sur l'intégrité des terres de la république. Je vois que nous sommes dans le cas de donner des réponses très-précises, et dans les termes les plus mesurés, sur les notes en question. Mais toutes nos demandes se reportent à ce seul point, que l'on nous rende nos terres; et j'espère que la sagesse et l'équité de sa majesté impériale de Russie et de sa majesté prussienne verront que notre nation n'a donné en aucune manière occasion au partage que les deux couronnes jugent nécessaire.

Signé, Stanislas-Auguste, *Roi.*

LETTRE

DU DUC DE BRUNSWICK

AU ROI DE PRUSSE.

SIRE,

LES motifs qui me font désirer mon rappel de l'armée, sont fondés sur l'expérience malheureuse, *que le défaut d'intelligence, l'égoïsme, l'esprit de cabale et la défiance* ont déconcerté toutes les mesures qui avoient été adoptées pendant ces deux dernières campagnes, et continuent de déconcerter toutes celles qui ont été prises par les armées combinées. Accablé de l'infortune d'être exposé, par l'erreur des autres, à la situation malheureuse où je me trouve, je ne sens qu'avec trop d'amertume, que le monde n'apprécie les généraux que par leurs succès, sans se donner la peine d'entrer dans aucun examen. La levée du siége de Landau fera époque dans l'histoire de cette malheureuse guerre, et j'ai le malheur d'y être impliqué. Les reproches tomberont sur moi, et l'innocent sera confondu avec le coupable. Malgré tant d'espèces de revers, je n'aurois pas exposé aux pieds de votre majesté mon désir de renoncer à une carrière qui a été la principale étude de ma vie : mais quand on a perdu tous les fruits de ses peines, de ses travaux, de ses efforts ; quand il ne reste plus d'espérance pour remplir le but

de la campagne, ni qu'une troisième puisse offrir une issue plus heureuse, quel parti reste-t-il à prendre à l'homme le plus attaché à votre majesté, le plus zélé pour vos intérêts, pour votre cause, que celui de ne plus s'exposer à des désastres ultérieurs? Les mêmes raisons qui jusqu'ici ont divisé les puissances, les divisent encore : les mouvemens des armées en souffriront comme ils en ont souffert; ils éprouveront du retard, de l'embarras; il faudra du temps pour rétablir l'armée prussienne; la politique l'exige nécessairement. Ces retards seront peut-être la source d'une suite d'infortunes pour la campagne prochaine, dont les conséquences ne peuvent se calculer. Je n'objecte rien contre la guerre; ce n'est pas la guerre que je veux éviter : mais je crains le déshonneur attaché à ma place, par les fautes que les autres généraux rejetteront sur moi, et parce que je ne pourrai agir ni d'après mes principes, ni d'après mes vues. Votre majesté voudra bien se rappeler ce que j'ai eu l'honneur de vous représenter le jour que vous avez quitté Escheveilers : je vous ai exposé tous mes embarras, mes troubles et mes infortunes; j'ai fait tous mes efforts pour prévenir tous les inconvéniens; l'événement, par malheur, en a prouvé l'insuffisance. C'est donc la seule persuasion intime où je suis de ne pouvoir faire le bien, qui me fait prendre la résolution de supplier votre majesté de me nommer un successeur le plus promptement possible. Cependant ce parti, tout affligeant qu'il est pour moi, ne vient pas de ces tristes réflexions que ma situation m'a suggérées. La prudence veut que je me retire, et l'honneur me l'ordonne. Quand une grande nation,

telle que celle de France, se conduit par la terreur des peines et par l'enthousiasme, les puissances combinées ne doivent avoir dans leurs mesures qu'un même sentiment et un même principe : mais si, au lieu de cette unanimité, chaque armée agit séparément et sans s'être concertée avec les autres, sans avoir des plans fixes, sans accord et sans principes, les conséquences qu'on doit en attendre sont telles que nous les avons vues à Dunkerque, à la levée du siége de Maubeuge, à la prise de Lyon, à la destruction de Toulon, et quand nous avons levé le siége de Landau. Puisse le ciel préserver votre majesté de grandes infortunes! Mais il y a tout à craindre, si la constance, l'harmonie, l'uniformité de sentimens, de principes et d'actions ne prennent la place des sentimens opposés, qui, dans le cours des deux dernières années, ont produit tant d'infortunes. Je fais les vœux les plus sincères pour votre majesté; je serai heureux de votre gloire.

Oppenheim, 6 janvier 1794.

TRAITÉ DE PAIX

ENTRE

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ET S. M. LE ROI DE PRUSSE.

ÉGALEMENT animés du désir de mettre fin à la guerre qui les divise, par une paix solide entre les deux nations, ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Le citoyen FRANÇOIS BARTHELEMY, son ambassadeur en Suisse;

ET LE ROI DE PRUSSE,

Son ministre d'état, de guerre et du cabinet, CHARLES-AUGUSTE, baron DE HARDENBERG, chevalier de l'ordre de l'Aigle rouge, de l'Aigle blanc, et de Saint-Stanislas, etc.

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, ont arrêté les articles suivans:

ART. I^er^. Il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre la république française et le roi de Prusse,

tant considéré comme tel, qu'en sa qualité d'électeur de Brandebourg et de co-état de l'empire germanique.

II. En conséquence toutes hostilités entre les deux puissances contractantes cesseront, à compter de la ratification du présent traité, et aucune d'elles ne pourra, à compter de la même époque, fournir contre l'autre, en quelque qualité et à quelque titre que ce soit, aucun secours ni contingent, soit en hommes, en chevaux, vivres, argent, munitions de guerre ou autrement.

III. L'une des puissances contractantes ne pourra accorder passage sur son territoire à des troupes ennemies de l'autre.

IV. Les troupes de la république française évacueront, dans les quinze jours qui suivront la ratification du présent traité, les parties des états prussiens qu'elles pourroient occuper sur la rive droite du Rhin. Les contributions, livraisons, fournitures et prestations de guerre cesseront entièrement à compter de quinze jours après la signature de ce traité. Tous les arrérages dus à cette époque, de même que les billets et promesses donnés ou faits à cet égard, seront de nul effet. Ce qui aura été pris ou perçu après l'époque susdite, sera d'abord rendu gratuitement ou payé en argent comptant.

V. Les troupes de la république française continueront d'occuper la partie des états du roi de Prusse, située sur la rive gauche du Rhin. Tout arrangement définitif à l'égard de ces provinces sera renvoyé jusqu'à

la pacification générale entre la France et l'Empire germanique.

VI. En attendant qu'il ait été fait un traité de commerce entre les deux puissances contractantes, toutes les communications et relations commerciales sont rétablies entre la France et les états prussiens, sur le pied où elles étoient avant la guerre actuelle.

VII. Les dispositions de l'article VI ne pouvant avoir leur plein effet qu'en tant que la liberté du commerce sera rétablie pour tout le nord de l'Allemagne, les deux puissances contractantes prendront des mesures pour en éloigner le théâtre de la guerre.

VIII. Il sera accordé respectivement aux individus des deux nations la main-levée des effets, revenus ou biens de quelque genre qu'ils soient, détenus, saisis ou confisqués à cause de la guerre qui a eu lieu entre la France et la Prusse, de même qu'une prompte justice à l'égard des créances quelconques que ces individus pourroient avoir dans les états des deux puissances contractantes.

IX. Tous les prisonniers faits respectivement depuis le commencement de la guerre, sans égard à la différence du nombre et du grade, y compris les marins et matelots prussiens pris sur des vaisseaux soit prussiens, soit d'autres nations, ainsi qu'en général tous ceux détenus de part et d'autre pour cause de la guerre, seront rendus dans l'espace de deux mois au plus tard, après l'échange des ratifications du présent traité, sans

répétition quelconque, en payant toutefois les dettes particulières qu'ils pourroient avoir contractées pendant leur captivité. L'on en usera de même à l'égard des malades et blessés, d'abord après leur guérison. Il sera incessamment nommé des commissaires de part et d'autre pour procéder à l'exécution du présent article.

X. Les prisonniers des corps saxons, mayençais, palatins et hessois, tant de Hesse-Cassel que de Darmstadt, qui ont servi avec l'armée du roi de Prusse, seront également compris dans l'échange susmentionné.

XI. La république française accueillera les bons offices de sa majesté le roi de Prusse en faveur des princes et états de l'Empire germanique, qui désireront entrer directement en négociation avec elle, et qui, pour cet effet, ont déjà réclamé ou réclameront encore l'intervention du roi.

La république française, pour donner à sa majesté le roi de Prusse une première preuve de son désir de concourir au rétablissement des anciens liens d'amitié qui ont subsisté entre les deux nations, consent à ne pas traiter comme pays ennemis, pendant l'espace de trois mois après la ratification du présent traité, ceux des princes et états dudit Empire qui sont situés sur la rive droite du Rhin, en faveur desquels le roi s'intéressera.

XII. Le présent traité n'aura son effet qu'après avoir été ratifié par les parties contractantes, et les ratifications seront échangées en cette ville de Bâle dans le

terme d'un mois, ou plutôt, s'il est possible, à compter de ce jour.

En foi de quoi, nous soussignés ministres plénipotentiaires de la république française et de sa majesté le roi de Prusse, en vertu de nos pleins pouvoirs, avons signé le présent traité de paix et d'amitié, et y avons fait apposer nos sceaux respectifs.

Fait à Bâle, le 16 *du mois de germinal de l'an III de la république française* (5 *avril* 1795).

(L. S.) *Signé*, François Barthelemy.

(L. S.) *Signé*, Charles-Auguste, baron de Hardenberg.

CONVENTION

ENTRE

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ET S. M. LE ROI DE PRUSSE.

Ayant stipulé dans le traité de paix et d'amitié conclu entr'elles le 16 germinal dernier (5 avril 1795), des clauses secrètes qui se rapportent à l'article VII dudit traité, et qui établissent une ligne de démarcation et de neutralisation, dont le but est d'éloigner le théâtre de la guerre de tout le nord de l'Allemagne, ont jugé convenable d'en expliquer et d'en arrêter définitivement les conditions par une convention particulière.

A cet effet, les plénipotentiaires respectifs des deux hautes-puissances contractantes; savoir:

DE LA PART DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Le citoyen François Barthelemy, son ambassadeur en Suisse;

ET DE LA PART DU ROI DE PRUSSE,

Son ministre d'état, de guerre et du cabinet, Charles-Auguste, baron de Hardenberg, chevalier de l'ordre

de l'Aigle rouge, de l'Aigle blanc et de St-Stanislas, etc. ont arrêté les articles suivans :

Article I^er^. Afin d'éloigner le théâtre de la guerre des frontières des états de sa majesté le roi de Prusse, de conserver le repos du nord de l'Allemagne, et de rétablir la liberté entière du commerce entre cette partie de l'Empire et la France, comme avant la guerre, la république française consent à ne pas pousser les opérations de la guerre, ni faire entrer ses troupes, soit par terre, soit par mer, dans les pays et états situés au-delà de la ligne de démarcation suivante :

Cette ligne comprendra l'Ost-Frise, et descendra le long de l'Ems et de l'Aa ou l'Alfa jusqu'à Munster, prenant ensuite sa direction sur Coesfeld, Borken, Bockhold, jusqu'à la frontière du duché de Clèves, près d'Isselbourg; suivant cette frontière, à Magenforst sur la nouvelle Issel, et remontant le Rhin jusqu'à Duysbourg; de là longeant la frontière du comté de la Mark, sur Werden, Gemarke et le long de la Wipper, à Hombourg, Altenkirchen, Limbourg sur la Lahn; le long de cette rivière et de celle qui vient d'Idstein, sur cette ville, Epstein et Hoechst sur le Mein; de là sur Rauenheim, le long du Landgraben, sur Dornheim; puis, en suivant le ruisseau qui traverse cet endroit, jusqu'à la frontière du Palatinat; de là celle du pays de Darmstadt et du cercle de Franconie, que la ligne enclavera tout entier, à Ebersbach sur le Necker; continuant le cours de ce fleuve jusqu'à Wimpfen, ville libre de l'Empire, et prenant de là sur Lœvenstein, Murhard, Hohenstadt, Nœrdlingen, ville libre de l'Empire, et Holzkirch

TRAITÉ DE PAIX

ENTRE

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ET S. M. LE ROI D'ESPAGNE.

ÉGALEMENT animées du désir de faire cesser les calamités de la guerre qui les divise, intimement convaincues qu'il existe entre les deux nations des intérêts respectifs qui commandent un retour réciproque d'amitié et de bonne intelligence, et voulant, par une paix solide et durable, rétablir la bonne harmonie qui, depuis long-temps, avoit constamment été la base des relations des deux pays, elles ont chargé de cette négociation importante; savoir:

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Le citoyen FRANÇOIS BARTHELEMY, son ambassadeur en Suisse;

ET SA MAJESTÉ CATHOLIQUE,

Son ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire près du roi et de la république de Pologne, DON DOMINGO D'YRIARTE, chevalier de l'ordre royal de Charles III, etc.

Lesquels

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, ont arrêté les articles suivans :

Art. I^er^. Il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre la république française et le roi d'Espagne.

II. En conséquence, toutes hostilités entre les deux puissances contractantes cesseront, à compter de l'échange des ratifications du présent traité, et aucune d'elles ne pourra, à compter de la même époque, fournir contre l'autre, en quelque qualité et à quelque titre que ce soit, aucun secours ni contingent, soit en hommes, en chevaux, vivres, argent, munitions de guerre, vaisseaux, ou autrement.

III. L'une des puissances contractantes ne pourra accorder passage sur son territoire à des troupes ennemies de l'autre.

IV. La république française restitue au roi d'Espagne toutes les conquêtes qu'elle a faites sur lui dans le cours de la guerre actuelle.

Les places et pays conquis seront évacués par les troupes françaises dans les quinze jours qui suivront l'échange des ratifications du présent traité.

V. Les places fortes dont il est fait mention dans l'article précédent seront restituées à l'Espagne avec les canons, munitions de guerre et effets à l'usage de ces places, qui y auront existé au moment de la signature de ce traité.

VI. Les contributions, livraisons, fournitures et prestations de guerre cesseront entièrement, à compter de quinze jours après la signature du présent acte de pacification. Tous les arrérages dus à cette époque, de même que les billets et promesses données ou faites à

cet égard, seront de nul effet. Ce qui aura été pris ou perçu après l'époque susdite, sera d'abord rendu gratuitement, ou payé en argent comptant.

VII. Il sera incessamment nommé, de part et d'autre, des commissaires pour procéder à la confection d'un traité de limites entre les deux puissances. Ils prendront, autant que possible, pour base de ce traité, à l'égard des terrains qui étoient en litige avant la guerre actuelle, la crête des montagnes qui forment les versans des eaux de France et d'Espagne.

VIII. Chacune des puissances contractantes ne pourra, à dater d'un mois après l'échange des ratifications du présent traité, entretenir sur ses frontières respectives, que le nombre de troupes qu'on avoit coutume d'y tenir avant la guerre actuelle.

IX. En échange de la restitution portée par l'article IV, le roi d'Espagne, pour lui et ses successeurs, cède et abandonne en toute propriété à la république française toute la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue, aux Antilles.

Un mois après que la ratification du présent traité sera connue dans cette île, les troupes espagnoles devront se tenir prêtes à évacuer les places, ports et établissemens qu'elles y occupent, pour les remettre aux troupes de la république française, au moment où celles-ci se présenteront pour en prendre possession.

Les places, ports et établissemens dont il est fait mention ci-dessus, seront remis à la république française avec les canons, munitions de guerre et effets nécessaires à leur défense, qui y existeront au moment où le présent traité sera connu à Saint-Domingue.

Les habitans de la partie espagnole de Saint Domingue, qui, par des motifs d'intérêt ou autres, préféreroient de se transporter avec leurs biens dans les possessions de sa majesté catholique, pourront le faire dans l'espace d'une année, à compter de la date de ce traité.

Les généraux et commandans respectifs des deux nations se concerteront sur les mesures à prendre pour l'exécution du présent article.

X. Il sera accordé respectivement aux individus des deux nations la main-levée des effets, revenus, biens de quelque genre qu'ils soient, détenus, saisis ou confisqués à cause de la guerre qui a eu lieu entre la république française et sa majesté catholique, de même qu'une prompte justice à l'égard des créances particulières quelconques que ces individus pourroient avoir dans les états des deux puissances contractantes.

XI. En attendant qu'il soit fait un nouveau traité de commerce entre les parties contractantes, toutes les communications et relations commerciales seront rétablies entre la France et l'Espagne sur le pied où elles étoient avant la présente guerre.

Il sera libre à tous négocians français de reprendre et de repasser en Espagne leurs établissemens de commerce, et d'en former de nouveaux selon leur convenance, en se soumettant, comme tous autres individus, aux loix et usages du pays.

Les négocians espagnols jouiront de la même faculté en France, et aux mêmes conditions.

XII. Tous les prisonniers faits respectivement, depuis le commencement de la guerre, sans égard à la différence du nombre et des grades, y compris les marins

et matelots pris sur des vaisseaux français ou espagnols, soit d'autres nations, ainsi qu'en général tous ceux détenus de part et d'autre pour cause de la guerre, seront rendus dans l'espace de deux mois au plus tard après l'échange des ratifications du présent traité, sans répétition quelconque de part ni d'autre, en payant toutefois les dettes particulières qu'ils pourroient avoir contractées pendant leur captivité. On en usera de même à l'égard des malades et blessés, aussitôt après leur guérison.

Il sera nommé incessamment des commissaires de part et d'autre pour procéder à l'exécution du présent article.

XIII. Les prisonniers portugais, faisant partie des troupes portugaises qui ont servi avec les armées sur les vaisseaux de sa majesté catholique, seront également compris dans cet échange.

La réciprocité aura lieu à l'égard des Français pris par les troupes portugaises dont il est question.

XIV. La même paix, amitié et bonne intelligence stipulées par le présent traité entre la France et le roi d'Espagne, auront lieu entre le roi d'Espagne et la république des Provinces-Unies, alliée de la république française.

XV. La république française, voulant donner un témoignage d'amitié à sa majesté catholique, accepte sa médiation en faveur de la reine de Portugal, du roi de Naples, du roi de Sardaigne, de l'infant-duc de Parme et autres états de l'Italie, pour le rétablissement de la paix entre la république française et chacun de ces princes et états.

XVI. La république française, connoissant l'intérêt que sa majesté catholique prend à la pacification générale de l'Europe, consent également à accueillir ses bons offices en faveur des autres puissances belligérantes qui s'adresseroient à elle pour entrer en négociation avec le gouvernement français.

XVII. Le présent traité n'aura son effet qu'après avoir été ratifié par les parties contractantes, et les ratifications seront échangées dans le terme d'un mois, ou plutôt s'il est possible, à compter de ce jour.

En foi de quoi, nous soussignés plénipotentiaires de la république française et de sa majesté le roi d'Espagne, en vertu de nos pleins pouvoirs, avons signé le présent traité de paix et d'amitié, et y avons fait apposer nos sceaux respectifs.

Fait à Bâle, le 4 thermidor an III de la république française (22 juillet 1795).

(L. S.) *Signé*, François Barthelemy.
(L. S.) *Signé*, Domingo d'Yriarte.

TRAITÉ DE PAIX

ENTRE

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ET LE LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

AYANT accueilli les bons offices du roi de Prusse en faveur de son altesse sérénissime le landgrave régnant de Hesse-Cassel, et étant animées des mêmes sentimens que le landgrave, pour faire succéder une paix solide et durable à l'état de guerre qui les divise, les deux parties contractantes ont à cet effet nommé pour leurs plénipotentiaires; savoir :

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Le citoyen FRANÇOIS BARTHELEMY, son ambassadeur en Suisse;

ET LE LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL,

Son conseiller privé, FRÉDÉRIC-SIGISMOND, baron de WAITZ D'ESCHEN, lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, ont arrêté les articles suivans :

ART. Ier. Il y aura paix, amitié et bonne intelli-

gence entre la république française et le landgrave de Hesse-Cassel.

II. En conséquence, toutes hostilités entre les deux parties contractantes, cesseront à compter de l'échange des ratifications du présent traité, et aucune d'elles ne pourra, à compter de la même époque, fournir contre l'autre, en quelque qualité et à quelque titre que ce soit, aucun secours ni contingent, soit en hommes, en chevaux, vivres, argent, munitions de guerre ou autrement.

III. Le landgrave de Hesse-Cassel ne pourra, tant qu'il y aura guerre entre la république française et l'Angleterre, ni proroger, ni renouveler les deux traités de subsides existans entre lui et l'Angleterre. Cette disposition aura son effet à compter du jour de la date du présent traité.

IV. Le landgrave se conformera strictement, à l'égard du passage de troupes quelconques par ses états, aux dispositions stipulées dans la convention conclue à Bâle, le 28 floréal dernier (17 mai 1795), entre la république française et le roi de Prusse.

V. La république française continuera d'occuper la forteresse de Rhinfels, la ville de Saint-Goar et la partie du comté de Catzenellenbogen, située sur la rive gauche du Rhin. Tout arrangement définitif à l'égard de ces pays sera renvoyé jusqu'à la pacification entre la république française et les parties de l'Allemagne encore en guerre avec elle.

VI. Toutes les communications et relations com-

merciales seront rétablies entre la France et les états du landgrave de Hesse-Cassel, sur le pied où elles étoient avant la guerre actuelle.

VII. Il sera accordé respectivement aux gouvernemens et individus des deux nations la main-levée des effets, revenus ou biens, de quelque genre qu'ils soient, détenus, saisis ou confisqués à cause de la guerre qui a eu lieu entre la France et la Hesse, de même qu'une prompte justice, à l'égard des créances quelconques qu'ils pourroient avoir dans les états des parties contractantes.

VIII. Tous les prisonniers faits respectivement depuis le commencement de la guerre, sans égard à la différence du nombre et des grades, seront rendus dans l'espace de deux mois au plus tard après l'échange des ratifications du présent traité, sans répétition quelconque, en payant toutefois les dettes particulières qu'ils pourroient avoir contractées pendant leur captivité. On en usera de même à l'égard des malades et blessés d'abord après leur guérison.

Il sera incessamment nommé, de part et d'autre, des commissaires pour procéder à l'exécution du présent article, dont les dispositions ne pourront être appliquées aux troupes hessoises, au service de l'Angleterre, faites prisonnières de guerre.

IX. Le présent traité n'aura son effet qu'après avoir été ratifié par les parties contractantes, et les ratifications seront échangées en cette ville de Bâle dans le terme d'un mois, ou plutôt s'il est possible, à compter de ce jour.

En foi de quoi, nous soussignés plénipotentiaires de la république française et de son altesse sérénissime le landgrave de Hesse-Cassel, en vertu de nos pleins pouvoirs, avons signé le présent traité de paix, et y avons fait apposer nos sceaux respectifs.

Fait à Bâle, le 11 *du mois de fructidor de l'an III de la république française* (28 *août* 1795).

(L. S.) *Signé*, François Barthelemy.

(L. S.) *Signé*, Frédéric-Sigismond, baron de Waitz d'Eschen.

RÉCIT

Abrégé des circonstances qui ont accompagné la Détention de LATOUR-MAUBOURG, BUREAU DE PUZY, ALEXANDRE LAMETH, LA FAYETTE *et sa Famille* [1].

LA FAYETTE, Maubourg, Bureau de Puzy et Alexandre Lameth, ayant voulu vainement soutenir la constitution de 1791 qu'ils avoient juré de maintenir, et s'étant vus contraints de s'expatrier avec quelques officiers pour éviter l'exécution des décrets lancés contr'eux, vouloient se rendre en Hollande; mais à quelques lieues de la frontière, ils furent, malgré leurs protestations, arrêtés par un poste autrichien, et conduits à Luxembourg. Ayant fait demander des passe-ports au duc de Saxe-Teschen, il les leur refusa; et ce Prince, en leur signifiant ce refus, leur répondit durement *qu'on les réservoit pour l'échafaud.*

Dès qu'on eut reçu les ordres de la cour de Vienne, qui décidoit du sort des prisonniers, et les livroit au roi de Prusse, ils furent tous quatre conduits et enfermés à Wesel, où ils étoient gardés à vue par des bas-officiers, dont la consigne étoit de les fixer constamment et de ne rien répondre à leurs questions.

1 Pièce communiquée par un des prisonniers.

La Fayette étant tombé dangereusement malade, on refusa à Maubourg la permission de voir son ami près d'expirer. Une crise salutaire l'ayant tiré des portes du tombeau, le roi de Prusse, croyant pouvoir profiter de son abattement, lui fit proposer, pour adoucir son sort, de donner des plans contre la France; mais il prouva, par une réponse énergique, son mépris pour une pareille proposition : alors on redoubla de rigueurs envers lui, et bientôt après on les jeta dans une charrette, et on les transféra à Magdebourg, refusant toujours de les informer de l'existence de leurs familles, sur lesquelles les proscriptions de France leur donnoient les plus vives inquiétudes.

En les promenant ainsi, on croyoit aggraver leurs malheurs et exciter contr'eux l'indignation publique. L'intention ne fut pas remplie; ils reçurent par-tout des marques de l'intérêt qu'excitoient l'injustice de leur détention et la constance de leur courage.

Ils restèrent un an à Magdebourg dans un souterrain humide, obscur, entouré de hautes palissades, et fermé par quatre portes successives garnies de barres de fer et de cadenats. Cependant leur sort leur sembloit plus doux, parce qu'on leur permettoit quelquefois de se voir, et qu'on les promenoit une heure par jour dans un bastion.

Le roi de Prusse envoya tout-à-coup l'ordre de transférer la Fayette à Neiss; Maubourg sollicita vainement d'y être enfermé avec lui : on le conduisit à Glatz, où bientôt après on amena Bureau de

Puzy. Ce ne fut qu'au moment de les livrer à l'Autriche, qu'on les réunit tous trois à Neiss.

Alexandre-Lameth, dangereusement malade, ne put être transporté avec ses compagnons. Sa mère, qui jouissoit d'une considération méritée par ses vertus, obtint de Frédéric-Guillaume, après de vives sollicitations, qu'il restât en prison dans ses états; et quelque temps après la paix conclue entre ce monarque et les Français, elle parvint à lui faire rendre la liberté. Le roi de Prusse s'y prêta, parce qu'il ne se croyoit plus obligé à garder les mêmes ménagemens pour la cour de Vienne, aigrie contre lui depuis qu'il avoit quitté la coalition. Les prisonniers furent transférés à Neiss; et quoique le cachot qu'ils y habitèrent y fût encore plus sombre et plus mal-sain que tous les autres, ce changement leur parut heureux; car on y laissoit les trois prisonniers ensemble jouir de la présence de madame de Maisonneuve, qui étoit venue courageusement y partager les chaînes de Maubourg son frère.

Le roi de Prusse, qui ne vouloit pas en faisant la paix avec la France, être forcé, par la justice, à relâcher ses victimes, s'étoit décidé à envoyer ses prisonniers en Autriche; on les conduisit à Olmutz.

En y arrivant, on les dépouilla de ce que les Prussiens leur avoient laissé, ce qui se réduisoit à leurs montres et à leurs boucles; on leur confisqua quelques livres dans lesquels se trouvoit le mot *liberté*, et nommément l'*Esprit* (d'Helvétius) et le *Sens commun* (de Payne), sur quoi la Fayette

demanda si on les regardoit comme objet de contrebande.

On déclara à chacun d'eux, en les renfermant séparément dans leurs cellules, « qu'ils ne verroient plus » à l'avenir que leurs quatre murailles; qu'ils n'auroient de nouvelles ni des choses, ni des personnes; » qu'il étoit défendu de prononcer leurs noms, même » entre les géoliers, et dans les dépêches à la cour, » où ils ne seroient désignés que par leurs numéros; » qu'ils ne seroient jamais rassurés sur le sort de » leurs familles, ni sur leur existence réciproque; » et que cette situation portant naturellement à se » détruire, on leur interdisoit couteau, fourchette, et » tous moyens quelconques de suicide ».

Après trois attestations de médecins sur l'indispensable nécessité de l'air pour la Fayette; après avoir trois fois répondu qu'il n'étoit pas encore assez mal, on lui permit de se promener sans y attacher aucunes conditions, mais en le surveillant avec rigueur; car il est faux que la Fayette ait joui de cette liberté, ainsi qu'on a voulu le faire croire, en vertu d'un engagement d'honneur de ne point chercher à s'évader.

On connoît l'entreprise du docteur Bollman, et du jeune Huger, fils de l'homme chez lequel la Fayette avoit débarqué la première fois en Amérique.

Bollman étant parvenu, après plusieurs mois de tentatives infructueuses, à faire tenir secrètement un billet, exécuta le projet le plus hardi: il se rendit à Vienne, en ramena le jeune Huger, se posta avec lui sur le lieu où on devoit conduire la Fayette pour prendre l'air, et tous deux tentèrent de l'enlever au

moment où, ayant écarté quelques-uns de ses gardiens, il s'efforçoit de désarmer l'homme qui étoit resté près de lui.

Dans cette lutte, la Fayette se donna un violent effort dans les reins, et le caporal-géolier contre lequel il combattoit, et qu'il avoit désarmé, lui déchira, avec les dents, la main jusqu'à l'os.

Ses généreux libérateurs parvinrent à le mettre à cheval avec un tel oubli de leur propre sûreté, qu'ils eurent peine à retrouver leurs chevaux pour s'échapper eux-mêmes. Cette perte de temps et les cris des gardiens ayant attiré du monde et des troupes, Huger fut bientôt pris. La Fayette, séparé de Bollman, fut arrêté à huit lieues d'Olmutz, d'autant plus facilement qu'il étoit sans armes. Bollman parvint dans les états prussiens; mais le roi de Prusse eut l'inhumanité de le livrer aux Autrichiens.

Depuis cette époque la captivité de la Fayette fut plus rigoureuse, sa maladie devint plus grave; on le laissa sans secours, avec une fièvre continue, pendant le plus rude des hivers, le privant de lumière, et ne lui laissant pas même le linge que ses maux lui rendoient nécessaire. Maubourg et Puzy qui n'avoient point tenté de s'évader, furent aussi privés de la liberté de prendre l'air. Pour augmenter le supplice de la Fayette, on lui faisoit sans cesse croire que ses libérateurs périroient sur l'échafaud.

La recherche avec laquelle on s'appliquoit à éloigner tout ce qui pourroit servir à rassurer la Fayette sur le sort de sa famille, est remarquable dans l'anecdote suivante.

Madame de Maubourg ayant enfin obtenu qu'on laissât passer quelques lettres, son mari sut que madame de la Fayette existoit : il demanda au commandant de permettre qu'on dît à son ami que sa femme vivoit encore : le commandant, après avoir répondu *que la défense à cet égard étoit trop expresse,* supprima dès-lors à Maubourg toutes les lettres où madame de la Fayette étoit nommée, et elles ne lui ont été remises que depuis sa sortie d'Olmutz, ayant près d'un an de date.

Tandis que la Fayette, réservé pour l'échafaud, étoit torturé dans les prisons d'Olmutz, sa femme, incertaine de son existence, et condamnée à d'éternelles douleurs, attendoit chaque jour dans les prisons de Paris qu'on la conduisît au supplice par lequel avoit péri la meilleure partie de sa famille. La chute du tyran lui sauva la vie ; mais elle ne retrouva que long-temps après sa mort sa liberté, et les forces nécessaires pour exécuter ses desseins. Débarquée à Altona le 9 septembre 1795, elle partit pour Vienne sous le seul nom de Mottier, avec un passe-port américain, et arriva à Vienne avant qu'on pût être prévenu de son dessein, et armé contre ses réclamations.

Le prince de Rosenberg, touché de ses vertus, obtint pour elle et pour ses filles une audience de l'Empereur, dont on croit devoir fidellement rapporter quelques détails.

Madame de la Fayette, dont le but principal étoit de partager la captivité de son mari, en obtint la permission ; et trouvant l'Empereur assez facile sur

ce point, elle tenta de lui faire sentir qu'il devroit, en consultant la justice et l'humanité, rendre la liberté à la Fayette. Ce Prince lui répondit: « Cette » affaire est compliquée, j'ai les mains liées là-dessus; » mais j'accorde avec plaisir ce qui est en mon pou- » voir, en vous permettant de rejoindre M. de la » Fayette: je ferois comme vous, si j'étois à votre » place. M. de la Fayette est bien traité; mais la pré- » sence de sa femme et de ses enfans sera un agrément » de plus ».

Madame de la Fayette parla des autres prisonniers, et en particulier des domestiques de la Fayette, qu'elle savoit avoir beaucoup souffert, et dont l'affaire ne pouvoit être compliquée. On lui permit très-gracieusement d'écrire pour eux d'Olmutz, et de s'adresser directement, pour ses demandes, à S. M. I.; et madame de la Fayette, rassurée par l'accueil qu'elle avoit reçu, écrivoit alors, sur la route de Vienne à Olmutz, qu'elle s'étonnoit de se trouver encore susceptible de tout le bonheur dont elle commençoit à jouir. Mais une triste expérience ne tarda pas à la convaincre de son erreur et de l'abus cruel et tyrannique que de barbares agens faisoient du nom et de l'autorité de l'Empereur.

Mesdames de Maubourg et de Puzy, inspirées par les mêmes sentimens, voulurent aussi partager les fers de leurs époux; mais jamais on ne leur permit l'entrée des états autrichiens.

Il est facile de juger quelle impression dut recevoir la Fayette, à l'apparition subite de sa femme et de ses enfans, dont l'existence étoit depuis long-temps pour lui

lui un objet de crainte et d'incertitude, et ce que ses tendres filles dûrent éprouver avec leur mère, à l'aspect de ses membres décharnés et de son extrême pâleur; mais on ne s'attend pas à voir interrompre leurs embrassemens par l'exigence de tout ce que les voyageuses apportoient avec elles.

On leur prit leur bourse, fort mal garnie, et on se jeta avec empressement sur trois fourchettes considérées comme instrument de suicide, car on savoit devoir en inspirer la tentation. Sur un traitement si peu attendu, madame de la Fayette demanda de parler au commandant; on lui répondit qu'il avoit défense de l'écouter, mais qu'elle pouvoit lui écrire. Elle demanda d'écrire à l'Empereur, conformément à la permission qu'elle en avoit reçue; on s'y opposa, en lui disant que ses demandes au commandant seroient portées à Vienne. Elles consistoient à entendre la messe les dimanches, à avoir une femme de soldat pour servir ses filles, et à l'être elle-même par un de ses domestiques. Point de réponse à toutes ces demandes, ainsi qu'à celle de voir Latour-Maubourg et Puzy, qu'elle adressa quelque temps après au ministre de la guerre, si ce n'est celle-ci: « Ma- » dame de la Fayette s'est soumise à partager la capti- » vité de son mari ».

Enfin la santé de cette malheureuse femme, altérée par seize mois de prison et d'affreux chagrins en France, donnant quelques indications d'une prochaine dissolution du sang, elle crut devoir tenter quelque démarche pour sa conservation, et écrivit à l'Empereur pour lui demander la permission de passer huit

jours à Vienne, d'y respirer l'air salubre, et d'y consulter un médecin. Après deux mois d'un silence qui suppose l'obligation de consulter pour les moindres choses, le commandant inconnu jusque-là des prisonniers, entra chez elles, ordonna, sans qu'on sache pourquoi, que les jeunes personnes fussent mises dans une chambre à part, signifia à madame de la Fayette la défense de jamais paroître à Vienne, et lui donna la permission de sortir, à condition de ne jamais rentrer : il lui prescrivit d'écrire et de signer son choix ; elle écrivit :

« J'ai dû à ma famille et à mes amis de demander » les secours nécessaires à ma santé ; mais ils savent » bien que le prix qu'on y attache n'est pas acceptable » pour moi. Je ne puis oublier que, tandis que nous » étions prêts à périr, moi par la tyrannie de Robes- » pierre, et mon mari par les souffrances physiques » et morales de sa captivité, il n'étoit permis d'obtenir » aucune nouvelle de lui, ni de lui apprendre que » nous existions encore, ses enfans et moi ; et je ne » m'exposerai pas à l'horreur d'une autre séparation. » Quel que soit donc l'état de ma santé et les inconvé- » niens de ce séjour pour mes filles, nous profiterons » avec reconnoissance de la bonté qu'a eue pour nous sa » majesté impériale, en nous permettant de partager » cette captivité dans tous ses détails.

» *Signé*, Noailles-la Fayette ».

A partir de ce moment, aucune réclamation n'a été faite, et ces malheureuses respiroient dans leurs chambres, qu'on peut appeler cachots, un air si infect, par

les exhalaisons d'un égout et des latrines de la garnison, placés près de la fenêtre de la Fayette, que les soldats qui leur portoient à manger, se bouchoient le nez en ouvrant leur porte.

Le refrain des personnes puissantes, ou en crédit, qui entendoient réclamer contre ces barbaries, étoit : « Madame de la Fayette a voulu partager le sort de » son mari, elle n'a pas le droit de se plaindre ». Au- » tant vaudroit dire : « Tout est permis contre la » Fayette; la vie de sa femme et de ses enfans n'est pas » digne d'arrêter un quart d'heure notre vengeance ».

Les trois prisonniers, Maubourg, la Fayette et Puzy, ont été enfermés pendant trois ans et cinq mois dans le même corridor, sans se voir, et sans qu'on voulût leur donner la moindre nouvelle de leur existence réciproque. Lorsque le général Bonaparte et le gouvernement français montrèrent l'intention, conforme au vœu national, de les rendre à la liberté, ils éprouvèrent la plus forte résistance. Enfin, Louis Romeuf, ancien aide-de-camp de la Fayette, envoyé par le vainqueur de l'Italie, parvint, après plusieurs mois de tergiversation, à obtenir de la cour de Vienne cette délivrance.

Les ministres autrichiens avoient voulu exiger des prisonniers des conditions auxquelles ils refusoient de se soumettre. Le marquis de Chasteler ayant été chargé par l'empereur de cette négociation, voici la déclaration que la Fayette lui remit au mois de juillet :

« La commission dont M. le marquis de Chasteler » est chargé, me paroît se réduire à trois points : 1°. Sa » majesté impériale souhaite faire constater notre

» situation; je ne suis disposé à lui porter aucune » plainte. On trouvera plusieurs détails dans les lettres » de ma femme, transmises ou renvoyées par le gouvernement autrichien; et s'il ne suffit pas à sa majesté impériale de relire les instructions envoyées » de Vienne en son nom, je donnerai volontiers à » M. le marquis de Chasteler les renseignemens qu'il » peut désirer;

» 2°. Sa majesté l'Empereur et Roi voudroit être » assurée qu'immédiatement après ma délivrance, je » partirai pour l'Amérique; c'est une intention que j'ai » souvent manifestée; mais comme, dans le moment » actuel, ma réponse sembleroit reconnoître le droit » de m'imposer cette condition, je ne pense pas qu'il » me convienne de satisfaire à cette demande;

» 3°. Sa majesté l'Empereur et Roi m'a fait l'honneur de me signifier que les principes que je professe » étant incompatibles avec la sûreté du gouvernement » autrichien, elle ne veut pas que je puisse rentrer » dans ses états sans sa permission spéciale. Il est des » devoirs auxquels je ne puis me soustraire; j'en ai » envers les États-Unis, j'en ai sur-tout avec la » France, et je ne dois m'engager à quoi que ce soit de » contraire aux droits de ma patrie sur ma personne. » A ces exceptions près, je puis assurer M. le général » marquis de Chasteler, que ma détermination in- » variable est de ne mettre le pied sur aucune terre » soumise à l'obéissance de sa majesté le roi de Bohême » et de Hongrie ». Maubourg, Puzy firent aussi leurs déclarations, et les trois prisonniers signèrent, en conséquence, l'engagement suivant :

« Je soussigné m'engage envers sa majesté l'Empe-
» reur et Roi, de n'entrer, dans aucun temps, dans
» ses provinces héréditaires, sans avoir obtenu sa per-
» mission spéciale, sauf les droits de ma patrie sur
» ma personne ».

Ces déclarations courageuses, cette noble résistance irritèrent le cabinet autrichien contre les trois prisonniers. Les portes de leurs cachots se refermèrent sur eux, tandis qu'on faisoit croire à Bonaparte qu'ils étoient libres; mais enfin, au mois de septembre, le vainqueur, informé de la vérité, renvoya Romeuf à Vienne, et exigea qu'on les mît en liberté. Ils sortirent ainsi de prison, se rendirent à Hambourg, et éprouvèrent sur toute leur route des marques d'intérêt qu'ils n'oublieront jamais.

NOTE SUR LA POLOGNE.

On a oublié de citer, parmi les auteurs polonais qui ont illustré leur pays, Krasiky, évêque de Warmie, dont les poésies pastorales sont pleines d'esprit, de grâce et de sentiment.

Malachowski, défenseur constant des intérêts de sa patrie, excita l'enthousiasme de ses concitoyens, et mérita le respect de ses ennemis. Boufflers, admirateur de ses vertus, fit pour lui ces quatre vers qu'il adressa aux Polonais, dont il plaignoit les malheurs et vouloit consoler le patriotisme :

A ce vrai citoyen sachez vous conformer,
Et retenez de lui, nation généreuse,
Que moins une mère est heureuse,
Plus ses enfans doivent l'aimer.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE
DES
CHAPITRES
Contenus dans ce troisième Volume.

CHAP. X. *Division dans la Convention entre la Gironde et la Montagne. Procès et Mort de Louis XVI. Conquête de Nice, de la Savoie, de Mayence et de Francfort. Siége de Lille. Bataille de Jemmape. Invasion du Brabant. Préparatifs de toute l'Europe contre la France. Rupture entre la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne. Dumouriez entre en Hollande. Les Autrichiens font lever le siége de Mastreicht. Ils reprennent le Brabant. Bataille de Nerwinde. Défection de Dumouriez. Manifeste du Prince de Cobourg. Révolution du 31 Mai.* Page 1

CHAP. XI. *Nouvelle Constitution en 1793. Elle est voilée. Le Pouvoir Dictatorial est confié aux Comités de Salut public et de Sûreté générale. Leur tyrannie. Asservissement*

de la Convention. Proscription des Membres les plus énergiques. Révolte de Lyon. Insurrection de plusieurs Départemens. Mort de Marat. Division parmi les Tyrans. Portrait de Robespierre. Mort de Custines, de Biron, du Duc d'Orléans. Toulon livré aux Anglais. Progrès de Cobourg. Succès des Royalistes de la Vendée. Fureur des Jacobins, des Cordeliers, de la Commune de Paris. Armement général en France. Émission d'Assignats. Le Roi de Prusse prend Mayence. Les Prussiens et les Autrichiens forcent les lignes de Weissembourg, investissent Landau, menacent Strasbourg. Cobourg s'avance jusqu'à Landrecy. Fautes de la Coalition et des Royalistes. Cruauté du Gouvernement Français. Mort de la Reine, de madame Élisabeth. Toulon est repris. Lyon est soumis et détruit. Les Espagnols chassés du Roussillon. La Vendée dépeuplée et saccagée. Le Duc de Brunswick et les Autrichiens sont battus et chassés d'Alsace. Les Anglais sont mis en fuite près de Dunkerque. Les Prêtres, les Nobles, les Riches sont par-tout incarcérés et massacrés. La terreur s'étend sur tous les sexes, sur toutes

les classes. Mort de Danton. Division parmi les Coalisés. Le Roi de Prusse songe à se retirer de la Coalition. Il envahit la Grande-Pologne. Bataille de Fleurus. Succès de Jourdan et de Pichegru. Seconde Conquête du Brabant. Fureur et délire des Décemvirs. Leur division. Révolution du 9 Thermidor, et Mort de Robespierre. Pag. 51 et 52

CHAP. XII. *Révolution de Pologne. Mauvaise foi des Cours de Pétersbourg et de Berlin. Déclarations contradictoires de Frédéric-Guillaume. Entrée de ses Troupes en Pologne. Diète de Grodno. Violence exercée sur la Diète. Traité extorqué. Insurrection des Polonais. Caractère et conduite de Kosciusko. Il prend Cracovie et bat les Prussiens. Révolution à Warsovie. Les Russes en sont chassés. Avantages des Polonais à Wilna et dans plusieurs autres affaires. Frédéric-Guillaume assiége Warsovie. Insurrection dans la Grande-Pologne. Frédéric-Guillaume lève le siége de Warsovie et se retire. Suwarow entre en Pologne. Kosciusko, trahi, perd une bataille contre Fersen. Il est blessé et pris. Suwarow assiége Warsovie, prend d'assaut le faubourg de Prag. Massacre horrible. Warsovie se*

rend. Dispersion des Troupes Polonaises. Stanislas-Auguste quitte sa capitale, et va d'abord à Grodno, et de là à Pétersbourg. Partage total et asservissement de la Pologne. Pag. 134

CHAP. XIII. *Influence de la Révolution de Pologne sur l'esprit des Français. Leur ardeur contre la Coalition. Conquête de la Hollande. Fuite du Stathouder. Révolution en Hollande. Abolition du Stathoudérat. Conspiration des Jacobins. Accusation et déportation des Collègues de Robespierre. Révolution de Prairial. Fermeté de Boissy-d'Anglas. Fautes de la Convention. Réaction dans le Midi. Nouvelle Constitution. Événemens du 13 Vendémiaire. Négociations de Barthelemy. Traité de paix entre la République, le Roi de Prusse, le Landgrave de Hesse et le Roi d'Espagne. Neutralité du nord de l'Empire. Dissolution de la Coalition. Campagne sur le Rhin. Les Français sont forcés de le repasser. Inaction du Roi de Prusse. Fin du règne de Frédéric-Guillaume II. Sa mort. Espérances que donne son successeur. Coup-d'œil sur les événemens qui se sont passés les deux dernières années de son règne. Campagnes*

de Bonaparte et de Moreau. Conclusion de cette Histoire. Page 176

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Extrait du Discours de M. Pitt à la Chambre des Communes, le 9 février 1790. 255

Lettre du Général Dumouriez au Général Valence. 257

Lettre du Roi de Prusse au Comte de Goltz. 259

Déclaration des Ministres de Russie et de Prusse, à la Confédération de Pologne. 261

Réponse du Roi de Prusse au Roi de Pologne, datée de Berlin, le 8 juin 1792. 266

Déclaration du Roi de Prusse sur les affaires de la Pologne. 268

Réponse du Roi de Pologne aux Notes des Cours de Berlin et de Pétersbourg. 275

Lettre du Duc de Brunswick au Roi de Prusse. 276

Traité de paix entre la République Française et sa Majesté le Roi de Prusse. 279

Convention entre la République Française et sa Majesté le Roi de Prusse. 284

Traité de paix entre la République Française et sa Majesté le Roi d'Espagne. 288

Traité de paix entre la République Française et le Landgrave de Hesse-Cassel. Pag. 294
Récit abrégé des circonstances qui ont accompagné la Détention de LATOUR-MAUBOURG, BUREAU DE PUZY, ALEXANDRE LAMETH, LA FAYETTE *et sa Famille.* 298
Note sur la Pologne. 310

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE
GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Contenues dans les trois Volumes de cet Ouvrage.

(*Nota.* Les chiffres romains indiquent les *Tomes;* et les chiffres arabes indiquent les *Pages* de chaque Tome.)

A.

Abbema, nommé par la régence d'Amsterdam, commissaire de cette ville. Sa mission. I. 237-238.

Ainsley, ambassadeur d'Angleterre en Turquie. Il engage la Porte ottomane à déclarer la guerre à la Russie. I. 91-94.

Albert, électeur de Brandebourg, dit l'*Ulysse* et l'*Achille*. Pourquoi ainsi nommé. I. xxiv.

Alcudia, ministre d'Espagne. Combat le système pacifique du comte d'Aranda. III. 104. Il détache l'Espagne de la coalition. 109. Pourquoi nommé *prince de la Paix*. 242.

Alliance. Proposition d'une quadruple alliance entre la Russie, l'empereur, l'Espagne et la France. II. 5-6-7. Quelles en furent les suites. 9.

Alsace, province qui devient le prétexte de la coalition. Pourquoi. II. 347-351.

Amersfort. La régence stathoudérienne y fait suspendre de ses fonctions le général Van-Ryssel. I. 282. Désertion des troupes provoquée par l'Angleterre. Dissentions dans l'intérieur de cette ville. 289.

Amstel-Ween. Perte des Prussiens à l'attaque de ce village. I. 361.

Amsterdam. Siége et capitulation de cette ville. I. 130. Assemblée de la bourgeoisie pour délibérer sur le degré d'influence que le peuple doit avoir dans les affaires. 236. Manière dont les régens trompent le vœu de la bourgeoisie. 237 et suiv. Triomphe de la bourgeoisie, et rappel des trois nouveaux députés que la régence avoit envoyés aux Etats-généraux. 241. Emeute terrible. Combat entre les stathoudériens et les patriotes. 271. Péril auquel échappe cette ville. 273. Commission des cinq où le pouvoir est concentré pour veiller au salut de la Hollande. 277. Résolution désespérée de rompre la grande digue de Minden. 337. Capitulation avec le duc de Brunswick. 366. Proscriptions qui en furent les suites. *ibid* et suiv. — Reprise de cette ville sur le stathouder et les coalisés, par trente hussards français. III. 185.

Anarchistes. Faction composée de la lie de toutes les classes. II. 234.

Anglais, chassés de Sainte-Lucie, de la Dominique, et de plusieurs autres îles, par les habitans. III. 246.

Angleterre. Sa conduite et sa mauvaise foi à l'égard des Provinces-Unies, pendant la guerre d'Amérique. I. 161. La connivence du stathouder avec le cabinet

de Saint-James. 162. Motifs de la guerre qu'elle déclare à la Hollande. 165. Ses motifs pour compter sur la connivence et la partialité du stathouder. 166. Conseils perfides que lui donne le cabinet de Saint-James. Conseils intéressés que la France donne également aux patriotes. 168. et suiv. — Partis qui la divisent. III. 20. Les wighs et les républicains applaudissent aux premiers élans des Français pour la liberté. La convention, ne pouvant se concilier le ministère britannique, lui déclare la guerre, ainsi qu'à la Hollande et à l'Espagne. 28-30. Elle s'empare de plusieurs des îles françaises en Amérique, et de Toulon. 82-106. Viole le droit des gens dans le port de Gênes. 84. Ses lenteurs à secourir les royalistes de la Vendée. Fautes qu'elle fit à cet égard et qui la firent échouer dans son projet de ruiner et de démembrer la France. 95. Son intérêt dans la coalition. Seule elle en recueille les fruits. Son projet favori et caché de consommer la ruine de la France. 106. Sa politique ambitieuse relativement aux Hollandais. Elle ne s'oppose à la paix qu'ils demandent que pour s'emparer de leurs possessions en Afrique et dans l'Inde. Système qui fut réalisé par la prise du Cap et de Ceylan. 183. Provinces dont elle vouloit dépouiller la France. 186. Ses motifs pour s'opposer à la paix. 188. Foiblesse et futilité de ses motifs. 189. Ligue que son ambition a suscitée contr'elle. 191. Après avoir pris la Corse, la Martinique, et les vaisseaux de Toulon, elle livre les Vendéens à leurs propres forces. Refuse de descendre un prince français sur les côtes de France,

et finit par abandonner les émigrés à Quiberon. 231.

Angrand d'Alleray, magistrat vertueux, qui mérite l'auguste nom de *père des pauvres*. Il est traduit au tribunal révolutionnaire qui l'envoie à la mort. Réponse noble et touchante qu'il adresse à ses juges inhumains. III. 73.

Ankarstroëm. Il assassine le roi de Suède dans un bal. II. 227.

Anselme (le général) s'empare de Nice. III. 17. Accusé de trahison. Pourquoi il échappe à ses ennemis. 46.

Anvers. Congrès tenu dans cette ville pour concerter les plans de guerre à suivre contre la France, après la défection de Dumouriez. III. 43.

Août. (séance du 4) Abolition de la noblesse et de tous ses priviléges. II. 93.

Août. (le 10) Evénemens précurseurs et présages de cette journée. II 248. Préparatifs de défense et d'attaque. 249. Disposition des esprits dans l'assemblée législative. 251. Mot affreux d'un des conjurés. 252.

Archenholz, (M. d') colonel au service de Prusse. Il démontre que le ministre Pitt est agresseur dans la guerre actuelle. 320.

Argonne, défilés occupés par Dumouriez pour arrêter la marche de l'ennemi. II. 281.

Aristocrates. Nom donné aux partisans de la cour de Louis XVI. II. 96.

Aristocratie. Sa conduite impolitique. Fautes graves qu'elle commet après la perte de ses priviléges. II. 108.

Armées Etat respectif des armées républicaines et des armées coalisées, en 1795. III. 99.

Armées françaises. Leurs exploits dans la campagne de la seconde année de la république. Vingt-trois siéges en forme. Gain de six batailles rangées. Prise de cent vingt-quatre villes. III. 104. Recrutement de trois cent mille hommes. 219.

Arnheim, ville pillée et dévastée par les troupes du prince d'Orange. I. 305.

Artois. (le comte d') Son opposition aux conseils donnés à Louis XVI après la prise de la Bastille. Son émigration. II. 87.

Assemblée constituante. Ses premiers travaux et les sentimens qu'elle inspire. II. 91. Abolition de la noblesse et de tous ses priviléges. 93. Sa conduite à l'égard du gouvernement. 95. Son enceinte forcée par les brigands du 5 octobre. 102. Elle vient fixer son séjour à Paris. 103. Membres qui se retirèrent après les crimes commis à Versailles; leurs motifs. 104. Sa situation à Paris et ses fautes. 107 et suiv. Influence des jacobins sur elle. Partis et factions qui la déchirent. 112 et suiv. Lutte établie entr'elle et le roi. 120. Suspension des pouvoirs de Louis XVI jusqu'à ce qu'il accepte la constitution. 128. Elle se sépare. Son dernier décret est l'une de ses fautes les plus graves. 131.

Assemblée législative. Vices de sa composition. Turbulence de sa minorité. II. 195. Ses manœuvres séditieuses. 196. Ses alarmes et ses dispositions à l'égard des rois. 197. Flétrissure dont elle se charge, en protégeant les assassins d'Avignon. 202. Elle proscrit

les prêtres réfractaires à qui la loi avoit laissé la liberté de prêter ou de refuser le serment. 203. Disposition des esprits relativement au roi, à l'approche du *dix août*. Embarras des conspirateurs qui étoient dans son sein. Leur petit nombre; leurs artifices; leur audace et leurs succès. 251 et suiv. Elle condamne la famille royale à être enfermée au Temple. 256. Elle déclare infame et traître à la patrie tout agent du pouvoir exécutif, tout Français, qui tendroient directement ou indirectement à modifier la constitution française, et à composer avec les puissances possessionnées en Alsace. 346.

Assemblées primaires de Paris. Elles acceptent la constitution de l'an III, et rejettent la loi des 5 et 13 fructidor, qui amena les troubles du 13 vendémiaire. III. 213-215.

Assignats. Leurs hypothèques sur la spoliation des riches et sur la place de la Révolution, sous le gouvernement révolutionnaire. III. 61-62.

Autriche, (maison d') sauvée par la sagesse de Léopold. II. 139.

Autrichiens. Ils forcent Pichegru à lever le siége de Mayence, s'emparent de Manheim après l'avoir battu auprès de cette ville, et se rendent maîtres du Palatinat. III. 247.

Averhoult, patriote hollandais qui battit les troupes du stathouder à Jutphaas. I. 119. Il s'avance au devant d'un autre corps de troupes envoyé contre la ville d'Utrecht, et le disperse. 257.

Avignon. Cette ville et le comtat Venaissin furent enlevés au Pape, pour avoir déclaré schismatiques tous

ceux qui reconnoissoient les décrets de l'assemblée nationale. II. 180.

B.

Bailly, victime de la révolution et des jacobins, premier maire de Paris, quitte cette place, lorsque l'assemblée constituante finit ses sessions; faute qui lui fut commune avec la Fayette et plusieurs autres. II. 132.

Bâle, ville de Suisse où furent signés les traités de paix entre la Prusse et la France, et entre cette dernière puissance et l'Espagne. III. 235-238.

Barnave. Il se réunit, ainsi que Duport et Lameth, avec la Fayette, pour sauver Louis XVI, après son retour de Varennes. II. 128.

Barras fut un des neuf députés qui, pour prévenir leur perte, conspirèrent contre Robespierre. III. 123. Il eut le commandement de Paris lorsque les jacobins délivrèrent Robespierre et le conduisirent à la commune. 128.

Barrère, décemvir et collègue de Robespierre, propose le remplacement des décemvirs qui étoient morts avec Robespierre. III. 130. Il est condamné à la déportation, mis en prison, s'évade, et depuis il est amnistié. 198.

Barthelemy. Son caractère; considération dont il jouit; honneurs et dignités qui lui sont conférés; injustice qu'il éprouve. III. 232. Chargé de négocier la paix en Suisse avec la Prusse. 234. Incident qui interrompt les négociations. 235. Conclusion du traité de paix. *ib.* Intérêts à régler. 236. Ses liaisons avec le chevalier

d'Yriarte. 239. Il signe avec lui la paix avec l'Espagne. 241.

Bastille. (prise de la) Journée fameuse dans les annales de la révolution. Ce fut l'ouvrage du peuple; le gouverneur y fut tué. II. 85.

Bavière. Son échange proposé contre les Pays-Bas. Guerre à ce sujet. II. 138.

Beaurepaire se brûle la cervelle pour n'avoir pu engager les habitans de Verdun à se défendre contre les Prussiens. II. 269.

Bellonet, officier français envoyé secrètement, avec une centaine de canonniers, à Utrecht. I. 333.

Bender (le maréchal de) remet la Flandre et le Brabant sous l'empire de Léopold. II. 171. — Pris au blocus de Luxembourg par les Français. Il s'étoit rendu célèbre par la conquête rapide et facile du Brabant. III. 246.

Bentinck (le comte de) accompagne la princesse d'Orange dans son voyage de Nimègue à la Haye. I. 301. Emeute qu'il court y susciter. 309.

Bequelin, (M.) académicien distingué, préposé à l'éducation de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse. I. 56.

Berkel, (*Van-*) grand-pensionnaire de Hollande. Son discours aux états, son apostrophe au comte de Roone. I. 250-252. Moyen qu'il emploie pour faire agréer aux patriotes et aux sociétés populaires la médiation de la France. 298.

Berlin pris par les Russes, sous le règne du grand Frédéric. I. 42. Il devint le centre de la politique de l'Europe, sous le ministre Hertzberg. 70.

Berne. (canton de) Ordre donné aux régimens suisses

qui étoient au service des Provinces-Unies, de garder la plus stricte neutralité pendant les troubles de ce pays. I. 115.

Bernstorff, ministre prudent du roi de Danemarck. La ligue anglo-prussienne ne put le faire renoncer à son système d'alliance défensive avec la Russie. II. 171.

Bertrand de Molleville, ministre de Louis XVI. Note sur son ouvrage, intitulé *les Annales de la révolution*. II. 206. Il se cacha après le 10 août, et fit répandre le bruit de sa mort. 256. Il prouve, dans ses Annales de la révolution, qu'il y eut à Mantoue une déclaration de Léopold et des agens de plusieurs puissances, pour contraindre le peuple français à rendre la liberté à Louis XVI. L'adhésion de Pitt à cette déclaration, au traité de Pavie et au traité de Pilnitz, seroit une preuve que le cabinet de Saint-James a provoqué la guerre actuelle contre la France. 321 et suiv.

Besenval. (le baron de) Services qu'il rendit au roi après la prise de la Bastille. II. 87.

Beurnonville, ministre de la guerre. Sa jonction avec Dumouriez, opérée par une faute du duc de Brunswick. II. 282. — Il dénonce à la Gironde de nouveaux massacres projetés par les jacobins, et propose de les faire exterminer. III. 58. Livré à Cobourg par Dumouriez. 59.

Bialinsk profite de la terreur imprimée à la diète de Grodno, pour signer le démembrement de la Pologne, en faveur de la Prusse. III. 156.

Bigot, perruquier du stathouder. Crime qu'il commet pour lui plaire; quelle en fut la suite. I. 195.

Billaud-Varennes, décemvir condamné à la déportation avec plusieurs de ses collègues et complices. III. 198.

Biren. Comment il élude les demandes de la Russie et de la Prusse. I. 79.

Biron. Il attaque la ville de Mons. Ses revers et terreur panique répandue dans l'armée. II. 240. Sa situation en Alsace. 280. Et l'utilité de la diversion de son armée. 286.

Bischoffswerder, ministre et favori du roi de Prusse, l'engage à déclarer la guerre à la France. II. 214.

Bleeswick, grand-pensionnaire de Hollande; son caractère, ses talens. Acte honteux qu'il signe en faveur du duc Louis de Brunswick. Promesse que lui arrachent les patriotes. I. 158 et suiv.

Bois-le-Duc. Pillage et dévastation entière de cette ville. I. 368.

Boissy-d'Anglas. Son courage et danger extraordinaire qu'il courut à la tribune de la convention, dans l'émeute du 1^er^ prairial. III. 200.

Bollman. Intrépidité de ce médecin, qui tenta d'enlever, avec le secours du jeune Huger, la Fayette, prisonnier à Olmutz. Il y réussit, et eut le bonheur de se réfugier en Prusse, où le roi le fit arrêter et livrer aux Autrichiens. La Fayette fut repris à huit lieues d'Olmutz. III. 301.

Bonaparte. Ses victoires en Italie, en Allemagne et en Egypte. Siéges et prises de villes dans ce pays. III 250. Il exige la délivrance de la Fayette et de ses compagnons, qui gémissoient dans les prisons. 305.

Borck, (M. de) militaire instruit, à qui fut confiée l'éducation de Frédéric-Guillaume II. I. 56.

Borysthène. (le) Fêtes sur les bords de ce fleuve, données à Catherine II, dans son voyage en Crimée. I. 88.

Boufflers. Son courage à la cour de Prusse; son opinion sur l'issue de la guerre que le Roi vouloit entreprendre contre la France, et qui compromettroit la vie de Louis XVI qu'il vouloit sauver. II. 215.

Bouillé, chargé de protéger la marche du roi dans son évasion. II. 127.

Bourgoing. Négocie et conclut la paix avec l'Espagne. III. 232.

Bouvines, lieu où les Autrichiens attaquèrent Gouvion, qui se défendit courageusement. II. 241.

Brabançons. Ce peuple demande sa réunion à la France. Décret impolitique qui promet assistance à tous les peuples qui s'insurgeront. III. 19.

Brabant, (révolution de) occasionnée par l'échange de la Bavière et la suppression des priviléges du pays. II. 140. Les Etats confédérés de Flandre et de Brabant déclarent leur indépendance et la souveraineté du peuple. 143. Factions qui divisent les esprits. 144 et suiv. Aristocrates qui se font démagogues, pour écraser les démocrates. Succès rapide de cet artifice. 147. Rentrée des Autrichiens dans la capitale. 149. Sa soumission. 171. — La conquête de cette province, cause véritable de la guerre entre la France et l'Angleterre. III. 30.

Brandebourg, Prusse et *Poméranie.* Etat, mœurs et habitudes des habitans de ces contrées après la chute de l'Empire romain. I. xvij. Leur culte avant le christianisme, et leur superstition après l'avoir

adopté, xviij. Savans qui y portèrent le premier rayon de lumière. xix. Influence des réfugiés français. Avantages qui résultèrent de leur échange avec les naturels du pays. *ib.* Origine de la maison de Brandebourg, xxj L'électorat acheté et vendu plusieurs fois. xxij.

Branicki. Ce Polonais, neveu du prince Potemkin, livra sa patrie aux Russes et se réfugia dans leur pays. III. 154.

Brienne. (le cardinal de) Système puéril de ce ministre pour sauver la Hollande. I. 128. Il détourne les fonds préparés pour la formation du camp de Givet. 325. — Pusillanimité de ce ministre; ses lenteurs; paralysie qu'il introduit dans le gouvernement. II. 3 et suiv. Frayeurs qu'il inspire à Louis XVI. Désarmement proposé et exécuté. 9.

Brissot. Il accuse Lessart d'intelligence avec l'empereur, et le fait décréter d'accusation. II. 219.

Broglie. (le maréchal de) Il rassemble une armée pour contenir Paris, avant le 14 juillet. Usage qu'il en fait. II. 88.

Brumaire. (loi du 3) Comment cette loi étouffoit la constitution de l'an III dans son berceau. I. 215.

Brunswick, (Elisabeth de) première femme du roi de Prusse, répudiée; pourquoi. II. 71.

Brunswick. (le duc de) Son portrait, sa conduite; fautes qu'il auroit épargnées au roi de Prusse, si ses avis avoient été suivis. I. 67. Envoie reconnoître le camp de Givet. Paroles remarquables de ce prince à l'occasion de ce camp. Sa marche rapide en Hol-

lande, 129. Il s'empare d'Amsterdam, et soumet tout le pays au stathouder. 130. Pouvoirs illimités qu'il reçoit. Emissaires qu'il envoie à Givet. 342. Son entrée sur le territoire hollandais. 352. Il surprend un poste inexpugnable. 362. Force Amsterdam à capituler. 366. Est nommé général de la coalition. —Imprudence de son manifeste, qui révolte et réunit tous les Français. II. 237. Il s'empare des villes de Longwy et de Verdun. Fautes qu'il commet. 269. 282. 284. Après l'affaire de Valmies, il négocie une trève que Dumouriez rompit. Perte de plus de vingt-cinq mille hommes. 286. Il capitule avec Dumouriez. Problème à résoudre sur les causes de cette retraite. 290. — Il est abandonné par les Autrichiens en Alsace. Convention secrète pour livrer cette province à l'empereur III. 87. Battu par Hoche et Pichegru. 88. Ses plaintes au roi de Prusse du peu de concert qui règne entre les alliés. 89. Il quitte l'armée. Son départ et ses plaintes occasionnent un refroidissement entre les cours de Prusse et de Vienne. 90. Sa déclaration aux habitans de la France étoit impolitique et insolente, par les promesses et les menaces qu'elle contient; dans sa déclaration additionnelle, les menaces sont encore plus extravagantes. On diroit qu'il est maître absolu des destinées de la France. *Voyez* ces deux pièces au second vol. pag. 354 et 360. Quelle différence de langage dans sa lettre au roi de Prusse, pour le détacher de la coalition, et dans les motifs qui lui font donner sa démission! III. 276.

Brunswick. (le duc Louis de) Il préside à l'éducation

de Guillaume V. Sa conduite. Son départ de Hollande. I. 156.

Bulgakow. Une des causes principales de la guerre entre la Russie et la Turquie. I. 90. Renfermé au château des Sept Tours. 96. — Il détruit auprès de l'impératrice de Russie les insinuations du roi de Prusse contre la France. II. 13.

Bureau de Puzy. Sa détention avec la Fayette, Latour-Maubourg et Lameth. Horrible traitement qu'ils éprouvent en Prusse et dans la forteresse d'Olmutz. C'est à Bonaparte qu'ils doivent leur délivrance. III. 298-309.

Burke. Couleurs sous lesquelles il peint l'assemblée constituante. II. 91. — Ce qu'il dit de la France, et ce que lui répond Mirabeau. III. 19.

C.

Caillard, chargé des affaires de France à la Haye, etc. Il a rédigé un excellent mémoire sur la révolution des Provinces-Unies. I. 132.

Callemberg. (le comte de) Bon mot que lui dit le rhingrave de Salm. I. 351.

Calonne. (M. de) Sa prodigalité envers le rhingrave de Salm I. 350. — Convention des notables. Imprudence dans leur choix. II. 41.

Camille Desmoulins, auteur du *Vieux Cordelier.* Robespierre, qui parut le défendre, l'envoya lui-même au supplice. III. 118.

Camus, *Bancal*, *Quinette* et *Lamarque*, commis-

saires de la convention, que Dumouriez livra à Cobourg. III. 39.

Capellen. (le baron de) Danger qu'il courut à Zutphen. Sa fuite. Dévastation de ses biens. I. 304. Mort des traitemens barbares qu'il reçut à Utrecht. 356.

Carletti. Il signe un traité de paix avec la France, au nom du grand-duc de Toscane. III. 225.

Carnot. Révolution qu'il fait dans la tactique. III. 76.

Carrier. Ses mariages républicains. III. 86. Sa mort. 131.

Casimir-le-Grand. Constitution favorable qu'il donne à la Pologne. III. 137.

Cateau-Cambresis. Bataille gagnée par les alliés qui viennent à quarante lieues de Paris. III. 98.

Catherine II. Ses menaces au duc de Courlande. I. 79. Alarmes que répand son voyage en Crimée. 80 et suiv. Son entrevue avec le roi de Pologne. 89. Avec l'empereur Joseph II. 91. Son projet de ressusciter les républiques grecques. 92. Plan de conciliation avec la Turquie. 94 et suiv.—Ses motifs de vengeance contre les cours de Londres et de Berlin. II. 5. Elle consent au projet d'une quadruple alliance. *ib.* Orage contr'elle dans le Nord. 17. Sa position à l'égard de la Suède. 19. Affront qu'elle reçoit de Gustave. Ses alarmes et crise dangereuse de son Empire. 22. Elle soulève l'armée suédoise. 26. Refuse la médiation de la Prusse et de l'Angleterre. Ses ennemis. 30. Propose à Stanislas-Auguste un traité d'alliance entre la Pologne et la Russie. 32. Proposition de paix avec les Turcs, par l'organe de Choiseul-Gouffier. 50. Sa flotte est battue par le roi de

Suède. 154. Menacée par le roi de Prusse et la Pologne, en guerre avec la Suède et les Turcs, sans espoir du côté de l'empereur. 155. Elle fait la paix avec le roi de Suède, sans l'intervention d'aucune puissance. 169. Progrès rapide de ses armées en Turquie. 173 et suiv. Nouvelle ligue contr'elle, dont le motif est la révolution de France. 176. Paix d'Yassy qui sauva l'empire turc. 177. Sa politique et ses vues contre la Pologne. 230. — Sous quel injuste prétexte elle s'en empare. III. 80. Elle déclare la guerre aux Polonais pour s'être donné une constitution. 141. Ses piéges et promesses au roi de Prusse et à l'empereur, pour les faire consentir à un partage absolu de la Pologne. 147. Elle trompe les fédérés de Targowitz, qui réclament ses secours, contre le roi de Prusse, avec qui elle étoit secrètement liée. 149. Sa conduite à l'égard du général Kosciusko. 172. Ses vengeances après la prise de Warsovie. 174. Lettre des ministres de Russie et de Prusse, à la confédération de Targowitz. 261.

Ceylan. Prise de cette île et du cap de Bonne-Espérance par les Anglais, sur les Hollandais leurs alliés. III. 185.

Chabot. Mot affreux et sublime de ce conjuré. II. 252. — Envoyé au supplice par Robespierre. III. 119.

Champ de Mars. Fédération. II. 110. Rassemblement séditieux. Pétition pour la déchéance. Fusillade. 129.

Charette organise et conduit la guerre de la Vendée. III. 85. Il dépose les armes et fait la paix. 205.

Charlemagne. Liberté du peuple français sous son règne. II. 57.

Charles IV, roi d'Espagne. Motifs qui l'ont engagé à la paix et à reconnoître la république. III. 227.

Chasteler, (le marquis de) chargé par l'empereur de négocier avec la Fayette et les autres prisonniers français, de leur liberté. III. 307.

Château-Vieux. Indignation et mépris que ce régiment inspire à la garde nationale. II. 198.

Chauvelin, ministre envoyé à Londres, pour solliciter la médiation de l'Angleterre entre la France et les puissances coalisées. II. 228. — L'Angleterre refuse de le reconnoître pour ambassadeur. III. 24. Ordre d'évacuer le territoire. 28.

Chevalerie. (la) Ce qu'elle étoit sous le règne de la féodalité. Preuve de la barbarie et de l'ignorance de ces temps. II. 59.

Cicéron, (Jean) électeur de Brandebourg, fondateur de l'université de Francfort. I. xix.

Clairfait et *Cobourg.* Leurs victoires; ils forcent Dumouriez à évacuer la Hollande et les Pays-Bas. III. 33-36.

Clergé. (le) Sa puissance sous la hiérarchie féodale. II. 58. Réunion du bas-clergé à la minorité de la noblesse. 81. Dans quel esprit fut décrétée la nouvelle constitution du clergé. 203.

Closter-Seven. Capitulation de l'armée anglaise. I. 41.

Club des cordeliers. Tableau de la situation affreuse où la France fut plongée sous leur règne. III. 111.

Traits héroïques dans ces temps d'une atrocité infernale. 113. Voile jeté sur la déclaration des droits. Ronsin, Hébert, Chaumette, Momoro envoyés au supplice. 120.

Coalition des puissances. Leurs erreurs sur les ressources de la France, à l'époque où la guerre fut déclarée. II. 233. Indignation générale qu'elle excite. 235. Cause de l'affreuse anarchie jacobine. *ib.* Effets des premiers succès de la coalition. 270 et suiv. — Comment elle a secondé les vues des révolutionnaires du *dix août*. III. 3. Elle resserre ses nœuds, après le décret de la convention, qui promet assistance à tous les peuples qui s'insurgeront. 19. Nouveaux alliés qu'elle acquiert. 20. Système étrange qu'elle adopte, après la défection de Dumouriez. Sa conduite à l'égard de la Vendée et des princes français. Système de spoliation. Prétexte que l'émigration de quelques Polonais lui fournit pour la conquête et le partage de la Pologne. 78-80. Refroidissement entre les cabinets de Berlin et de Vienne. 90. Défection du roi de Prusse. 93. Il y rentre, moyennant les subsides que lui donne l'Angleterre. 97. Double prétexte dont elle se couvre: la tyrannie contagieuse de la démocratie, et l'instabilité d'un gouvernement ambitieux. 106. Fausseté de ces deux assertions, et combien elles lui ont été funestes à elle-même, ainsi qu'à la France. 107. Elles n'ont été avantageuses qu'à l'Angleterre. 109. Elle perd le roi d'Espagne. *ib.* Parallèle de la conduite des rois avec celle des jacobins. 177-180. Provinces qu'elle vouloit enlever à la France. 186.

Détail des pertes qu'elle éprouve dans la campagne de 1795. *ib.* Alliés qu'elle perd. 187. 205. 223. 225-226. Sa conduite plus qu'équivoque à l'égard des princes français et des émigrés. 230-231. Ce qu'elle devoit faire; ce qu'elle n'a pas fait. Reproche que lui adresse le duc de Brunswick. Le défaut de plan et de concert la fait échouer à Dunkerque, à Maubeuge, à Lyon, à Toulon, à Landau. 276-278.

Coblentz. Réunion des émigrés. II. 203. Avec quelle joie ils y reçoivent le roi de Prusse. 236.

Cobourg. Ses victoires sur Dumouriez. III. 33-35. Manifeste pour donner un roi à la France. 41. Il assiége et prend Valenciennes. 45. Il désavoue le manifeste de Dumouriez. 77. Son inaction après la prise de Valenciennes et de Condé. 81. Bataille de Fleurus. Sa retraite. 103. 225.

Cocarde nationale. Présentée à Louis XVI. II. 87.

Collot-d'Herbois, comédien et bourreau exécrable; ce qu'il a fait à Lyon. III. 83. Attentat contre sa vie, qui fit égorger une foule d'infortunés. 121. Déporté à Cayenne avec Billaud, son collègue et son complice. 228.

Comédiennes françaises. Sévérité du roi de Prusse à leur égard. Dans quelles circonstances il les fait chasser de Berlin. I. 72.

Comité de salut public, première autorité du gouvernement révolutionnaire. III. 58. Ordre de ne point faire d'Anglais prisonniers, et de les égorger sur le champ de bataille. 84. Traités de paix qu'un autre comité conclut avec l'Espagne, la Prusse et

le landgrave de Hesse-Cassel. 232-238-239. *Voyez* l'art. *Traité de paix.*

Commerce (traité de) entre la France et la Russie, un des griefs de l'Angleterre contre cette dernière puissance, et l'un des prétextes pour allumer la guerre entr'elle et les Turcs. I. 83.

Commune de Paris, formée la nuit du 9 au 10 août par des commissaires de sections. II. 253. Elle s'empare de tous les pouvoirs et fait triompher le crime jusqu'au moment de sa chute avec Robespierre. 256. Circulaire atroce pour les massacres de septembre. 362. — Conduite à l'échafaud. III. 130.

Condé. Sa lettre de concert avec les princes de Bourbon et d'Enghien à Louis XVI. II. 330. — Comment il est traité par les puissances. III. 230.

Confédération de Pologne. Lettres que lui écrivent les ministres de Russie et de Prusse. Sous quel prétexte la guerre lui est déclarée. III. 261.

Constitution de l'an III. Ce qu'elle étoit, malgré les reproches qu'on lui a faits, et la conduite des premiers directeurs. III. 211.

Constitution de Pologne. Sagesse de la diète dans sa rédaction. II. 188 et suiv. Proscription des fédérés à Targowitz. 190.

Contre-révolution. Sens donné à ce mot dans les clubs et comités révolutionnaires. III. 75.

Convention entre la république française et le roi de Prusse. Son objet. III. 284.

Convention national. (la) Divisée en deux partis, la Gironde et la Montagne. III. 5. Elle fait le procès au

au Roi. Chefs d'accusation. 7. Son incompétence. 9. Motifs de ceux qui vouloient faire périr le Roi. 10. Elle déclare la guerre à la Hollande, à l'Angleterre, et quelque temps après à l'Espagne. 29-30. Arrestation de vingt-deux de ses membres. Subjuguée au 31 mai par le parti de la Montagne. Origine de la tyrannie la plus odieuse et la plus sanglante. 49. Sa position critique après le 9 thermidor. 192 et suiv. Sagesse de sa conduite. 195. Sa conduite impolitique dans le procès qu'elle intente aux collègues de Robespierre. Cause de la journée du 1^er^ prairial, et du danger où elle faillit périr. 197. Délivrée par le courage de quelques sections, elle fait attaquer et désarmer les factieux. 199 et suiv. Elle rappelle les émigrés, qui ont fui depuis le 31 mai, pour se soustraire à des mandats d'arrêt. Nomme une commission pour rédiger la constitution de l'an III. 203-204. Elle fait la paix avec plusieurs puissances, et se rejette dans de nouvelles terreurs. 203-207. Situation de l'esprit public, qu'elle a presque toujours méconnu. 208. Fautes qui ont amené le 13 vendémiaire. *ib.*-215. Fautes qui en furent la suite et qui influèrent sur le gouvernement, pendant toute la durée de la constitution de l'an III. 216.

Conventionnels. (les) Égaremens que la peur leur inspire. Journaux qu'ils protégent; chansons qu'ils prohibent; personnages qu'ils persécutent. III. 208 et suiv.

Corday (Charlotte) assassine Marat. Mot de madame Roland à ce sujet. III. 63.

Corps franc. Milice bourgeoise établie en Hollande pour réprimer les abus de l'autorité stathoudérienne. I. 197.

Corse. Prise de cette île par les Anglais. III. 104. Ils en font la conquête au nom du roi d'Angleterre. 109.

Cour de France. (la) Fautes qu'elle commet au commencement des États-généraux. II. 80-81. Sa consternation à la nouvelle de la prise de la Bastille. 88. Son opinion sur l'augmentation de puissance de l'assemblée constituante après le 4 août. 95.

Cracovie. Acte d'insurrection. Serment de fidélité à la nation et d'obéissance à Kosciusko. III. 161. Pouvoir dictatorial qui lui est confié. Ses victoires. 162 et suiv.

Crimée. (voyage en) Artifices que le prince Potemkin emploie pour tromper l'impératrice de Russie. I. 86.

Custines. (madame de) Son courage pour sauver son père et son époux. III. 113.

Custines. Sa marche rapide et hardie sur Spire. Prise de Mayence et sa reprise par le roi de Prusse. II. 204. Il attaque les Hessois sans motifs, et cause leur réunion avec le roi de Prusse, que, par impolitique, il avoit troublé dans ses cantonnemens. 218. — Ses conquêtes en Allemagne. III. 17. Soupçonné de trahison. Il prend le commandement des débris de l'armée que commandoit Dumouriez 45.

D.

Dampierre. Mort héroïque de ce général. III. 45.

Danemarck (le) se déclare pour la Russie et l'abandonne. II. 26-27.

Danton, un des principaux auteurs des massacres du 2 septembre. II. 271. — Sa férocité dans le procès de Louis XVI. III. 14. Son caractère. Ce qu'il dit de Louis XVI. Il veut terminer la révolution en donnant la couronne au duc d'Orléans. Forcé de quitter le comité de salut public par Robespierre, qui ajourne sa mort. 66. Il perd sa puissance dès qu'il cesse d'être terrible. 69. Envoyé au tribunal révolutionnaire et à l'échafaud. 119.

Dantzick. Prétentions du roi de Prusse sur cette ville. I. 79. Il s'en empare, ainsi que de Thorn. Sous quel prétexte. III. 149.

Décemvirs, (les) nom donné aux membres du comité de salut public. III. 74. Tableau de leur gouvernement. 110-116. Acte d'accusation porté contre ceux qui avoient échappé au 9 thermidor. Condamnés à la déportation. 186. Mouvemens séditieux excités par leurs partisans, le 1^er^ prairial. 199.

De Grave. Son attachement pour Louis XVI. II. 220. Renseignemens qu'il donne sur l'état incomplet de l'armée. 240.

Démagogues. Leur tactique et leurs secrets. III. 46.

Démocrates, nom donné au parti populaire. II. 95.

Dénonciations, arme décemvirale, décret de proscription ou de mort. III. 63.

Deséze, défenseur de Louis XVI. III. 11. La simplicité de son plaidoyer. Ce qu'il auroit pu être si

Louis XVI ne s'y étoit pas opposé. Mot du roi quand Deséze lui présenta la péroraison. 12-13.

De Witt, grand-pensionnaire de Hollande. Résolution prise pour autoriser chaque membre à émettre impunément son vœu. I. 207.

Diète polonaise. Sagesse de cette assemblée. II. 188.

Dillon. (Arthur) Service signalé qu'il rendit à la France. II. 278. — Sa mort. III. 120. *Voyez* l'article *Laſlotte.*

Dillon. (Théobald) *Voyez* l'article *Mons.* II. 240.

Directoire de la république française. Sa conduite impolitique à l'égard de la Suède. III. 226. Tableau de ses opérations, opposé à celles de Bonaparte. 252.

Dogger-Banck. Combat naval entre les Hollandais et les Anglais. I. 109 et suiv.

Dombrowsky. Sa conduite contre quarante mille Prussiens. III. 171.

Dominique. (la) Cette île, tombée au pouvoir des Anglais, se soulève et les chasse. III. 240.

Droit de recommandation, ainsi nommé pour exprimer l'influence du stathouder sur l'élection des régens et des magistrats I. 153.

Duisbourg. Prise de cette ville par le parti du prince d'Orange. I. 305.

Dumouriez. Son caractère. II. 220. Quel parti la cour pouvoit retirer de sa popularité. 221. Se trompe sur les dispositions du roi de Prusse et provoque la guerre contre l'Empereur. *ib.* Ce ministre change le plan de

campagne concerté entre Luckner, la Fayette et Rochambeau. 239. Querelle scandaleuse entre lui et les trois autres ministres. Il se fait employer comme lieutenant-général, sous les ordres de Luckner. 241 Sa désobéissance à la Fayette facilite les premiers progrès de l'ennemi. 260. Il parvient au commandement général de l'armée. 261. Position avantageuse qu'il prend pour arrêter l'armée combinée de Prusse et d'Autriche et sa lettre au général Biron, sur les moyens de repousser l'ennemi. 280 et suiv.—Bataille de Jemmappe et victoire complète sur les Autrichiens. Prise de Mons. III. 18. Prise des Pays-Bas. *ib.* Il menace la Hollande et affoiblit ses forces en les divisant. 18. Ses conquêtes en Hollande. 32. Titre qu'il prend dans ses lettres avec lord Aukland. *ib.* Chute aussi rapide que son élévation. Batail le de Nervinde. 33-35. Il veut donner un roi à la France *ib.* Accusé de trahison par Marat. 39. Présens qu'il offre à Cobourg, pour garants de la sûreté de la famille royale. 40. Son escorte autrichienne indigne l'armée. 42. Il est obligé de s'enfuir du territoire français. *ib.*

Duranthon, ministre de Louis XVI, distingué par la modération de ses principes. II. 220.

E.

Eckeren de Zuydras. Motif de son voyage à la Haye. I. 308.

Ecluses. Voyez l'article *Minden.* 345.

Edit sur la liberté de la presse et des consciences. I. 62. Edit de religion. 379.

Efferen, bataillon du prince d'Orange, battu par un détachement de la bourgeoisie d'Utrecht. I. 256.

Elbourg, Hattem. Troupes envoyées contre ces deux villes. I. 112. Résolution magnanime des habitans. 113. Pillage d'Elbourg. 305.

Electeurs. Leur rassemblement à l'hôtel-de-ville, au commencement de la révolution. II. 84.

Elisabeth. (madame) Son angélique pureté inspira des remords même à Robespierre. III. 115.

Emigration. Espoir des émigrés d'armer les étrangers et de reconquérir leurs priviléges. II. 120.

Emigrés. (les) *Voyez* l'article *Coblentz.* Leur ardeur pour une guerre dont ils croyoient prédire le terme et l'issue prochaine. II. 201. Décret de proscription qui les assimile tous, sans distinguer l'âge, le sexe, ni les motifs de leur absence. 203. Déclaration du roi de Prusse et de l'Empereur en leur faveur. 208. Considération dont ils jouissent chez l'étranger. 210. Leur rappel en France. Séquestre de leurs biens. 217. Ils reçoivent le roi de Prusse à Coblentz comme un sauveur. 236. — L'Angleterre les abandonne à Quiberon. Sacrifiés dans les attaques, dans les retraites, et honteusement livrés dans toutes les capitulations. III. 230-231. Rappel de ceux qui se sont expatriés depuis le 31 mai. 204.

Enhoff. (comtesse d') La troisième des femmes vivantes du roi de Prusse. I. 72.

Espagne. Menacée par l'Angleterre. Elle dut aux conseils et à l'attitude imposante de la France, la continuation de la paix. II. 171. — Après la mort de Louis XVI, elle entre dans la coalition. III. 20. Battue à Saint-Jean-de-Luz, à Figuières, à Irun. 104. Les injustices qu'elle éprouve des Anglais la déterminent à la paix. 109. Motifs apparens de cette cour pour continuer la guerre avec la république. 226. Menacée d'une ruine totale. 227. Négociations rapides et conclusion de la paix. 232-239. Prières publiques dans tout le royaume. 242.

Esterno. (le comte d') Plan de conciliation pour appaiser les troubles de Hollande. I. 115.

Etats (les) de Brandebourg. Changement qu'ils subissent. I. xix-xx.

Etats-généraux. A quelle occasion et quel fut le premier qui en demanda la convocation. II. 42. 78.

Eton. Erreurs de cet historien sur l'impératrice de Russie, II. 5. Et sur le prince de Nassau. 16.

Etre suprême. (fête de l') Déclaration ridicule et sacrilége arrachée par Robespierre à la convention. III. 122. Beau mot d'un gendarme à ce monstre haigné dans son sang au 9 thermidor. 129.

Europe. Situation des puissances de cette partie du monde à la mort de Frédéric-le-Grand. I. v-vj. Pourquoi l'histoire de l'Europe moderne nous intéresse si peu pendant le cours de tant de siècles. ix et suiv. Son tableau politique en 1786. 47. 98.

Eward. Influence de ce ministre anglais sur la cour de

Prusse. Alarmes qu'il y répand sur le projet de la quadruple alliance. II. 8.

F.

Farrvasser. Droits de péages relatifs au commerce de Dantzick. I. 79.

Famars. (camp de) Bataille où périt héroïquement le général Dampierre, après que ce camp fut dispersé. III. 45.

Fédéralisme. (guerre du) III. 58-59.

Fédération du Champ de Mars. Situation des esprits à cette époque. 110 et suiv.

Féodal. (système) Ressemblance qu'il donne aux nations modernes de l'Europe, avec les Tartares et les habitans du Caucase. I. xj.

Féraud, tué dans le sein de la convention, et sa tête portée sur une pique. III. 200.

Fersen. Il gagne la bataille de Macicowice, où Kosciusko fut blessé et pris par les Russes. III. 171.

Finances. Voyez l'article *Prusse.*

Fink. (le comte de) Ministre de Frédéric-le-Grand. Sa nièce fut maîtresse du roi de Prusse. I. 72.

Flandre. Situation de ce pays avant l'insurrection des Brabançons. II. 143. Troubles et massacres qui eurent lieu après l'arrestation du général Van-der-Mersch. 148. Rentrée des Autrichiens dans le pays insurgé. 149. Soumission des Pays-Bas. 171.

Flessingue. Emeutes et massacres dirigés par le parti Orange. I. 307.

Fleurus. Victoire remportée sur le prince de Cobourg. III. 103.

Florida-Blanca. (M. de) Son influence sur le caractère timide de Brienne. II. 10.

Foczany. Conférences qui y eurent lieu pour terminer la guerre de Turquie. *Voyez* les articles *Sistow* et *Yassy*.

France. Intérêts de cette puissance dans la querelle des Provinces-Unies avec le stathouder. I. 227. Proposition qu'elle fait d'intervenir en leur faveur, et de mettre fin à leurs troubles. 297-300. — Tentatives de la cour de Pétersbourg auprès de Louis XVI, pour se joindre à elle et à l'empereur, contre la ligue formée dans le Nord. Tableau de la France à cette époque. II. 40 et suiv. Perte graduelle de sa considération. 48. La ligue anglo-prussienne cherche à diriger toutes les puissances contr'elle. 153-156. La France offre de soutenir l'Espagne de toutes ses forces contre l'Angleterre qui veut lui déclarer la guerre. 171. Ses ressources contre la coalition. Erreur des puissances à ce sujet. 233. Nombre des factions qui la divisent et leur caractère. 234. — Situation affreuse de la France sous les décemvirs. III. 112-131. Enumération de ses conquêtes, et sa position brillante dans la célèbre campagne de 1795. 186. Après avoir lutté contre la coalition, repoussé et battu les armées étrangères, affranchi la Hollande et soumis toute la rive gauche du Rhin, elle fit trembler l'Espagne et l'Empire. 224. Elle entre

en négociation de paix avec la Prusse, l'Espagne et le landgrave de Hesse-Cassel. Traités avec ces trois puissances. 232-236. 279-288.

François II succède à Léopold; il répond avec aigreur aux dépêches menaçantes de Dumouriez. Vues intéressées de la maison d'Autriche à l'époque de la guerre. II. 222 et suiv. Griefs dont il se plaint dans son manifeste. 236. — Il demande la levée en masse de tous les cercles. Le roi de Prusse s'y oppose. III. 91. Imprudence de cette demande. 92. Il vient prendre le commandement des troupes en Flandre, bat les Français à Cateau-Cambresis, et s'avance à quarante lieues de Paris; terme des prospérités autrichiennes en France. 98. Il fait le plan d'une attaque générale auprès de Tournay, où les alliés sont battus deux fois. 101. Violation du droit des gens dans les personnes de la Fayette, Puzy et Maubourg. Il donne audience à madame de la Fayette, et lui permet, ainsi qu'à ses filles, de partager la captivité de cet illustre prisonnier. Conditions mises à leur liberté. 295-308.

Fraser, courier extraordinaire envoyé par lui à Londres, concernant la quadruple alliance proposée par la cour de Versailles. II. 7.

Frédéric Ier, électeur de Brandebourg. Il abattit la tyrannie féodale et anarchique du pays. I. xix.

Frédéric IV, électeur de Brandebourg. Il fit prisonnier, en 1332, Frédéric d'Autriche; époque d'où l'on peut dater la rivalité qui depuis éclata si souvent entre cette maison et celle de Brandebourg. I. xxij.

Frédéric Dent-de-Fer, électeur de Brandebourg, refuse deux royaumes. I. xxiij.

Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, répara tout ce que son prédécesseur avoit perdu. Présages de sa grandeur. Guerres qu'il soutint. Alliés et puissances qu'il secourut. Il mérita et obtint le surnom de *grand électeur*. I. xxvij-xxx.

Frédéric Ier, roi de Prusse. Toute son ambition fut d'être roi. Il obtint ce titre de l'empereur Joseph Ier, qui érigea pour lui le duché de Prusse en royaume. I. xxx. Placé entre le grand électeur et Frédéric-Guillaume, il en parut plus petit. Son caractère. xxxj.

Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse. C'est à une plaisanterie de deux Anglais que fut due la création d'une puissance militaire qui changea tout le système politique de l'Europe. I. xxxj. Guerres qu'il entreprit. Nombreux traités qu'il signa. Sa dureté envers son fils. xxxij. Son caractère par Frédéric-le-Grand. xxxiij. Quel surnom lui fut donné xxxv.

Frédéric-le-Grand, roi de Prusse. Différence entre lui et Frédéric-Guillaume II. I. iv. Emprisonné à Custrin; obligé d'assister au supplice de Katt son ami 35. Il offre ses secours à Marie-Thérèse, et s'empare de la Silésie. Victoire qui mit le sceau à sa réputation. Lettre à Louis XV. 38. A l'ambassadeur d'Angleterre. 39. Au maréchal de Belle-Ile. *ib.* Il soutient la guerre contre la moitié de l'Europe, et triomphe de ses ennemis. 40-43. Il s'oppose à la

conquête de la Bavière. 44. Sa politique depuis la paix de Hubertzbourg. 65. Rapprochement entre les cabinets de Versailles et de Berlin. Cause qui empêcha l'effet de cette révolution politique. *ib.* Son opinion sur les troubles de Hollande. 114. Ses adieux à la princesse d'Orange. 151. Bon mot au sujet de la paix sur la navigation de l'Escaut. 179.

Frédéric-Guillaume II. Son portrait. I. iv. Espérance que son règne fait concevoir. 56. Paroles flatteuses que lui adresse le grand Frédéric. 57. Surnom qu'il désire de mériter. *ib.* Il donne la première idée de la ligue germanique. *ib.* But qu'il se propose au commencement de son règne. 59. Sa devise. 60. Opérations qui, dans l'intérieur, excitèrent le plus de contentement. 61. Changement de conduite dans sa politique. 66-68. Nombre de ses femmes légitimes vivant en même temps. 72. Pouvoir que la secte des illuminés prend sur lui, et fautes qu'elle lui fait commettre. 73. Contradictions frappantes dans sa conduite. 77. Réparations qu'il demande aux Etats-généraux des Provinces-Unies. 124. — Son opinion sur la guerre des Turcs avec les Russes. II. 8. Sa conduite impolitique; malheurs qu'elle auroit entraînés sans des circonstances favorables. 14. Son influence sur tous les cabinets de l'Europe. 15. Il fomente des troubles dans Liége. 152. Ses vues, en protégeant la démagogie. 153. Il change de système et de ministère. 156. Raison qui le détermine à changer de système. 159 et suiv. Contradiction honteuse de ce monarque. 191. Ses illusions sur la conquête de la France. 214. Illusions brillantes du roi sur la

nature et l'issue de cette guerre. 223. Sa conduite envers les Polonais, dont il avoit approuvé la constitution, et qu'il avoit soulevés contre la Russie. 231. Son manifeste aux Français, et sa marche avec une armée de cinquante mille hommes. 236. Traitement indigne et cruel qu'il fait éprouver à la Fayette, à Bureau de Pusy, à Latour-Maubourg et à Lameth. 264. Il s'avance imprudemment jusque sur les frontières de Châlons en Champagne. 269. Position critique de son armée. 279-283 et suiv Lettre à sa maîtresse et cause probable de sa retraite. 292. Convention secrète. 293. Il la ratifie après la reprise de Mayence, et se sépare de la coalition. 294. Ses plaintes dans une réponse au roi de Pologne, du tort que les villes de Thorn et de Dantzick font au commerce prussien. 303. Il demande la cession de ces deux villes. 305. Lettre à l'évêque de Liége, sur les troubles entre lui et ses sujets. 311. Ses motifs pour prendre les armes contre la France. 347 et suiv. — Faute grave qu'il commit en exaspérant une partie du peuple français. III. 2. Révolution complète dans l'esprit national après sa retraite. 17 et suiv. Il chasse les Français de Francfort, reprend Mayence, et force les lignes de Weissembourg. 60. Il s'empare des villes de Thorn, Dantzick, et d'une partie de la Grande-Pologne, sous le prétexte de jacobinisme. 80. Juste motif de ses plaintes à l'égard de l'empereur. 92. Il renonce à la coalition. 93 et suiv. Nouveau traité de subsides qui l'y fait rentrer. 97. Fausseté avec laquelle il dément ses promesses et trahit les Polonais. 142-144. Il s'empare

de Dantzick, de Thorn et de la Grande-Pologne, 149. Il bat, à la tête de quarante mille hommes, Kosciusco, qui n'en avoit que douze mille. 165. Il s'emparc de Cracovie après la bataille de Szezekocin. 166. Il assiége Warsovie, abandonne le siége, ses malades et ses munitions. 167. Le premier qui marcha à la tête de la ligue qui vouloit subjuguer la France, et le premier à se retirer de cette coalition. Quelle part il a prise aux trois campagnes qui ont précédé le traité de paix. 217-223. Il refuse les subsides de l'Angleterre, abandonne le stathouder, renonce à ses possessions sur la rive gauche du Rhin, et assure la tranquillité du nord de l'Allemagne. 228. Peuples dont il a soutenu et trahi les intérêts. 229. Il donne au comte de Goltz pleins pouvoirs pour traiter de la paix. 233. Marque de déférence qu'il refuse au comité de salut public. 234. Ses dispositions à l'égard de la révolution de Hollande, et l'abolition du stathoudérat. *ib.* Projets de démembrement et de sécularisation que lui présente le comité de salut public. 247. Puissances qu'il avoit trompées. 248. Sa lettre au comte de Goltz, et ses éloges sur les travaux de la diète de Pologne. 259. Sa réponse à Stanislas-Auguste, dans laquelle il dément les assurances de secours qu'il avoit faites. Sa déclaration sur les affaires de Pologne; il blâme les patriotes d'avoir résisté aux armées de l'impératrice de Russie, qui protégeoit les rebelles, ou fédérés de Targowitz. Inculpation de jacobinisme faite aux Polonais. Il exige le serment de fidélité, 266-275.

Frédéric - Guillaume III. Preuves de sagesse qu'il donne en montant sur le trône. Punition des dilapidateurs. Economie de son administration. Système pacifique qu'il adopte. III. 249.

Frères de Louis XVI (lettre des) au Roi, sur le traité de Pilnitz et les dispositions des puissances. II. 332.

Frise. (la) Son attachement à la France. Division et rupture entre les régens frisons et ceux de Hollande. I. 280 et suiv.

Fructidor. (5 et 13) Loi de la charte constitutionnelle, que les sections de Paris ne voulurent point recevoir, et qui donna lieu aux troubles du 13 vendémiaire. III. 212.

G.

Garde nationale. Sa création. II. 85. Sauve la famille royale dans la nuit du 5 au 6 octobre. 101. Elle ramène le roi et l'assemblée nationale à Paris. 103.

Gardes-du-corps. Banquet donné au régiment de Flandre. Suites tragiques de ce banquet. II. 101 et suiv.

Gecomiteerde-Raad ou *Comité-conseil.* Emeute appaisée. Pouvoirs dont il est revêtu. I. 182 et suiv.

Généralité. (pays de la) Ses rapports politiques avec les Etats-généraux des Provinces-Unies. I. 135.

George-Guillaume, électeur de Brandebourg. En quel état étoit l'armée avant lui; ce qu'elle fut sous lui, et sous les premiers rois de Prusse. I. xxj. Il fut au moment de perdre tout ce que ses prédécesseurs avoient acquis. xxvj.

Gironde. (députés de la) Cause de leurs égaremens. Victimes de la faction qu'ils secondèrent. II. 200.

Girondins. (les) Nom donné au parti qui attaquoit le trône constitutionnel et qui fit la journée du 20 *juin.* III. 5. Présages de leur chute. 6. Leur première défaite. 7. Première faute de ce parti et de ceux qui ne vouloient point voter la mort du Roi. 9. Leur conduite dans le procès qui lui fut intenté. Ils votent vainement l'appel au peuple; ainsi, par la journée du 20 juin, ils sapèrent les fondemens du trône constitutionnel: en reconnoissant que le Roi étoit coupable, ils le conduisirent, malgré eux, à l'échafaud. 13-14.

Gislaer. Emeute qu'il excite à la Haye. I. 110. Il justifie auprès de l'envoyé de Prusse la conduite des patriotes hollandais. 124. Conspiration contre sa vie. 194. Sa générosité. 195. Son discours aux Etats de la Haye. 207. Son entretien avec l'ambassadeur de Prusse sur l'outrage prétendu dont se plaignoit la princesse d'Orange. 318.

Givet, (camp de) destiné à soutenir les patriotes hollandais contre l'invasion des Prussiens. I. 124. Brienne en empêche la formation. 325.

Goertz; (le comte de) envoyé de Prusse à la Haye. Sa conduite en cette ville. I. 114. Son caractère, ses talens. 217. Etrange forme de ses lettres de créance. *ib.* Instructions moins vicieuses et plus pacifiques. 229.

Goltz, envoyé en Suisse pour traiter de la paix avec le ministre de la république française. III. 233. Sa mort suspend les négociations et réveille les intrigues de l'Autriche

l'Autriche et de l'Angleterre, pour traverser la paix. 235. Ce ministre prussien donne, au nom du Roi, l'approbation la plus complète à la nouvelle constitution de la Pologne. 259.

Gorcum, ville de Hollande qui se rendit aux Prussiens à la première bombe. I. 356.

Gouffier, (Choiseul-) ambassadeur de France à la Porte. Il conseille aux Turcs de se mettre en état de défense contre la Russie. I. 90. Causes qui rendirent inutile sa médiation entre les Russes et les Turcs. 97.

Gouvion. Sa conduite courageuse à Bouvines. II. 241. Tué à l'avant-garde de l'armee de la Fayette. 242.

Gower-welsche-sluis, lieu où la princesse d'Orange, qui se rendoit à la Haye, eut ordre de rebrousser chemin. I. 300.

Grand-Pré. Défilé que Dumouriez occupa avec une poignée d'hommes pour arrêter le duc de Brunswick. II. 282.

Gray. (Charles) Le parlement d'Angleterre lui décerne des remercîmens, ainsi qu'à Jones Jervis, pour s'être emparé des îles françaises. III. 106.

Grèce. Projet de Catherine et de Joseph II, de ressusciter les républiques grecques. I. 92.

Greig. (l'amiral) Premier combat naval entre les Russes et les Suédois. Il s'y distingue. II. 25.

Grodno, ville où se rassemblèrent les fédérés de Pologne, pour y consommer la ruine de leur patrie. III. 154. Arrestation de plusieurs membres qui s'op-

posent aux mesures concertées entre la Russie et la Prusse. 156.

Gueldre. (la) Révolution de cette province et sa situation. I. 203. Suppression de la liberté de la presse. 204. Composition des Etats. 205. Demande singulière des États de cette province aux Etats-généraux. 265.

Guillaume III, prince d'Orange. Source des divisions qui ont agité ces provinces. I. 102. Invasions de pouvoirs. 143 et suiv.

Guillaume IV, Le stathoudérat déclaré héréditaire dans sa famille, avec une extension de droits et de pouvoirs. I. 103.

Guillaume V, prince d'Orange Son caractère. I. 104. Forcé, dans la guerre d'Amérique, de se réunir malgré lui aux Français qu'il déteste. 109. Abus d'autorité qui fut le signal de la guerre civile. 112. Il rejette les propositions pacifiques des Etats-généraux. 118. On déclare qu'il a perdu la confiance des Etats. 120. Il recouvre toute son autorité. 130. Sa connivence avec le cabinet de Saint-James dans la guerre d'Amérique. 162. 170. 173. Auteur d'une émeute à la Haye Evénement qui amène la première intervention de la cour de Berlin et l'origine de la guerre civile. 181-184. Menace singulière aux Etats de Hollande. 185. Commandement de la garnison de la Haye, ôté au prince, ou première atteinte portée aux prérogatives abusives du stathoudérat. 187. Autorité de ce prince dans la Gueldre. 204-206. Il envoie des troupes contre les deux petites villes d'Elbourg et d'Hattem. 212. Suspension provisoire de ses

fonctions de capitaine-général. 214. Il met en problème la souveraineté de la province de Hollande. 225. Nombre de couriers qu'il expédie en un seul jour. Ordre à ses troupes de marcher sur Utrecht. 255. Indignation publique excitée par son manifeste. 268. Ses plaintes aux Etats sur un affront fait à son épouse. 313. Mesures prises à cet égard. 316. Rentrée triomphante de ce prince à la Haye. 358. Renouvellement des émeutes. 359. Le stathouder est réintégré. *ib.* Résolution ironique concernant la France. 360. — Il se fait investir du pouvoir dictatorial. III. 182. Il s'oppose à la paix; veut arrêter l'invasion des Français par une levée en masse et par des inondations. Obligé de s'enfuir en Angleterre avec sa famille. 183-185.

Gustave III, roi de Suède. Avertissement que lui donne le grand Frédéric. II. 17. Sa passion pour la guerre et pour les alliances offensives. 18. Causes qui le déterminent à se déclarer contre la Russie. 20. Stratagème cruel et puéril. 21. Sa note arrogante et ses prétentions. 22. Ses lenteurs et l'inertie de la Prusse sauvent l'empire de Russie. 23. Mécontentement de son armée. 26. Activité, prudence et fermeté du roi dans ce danger. 27. Victoire célèbre qu'il remporte sur la flotte russe, et dangers imminens où il est exposé. 154. Paix avec la Russie. 169. Il insiste pour la guerre contre la France. 186. Assassiné dans un bal. 227.

H.

Haddick marche sur Berlin. I. 41.

Hailes, ministre d'Angleterre en Pologne. Il fait rejeter l'alliance entre la Russie et les Polonais. II. 38.

Hardenberg. (baron de) Ce ministre est chargé de continuer les négociations de paix entamées en Suisse. Elle fut signée, le 16 germidal, à Bâle. III. 235. Difficultés principales à vaincre dans cette négociation. 236. Conditions réciproques de la paix entre la France et la Prusse. *ib.* et 237.

Harlem. Cette ville propose aux Etats de Hollande s'il ne conviendroit pas d'accorder au peuple un certain degré d'influence dans les affaires. Suite de cette proposition. I. 236 et suiv.

Harnier, négociateur prussien, envoyé au comité de salut public pour annoncer les dispositions pacifiques du roi. III. 228. 234.

Harris, (le chevalier) depuis lord Malmesbury, ambassadeur d'Angleterre. Son caractère. Ses intrigues pour allumer la guerre civile en Hollande. I. 117. Emeutes qu'il soudoie en faveur du stathouder. Artifice qu'il emploie pour engager le roi de Prusse à se déclarer contre les patriotes. 118 et suiv. Bal préparé pour célébrer le triomphe anticipé du parti stathoudérien. 234. Ses distractions au jeu, et quelle en étoit la cause. 308.

Hassan-pacha. Le sultan Sélim lui fait couper la tête. II. 174.

Hattem. *Voyez* l'article *Elbourg.*

Helvoet-Sluys. Sédition violente qu'y excite le parti d'Orange. I. 307.

Henri. (le prince) Son portrait. Sa conduite à l'égard du roi son neveu. I. 66. — Il veut détourner le roi de Prusse de faire la guerre à la France. II. 215.

Henriot. Ce qu'il fit pour assurer les succès de son parti au 31 *mai*, contre les députés girondins. III. 48. Danger imminent où il exposa la convention. 126. Sa mort. 130.

Herbert, internonce autrichien, se concerte avec Bulgakow et le ministre français Ségur, pour concilier la Russie et la Porte. I. 93.

Hertzberg, (le comte de) le plus habile ministre de Frédéric-le-Grand. Manière dont Frédéric-Guillaume II reconnoît ses services. I. 58. Cause principale des grands événemens qui ont bouleversé l'Europe, et sur-tout la Hollande. 61. Il engage les Turcs à déclarer la guerre aux Russes. 94. Il fomente les troubles du Brabant et des Provinces-Unies. 115. Il appuie la cause du stathouder contre les États-généraux. 186. Instructions données au comte de Goertz. 218. — S'oppose à la quadruple alliance projetée par le cabinet de Versailles. II. 8. Il irrite les Polonais contre la Russie qui leur avoit proposé un traité d'alliance. 36. Il quitte le ministère. 156. Quelles en furent les causes. 159-167.

Hesse, (la princesse de) deuxième femme du roi de Prusse. Sa sagesse et sa disgrace. I. 71.

Hesse-Cassel. (le landgrave de) Ce prince fait la paix avec la république française, lui cède les

pays qu'il possède sur la rive gauche du Rhin, et cesse de fournir son contingent à l'Empereur. III. 238. 294.

Histoire. (l') Pourquoi l'histoire des nations modernes a tant de sécheresse et si peu d'attraits. I. ix et suiv. Ce qu'elle étoit autrefois; tableaux intéressans qu'elle avoit à peindre. xij. A quoi ils se réduisirent dans la décadence de l'Empire et dans l'invasion générale qui donna lieu aux nouvelles monarchies. xiij. Ce qu'elle devint à la renaissance des arts. xv.

Hoche. Ce général contribue beaucoup au gain de la fameuse bataille livrée au duc de Brunswick auprès de Haguenau. III. 88. 221.

Hohenzollern. (maison de) Tige des rois de Prusse. Jusqu'où elle remonte. I. xxj.

Hollandais, patriotes proscrits par suite de la capitulation avec le duc de Brunswick, et à l'instigation de la princesse d'Orange. I. 366 et suiv. Accueillis en France, et rassemblés à Saint-Omer. *ib.*

Hollande. Cause générale des troubles de ce pays. I. 101 et suiv. Les États annullent le réglement de 1674 et le droit de patentes. 112. Signal de la guerre civile. 113. Sommation des États au Prince de retirer ses troupes, et menace, en cas de persévérance, de le destituer. 212. Suspension provisoire du Stathouder dans ses fonctions de capitaine-général. 214. Disposition pacifique des États. 229 et suiv. Ils établissent une commission souveraine. Gratification qu'elle donne aux soldats restés fidèles. 291. Réponse des États à la note impérieuse du roi de

Prusse. 344. Demande qu'ils font au comte d'Esterhazy. 345. — Sous Pichegru, une de ses flottes est prise par un escadron. III. 181.

Honscote, bataille gagnée par l'armée du Nord. III. 220.

Hood. Cet amiral s'empare de Toulon. III. 82.

Hooft. Honneurs qu'il reçoit du peuple, dont il avoit servi la cause. I. 244.

Horn, (Lilien-) un des conjurés contre la vie du roi de Suède. II. 227.

Houchard. Victoire complète, qui eut l'échafaud pour récompense. III. 81.

Huger, fils de l'homme chez lequel la Fayette avoit débarqué la première fois en Amérique. Projet hardi qu'il exécute pour tirer la Fayette de la forteresse d'Olmutz. III. 301.

I.

Illuminés, secte de visionnaires en Prusse. Fautes qu'ils firent commettre à Frédéric-Guillaume III. I. 73. — Causes de sa mort prématurée. II. 15. — III. 248.

Ingelstrom. Ce général russe exige de la diète de Grodno qu'elle anéantisse tous les actes qui pouvoient réveiller l'énergie polonaise. III. 157.

Ismaïl. Prise de cette ville; affreux carnage qu'y font les Russes. II. 175.

J.

Jacobinisme, un des prétextes dont se servit Ca-

thérine II pour s'emparer de la Pologne. III. 148. Couleurs sous lesquelles il est représenté par l'impératrice de Russie dans sa déclaration aux confédérés de Targowitz. 263. Il sert de prétexte aux cours de Berlin, de Pétersbourg et de Vienne, pour effacer la Pologne du nombre des puissances. 264. *Voyez* la Déclaration du roi de Prusse. 267.

Jacobins. (les) Leur origine. Puissance dangereuse qui s'élève à côté de l'assemblée constituante. Multiplicité de leurs clubs affiliés, et inquiétude qu'en conçoivent les citoyens éclairés. II. 112. et suiv. Leur influence sur l'assemblée nationale. Leurs principes. 115. Langue nouvelle qu'ils imaginent. 116. Ils demandent la déchéance du Roi. 129. La mort de l'empereur Léopold leur est faussement imputée 213. 227. Anarchie affreuse dont l'Univers fut menacé. 235. Ils demandent que Louis XVI soit détrôné. 238. Ils désorganisent l'armée, et paralysent ses premières opérations. *ib.* et 239. — Legendre ferme leur club au 9 thermidor. III. 128. Leurs mouvemens, après le 9 thermidor, pour empêcher le procès que la convention voulut faire à la Montagne; procès qu'elle changea arbitrairement dans un acte de déportation. 197. Leurs intrigues pour amener la journée du 1^er^ prairial. 198-199. *Voyez* l'art. 1^er^ *Prairial.*

Janvier 1793 (21) jour où Louis XVI périt sur un échafaud. III. 14. Terribles conséquences qui en résultèrent. 15.

Jasinski. Foiblesse de son armée en Lithuanie, contre le général Fersen et dix-sept mille Russes. III. 170.

Joachim II. Prudence avec laquelle cet électeur de Brandebourg se conduisit du temps de Luther. C'est à lui que remontent les droits de la maison de Brandebourg sur la Prusse. I. xxv.

Joseph II. Son entrevue avec le roi de Pologne. I. 89. Avec l'impératrice de Russie, dans son voyage en Crimée. 91. Flatteries de ce Prince. *ib.* Projet concerté avec Catherine II, de ressusciter les républiques grecques. 92. Sa conduite pacifique au commencement de la rupture. 96. Marché honteux de cet empereur avec la Hollande, sous l'arbitrage de la France. Bon mot de Frédéric-le-Grand à ce sujet. 179. — Sa médiation entre les Russes et les Turcs se change en hostilités. II. 12. Il combat en personne à la prise de Sabach. 16. Faute et revers qui l'obligent à se retirer devant l'ennemi. 49. Sa mort. Son caractère. Ses erreurs politiques. Sa conduite à l'égard de la Bavière et des Pays-Bas. 136 et suiv. A l'égard des Brabançons et des Flamands. Cause de leur révolution. 140 et suiv.

Jourdan bat le prince de Cobourg à Fleurus. Victoire complète. III. 102. Il le force à repasser le Rhin, et fait lever le blocus de Luxembourg et de Mayence. 223.

Juillet 1789. (le 14) Prise de la Bastille. II. 85. Cette journée fut en quelque sorte préparée par celle du 23 juin, qui souleva tout Paris, sous le prétexte que le Roi, dans sa déclaration, n'offroit pas de garantie suffisante à la liberté. 81-85.

Juin 1791. (21) Fuite de Louis XVI. II. 127.

Juin 1792. (20) Journée où une populace effrénée et féroce pénétra dans le château des Tuileries, sous le prétexte d'obtenir la sanction de quelques décrets. II. 243. — Ouvrage des girondins qui vouloient gouverner la France par leurs ministres. III. 5.

K.

Karlskreuth. Entrevue de ce général prussien à Francfort, avec les commissaires français. III. 92.

Katt. Son supplice, et pourquoi. I. 35.

Kellermann. Sa jonction avec Dumouriez. Hauteurs de Valmies, où l'armée combinée fut repoussée dans l'attaque du 20. II. 283. — Il pénètre dans l'électorat de Trèves. III. 18.

Kilburn. Victoire de Suwarow sur les Turcs. II. 12.

Kinkel. Il excite les troubles de la Hollande sous la direction du chevalier Harris. I. 329.

Kinsberg. Voyez l'article *Dogger-Banck.*

Kiow. Triste perspective que ce pays présente à Catherine II dans son voyage en Crimée. I. 89.

Kollin. Lieu où fut battu Frédéric-le-Grand. I. 41.

Kosciusko, célèbre par ses victoires sur les Russes. Il reçoit l'ordre funeste de retirer son armée, et la Pologne passe sous un joug étranger. II. 232. — Il revint des Etats-Unis d'Amérique où il s'étoit distingué, pour délivrer la Pologne du joug de la Russie et de la Prusse. III. 159. Sa conduite politique. 165.

Il bat le roi de Prusse avec une poignée d'hommes. *ib.* Battu à Szezekocin, il ne peut secourir Cracovie, 166. Il punit les auteurs d'une émeute. *ib.* Découverte du traité de partage entre les deux cours impériales et le roi de Prusse. 169. Provinces de France qui devoient passer à l'électeur de Bavière. *ib.* Crise effrayante où il se trouve entre les trois puissances. 169-170. Fait prisonnier par la trahison d'un de ses généraux. 171. Paul I^er^ lui rend la liberté. Honneurs que lui rend la ville de Warsovie, dans le temps même que les Russes en faisoient le siége. 173.

Krimpener-waard, endroit célèbre par l'affront qu'y essuya la princesse d'Orange. I. 300.

L.

LA FAYETTE. (madame de) Sortie des cachots de Robespierre, elle se rendit à Vienne, et partagea à Olmutz la captivité de son mari avec ses deux filles. III. 112. 303-309.

La Fayette propose la déclaration des droits. II. 82. Il est élu commandant de la garde nationale, et rétablit le calme dans Paris. 85. Le 5 octobre, la commune l'envoie à Versailles. Le 6, il sauve la famille royale. 102. Au Champ de Mars, il fait tirer sur les séditieux. 129. Ses plaintes sur la foiblesse des moyens qu'on lui donne pour la première campagne. 239. Arrivé à Givet, il reçoit l'ordre de ne pas continuer les opérations commencées. 241. Il dénonce à l'assemblée nationale la désorganisation

que les jacobins mettent dans l'armée. 243. Sa pétition contre les auteurs de la journée du 20 juin. Conseil qu'il donne au roi, et réponse de la reine. 245. Moyens employés pour le perdre. 260. Il ordonne à Dumouriez de quitter le camp de Maulde. Il fait arrêter à Sedan les commissaires de Paris. Décrété d'accusation, il quitte la France. 263. Prisonnier des Autrichiens et livré au roi de Prusse; traité et conduit comme un criminel. 264. — Enfermé à Wesel. III. 298. Transféré à Magdebourg, de là à Glatz en Silésie. Livré à l'Empereur, qui le fait enfermer à Olmutz. 300. Enlevé par Bollman, et bientôt repris. 301. Sa femme et ses enfans viennent partager sa captivité. 303. Sollicitations impuissantes auprès de l'Empereur. Conditions mises à sa liberté. 305-306.

Lafitte, ingénieur français au service de la Turquie. Son opinion sur la durée du siége d'Oczakow. Siége de cette ville pendant dix mois. II. 28.

Laflotte, fourbe connu par la dénonciation d'une prétendue conspiration des prisonniers au Luxembourg. III. 120.

La Haye. A qui doit appartenir le commandement militaire de cette ville. I. 181. Négociations politiques à ce sujet, 185 et suiv. Plan d'émeutes et d'incendies. 307. Causes qui firent échouer ce projet. 309. Autre tentative pour massacrer les patriotes dans une seule nuit. 311. Fuite des patriotes qui composoient les Etats, et des trois pensionnaires. 354. Massacres et incendies à la nouvelle de l'approche

de l'armée prussienne. 357. Outrages faits à l'hôtel de l'ambassadeur de France. *ib.*

Lally-Tollendal quitte l'assemblée nationale après les crimes du 6 octobre. II. 104.

Lamballe, (la princesse de) massacrée dans les journées de septembre. II. 273.

Lameth. (Alexandre) Son caractère, ses efforts pour empêcher la chute du trône dont il avoit attaqué le pouvoir. II. 263. — Sa captivité à Magdebourg. III. 298. Tombé dangereusement malade, il ne suivit pas la Fayette dans les prisons d'Olmutz. Le roi de Prusse lui permit de rester dans ses états, et lui rendit la liberté, après la paix. 300.

La Rochefoucauld. Les massacreurs de septembre l'égorgent en Normandie. II. 275.

Lascy. (le maréchal de) Faute grave qu'il fait commettre à l'Empereur dans la campagne contre les Turcs. II. 49.

Latour-Maubourg. Sa captivité. III. 300-307.

Launay, chef de la régie française établie à Berlin pour la direction des finances. I. 73.

Lavoisier, citoyen vertueux, époux tendre et fidèle, savant célèbre, administrateur éclairé, contribua, par ses découvertes, à étendre le règne de la chimie. Sa mort indigne toute l'Europe savante contre les vandales qui le firent périr. III. 113-114.

Legendre conspire contre Robespierre. III. 123. Il ferme le club des jacobins. 131. Il délivre la convention dans la journée du 1^er^ prairial. 201.

Léopold. Etat de crise et de foiblesse où se trouva la maison d'Autriche à son avénement au trône. II. 139.

Sa conduite politique et pacifique lui assure l'Empire et fait rentrer ses provinces rebelles dans le devoir. 157 et suiv. Après la convention de Reichenbach, il fait passer quarante mille hommes dans les Pays-Bas. 166. Il appaise les troubles de Hongrie, est élu Empereur sans opposition. 172. Il concerte à Mantoue, avec les ambassadeurs d'Angleterre et de Prusse, les moyens de conciliation entre Louis XVI et le peuple français. 181. Son entrevue à Pilnitz avec le roi de Prusse, le comte d'Artois et l'électeur de Saxe. 182. Suspension d'hostilités d'après les conseils de Louis XVI. 186. Sa convention avec le roi de Prusse. 187. Nouvelle lettre circulaire qu'il adresse aux puissances. 192. Sa déclaration, commune avec le roi de Prusse, qu'il regarderoit comme une déclaration de guerre l'entrée des Français dans l'électorat de Trèves pour en chasser les émigrés. 208. Ses plaintes, ses préparatifs de guerre. Conseils qu'il donne à l'électeur de Trèves. 212. Congrès qu'il veut ouvrir pour concilier les intérêts des rois avec la constitution française. Mort de cet empereur. Soupçons à ce sujet contre les jacobins. 213.

Lessart succède à Montmorin dans le ministère. II. 204. Décrété d'accusation, sous le prétexte d'intelligence avec l'Empereur. 220.

Liancourt. (le duc de la Rochefoucauld-) Il informe le roi de la prise de la Bastille. Conseils qu'il lui donne. II. 86. Offre au Roi de le conduire à Rouen, pour le soustraire aux jacobins. 246.

Liberum veto. Droit qui s'introduisit dans la diète de

Pologne. Cause de l'influence tyrannique des puissances étrangères. III. 139.

Liége. Ordonnance remarquable du gouvernement liégeois, à l'occasion du grand nombre d'émigrés hollandais. I. 368. — Insurrection dans cette ville. Expulsion de l'évêque. II. 151. Conduite artificieuse du roi de Prusse. 152. Les Liégeois obligés de se soumettre. 171.

Lignitz, lieu célèbre où le roi de Prusse se vit menacé par quatre armées. I. 43.

Ligue anglo-prussienne. Plan de cette ligue, dirigée contre les cours de Versailles, Vienne et Pétersbourg. II. 10. Elle arme le roi de Suède contre l'impératrice de Russie. 17. Fomente les troubles de la Flandre et du Brabant. Y veut établir une petite république pour la gouverner. 144. Change de principes et de système. Abandonne les Brabançons pour tourner ses vues contre la France. 149. Ambition immense de cette ligue dirigée contre la Russie, l'Empereur, la France et l'Espagne. Ses efforts pour réunir toutes les puissances contre la France. 155. Déjouée dans le Nord par la paix de la Suède avec la Russie. 169. — Elle excite les Polonais à profiter des embarras de la Russie et de l'Autriche pendant la guerre des Turcs, pour se donner un gouvernement stable, et se soustraire à leur domination III. 140.

Lille. Siége et bombardement de cette ville. III. 18.

Lochem, ville dévastée par les troupes du prince d'Orange. I. 305.

Loménie, (le cardinal de) ou M. de Brienne. Appelé à la régénération des finances, il fait tout ce qui pouvoit les anéantir. Ses fautes. II. 42-43.

Longwy, première ville française qui se rendit aux Prussiens. II. 269.

Louis XVI. Son caractère considéré relativement à la révolution. II. 73. Lenteur funeste dans le rassemblement des Etats. 79. Sa déclaration le 23 juin. Suites de cette démarche. 81. Sa situation après la révolution du 14 juillet. 87. Il résiste à ceux qui lui conseillent la fuite et la guerre civile. 100. Danger où il fut exposé, dans la nuit du 5 au 6 octobre. 102. Ramené par la garde nationale à Paris. 103. Sa situation avant son départ de Paris. 126. Son évasion et son retour. 127. Il accepte la constitution. 186. Il sacrifie ses ministres au parti jacobin. 204. Il sollicite auprès des puissances le désarmement des émigrés. 208. Il change de ministres et donne à la minorité une plus grande force. 219. Sa crainte de voir la reine dénoncée à l'assemblée législative. 220. Il déclare la guerre au roi de Hongrie et de Bohême. Position du Roi à cette époque. 222 et suiv. Danger où l'exposent les manifestes des cours de Vienne, de Berlin et du duc de Brunswick. 238. Obligé au 20 juin de prendre le bonnet rouge au château des Tuileries. 243. Il refuse de se rendre à Compiègne et à Rouen. 247. Il abandonne les soins de sa sûreté et de sa défense personnelle le *dix août*. 254. Il cherche un asile dans le sein de l'assemblée législative. *ib.* Elle le fait

fait enfermer dans la tour du Temple avec sa famille. 256. Soupçonné d'avoir écrit au roi de Prusse en Champagne. 291. — Son procès. Premier combat entre la Montagne et la Gironde. III. 7. Chefs d'accusation contre lui. 8. Moyen infaillible de sauver Louis XVI. 9. Ses défenseurs. *ib.* Illégalité du décret qui le condamne à mort. 14. Avec quelle dignité il reçut son arrêt. Sa mort et ses derniers vœux pour la France. *ib.*

Louis, fils de Louis XVI, sa captivité et sa mort. III. 210.

Luchésini, (le marquis de) ministre de Prusse à Warsovie. Son portrait. II. 36. Comment il excite les Polonais à recouvrer leur indépendance; il les irrite contre la Russie. 37. Il négocie avec Dumouriez et dégage les Prussiens de leur triste situation en Champagne. 218.—Chargé de présenter à Stanislas-Auguste les craintes du roi sur les orages que la Russie élève en Pologne. III. 259.

Luckner. Plan d'envahir les Pays-Bas, concerté avec la Fayette et Rochambeau. II. 239.

Luxembourg. (prison du) Conspiration imaginée pour perdre les prisonniers. III. 120.

Luxembourg. Première source de division entre la Prusse et l'Autriche. II. 228. — Prise de cette ville et du maréchal Bender. III. 246.

Lyon. Victime célèbre et malheureuse des fureurs de Collot-d'Herbois. III. 83.

M.

Macdonald, général français, devenu célèbre par ses victoires en Italie. En Hollande, il passa le Vahal qui étoit glacé. Sa marche hardie déconcerta les ennemis et décida la conquête de la Hollande. III. 184.

Macieowice. Bataille où Kosciusko fut blessé et prisonnier des Russes. III. 172.

Mack, appelé au congrès d'Anvers pour y proposer des plans à la coalition, qui, divisée d'intérêts, n'en suivit aucun, et lui imputa le mauvais succès de la campagne. Chaque puissance, en croyant conquérir séparément pour elle-même, ouvrit les yeux de l'Europe sur les motifs de cette guerre. III. 80-101.

Madalinsky, Polonais qui se révolta le premier contre la tyrannie des Russes. Ses victoires. III. 161-164.

Madame, fille de Louis XVI. Courage de cette jeune princesse qui survivoit, dans le Temple, à ses parens immolés. Ses derniers mots, en s'éloignant de la France, furent des vœux pour le bonheur de sa patrie. III. 115.

Magdebourg, ville où furent détenus dans un souterrain, la Fayette, Maubourg et Lameth. III. 299.

Mai. (le 31) Journée célèbre préparée et conduite par les montagnards, les jacobins et la commune. But de ce soulèvement. III. 48. Arrestation de vingt-deux députés girondins. 49. Constitution du 31 mai, la plus favorable à l'anarchie. 57. Renfermée jusqu'à ce que la patrie ne fût plus en danger. 58. Anéantie et

livrée au mépris, après la défaite des anarchistes aux 1^er^ et 3 prairial. 230.

Maison du Bois. Château de plaisance du prince d'Orange. Trames projetées dans ce lieu, d'écraser tous les républicains d'un seul coup. I. 30 et suiv.

Malesherbes, défenseur de Louis XVI. Portrait de ce digne magistrat. III. 11. Il proteste contre l'illégalité du décret qui le condamne à mort. 14. Son stoïcisme. Il vécut et mourut comme Socrate. 113.

Mandat, commandant de la garde nationale, égorgé au 10 *août* par ordre de la commune. Influence de sa mort sur cette journée. II. 253.

Manifestes de la cour de Vienne; ses griefs contre la France. 236. De Berlin. *ib.* Du duc de Brunswick. Crimes qui en furent le prétexte et la suite. 237 et suiv.

Mantoue. Convention qui a préparé le traité de Pilnitz. II. 182.

Marat, auteur des massacres de septembre. II. 268. — Accusé par la Gironde: Absous par l'influence de la commune. III. 38. Il accuse Dumouriez de trahison, 39. Il est assassiné. Son horrible caractère. 64.

Marbois, envoyé à Vienne pour engager les puissances à ne pas s'immiscer dans les affaires de France, et pour faire cesser l'armement des émigrés. II. 208.

Maret. Deux fois envoyé à Londres pour prévenir la rupture entre les deux nations. III. 28.

Maret et *Semonville*, arrêtés sur un terrain neutre, et mis aux fers par les Autrichiens. III. 84.

Mariages républicains. Ironie et cruauté atroce de Carrier. III. 86.

Marie-Thérèse d'Autriche. Guerre pour son mari. I. 36.

Marlborough présente la serviette et l'aiguière au premier roi de Prusse. I. 31.

Massacres du 2 septembre. Une partie de leurs auteurs s'est fait connoître dans une circulaire aux départemens. II. 362.

Masse. (levée en) Moyen révolutionnaire qui opposa douze cent mille hommes à l'ennemi. III. 72.

Mastreicht. Emigration considérable de cette ville et de toutes les Provinces-Unies. I. 368.

Maury (l'abbé) gagna le chapeau de cardinal pour avoir défendu les intérêts du pape, qui perdit Avignon. II. 180.

Maximum. Moyen *décemviral* qui produisit une disette générale. III. 111. Un des prétextes dont les jacobins se servirent pour soustraire à la déportation les collègues de Robespierre. 198.

Meaux. Les massacreurs de septembre y firent couler le sang. II. 275.

Menou (le général) se porte au faubourg Saint-Antoine, et désarme les séditieux qui avoient sauvé du supplice les assassins du député Féraud. III. 202. *Voyez* l'article *Prairial.*

Michelson. Stratagème de ce général prussien contre les Suédois. II. 25.

Middelbourg. Pillages et massacres que la populace fait dans cette ville. I. 306.

Minden. Grande écluse auprès d'Amsterdam, que les patriotes voulurent opposer au duc de Brunswick pour sauver cette ville. I. 345.

Ministres prussiens. Lettre hardie qu'ils écrivent au roi. I. 74.

Mirabeau. Sa demande au Roi d'éloigner les troupes du lieu où les Etats-généraux tenoient leurs séances. II. 83. Créateur des assignats. 123. Son caractère. Il se rapproche de la cour. 125. Sa mort. Regrets qu'il inspire. 126.

Modérés. Hommes prudens, confondus par les rois avec les jacobins, et parmi les ennemis de la patrie dans l'opinion démagogique. II. 211.

Mollendorff, général prussien, qui remplace le duc de Brunswick. III. 221. Chargé par le Roi de concourir, avec les Russes, au démembrement de la Pologne. III. 268.

Monarchie, (la) sauvée en Europe par les fautes des révolutionnaires. Menacée d'y être détruite par la faute des Rois. III. 245.

Monarchistes. constitutionnels. Parti qui avoit pour objet l'alliance du trône avec la liberté. II. 234.

Mons. Terreur panique à l'attaque de cette ville par le général Biron. II. 240.

Monsieur, frère du Roi. Il appuie la double représentation proposée en faveur du tiers-état. II. 79.

Montagne. (la) Nom donné à la minorité de la convention. III. 5. Motifs de ses chefs qui vouloient faire périr le Roi. 10. Elle se condamne à exercer un pouvoir tyrannique. 16. Décret d'accusation, après le 9 thermidor, contre plusieurs de ses membres. 196. Acte de déportation. 197.

Montesquiou. Conquête rapide de la Savoie. III. 17. Il se sauve en Suisse. 46.

Montmorin. Sa conduite envers les Hollandais. I. 128.— Projet d'une quadruple alliance proposée à Louis XVI. II. 5. Malheurs qu'elle auroit prévenus. Il quitte le ministère. 204. Massacré dans les journées de septembre. 272. Sa lettre aux ambassadeurs de France. 325 et suiv.

Mormale, forêt où se retranchèrent les Autrichiens, après avoir été battus à Maubeuge. III. 87.

Mounier quitte l'assemblée nationale après les crimes du 6 octobre. II. 104.

Muilman, Munter et *Van-der-Goes.* Déposés pour avoir trahi, aux Etats, le vœu général de la ville d'Amsterdam. I. 240.

Municipalité de Paris. (la) Sa destitution opérée par un petit nombre de jacobins. Origine de cette commune célèbre par ses crimes, jusqu'à sa chute avec Robespierre. II. 253.

Mystifications. Moyen employé par les illuminés de Prusse pour tromper le Roi. I. 73.

N.

Narbonne, ministre de la guerre. Son caractère, sa conduite. II. 205. Préparatifs de guerre. 207. Son renvoi. 219. Comment il a échappé au 10 août. 256.

Nassau (le prince de) détruit, dans le Liman, la flotte et l'armée du capitan-pacha. II. 16. Son voyage à Vienne, Versailles et Madrid, pour garantir l'intégralité de la Pologne. 31. Galères de ce prince coulées à fond par le roi de Suède. 154. Il bat l'intrépide Hassan-pacha. 174.

Necker (M.) succède au cardinal de Loménie. Ce

qu'il étoit. II. 43. Avantage qu'il fait accorder au tiers-état. 79. Son renvoi du ministère. 81. Son buste promené dans Paris. 84. Son rappel après le 14 juillet. 87. Terme de son triomphe et de son crédit 122. Sa seconde sortie de France. 123.

Nervinde, lieu où les Autrichiens battirent les Français commandés par Dumouriez. III. 35.

Nestor. (Joachim) Le Léon X du Brandebourg. I. xix.

Neutralité armée du Nord. Accession de la Hollande à ce traité. I. 164. Cause de la guerre que l'Angleterre déclare aux Provinces-Unies. 166.

Neutralité, convention signée entre les ministres de France et de Prusse, pour établir la neutralité du nord de l'Allemagne. III. 237.-279.

Neutralité. (ligne de) Les Autrichiens la franchissent. III. 247. Etendue et limites de cette ligne. 284.

Nieverluys. Perte des Prussiens au siége de cette ville. I. 361.

Noailles. (mesdames de) Leur courage en marchant au supplice. III. 114.

Noblesse. (ordre de la) Jalousie de la noblesse des provinces contre celle de la cour, une des causes de la révolution. II. 77. Son motif en proposant qu'on délibéreroit par ordre et non par tête. 79. Sa minorité réunie au bas-clergé. 81. Son abolition. Sacrifice de ses priviléges. 93. Quel parti elle espère de retirer des désordres répandus dans toute la France. 201.

Notables. Une des principales causes de la révolution. II. 78.

O.

Octobre, (journée du 5) célèbre par les massacres commis au château de Versailles. II. 101.

Oczakow. Prise et massacre. II. 28.

Olmutz, célèbre par la détention de la Fayette, Maubourg et Puzy. III. 300.

Opinion publique. Sert de contre-poids au pouvoir arbitraire, et finit par le renverser. Son influence sur les trois derniers siècles. II. 65 et suiv.

Orange. (le prince d') Il refuse le titre de comte de Hollande que le peuple vouloit lui donner dans son ivresse. I. 373.

Orange. (princesse d') Sa réponse orgueilleuse aux Etats-généraux. I. 118. Affront qu'elle prétend avoir reçu à Welche-Sluis; ses plaintes au roi de Prusse. 123. Paroles que lui adresse le grand Frédéric. 151. Prétexte pour attirer les armes de Prusse en Hollande. 312. Son influence sur le cabinet de Berlin. 342. Ses proscriptions; ses vengeances. 365 et suiv.

Ordre équestre. Ses prérogatives en Hollande. I. 137.

Orléans. (duc d') Son buste promené dans Paris II. 84. Son caractère, et faction qui porte le nom de ce prince. 98. Conduite que cette faction tient à l'occasion du banquet donné au régiment de Flandre. 100. On lui impute les massacres et la journée du 5 octobre. 104. Voyage du duc, ou son exil en Angleterre. *ib.* Son retour à Paris. 119. — Enfermé à Marseille avec ses parens. III. 62. Danton veut le faire roi

65. Incertitude de Robespierre à son égard. Il l'abandonne à la hache révolutionnaire. 71.

Oscaritz, envoyé d'Espagne ; le seul ministre qui, après la condamnation de Louis XVI, osa faire une noble tentative pour prolonger sa vie. III. 15. Fit connoître au cabinet de Madrid les dispositions pacifiques du gouvernement français. 232.

Osterman. (le comte) Un de ses commis trahit le secret de la quadruple alliance, projetée entre la France, la Russie, l'Autriche et l'Espagne. II. 7.

P.

Pape. (le) Le comtat Venaissin lui est enlevé. Malheurs de cette contrée. II. 180.

Papier-monnoie. Sa création due à Mirabeau. II. 123.

Paris. Fermentation des esprits avant le 14 juillet. II. 83 et suiv.

Parker, amiral anglais, battu par les Hollandais sur les côtes de Jutland. I. 173.

Parlemens. (les) Leurs fautes avant la révolution. II. 77.

Patente. (droit de) Prérogative attachée à la charge de capitaine-général. I. 112.

Paul-Jones. Sa jalousie contre le prince de Nassau. II. 16.

Paul Ier. Il rend la liberté à Kosciusko. III. 170.

Paulus, envoyé des Provinces-Unies en France, pour y solliciter des secours. I. 126. Restaurateur de la marine hollandaise. 170. Chargé de concerter avec

M. de Montmorin les moyen de conciliation avec le roi de Prusse. 331. Dépouillé de ses emplois à l'instigation de l'Angleterre. 366.

Paume, (jeu de) devenu célèbre par le serment des députés qui s'y réfugièrent. II. 81.

Pavie. (conférence de) Préliminaires du traité de Pilnitz. II. 320.

Pays. (le plat) Ce qu'il désignoit dans la constitution des Provinces-Unies. I. 137.

Pays-Bas. Conduite de l'empereur Joseph II à l'égard de ces provinces. II. 138.

Pérignon. Menace l'Espagne d'une ruine complète. Ce fut lui qui signa le traité d'alliance entre la République et l'Espagne. III. 227.

Pétion, maire de Paris. Il attise le feu de la discorde. II. 201. Il demande la déchéance du roi. 238. Destitué pour avoir favorisé l'invasion des Tuileries et du château. Son triomphe. Ivresse du peuple pour lui. 244. Suspendu de ses fonctions par la commune. 253.

Peuple. (le) Son esclavage politique dans les temps de la féodalité. II. 58. Son alliance en Angleterre avec la noblesse, en faveur de la liberté, contre l'autorité royale; origine du pouvoir des communes et de l'abaissement du pouvoir féodal. 61. En France, l'union du peuple avec le roi diminue l'influence du clergé et de la noblesse, augmente l'autorité royale. 62. Instrument terrible de la révolution. 76.

Philosophes. Leur influence sur la révolution. Hon-

neurs qu'ils reçoivent des cours étrangères. II. 46.

Philosophie. Son influence sous les deux derniers rois de France. II. 69 et suiv. Contradictions entre les mœurs et l'esprit de la monarchie. 71.

Piastes, (famille des) célèbre en Pologne, s'éteignit dans la personne de Casimir-le-Grand. III. 137.

Pichegru. Il défait, avec Hoche, les alliés auprès de Haguenau. Suite de cette bataille. III. 88. Bat les Anglais dans les Pays-Bas, et menace la Hollande. 102. Il attaque les alliés sur tous les points, depuis l'Océan jusqu'au Rhin, et les bat par-tout. Tableau de cette belle campagne, et conquête entière des Provinces-Unies. 181 et suiv. Détail des provinces et pays enlevés à la coalition, des batailles gagnées et des prises. 186. Il s'empare de Manheim. Battu auprès de cette ville. 247.

Pierre III, empereur de Russie; son enthousiasme pour le roi de Prusse; une des causes de sa perte. I. 43.

Pilnitz. Conférences qui y eurent lieu au sujet de Louis XVI. Quelle idée on doit se former du traité de Pilnitz. II. 182. Convention entre le roi de Prusse et l'empereur. 187. Déclaration signée en commun pour agir de concert, et avec les puissances, contre la France. 324.

Pitt. Sa politique dans les troubles de la révolution. II. 212.—Autrefois attaché au parti des wighs, il change d'opinion quand il est ministre; il exprime son vœu pour l'établissement solide de la liberté en France; il se dispose à lui faire la guerre après avoir contribué

à détruire la liberté chez les Polonais. III. 21. Ses motifs pour ne point déclarer la guerre aux Français, et ses conseils pacifiques au roi de Prusse. Ses motifs de guerre après la conquête du Brabant. 23. Il fait rappeler, après le 10 août, l'ambassadeur Gower, et refuse de reconnoître Chauvelin. 24. Raison de ne pas intervenir en faveur de Louis XVI. *ib.* Il veut rendre la guerre nationale et populaire, en forçant la France à prendre les armes la première. 25. Prétextes que lui fournissent les jacobins anglais et français. 26. Il enfreint les conditions du traité de commerce, et suscite la Hollande contre la France. 27. Sur l'ordre donné à Chauvelin de sortir d'Angleterre, la convention remplit le vœu de Pitt en lui déclarant la guerre. 28. Décret ridicule de cette assemblée, qui le déclare l'ennemi du genre humain. 84. Discours à la chambre des communes en 1790. Vœux que ce ministre faisoit alors pour la liberté et le rétablissement de l'ordre en France. 255.

Poix. (le ci-devant prince de) Son attachement pour Louis XVI. Il se cacha dans Paris après le 10 août, et fit courir le bruit de sa mort. II. 256.

Politique. Moyen d'en deviner les énigmes. I. 76.

Politique. (garantie) Exemples monstrueux de cette garantie. I. 371.

Pologne. Sa nouvelle constitution. Sagesse avec laquelle elle est rédigée. Sa proclamation. II. 188. et suiv. Protestations faites contr'elle par les fédérés de Targowitz. 190. — Exposé succinct de ce qu'elle étoit

sous Casimir-le-Grand. III. 136. Changement qu'elle subit, en donnant le *liberum veto* à chaque noble. 139. Occasion favorable qui se présente, pour se soustraire à la domination de ses voisins. 140. Enthousiasme et sacrifices de toutes espèces, dans toutes les classes, pour se donner une constitution. *ib.* Nobles qui s'y opposent. 141. Division de ses forces, après la levée du siége de Warsovie par le roi de Prusse. 170. Partage de cette malheureuse contrée. 175. Influence de cette révolution sur les Français, et l'ardeur qu'elle leur inspire contre la coalition. 176.

Polonais. (les) Ce qu'ils ont été. II. 32. Ce qu'ils étoient depuis un siècle. 33. Leur haine contre les Russes. 34. Indignation que leur inspire une proposition d'alliance avec la Russie. 35. Sages propositions rejetées par les insinuations de la Prusse. 36. 40 et suiv. —Exposé succinct des motifs qui les engagèrent à faire dans leurs loix des changemens qui furent le prétexte et la cause de leur perte. III. 136 et suiv. Hommes qui se sont illustrés dans les lettres et dans les sciences. 137. 310.

Poninski. Sa trahison livre la Pologne aux Russes, et arrache la victoire à Kosciusko. III. 172.

Porte stathoudérienne ou *Porte du Nord.* Commencemens de la querelle entre le Stathouder et les Hollandais. I. 150. Sa description. 152. Evénement remarquable au passage de cette porte. 193 et suiv.

Posen. Insurrection des Polonais, qui force le roi de Prusse à lever le siége de Warsovie. III. 168.

Guillaume III. 141 et suiv. Manière de répartir les troupes en Hollande et de les solder. 208. Insuffisance des troupes dévouées au Stathouder. Supériorité des Etats. 221. Position singulière des Etats-généraux. 226. Faute grave dans la voix d'Utrecht. 227. Vices de leur constitution militaire. 262. Suspension du général Van-Ryssel. Ordre de désobéir aux ordres des Etats de Hollande. 282. Danger d'une défection presque générale, et d'une scission entière. 283. Plan pour donner aux patriotes la supériorité dans les Etats-généraux. 284. Il est déjoué en faveur de la province de Hollande. Abrogation des mesures précédentes. 286. Inconséquences et irrégularités des Etats. 287. Défection des troupes. 288. Zèle et courage de la bourgeoisie pour y suppléer. 289. Nombre des partis qui les divisoient en 1787. Faute du parti patriote. 292 et suiv. Projet des États pour une réponse verbale aux plaintes de la princesse d'Orange, et de séparer entièrement ses intérêts de ceux de son mari. 315. Proposition qui leur est faite de déférer à la France la médiation des différends qui partageoient les Provinces-Unies. 326. La Prusse et l'Angleterre offrent aussi la leur. Inconvenance de cette offre. 328. Alliance de ces provinces avec l'Angleterre et la Prusse. 369. — Conquises par Pichegru, elles imputent tous leurs maux à l'Angleterre. III. 182-185.

Prusse. (la) Ce duché passe des rois de Pologne à la maison de Brandebourg. Peuples qui habitèrent successivement ce pays. I. xxv. Finances ; leur évaluation. Epargnes de Frédéric-le-Grand. 74.

Pugatschef,

Pugatscheff, rebelle dont les succès firent trembler l'impératrice de Russie. II. 296.

Q.

Quiberon, Descente des émigrés sur les côtes de France. Conduite équivoque des Anglais, et cruautés à leur égard, dont l'histoire offre peu d'exemples. III. 231.

R.

Ratisbonne. (diète de) Elle reçoit les plaintes des princes allemands, à qui l'assemblée constituante avoit ôté leurs droits en Alsace. II. 172.

Raynal. (l'abbé) Démarches que fit le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, pour le retenir à Berlin. I. 68.

Rayneval, envoyé de France en Hollande. Les intrigues du chevalier Harris y rendent inutile la médiation de la France. I. 116.

Razoumowsky, (le comte) ministre de Russie en Suède, fournit à Gustave III le prétexte de déclarer la guerre à Catherine II. Singularité de ce prétexte. II. 20. Les troubles qu'on l'accuse de fomenter en Suède motivent son renvoi, et Gustave demande qu'il soit puni. 298-299-307.

Réfractaires. (prêtres) Mot imaginé, pour proscrire en masse des classes entières de citoyens. II. 203.

Réfugiés. (Français) Heureux changemens qu'ils introduisirent dans le Brandebourg. Avantages qui résultèrent de leur mélange avec les naturels du pays. I. xix.

Régence. (conseils de) Artifice des régens stathoudériens, pour annuller toute influence du peuple dans les assemblées. I. 237 et suiv.

Réglement de 1674. Spoliation de pouvoirs dont jouissoient plusieurs Provinces-Unies. I. 102. Son abolition. 112.

Reichenbach. (conférences de) Intérêts qui y furent traités, pour prévenir une rupture prochaine entre les cours de Vienne et de Berlin. II. 163 et suiv. Convention qui y fut signée. 166. Son influence sur les autres puissances, pour les armer contre la France. 168.

Reine de France, (Marie-Antoinette d'Autriche) courut risque d'être assassinée au 6 octobre. II. 102. Réponse qu'elle fit à un aide-de-camp de la Fayette. 246.—Elle est livrée au tribunal révolutionnaire. Sa fermeté en marchant à la mort. III. 71.

Repnin (le prince) bat le grand-visir Yusuph. II. 175.

Républicain (le parti) se montre pour la première fois à l'époque de l'évasion du roi. Foiblesse de ce parti. II. 128. Fusillé au Champ de Mars. 129.

Républicains, foibles par le nombre, et bien éloignés de prévoir leurs triomphes. II. 234.

République française. (la) Son établissement dans la première séance de la convention. II. 278.

Réquisition. Moyen employé sous le gouvernement révolutionnaire, pour l'entretien des armées nombreuses de la république. III. 72.

Résomption. Formalité nécessaire pour donner force

do loi à une résolution des Etats-généraux. I. 266.

Réveil du peuple, hymne qui rappeloit la chute de la tyrannie jacobine, et que les conventionnels défendirent de chanter. III. 209.

Révolution. (la) Ouvrage de tous et le sujet des plaintes de tous. II. 74 et suiv. Par qui prédite. Facilité d'en prévoir les désastres. 75 et suiv. Opinion qu'on eut d'elle en France et au dehors. 89.—Son but en 1789, la réforme des abus. La cour et les deux premiers ordres furent les seuls qui y perdirent. III. 52. Son but en 1792; une égalité trop absolue; la force et la crainte pour moyens; la chute du trône et la mort du roi pour objets. 53. Après la Saint-Barthélemi, la spoliation de tous les propriétaires et leur extermination; l'atrocité et la terreur pour moyens. 54 et suiv.

Révolutionnaire. (gouvernement) Chef-d'œuvre d'atrocité de Robespierre, Danton, Marat, Collot-d'Herbois, Billaud, Couthon. III. 56. Confié à douze députés. 58. Son énergie terrible et ses ressources prodigieuses. 59. Etat déplorable de la France sous ce gouvernement. 60. Horribles spoliations, emprisonnemens, jugemens arbitraires. 61-63. Horrible admiration qu'il inspire par ses succès et ses moyens de terreur au dehors et dans l'intérieur. 72.

Révolutionnaires. (clubs, comités) Demandes singulières qu'ils faisoient à un pétitionnaire. III. 75.

Révolutions. Leurs causes principales. I. 104.

Richelieu (le cardinal de) porte le dernier coup à l'anarchie féodale. II. 64.

Rietz, (madame de) maîtresse du roi de Prusse, et célèbre par le déréglement de ses mœurs. I. 71. — Son arrestation après la mort du roi. III. 249.

Rivarol. Son opinion sur la journée et les massacres du 6 octobre. II. 104.

Robespierre, auteur des massacres de septembre. II. 268. — Son motif en faisant périr le roi sur un échafaud, plutôt que de s'en délivrer secrètement. III. 4. Il force Danton à se retirer du comité de salut public. Son caractère. 66. Cause de sa parfaite ressemblance morale avec la populace. 67. La peur est sa divinité. C'est pour ne pas y être sacrifié qu'il y sacrifie tous ceux qu'il craint. 68. Sa tactique. 69. Il livre au tribunal révolutionnaire la reine de France et le duc d'Orléans. 71. Il trahit lâchement Camille Desmoulins, son ami, et l'envoie au supplice. 118. Il livre au tribunal révolutionnaire Danton, Fabre-d'Eglantine, Chabot et autres députés hardis. 119. Tableau de sa tyrannie après l'assassinat prétendu dont la jeune Renaud fut accusée. 121. Ses motifs en établissant une fête en l'honneur de l'Etre suprême. 122. Conspiration de neuf de ses collègues qui, pour prévenir leur perte, jurent la sienne. 123. Il se plaint, à la tribune, des calomnies répandues contre lui. *ibid.* Sa harangue violente sur la situation de la république. 124. Accusé à son tour, il est obligé, pour la première fois, de se justifier. 125. Le lendemain, 9 thermidor, décrété d'accusation, arrêté à l'hôtel-de-ville où il s'étoit réfugié avec ses complices, il périt sur l'échafaud avec cette commune du 10 août. 127-130.

Rochambeau. Il se plaint des intrigues ourdies pour désorganiser l'armée. II. 239. Il rassure les fuyards à l'attaque de Mons. 240. Fatigué des intrigues dirigées contre lui, il se démet de son commandement. 241

Rohan, élu évêque de Liége. II. 151. Renvoyé. 171.

Roland, ministre renvoyé avec Clavière et Servan. 241. Effet pernicieux que produisit l'impression de la lettre qu'il écrivit à Louis XVI. 247. Le seul Français qui eut le courage de dénoncer à l'assemblée législative les massacres de septembre. 272.

Rosenberg, (le prince de) touché des vertus de madame de la Fayette, obtient pour elle et pour ses filles une audience de l'empereur. III. 303.

Roterdam. Révolution dans la régence de cette ville. I. 245 et suiv.

Roumanzow. (le maréchal) Son mécontentement contre Potemkin. I. 88. — Sa marche sur Choczim. Etat de son armée. II. 11.

Royalistes absolus. Faction foible par le nombre, et dont la puissance étoit au dehors. II. 234. — Royalistes ardens de l'intérieur. Leur conduite et leur aveuglement après le 9 thermidor. III. 193.

Royauté. Son abolition dans une des premières séances de la convention. II. 278.

Rzewusky, Polonais fédéré, un des auteurs de la perte de sa patrie. Son exil. III. 154.

S.

Saint-Domingue. Cession de la partie espagnole à la république française. III. 241.

Sainte-Croix, envoyé à Trèves pour engager les puissances à ne point s'immiscer dans les affaires de France. II. 208. Promesses vagues de l'électeur. 211.

Sainte-Ménehould, camp des Français, d'où le général Dumouriez empêcha les ennemis de pénétrer plus loin en Champagne. II. 283. Force respective des deux armées. 284 et suiv.

Saint-Priest. (le comte de) Lettre au marquis de la Fayette sur les affaires de Hollande. I. 376.

Salm. (rhingrave de) Son caractère, sa perfidie envers la France et les Hollandais. I. 121. Il abandonne honteusement la ville d'Utrecht. 130. Son ambition. 347 et suiv. Sa duplicité. 351. Sa trahison. 355.

Saron, premier président du parlement de Paris, magistrat intègre, académicien estimé, immolé par le tribunal révolutionnaire. Il s'occupe d'une découverte la veille de sa mort. III. 113.

Savoie, (la) conquise par Montesquiou. III. 17. Demande sa réunion à la France. 19.

Saxe. (l'électeur de) Les Polonais, ayant rendu le trône héréditaire, offrent à sa fille de commencer la dynastie de leurs nouveaux rois, après la mort de Stanislas Auguste. II. 172. Sagesse de cet électeur. Faute politique des Polonais. 173.

Saxe-Teschen. (le duc de) Il refuse des passe-ports à

Lameth, la Fayette, Maubourg et Bureau de Puzy, arrêtés par un poste autrichien. III. 298.

Schlieffen. Lettre de ce général prussien au général la Fayette. II. 309.

Schonfeld, général prussien, qui commandoit les Brabançons insurgés. II. 151.

Sections, arsenal et magasin de dénonciations, sous Robespierre. III. 63. Désarmées après avoir sauvé la convention des anarchistes. 209. Se soulèvent contre les loix des 5 et 13 fructidor. 214.

Ségur. (le maréchal de) Demande inutile qu'il fait au conseil, pour la formation du camp de Givet. I. 128.

Ségur, ministre de France à Pétersbourg; il signe un traité de commerce entre la Russie et la France. I. 82. — Il négocie une quadruple alliance. II. 4. 9. Ses représentations à l'empereur Joseph sur l'intérêt que la France prenoit à la conservation de l'Empire ottoman. 92. Se concerte en Crimée avec le ministre Bulgakow et l'internonce autrichien Herbert, pour prévenir une rupture entre la Russie et la Porte. 93. Est nommé ambassadeur à Rome. 180. Il refuse le ministère. 204. Envoyé à Berlin pour engager les puissances à ne point s'immiscer dans l'intérieur des affaires de France, et pour faire cesser l'armement des émigrés. 208. Dispositions du roi de Prusse à déclarer la guerre. 214 et suiv. Succès passager de cette négociation. 216.

Septembre. (2 et 3) Massacres de Paris. Leurs auteurs.

II. 268. Bruits semés pour étouffer tout sentiment de pitié dans le peuple. 270. et suiv.

Servan, Pouvoirs que lui donne le comité de salut public pour traiter de la paix avec le ministre d'Espagne. III. 241.

Siévers, Catherine II lui donne l'ordre de se concerter avec Bucholz, ministre de Prusse, sur les moyens de régler le partage de la Pologne. III. 152. Comment il arrache par force le consentement de la diète. 156.

Sigismond, le dernier de la famille des Jagellons. Fin de la constitution de Casimir-le-Grand. III. 139.

Sigismond, (Jean) électeur de Brandebourg. Contestation sur l'héritage de Juliers, Clèves, Lamarck, etc. Soufflet donné par Sigismond à son compétiteur. I. xxv.

Silésie. Invasion de ce pays par Frédéric-le-Grand. I. 37. Elle lui fut cédée par le traité de Dresde. 39.

Sistow, ville où furent entamées les négociations pour la paix entre les Russes et les Turcs. II. 174.

Sociétés populaires. Leur établissement dans les principales villes des Provinces-Unies. Leur zèle, leurs orateurs, leurs députations et leurs erreurs politiques. I. 395.

Soignes, (forêt de) Perte qu'y fit le prince de Cobourg de sept mille hommes après la bataille de Fleurus. III. 103.

Sombreuil, (mademoiselle de) Sa piété filiale. III. 113.

Spielman, habile négociateur autrichien, une des causes du renvoi du ministre Hertzberg. Il rapproche et unit les cours de Vienne et de Berlin. II. 159 et suiv.

Sprengporten, officier-général suédois. Il soulève l'armée suédoise contre Gustave. II. 26.

Staël, (le baron de) envoyé par le régent de Suède, au nom de son neveu, pour offrir à la nation française l'assurance de l'amitié que la cour de Stockholm avoit pour elle. III. 226.

Stanislas-Auguste, roi de Pologne. Son entrevue avec l'impératrice de Russie et l'empereur Joseph. I. 89. — Son caractère. Il se laisse entraîner contre la Russie par l'esprit qui régnoit dans la diète. II. 39. Félicitations qu'il reçoit des têtes couronnées, sur la constitution donnée à la Pologne. 191. Il implore les secours du roi de Prusse, et réclame vainement le traité qui devoit les lui assurer. 231. Menacé et trompé par l'impératrice de Russie, il trompe à son tour l'espoir des Polonais, qui passent sous une domination étrangère. 232. Sa lettre au roi de Prusse sur les sentimens de justice et d'amitié que la Pologne attend de lui. — Il réclame contre la Russie les secours de la Prusse, stipulés par un traité. Réponse évasive et peu loyale de Frédéric-Guillaume. III. 143. Révolution française, cause indirecte de la perte des Polonais. 144. Il se laisse tromper par l'impératrice, paralyse ainsi le courage de l'armée, et lui ordonne de déposer les armes. 145. Il accède à la fédération de Targowitz, et laisse en-

trer les Russes à Warsovie. 146. Il adhère au démembrement de la Pologne à la diète de Grodno. 155. Délivré des Russes, dans le court intervalle des succès qu'eut l'insurrection polonaise, le Roi reste, après leur expulsion de Warsovie, sans aucune espèce d'autorité ni de confiance. 165. Il survit peu de temps à la chute de son trône et à l'humiliation de sa patrie. 175. Sa réponse aux notes des cours de Berlin et de Pétersbourg. Il y déclare qu'il n'a accédé à la confédération de Targowitz, que pour conserver l'intégrité de la Pologne. 275.

Stathouder. La politique des stathouders pour envahir les pouvoirs. Leurs prérogatives. Titre de capitaine-général qui leur est donné. Prérogatives qui y étoient attachées. I. 140 et suiv.

Stathoudérat. Son abolition et son rétablissement. Cause principale des troubles. I. 13. 150. Le commandement de la force armée de la Haye en est séparé : c'est la première atteinte portée contre les abus de cette dignité. 110.

Sudermanie, (le duc de) frère de Gustave III. Réputation qu'il acquiert contre les Russes dans le premier combat naval de cette guerre. II. 25. Sa conduite envers les assassins de son frère. 227. Motifs qui l'engagent à garder la neutralité. 228.

Suède. Note impérative du chargé des affaires de Suède en Russie. II. 295. et suiv.

Sulchowsky. Privilége qu'il fait accorder à la bourgeoisie polonaise. II. 189.

Sûreté générale. (comité de) L'instrument du gouvernement révolutionnaire. III. 58.

Suwarow remporte sur les Turcs la victoire de Kilburn. II. 12. Prend Ismaïl d'assaut; quinze mille hommes y sont égorgés. 175. — Ses victoires en Pologne, à Chelm, à Brzesk, à Warsovie. Ses cruautés dans cette ville. III. 173

Syeyes. Popularité immense qu'il acquiert. II. 80.

Syrakowsky s'oppose à la marche de Suwarow. III. 170. Battu à Brzesk. 173.

Szezekocin. Bataille gagnée par le roi de Prusse en personne sur le général Kosciusko. III. 165.

T.

Tableau politique de l'Europe. But que l'auteur s'est proposé dans cet ouvrage. II. 54.

Tallien demande l'arrestation de Robespierre, et menace, en cas de refus, de le poignarder. III. 126.

Targowitz. Chefs des fédérés. III. 141. Ils sont trompés comme les autres Polonais par les deux cours qui réglèrent leur projet de partage. 152. Elles déclarent leur volonté à la confédération même, qu'elles accusent d'ingratitude et de rebellion. 152-154.

Ternant, (M. de) officier français qui défendit la ville d'Amsterdam contre le duc de Brunswick. I. 130. On lui confia aussi la défense de l'Over-Yssel. 291. Prise du fort d'Ommerskans. *ib.* Son caractère, ses talens. Obstacles qu'il éprouve. Sa fuite. 361 et suiv.

Ter-Vere. Emeutes et massacres par la populace en faveur du prince d'Orange. I. 307.

Teschen, (le duc de Saxe-) battu par les insurgens de Flandre et de Brabant. II. 141. —Il refuse des passeports à la Fayette, et par-là devient une des causes de sa captivité et des souffrances qui l'ont accompagnée. III. 298.

Thermidor, (le 9) jour où éclata la conspiration contre Robespierre, et mit fin à sa tyrannie. Ses auteurs. Proposition de Barrère, laquelle auroit fait perpétuer le même système de cruauté, si elle n'eût pas été rejetée. III. 123-130.

Thulemeyer demande, au nom du roi de Prusse, réparation de l'outrage fait à la princesse d'Orange. I. 124. Conférence entre ce ministre et les Etats. 318 et suiv. Sa menace de faire envahir le territoire, si dans quatre jours les intentions du roi de Prusse ne sont point remplies. 340.

Tiers-état. Avantage qui lui est accordé. Cause majeure de la révolution. II. 79.

Toscane. La première des puissances coalisées qui reconnut la république française. III. 225.

Toulon pris par les Anglais. Armée singulière qu'ils y débarquent. Reprise de cette ville. Incendie de ses vaisseaux et de ses magasins. Cruauté des Anglais, presqu'égale à celle des décemvirs. III. 83.

Tournay. Deux victoires sur la coalition. III. 101-102.

Traité de paix entre la Russie et la Suède. Ce traité rétablit tous les rapports qui existoient avant la rupture. Il a pour motifs la guerre contre la France et la Pologne. II. 316. — Entre la France et la Toscane. III. 225. — Avec la Suède. *ib.* Pourquoi ce dernier traité n'eut pas les avantages qui en devoient être la suite. 226. — Entre la France et la Prusse : négociations à ce sujet. 233. Conditions réciproques. 236. 279. 284. — Entre la France et l'Espagne. Secret des négociations, leurs incidens et leur rapidité. 232. 239 et suiv. Articles du traité. 288. — Entre la France et le landgrave de Hesse-Cassel. 238. 294.

Trèves. (l'électeur de) Invitation que lui fait Louis XVI de faire cesser l'armement des émigrés. II. 208. Sa réponse évasive. 211. Conseils que lui donne Léopold, 213.

Tribunal révolutionnaire. Institution fatale qui couvrit la France de comités révolutionnaires, d'armées révolutionnaires, de bastilles et de bourreaux. III. 61. Victimes qu'il immola à la tyrannie des décemvirs. 70.

Tronchet, défenseur de Louis XVI. III. 11.

Troppau. Belle conduite du duc de Brunswick, en se maintenant sans échec dans ce poste. I. 67.

Tuileries. (château des) Prise et siége du château. Préparatifs de défense et d'attaque. II. 249. Disposition des esprits dans l'assemblée législative. 251. Mot affreux d'un des conjurés. 252.

U

Utrecht. Tentative contre les abus du stathoudérat. I. 198. Suppression de trente magistrats. 201. Retraite à Amersfort, de l'ordre équestre et du clergé. 203. Préparatifs de défense contre le stathouder. 290. Abandonnée par la trahison du rhingrave de Salm. 355.

V

Valence. Ce général prend Courtrai. II. 242. Il se distingue à l'affaire de Valmies. 283. Il négocie et signe la capitulation, qui force les Prussiens à rendre Longwy et à évacuer la France. 288. — Il prend Namur. Après que la Noue fut battu et que Miranda eut levé le siége de Mastreicht, il rallie les troupes dispersées, et dégage un corps entouré. III. 33. A la bataille de Nervinde, il commande l'aile droite, et à la tête de la cavalerie, il enfonce les ennemis. Il est blessé. 35. Après la défection de Dumouriez, il est forcé de se réfugier en pays neutre. 43.

Valenciennes. Siége et prise de cette ville. III. 45.

Valmies. Hauteurs où les Français furent attaqués par le duc de Brunswick. Journée célèbre qui dissipa les illusions des coalisés. II. 283.

Van-der-Mersch. Son arrestation. Troubles qui en furent la suite. II. 148.

Van-der-Noot, auteur de l'insurrection de la Flandre et du Brabant. II. 141.

Van-Eupen, un des auteurs de la révolution de France et du Brabant. II. 141.

Varela, ville où furent signés les préliminaires de paix entre la Suède et la Russie. Ce traité surprit la ligue anglo-prussienne, dont il déjoua les vues. II. 169.

Varela, plaine sur les bords du Kylmène, où la paix fut signée, le 14 août 1790, entre la Suède et la Russie. II. 316.

Varennes, lieu où fut arrêté Louis XVI fugitif. II. 127.

Vendée. (rebelles de la) Système de la coalition, à l'égard de ce malheureux pays. III. 79. Situation des royalistes. Leurs défaites. 95. Pourquoi la révolte ne s'est pas étendue dans les grandes villes. 96. Traitent avec la convention. Posent les armes. 205.

Vendéens. (les) Abandonnés par l'Angleterre à leurs propres forces. III. 231.

Vendémiaire. (le 13) Soulèvement des sections de Paris contre la convention. III. 213-215.

Verdun, seconde ville de France qui se rendit au roi de Prusse après une capitulation honteuse. II. 269.

Vergennes. (le comte de) Instruction aux ambassadeurs de France contre l'Autriche. I. 65. Une de ses opérations politiques les plus importantes. 177.

Vergniaud. Il dénonce à la convention une circulaire de la commune, tendante à provoquer les meurtres de septembre dans les départemens. II. 274.

Versailles. Les prisonniers d'Orléans massacrés par les assassins de la commune de Paris. I. 275.

Veto. Illusion de ce pouvoir. II. 119.

Voss. (mademoiselle de) Sacrifice qu'elle fait à la gloire du roi de Prusse, son amant. I. 72.

W.

Walmoden, à qui le duc d'Yorck laissa le commandement de l'armée, montra beaucoup de constance et de courage; mais il ne put ralentir la marche de Pichegru, qui le força de se réfugier jusqu'à Brême. III. 182.

Warsovie. Conspiration contre les Russes, formée par quatre personnes. Kosciusko en devient le chef. III. 161. Les Russes en furent chassés après un combat de quarante-huit heures et une perte de six mille hommes. 164. Désordres occasionnés par la populace. 166. Siége mémorable de cette ville. Les Russes et le roi de Prusse sont obligés de le lever. 167. Illumination de toutes les rues pour célébrer la fête de Kosciusko, prisonnier en Russie. 173. Assaut meurtrier d'un de ses faubourgs, où périrent neuf mille Polonais. Prise de cette ville par Suwarow, et cruautés des Russes. 174.

Wassenaer-Starembourg, envoyé à Pétersbourg pour l'accession de la Hollande à la neutralité armée I. 165.

Wawrzecky. Il est nommé au commandement général, après la prise de Kosciusko. III. 173.

Wayvodes. Nobles de Pologne qui gouvernoient sous le pouvoir suprême du roi. III. 136.

Weissembourg. (lignes de) Bataille où les Français, attaqués par les Autrichiens et les Prussiens, perdirent quinze mille hommes. III. 60.

Wesel. Rassemblement de vingt mille Prussiens pour entrer en Hollande. I. 322.

Wilna. Reprise de cette ville sur les Russes par Jasinsky, général polonais. III. 163.

Woerden. Défense que la commission souveraine de cette ville fit à la princesse d'Orange. I. 301.

Wraclawice, première victoire de Kosciusko. III. 163.

Wurmser livre sans succès plusieurs combats sanglans à l'armée du Rhin. Réuni avec le duc de Brunswick, il force les positions des Français, et les contraint de se retirer jusqu'aux portes de Strasbourg. III. 220. L'armée ennemie, quelque temps après, fut obligée de se retirer sur Mayence. 221.

Y.

Yassy, (paix d') qui sauva l'Empire turc. II. 177.

Yorck. (le duc d') Complètement battu devant Dunkerque. III. 82. Battu auprès de Tournay, il ne dut son salut qu'à la vîtesse de son cheval. 101. Retraite de son armée. 182. Poursuivie jusqu'à Brême. 185.

Yranda, (le marquis d') envoyé par la cour de Madrid pour traiter de la paix avec le général Servan. III. 240.

Yriarte, ministre espagnol pour négocier la paix avec la république française. III. 232. Obligé de sortir de Warsovie. 239. Incident qui ralentit la négociation dont il est chargé. 240. Il signe le traité de paix. Sa mort interrompt un traité d'alliance négocié entre la France et l'Espagne. 241.

Yusuph-pacha, successeur du malheureux Hassan battu par Repnin, général russe. II. 175.

Z.

Zamoyski, auteur de l'oppression et de l'esclavage des paysans polonais. III. 138.

Zayonczek. Etat de son armée pour défendre la Gallicie contre deux puissances. III. 170. Battu par les Russes à Chelm. 173.

Zélande. Massacres par le parti *Orange*. I. 306.

Zorndorff, bataille sanglante gagnée par le roi de Prusse contre les Russes. I. 42.

Zoutman. *Voyez* l'article *Dogger-Banck*.

Zutphen. Pillage et dévastation de cette ville par les soldats du prince d'Orange. I. 304.

Fin de la Table des Matières.
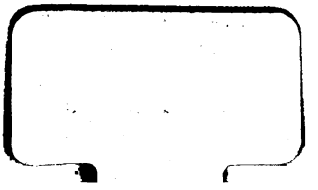
NOV 8 - 1942